

## Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force » ou EDTF) a été établi par le Conseil de stabilité financière afin de fournir des directives et des recommandations sur les pratiques exemplaires en matière de présentation d'informations sur le risque en ce qui concerne les banques. À BMO, nous avons adopté ces recommandations afin de préparer et de fournir des informations au titre des risques transparentes et de grande qualité. La table des matières qui suit fournit des détails sur ces recommandations et indique la page de référence de l'information pertinente dans notre Rapport annuel pour 2024, les données financières complémentaires (DFC) ou les données complémentaires sur les fonds propres réglementaires (DCFPR). L'information figurant sur le site Web de BMO, y compris l'information présentée dans les DFC ou les DCFPR, n'est pas intégrée par renvoi dans le présent Rapport annuel pour 2024 et ne doit pas être considérée comme telle.

Sujet	Informations à fournir conformément à l'EDTF	Page de référence		
		Rapport annuel	DFC	DCFPR
<b>Généralités</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Renseignements sur les risques dans chacun des rapports, y compris une table des matières pour faciliter la consultation.</li> <li>Terminologie, mesures et principaux paramètres du risque.</li> <li>Principaux risques et risques émergents.</li> <li>Plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.</li> </ol>	68-109 72-109,117-119 68-70 62	Table des matières	Table des matières
<b>Gouvernance des risques, stratégies de gestion des risques et modèle opérationnel</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Gestion des risques et cadre de gouvernance, processus et fonctions clés.</li> <li>Culture de gestion des risques, appétit pour le risque et procédures visant à soutenir cette culture.</li> <li>Risques découlant du modèle opérationnel et des activités.</li> <li>Simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital.</li> </ol>	72-76 76 74-75 76		
<b>Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Exigences de fonds propres aux termes du premier pilier.</li> <li>Composition des éléments des fonds propres et rapprochement du bilan comptable avec le bilan réglementaire. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web suivant : Dépôt réglementaire de documents.</li> <li>Tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.</li> <li>Gestion du capital et planification stratégique.</li> <li>Actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation.</li> <li>Analyse des exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.</li> <li>Tableau du risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle et portefeuilles importants.</li> <li>Tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.</li> <li>Processus de validation et de contrôle ex post de Bâle, y compris les paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles.</li> </ol>	60-63 63-64 59,65-66 64 63-64,77-80 103-104		5-6,15 5-7,17-18 8 16 16,23-50, 56-68,87-92 23-50,52-68, 90-92 51,84 93-95
<b>Liquidité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Gestion des besoins éventuels en matière de liquidité et de la réserve de liquidité nécessaire pour satisfaire ces besoins.</li> </ol>	91-97		
<b>Financement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Information sur les actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan.</li> <li>Total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.</li> <li>Analyse des sources de financement et de la stratégie de financement.</li> </ol>	93 98-99 94-95	44	
<b>Risque de marché</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Lien entre le risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation et le bilan consolidé.</li> <li>Principaux facteurs de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.</li> <li>Hypothèses du modèle de risque de marché, processus de validation et contrôle ex post.</li> <li>Principales techniques à l'égard de la mesure du risque et de l'évaluation des risques, y compris le risque de perte.</li> </ol>	89 85-89 85-89,104 85-89		
<b>Risque de crédit</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse du profil de risque de crédit, de l'exposition à ce risque et de la concentration du risque.</li> <li>Politiques visant à cerner les prêts douteux et les prêts renégociés.</li> <li>Rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.</li> <li>Risque de contrepartie découlant des transactions sur instruments dérivés.</li> <li>Atténuation du risque de crédit.</li> </ol>	77-84, 148-155 148-150,155 83,151 77-78,84,167-168 77-78,150,159, 200-201	24-41	16-82 56-74 22,52-53,69
<b>Autres risques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse des autres risques.</li> <li>Événements impliquant des risques communément reconnus faisant intervenir des événements générateurs de perte importante ou susceptibles de l'être.</li> </ol>	72-74,100-109 100-109		

# Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels audités et le Rapport de gestion. La déclaration décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2024 et 2023. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2024. Le commentaire a été établi en date du 4 décembre 2024. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

## Table des matières

15	<b>Mise en garde concernant les déclarations prospectives</b>	55	<b>Analyse des résultats financiers de 2023</b>
16	<b>À propos de BMO</b>	57	<b>Analyse de la situation financière</b>
17	<b>Objectifs financiers et mesures de la valeur</b>	57	Sommaire du bilan
20	<b>Faits saillants financiers</b>	59	Gestion globale du capital
21	<b>Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières</b>	66	Arrangements hors bilan
25	<b>Évolution de la situation économique et perspectives</b>	68	<b>Gestion globale des risques</b>
26	<b>Analyse des résultats financiers de 2024</b>	110	<b>Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne</b>
33	<b>Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation</b>	110	Estimations et jugements comptables critiques
33	Sommaire	113	Modifications de méthodes comptables en 2024
34	Services bancaires Particuliers et entreprises	113	Modifications futures de méthodes comptables
35	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	114	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
39	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	114	Transactions avec des parties liées
43	BMO Gestion de patrimoine	115	Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
47	BMO Marchés des capitaux	116	Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
50	Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations		
52	<b>Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice</b>	117	<b>Données complémentaires</b>
53	<b>Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2024</b>	125	<b>Glossaire de termes financiers</b>

### Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Les documents d'information continue de BMO, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion annuel, la Notice annuelle et l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sont accessibles sur notre site Web, au [www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs), sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et dans la section EDGAR du site Web de la commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans le rapport de gestion annuel et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière. L'information contenue dans notre site Web ([www.bmo.com](http://www.bmo.com)) ou celui des tiers mentionnés aux présentes, ou accessible par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie du présent document.

### Mise en garde

Les sections À propos de BMO, Objectifs financiers et mesures de la valeur, Évolution de la situation économique et perspectives, Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, Accent en 2025, Contexte et perspectives, Gestion globale du capital, Arrangements hors bilan, Gestion globale des risques, Modifications futures de méthodes comptables et Autres faits nouveaux en matière de réglementation contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent de nous que nous formulions des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

## Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme il est mentionné dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que les risques opérationnel non financier, juridique et réglementaire, de stratégie, environnemental et social et de réputation. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient subir des répercussions importantes.

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2025 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles et nos engagements (y compris en ce qui a trait à la carboneutralité), nos attentes concernant notre situation financière, notre assise financière, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, nos résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, et elles comprennent des déclarations faites par notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « s'engager à », « viser », « perspectives », « échéancier », « suggérer » et « pouvoir », y compris sous leur forme négative et toutes leurs formes grammaticales.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent que nous formulions des hypothèses et elles comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que nos prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que les hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, ce qui comprend les enjeux liés à la main-d'œuvre et la variation des cours de change et des taux d'intérêt; les modifications de nos cotes de crédit; le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, la résilience technologique, l'innovation technologique et la concurrence, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, le risque environnemental et social, y compris les changements climatiques, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les pressions inflationnistes, les changements apportés aux lois, y compris la législation et les interprétations fiscales, ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement et les exigences en matière de capital, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la faiblesse, la volatilité ou l'illiquidité des marchés financiers ou du crédit, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, l'exposition à d'importants litiges ou questions réglementaires et leur résolution, l'appel de décisions favorables et notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure les acquisitions ou les cessions proposées et d'intégrer les acquisitions, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, et de réaliser les avantages attendus de tels plans et transactions, les estimations et les jugements comptables critiques et les effets des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les activités des marchés financiers internationaux, l'émergence d'urgences sanitaires de grande envergure ou de pandémies, ou leur prolongation, et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales ainsi que l'aggravation qui découle de certains risques susceptibles de toucher nos résultats futurs, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre et les inondations, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, qui ont été mises à jour dans les rapports trimestriels et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent celles présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances, mises à jour dans les rapports trimestriels. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, nous utilisons principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

# À propos de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, lequel s'établit à 1 410 milliards de dollars. Nous sommes une institution financière hautement diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires. Nous servons treize millions de clients en Amérique du Nord, ainsi que dans certains marchés à l'échelle mondiale, par l'entremise de trois groupes d'exploitation intégrés : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

À BMO, nous continuons de bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir qui repose sur un effectif mobilisé et une culture centrée sur la réussite. Nous nous efforçons de donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, de croître et d'innover, tout en investissant dans nos employés. Animés par notre raison d'être, nous établissons des liens de confiance avec nos collègues, nos clients et les collectivités en étant portés par nos priorités stratégiques axées sur la croissance, soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs.

## Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

BMO a une raison d'être bien ancrée : être un champion du progrès et un catalyseur de changement. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan pour permettre à nos collègues, à nos clients et aux collectivités d'apporter des changements positifs et durables, parce que nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle.

- **Économie florissante** – Faciliter l'accès aux capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.
- **Avenir durable** – Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre et concrétiser notre engagement en matière de financement durable et d'investissement responsable.
- **Société inclusive** – Éliminer les obstacles à l'inclusion par le biais d'investissements, de produits et de services financiers et de partenariats qui permettent de supprimer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés nos clients, nos employés et les collectivités sous-représentés et qui favorisent une inclusion et une croissance équitable pour tous.

## Nos priorités stratégiques

Nous visons à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel.

- **Une fidélisation de la clientèle et une croissance de premier ordre**, optimisées par l'approche Un seul et même client, en offrant à nos clients l'accès à la gamme complète des produits, des services et des conseils de BMO.
- Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance.
- Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, la portée et l'élimination de la complexité.
- **Être le principal partenaire de nos clients** dans la transition vers un monde carboneutre.
- Une **gestion du risque** et une performance du **capital** et du **financement supérieures**.

Les stratégies des groupes d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

## Notre approche à l'égard de la durabilité

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être. Nous déterminons les répercussions les plus importantes de nos activités, de nos produits et de nos services sur nos parties intéressées et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Ainsi, nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs de durabilité et en tenant compte de notre incidence sur les collectivités, la société et les parties intéressées. Nous adoptons diverses pratiques et recourons à différents indices de référence en matière de développement durable qui nous permettent de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines clés, y compris la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne, la diversité, l'équité et l'inclusion.

## Nos valeurs

Quatre valeurs fondamentales façonnent notre culture et sous-tendent nos choix et nos actions :

- **Intégrité**
- **Diversité**
- **Responsabilité**
- **Empathie**

### Mise en garde

La présente section À propos de BMO contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Objectifs financiers et mesures de la valeur

Les résultats et les mesures de la présente section sont présentés sur une base comptable et ajustée, et la direction considère utile de recourir à ces deux modes de présentation aux fins de l'appréciation de notre performance. Nous sommes d'avis que les mesures et ratios non conformes aux PCGR présentés ici, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats et sont représentatifs de la performance continue de l'organisation.

Les résultats et les mesures ajustés de la présente section, y compris le bénéfice par action (BPA), la croissance du BPA, le rendement des capitaux propres (RCP), le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO), le bénéfice net, les revenus, les charges autres que d'intérêts, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation, sont des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Des renseignements sur la composition de chacune de ces mesures sont fournis dans le Glossaire de termes financiers.

## Objectifs financiers

BMO a établi, à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, les objectifs financiers à moyen terme énoncés ci-dessous. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est évalué sur une base ajustée. Ces objectifs servent de repères et présupposent un environnement d'affaires et un cycle de crédit normaux. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre.

Nous utilisons un processus de planification rigoureux et nous nous fixons des objectifs ambitieux qui tiennent compte de facteurs comme le contexte économique, notre appétit pour le risque, l'évolution des besoins des clients et les occasions qui se présentent dans nos divers groupes d'exploitation. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport à nos priorités stratégiques. Nous recherchons un équilibre entre la rentabilité actuelle et les investissements afin de générer une croissance durable. Notre capacité à atteindre ces objectifs pourrait être touchée par l'évolution du contexte économique, commercial ou réglementaire, ou par des événements extraordinaires.

Au cours de l'exercice 2024, les résultats de BMO ont subi l'incidence de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie en raison d'une période prolongée de taux d'intérêt élevés, ce qui a également contribué à rendre le marché bancaire américain plus difficile. La hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances a plus que neutralisé notre solide gestion des dépenses. Par conséquent, BMO n'a pas atteint plusieurs de ses objectifs financiers à moyen terme sur une base ajustée. Bien qu'il soit difficile d'atteindre un RCP de 15 % à court terme dans un contexte où les pertes sur créances sont en baisse par rapport à des niveaux élevés, nous croyons qu'il s'agit d'un objectif financier à moyen terme approprié alors que nous mettons en œuvre notre plan stratégique visant à améliorer l'efficacité et la rentabilité de nos activités. BMO a enregistré un levier d'exploitation positif au cours de quatre des cinq dernières années. Nos objectifs financiers et notre rendement par rapport à ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessous et décrits dans les sections qui suivent.

TABLEAU 1

Au 31 octobre 2024 ou pour les périodes closes à cette date	Objectifs financiers (ajustés)	Résultats comptables			Résultats ajustés <sup>1</sup>		
		1 an	3 ans <sup>2,3</sup>	5 ans <sup>2,3</sup>	1 an	3 ans <sup>2,3</sup>	5 ans <sup>2,3</sup>
Croissance du bénéfice par action (%)	De 7 % à 10 %	65,1	(6,3)	1,9	(18,0)	(9,3)	0,5
Rendement moyen des capitaux propres (%)	Au moins 15 %	9,7	12,9	12,7	9,8	12,5	12,9
Rendement moyen des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	Au moins 18 %	13,5	15,7	15,2	13,1	15,3	15,4
Levier d'exploitation (%) <sup>2</sup>	Au moins 2 %	19,8	0,4	1,7	1,6	(1,3)	1,0
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	Excéder les exigences réglementaires	13,6	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Rendement total des capitaux propres (%)	Rendement de haut niveau	27,4	2,6	10,2	s. o.	s. o.	s. o.

<sup>1</sup> Les résultats et les mesures ajustés ne sont pas des montants ou des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous présentions les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et nous calculions le levier d'exploitation en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Depuis l'exercice 2023, en raison de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, nous ne présentons plus les SCVPI. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 34 393 millions de dollars à l'exercice 2022 et à 25 787 millions de dollars à l'exercice 2021. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR.

<sup>3</sup> Le taux de croissance du BPA et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, sur 3 ans et sur 5 ans reflètent les taux de croissance annuels composés (TCAC).

s. o. – sans objet

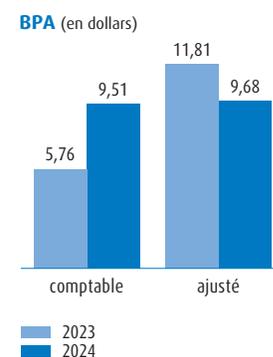
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Croissance du bénéfice par action

Par bénéfice par action (BPA), on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 9,51 \$ à l'exercice 2024, en hausse de 3,75 \$, ou de 65 %, par rapport à 5,76 \$ à l'exercice 2023. Le BPA ajusté s'est établi à 9,68 \$, en baisse de 2,13 \$, ou de 18 %, par rapport à 11,81 \$ à l'exercice 2023. Le BPA reflète la hausse du bénéfice sur une base comptable et la baisse du bénéfice sur une base ajustée, ainsi qu'une hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 69 % sur un an sur une base comptable, et a diminué de 16 % sur une base ajustée. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a augmenté de 3 % par rapport à l'exercice 2023 en raison d'une émission d'actions ordinaires effectuée pendant l'exercice dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.



Le **bénéfice par action (BPA)** est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient plus de détails sur le BPA dilué.

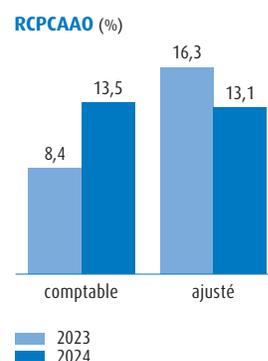
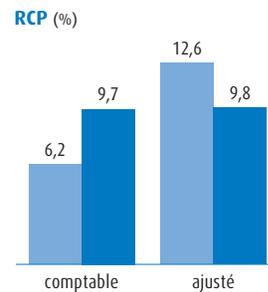
## Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

À l'exercice 2024, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 9,7 % et le RCP ajusté, à 9,8 %, comparativement à 6,2 % et à 12,6 %, respectivement, à l'exercice 2023. Le RCP comptable a progressé en raison de la hausse du bénéfice net, qui a été annulée en partie par une augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCP ajusté a diminué en raison de la baisse du bénéfice net ajusté et de l'augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Une hausse de 2 838 millions de dollars du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires et une diminution de 1 338 millions du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées au cours de l'exercice, en raison surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 5,4 milliards de dollars, ou de 8 %, par rapport à l'exercice 2023, principalement en raison de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires, d'une progression du cumul des autres éléments du résultat global et de la croissance des résultats non distribués.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 13,5 %, comparativement à 8,4 % à l'exercice 2023, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 13,1 %, comparativement à 16,3 % à l'exercice 2023. Le RCPCAAO comptable a crû en raison de l'augmentation du bénéfice, qui a été partiellement neutralisée par la hausse des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, et le RCPCAAO ajusté a diminué en raison de la baisse du bénéfice ajusté et de la hausse des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 9 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 104,40 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net comptable.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net comptable.

## Ratio d'efficience et levier d'exploitation

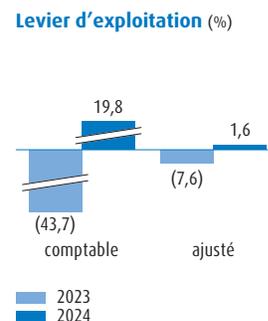
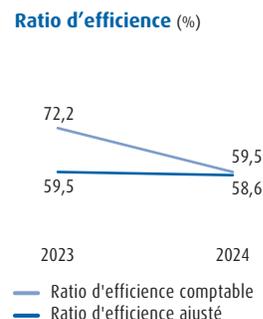
Le ratio d'efficience comptable de BMO s'est chiffré à 59,5 % à l'exercice 2024, comparativement à 72,2 % à l'exercice 2023. Le ratio d'efficience ajusté<sup>1</sup> s'est chiffré à 58,6 %, comparativement à 59,5 % à l'exercice 2023. La baisse du ratio d'efficience comptable est attribuable à la croissance des revenus et à la baisse des charges, tandis que la baisse du ratio d'efficience ajusté est due à une croissance des revenus supérieure à celle des charges.

Le levier d'exploitation comptable a été de 19,8 % à l'exercice 2024, comparativement à -43,7 % à l'exercice 2023, et le levier d'exploitation ajusté s'est situé à 1,6 % à l'exercice 2024, comparativement à -7,6 % à l'exercice 2023.

<sup>1</sup> Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous présentions les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Depuis le premier trimestre de l'exercice 2023, en raison de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, nous ne présentons plus les SCVPI. Pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2022, le levier d'exploitation était calculé en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 34 393 millions de dollars en 2022. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR. Pour en savoir plus, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Le **ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus)** est une mesure de la productivité. Il s'agit d'un pourcentage que l'on obtient en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation).

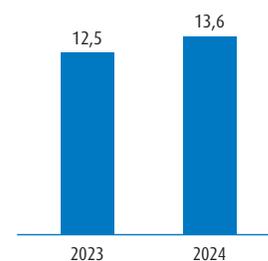
Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et celui des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation ajusté est calculé à l'aide des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.



## Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 13,6 % au 31 octobre 2024, alors qu'il était de 12,5 % au 31 octobre 2023. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la génération interne de fonds propres, des actions ordinaires émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de la baisse des actifs pondérés en fonction des risques libellés dans la monnaie d'origine. Le renversement d'une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022 associée à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, a eu une incidence positive sur le ratio et a donné lieu à une augmentation de la génération interne de fonds propres et à une diminution des actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, y compris une marge sur services contractuels, s'il y a lieu, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments (qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues ou un déficit au titre des provisions), divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

## Rendement total des capitaux propres

TABLEAU 2

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2024	2023	2022	2021	2020	TCAC 3 ans <sup>1</sup>	TCAC 5 ans <sup>1</sup>
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	<b>126,88</b>	104,79	125,49	134,37	79,33	<b>(1,9)</b>	<b>5,4</b>
Dividende versé (en dollars, par action)	<b>6,04</b>	5,72	5,11	4,24	4,21	<b>12,5</b>	<b>8,6</b>
Rendement de l'action (%)	<b>4,8</b>	5,5	4,3	3,2	5,3	<b>n. s.</b>	<b>n. s.</b>
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	<b>21,1</b>	(16,5)	(6,6)	69,4	(18,6)	<b>n. s.</b>	<b>n. s.</b>
Rendement total des capitaux propres annuel (%) <sup>2</sup>	<b>27,4</b>	(12,5)	(3,1)	75,9	(14,6)	<b>2,6</b>	<b>10,2</b>
Moyenne du groupe de référence au Canada (excluant BMO) <sup>3</sup>	<b>49,4</b>	(8,8)	(6,2)	56,1	(11,5)	<b>7,9</b>	<b>11,6</b>

<sup>1</sup> Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

<sup>2</sup> Le rendement total des capitaux propres annuel suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

<sup>3</sup> Groupe de référence canadien au 31 octobre 2024 : La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada et La Banque Toronto-Dominion.

n. s. - non significatif

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et nous croyons que la mise en œuvre de nos priorités stratégiques se traduira par une création de valeur pour nos actionnaires. Le RTCP annuel moyen sur un an, sur trois ans et sur cinq ans s'est chiffré à 27,4 %, à 2,6 % et à 10,2 %, respectivement, comparativement à la moyenne de notre groupe de référence au Canada (excluant BMO), qui s'est établie à 49,4 %, à 7,9 % et à 11,6 %, respectivement.

Le tableau ci-dessus présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de notre action durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2020 aurait valu 1 624 \$ au 31 octobre 2024, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 62,4 %.

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2024 ont totalisé 6,12 \$, une hausse de 0,32 \$ par rapport à 5,80 \$ à l'exercice précédent. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 9 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP)** annuel correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période correspondante. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

### Mise en garde

La présente section Objectifs financiers et mesures de la valeur contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Faits saillants financiers

TABLEAU 3

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023
<b>Sommaire de l'état des résultats</b> <sup>1, 2</sup>		
Revenus nets d'intérêts	19 468	18 681
Revenus autres que d'intérêts	13 327	10 578
Revenus	32 795	29 259
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	3 066	1 180
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	695	998
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	3 761	2 178
Charges autres que d'intérêts	19 499	21 134
Charge d'impôts sur le résultat	2 208	1 510
Bénéfice net	7 327	4 437
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	6 932	4 094
Bénéfice net ajusté	7 449	8 735
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	7 054	8 392
<b>Données relatives aux actions ordinaires</b> (en dollars, sauf indication contraire) <sup>1</sup>		
Bénéfice de base par action	9,52	5,77
Bénéfice dilué par action	9,51	5,76
Bénéfice dilué par action ajusté	9,68	11,81
Valeur comptable par action	104,40	95,90
Cours de clôture de l'action	126,88	104,79
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
À la clôture de la période	729,5	720,9
Nombre moyen de base	727,7	709,4
Nombre moyen dilué	728,5	710,5
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	92,6	75,5
Dividendes déclarés par action	6,12	5,80
Rendement de l'action (%)	4,8	5,5
Ratio de distribution (%)	64,3	100,5
Ratio de distribution ajusté (%)	63,1	49,0
<b>Mesures et ratios financiers</b> (%) <sup>1, 2</sup>		
Rendement des capitaux propres	9,7	6,2
Rendement des capitaux propres ajusté	9,8	12,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	13,5	8,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	13,1	16,3
Ratio d'efficience	59,5	72,2
Ratio d'efficience ajusté <sup>3</sup>	58,6	59,5
Levier d'exploitation	19,8	(43,7)
Levier d'exploitation ajusté <sup>3</sup>	1,6	(7,6)
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,57	1,63
Marge nette d'intérêts ajustée, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs d'assurance	1,85	1,88
Taux d'impôt effectif	23,2	25,4
Taux d'impôt effectif ajusté	22,9	22,4
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	0,57	0,35
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,47	0,19
<b>Bilan et autres informations</b> (au 31 octobre et en millions de dollars, sauf indication contraire)		
Actifs	1 409 647	1 347 006
Actif productif moyen	1 237 245	1 145 870
Solde brut des prêts et acceptations	682 731	668 583
Solde net des prêts et acceptations	678 375	664 776
Dépôts	982 440	910 879
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	76 163	69 137
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>4</sup>	420 838	424 197
Actifs sous administration	770 584	808 985
Actifs sous gestion	422 701	332 947
<b>Mesures des fonds propres et de la liquidité</b> (%) <sup>4</sup>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,6	12,5
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,4	14,1
Ratio du total des fonds propres	17,6	16,2
Ratio de levier	4,4	4,2
Ratio TLAC	29,3	27,0
Ratio de liquidité à court terme (RLCT)	132	128
Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT)	117	115
<b>Cours de change</b> (\$) (au 31 octobre)		
Dollar CA/dollar US – au 31 octobre	1,3909	1,3868
Dollar CA/dollar US – moyenne	1,3591	1,3492

<sup>1</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir plus de détails. Pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

<sup>2</sup> Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2024, la Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, et l'a appliquée de manière rétrospective aux résultats de l'exercice 2023. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2024 pour obtenir plus de détails.

<sup>3</sup> Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous avons présenté les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Depuis le premier trimestre de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les SCVPI étant donné l'adoption et l'application rétrospective de l'IFRS 17. Pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2022, le ratio d'efficience et le levier d'exploitation étaient calculés en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 34 393 millions de dollars pour l'exercice 2022. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR.

<sup>4</sup> Les mesures des fonds propres et de la liquidité sont présentées selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) et la ligne directrice Normes de liquidité (NL), établies par le BSIF, le cas échéant. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board. Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos unités d'exploitation, ce qui comprend des montants, des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR, comme il en est fait mention ci-dessous. Nous sommes d'avis que ces montants, mesures et ratios, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Nos mesures non conformes aux PCGR se classent généralement comme suit :

## Mesures et ratios ajustés

La direction considère que les résultats et mesures comptables et les résultats et mesures ajustés sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Les résultats et mesures ajustés retranchent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts, de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat, comme il est indiqué en détail dans le tableau ci-après. Les résultats et mesures ajustés présentés dans le présent document ne sont pas conformes aux PCGR. Le fait de recourir à la présentation des résultats comptables et ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats des périodes présentées, et de mieux évaluer les résultats, compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants.

## Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

## Mesures, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous avons présenté les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation ont été calculés sur une base similaire. Depuis le premier trimestre de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les SCVPI compte tenu de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2022, le ratio d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté étaient calculés en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, dans le rapport de gestion annuel de 2023.

### Mise en garde

La présente section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

TABLEAU 4

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023
<b>Résultats comptables</b>		
Revenus nets d'intérêts	19 468	18 681
Revenus autres que d'intérêts	13 327	10 578
Revenus	32 795	29 259
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(3 761)	(2 178)
Charges autres que d'intérêts	(19 499)	(21 134)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	9 535	5 947
Charge d'impôts sur le résultat	(2 208)	(1 510)
Bénéfice net	7 327	4 437
BPA dilué (\$)	9,51	5,76
<b>Éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)</b>		
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>1</sup>	-	(2 011)
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques) <sup>2</sup>	547	(30)
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	-	(138)
Incidence de la vente du portefeuille de prêts <sup>4</sup>	(164)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus (avant impôts)	383	(2 179)
<b>Éléments d'ajustement influant sur la dotation à la provision pour pertes sur créances (avant impôts)</b>		
Dotations initiales à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis (avant impôts) <sup>5</sup>	-	(705)
<b>Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)</b>		
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>6</sup>	(172)	(2 045)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>7</sup>	(450)	(357)
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>2</sup>	588	3
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	-	(22)
Cotisation spéciale relative à la FDIC <sup>8</sup>	(476)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)	(510)	(2 421)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (avant impôts)	(127)	(5 305)
<b>Éléments d'ajustement influant sur les revenus (après impôts)</b>		
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>1</sup>	-	(1 461)
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques) <sup>2</sup>	401	(23)
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	-	(115)
Incidence de la vente du portefeuille de prêts <sup>4</sup>	(136)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus (après impôts)	265	(1 599)
<b>Éléments d'ajustement influant sur la dotation à la provision pour pertes sur créances (après impôts)</b>		
Dotations initiales à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis (après impôts) <sup>5</sup>	-	(517)
<b>Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)</b>		
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>6</sup>	(129)	(1 533)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>7</sup>	(334)	(264)
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>2</sup>	433	2
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	-	(16)
Cotisation spéciale relative à la FDIC <sup>8</sup>	(357)	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)	(387)	(1 811)
<b>Éléments d'ajustement influant sur la charge d'impôts sur le résultat</b>		
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	-	(371)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (après impôts)	(122)	(4 298)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,17)	(6,05)
<b>Résultats ajustés</b>		
Revenus nets d'intérêts	18 921	19 094
Revenus autres que d'intérêts	13 491	12 344
Revenus	32 412	31 438
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(3 761)	(1 473)
Charges autres que d'intérêts	(18 989)	(18 713)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	9 662	11 252
Charge d'impôts sur le résultat	(2 213)	(2 517)
Bénéfice net	7 449	8 735
BPA dilué (\$)	9,68	11,81

Les résultats ajustés ne tiennent pas compte des éléments suivants :

<sup>1</sup> La gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions de dollars, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus de négociation, et des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

<sup>2</sup> L'incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2024 tiennent compte de charges de renversement d'une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022, y compris les intérêts courus, ce qui comprend un renversement de charges d'intérêts de 547 millions de dollars et de charges autres que d'intérêts de 588 millions. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'une provision qui comprend des charges d'intérêts de 30 millions et un recouvrement de charges autres que d'intérêts de 3 millions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels adjoints.

<sup>3</sup> L'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions de dollars constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé et d'une charge de 131 millions (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et de 22 millions comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> La perte nette comptable liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts et imputée aux Services d'entreprise.

<sup>5</sup> La dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West et comptabilisée dans les Services d'entreprise.

<sup>6</sup> Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent. Les coûts liés à l'acquisition de Bank of the West ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise : 97 millions de dollars (129 millions avant impôts) à l'exercice 2024 et 1 520 millions (2 027 millions avant impôts) à l'exercice 2023. Les coûts liés à l'acquisition de Radicle et de Clearpool ont été comptabilisés dans BMO Marchés des capitaux : 15 millions (20 millions avant impôts) à l'exercice 2024 et 4 millions (5 millions avant impôts) à l'exercice 2023. Les coûts liés à l'acquisition d'AIR MILES ont été comptabilisés dans PE Canada : 17 millions (23 millions avant impôts) à l'exercice 2024 et 9 millions (13 millions avant impôts) à l'exercice 2023.

<sup>7</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et pertes de valeur comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent. Les chiffres de l'exercice 2024 tiennent compte d'une réduction de valeur de 18 millions de dollars liée à l'acquisition de Radicle comptabilisée dans BMO Marchés des capitaux.

<sup>8</sup> L'incidence d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts et imputée aux Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Sommaire des résultats comptables et ajustés par unité d'exploitation

TABLEAU 5

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Résultats sectoriels aux États-Unis <sup>1</sup> (en millions de dollars américains)
<b>2024</b>								
Bénéfice net (perte nette) comptable	3 457	1 829	5 286	1 248	1 492	(699)	7 327	2 112
<b>Éléments d'ajustement<sup>2</sup></b>								
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	17	-	17	-	15	97	129	76
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	13	283	296	7	31	-	334	222
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	(834)	(834)	(616)
Incidence de la vente du portefeuille de prêts honoraires juridiques connexes	-	-	-	-	-	136	136	102
Incidence de la cotisation spéciale relative à la FDIC	-	-	-	-	-	357	357	263
Bénéfice net (perte nette) ajusté	3 487	2 112	5 599	1 255	1 538	(943)	7 449	2 159
<b>2023</b>								
Bénéfice net (perte nette) comptable	3 573	2 489	6 062	1 146	1 625	(4 396)	4 437	15
<b>Éléments d'ajustement<sup>2</sup></b>								
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	9	-	9	-	4	1 520	1 533	1 124
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	6	234	240	4	20	-	264	186
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	1 461	1 461	1 093
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	21	21	15
Incidence des mesures fiscales canadiennes	-	-	-	-	-	502	502	-
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis	-	-	-	-	-	517	517	379
Bénéfice net (perte nette) ajusté	3 588	2 723	6 311	1 150	1 649	(375)	8 735	2 812

<sup>1</sup> Les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis comprennent le bénéfice net comptabilisé dans PE États-Unis et nos activités américaines dans BMO Gestion de patrimoine, BMO Marchés des capitaux et les Services d'entreprise.

<sup>2</sup> Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

TABLEAU 6

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2024	2023
Bénéfice net comptable	7 327	4 437
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	9	12
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	7 318	4 425
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	(386)	(331)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	6 932	4 094
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	334	264
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	7 266	4 358
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts <sup>1</sup>	(212)	4 034
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	7 054	8 392
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	71 817	66 444
Écart d'acquisition	(16 385)	(13 466)
Immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(2 642)	(2 197)
Déduction faite des passifs différés connexes	960	857
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	53 750	51 638
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	9,7	6,2
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	9,8	12,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	13,5	8,4
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	13,1	16,3

<sup>1</sup> Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Rendement des capitaux propres par unité d'exploitation<sup>1</sup>

TABLEAU 7

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024							Résultats sectoriels aux États-Unis <sup>2</sup> (en millions de dollars américains)
	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	
<b>Données comptables</b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 415	1 773	5 188	1 239	1 455	(950)	6 932	2 087
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	15 986	33 235	49 221	4 770	13 172	4 654	71 817	31 782
Rendement des capitaux propres (%)	21,4	5,4	10,5	26,0	11,0	s. o.	9,7	6,6
<b>Données ajustées<sup>3</sup></b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 445	2 056	5 501	1 246	1 501	(1 194)	7 054	2 134
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	15 986	33 235	49 221	4 770	13 172	4 654	71 817	31 782
Rendement des capitaux propres (%)	21,5	6,2	11,2	26,1	11,4	s. o.	9,8	6,7
2023								
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Résultats sectoriels aux États-Unis <sup>2</sup> (en millions de dollars américains)
<b>Données comptables</b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 534	2 438	5 972	1 138	1 592	(4 608)	4 094	(17)
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	13 269	27 569	40 838	4 623	11 833	9 150	66 444	27 203
Rendement des capitaux propres (%)	26,6	8,8	14,6	24,6	13,4	s. o.	6,2	(0,1)
<b>Données ajustées<sup>3</sup></b>								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 549	2 672	6 221	1 142	1 616	(587)	8 392	2 780
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	13 269	27 569	40 838	4 623	11 833	9 150	66 444	27 203
Rendement des capitaux propres (%)	26,7	9,7	15,2	24,7	13,6	s. o.	12,6	10,2

<sup>1</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.

<sup>2</sup> Les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis comprennent le bénéfice net et les fonds propres imputés comptabilisés dans PE États-Unis et nos activités américaines dans BMO Gestion de patrimoine, BMO Marchés des capitaux et les Services d'entreprise.

<sup>3</sup> Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement. s. o. – sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. Avec prise d'effet pour le premier trimestre de l'exercice 2024, notre taux d'imputation des fonds propres a augmenté pour passer à 11,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, comparativement à 11,0 % à l'exercice 2023, afin de refléter les exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Les méthodes d'imputation des fonds propres sont passées en revue au moins chaque année.

# Évolution de la situation économique et perspectives

## Évolution de la situation économique en 2024 et perspectives pour l'année civile 2025<sup>1</sup>

On estime que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada a ralenti légèrement pour s'établir à un taux annuel de 1,3 % en 2024, comparativement à 1,5 % en 2023. La croissance soutenue des dépenses de consommation et des dépenses publiques a été en partie contrebalancée par la faiblesse de l'activité sur le marché de l'habitation, des investissements des entreprises et des exportations. On s'attend à ce que la croissance du PIB réel s'améliore modérément et qu'elle s'établisse à 2,0 % en 2025 en réponse aux réductions de taux d'intérêt de la Banque du Canada, à une diminution temporaire des taxes de vente sur certains articles, aux chèques d'aide du gouvernement fédéral et au raffermissement de la demande mondiale. Toutefois, l'intention du gouvernement fédéral de réduire considérablement l'immigration et le taux de croissance de la population attendu au cours des deux prochaines années comporte un certain risque de fléchissement de la croissance du PIB. Le taux de chômage a augmenté de près d'un point de pourcentage au cours de la dernière année, s'établissant à 6,5 % en octobre 2024, en raison de l'expansion rapide de la population active et du ralentissement de la croissance de l'emploi. Il devrait s'élever à 7,0 % d'ici le début de 2025, avant de diminuer légèrement à mesure que l'économie s'améliorera et que la croissance démographique ralentira. L'atténuation des pénuries de main-d'œuvre et la baisse des prix de l'essence ont contribué à la croissance modérée de 2,0 % sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation observée en octobre 2024. L'inflation diminuant plus rapidement que prévu, la Banque du Canada a réduit son taux directeur d'un total de 125 points de base depuis juin 2024 et devrait l'abaisser à nouveau de 125 points de base pour le ramener à 2,5 % d'ici juin 2025. Le marché de l'habitation devrait se renforcer en 2025 en raison de la baisse des taux hypothécaires et des nouvelles règles visant à soutenir les acheteurs d'une première maison. La croissance des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation sur 12 mois est demeurée stable à l'échelle du secteur en septembre 2024, s'établissant à 3,5 %, mais on prévoit qu'elle augmentera graduellement à mesure que l'activité du marché de l'habitation s'améliorera en 2025. La croissance du crédit à la consommation (à l'exception des prêts hypothécaires) sur 12 mois a augmenté pour s'établir à 4,0 % en septembre 2024 dans un contexte de forte croissance des soldes des cartes de crédit, mais il est peu probable que cette situation se maintienne en 2025. La croissance des soldes de prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier a fortement décéléré en 2024 en raison de la faiblesse des investissements des entreprises et des liquidités élevées, mais elle devrait augmenter à un rythme modéré en 2025 en réaction à la baisse des taux d'intérêt. On s'attend à ce que la faiblesse du dollar canadien se poursuive compte tenu du contexte des taux d'intérêt, qui sont moins élevés au Canada qu'aux États-Unis, et de la menace de tarifs douaniers plus élevés sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La devise devrait toutefois s'apprécier légèrement en 2025 à mesure que la valeur du dollar américain baisse en raison de l'assouplissement de la politique de la Réserve fédérale.

On estime que la croissance du PIB réel aux États-Unis a légèrement diminué pour s'établir à un taux annuel de 2,7 % en 2024, comparativement à 2,9 % en 2023, dans un contexte de vigueur continue des dépenses des consommateurs, des entreprises et des gouvernements, contrebalancée en partie par la faiblesse de l'activité sur le marché de l'habitation. Grâce à la baisse des taux d'intérêt et aux politiques budgétaires expansionnistes, y compris une possible réduction de l'impôt des sociétés, on prévoit que l'économie continuera à croître à un robuste taux de 2,2 % en 2025. Bien que la croissance de l'emploi demeure solide, le taux de chômage est passé de 3,4 % en avril 2023, son niveau le plus bas en 50 ans, à 4,1 % en octobre 2024, et il devrait augmenter légèrement pour atteindre 4,3 % au début de 2025. L'assouplissement des conditions du marché du travail a réduit la pression sur l'inflation, ce qui a entraîné un ralentissement de la croissance sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation, qui s'est établie à 2,6 % en octobre 2024. La Réserve fédérale américaine a abaissé son taux directeur de 50 points de base pour la première fois en quatre ans en septembre 2024, puis l'a abaissé à nouveau de 25 points de base en novembre, et elle devrait le réduire encore d'un total de 125 points de base pour l'établir entre 3,25 % et 3,50 % d'ici la fin de 2025. La croissance des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation a considérablement ralenti pour s'établir à 1,9 % sur 12 mois en octobre 2024 en raison de la faiblesse soutenue des ventes de maisons, mais on s'attend à ce qu'elle augmente modérément en 2025, compte tenu des baisses prévues des taux hypothécaires. Malgré l'utilisation accrue des cartes de crédit, la croissance des soldes de crédit à la consommation sur 12 mois a ralenti pour s'établir à 1,5 % en octobre 2024, mais cette tendance devrait s'inverser en 2025 en raison de la baisse des taux d'intérêt. La croissance du crédit commercial et industriel et de l'immobilier commercial demeure faible en raison des coûts d'emprunt toujours élevés, des conditions de crédit plus strictes et de la faiblesse du marché immobilier de bureaux, bien qu'on s'attende à ce qu'elle se renforce en 2025 en réaction à la baisse des taux d'intérêt.

Les perspectives économiques sont assujetties à plusieurs risques susceptibles de nuire à l'économie nord-américaine. Cela comprend la hausse possible des tarifs douaniers sur les importations américaines, l'escalade des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, l'accentuation des tensions entre les États-Unis et la Chine au sujet des relations commerciales et de Taïwan, les tensions entre le Canada et l'Inde et une possible grève des débardeurs de la côte est des États-Unis et de la côte américaine du golfe du Mexique en janvier 2025. Par ailleurs, le dollar canadien fait face à des risques de baisse découlant de l'imposition possible de tarifs douaniers américains et de la renégociation à venir de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) en 2026. Pour une analyse approfondie de ces risques, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs.

### Mise en garde

La présente section Évolution de la situation économique et perspectives contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

<sup>1</sup> Toutes les périodes de la présente section font référence à l'année civile plutôt qu'à l'exercice financier de BMO.

# Analyse des résultats financiers de 2024

La présente section traite des résultats financiers de BMO pour l'exercice 2024 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans les états financiers consolidés annuels audités de BMO. Une analyse des stratégies et des résultats des groupes d'exploitation suit l'analyse globale.

## Change

TABLEAU 8

	2024 c. 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)	
2024	1,3591
2023	1,3492
<b>Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis</b>	
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	66
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	21
Augmentation (diminution) du total des revenus	87
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(9)
Diminution (augmentation) des charges autres que d'intérêts	(79)
Diminution (augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	1
Augmentation (diminution) du bénéfice net	-
Incidence sur le bénéfice par action (\$)	-
<b>Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis<sup>1</sup></b>	
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	69
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	33
Augmentation (diminution) du total des revenus	102
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(4)
Diminution (augmentation) des charges autres que d'intérêts	(62)
Diminution (augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(8)
Augmentation (diminution) du bénéfice net	28
Incidence sur le bénéfice par action (\$)	0,04

<sup>1</sup> Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Le tableau ci-dessus fait état des cours de change moyens pertinents des dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats comptables et ajustés sectoriels de BMO aux États-Unis.

L'équivalent en dollars canadiens des résultats sectoriels de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a augmenté au cours de l'exercice 2024 en regard de celui de l'exercice 2023, en raison des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre le risque découlant des fluctuations des cours de change survenues au cours de l'exercice 2024 et de l'exercice 2023. Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges, les dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances et les impôts sur le résultat sont comptabilisés.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur le capital de BMO.

## Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 7 327 millions de dollars, en hausse de 2 890 millions, ou 65 % par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 7 449 millions, en baisse de 1 286 millions.

Les résultats ajustés pour l'exercice considéré et les exercices précédents ne tiennent pas compte des éléments suivants :

- Le renversement d'une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022<sup>1</sup>, y compris les intérêts courus, lié à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, de 834 millions de dollars (1 135 millions avant impôts) au cours de l'exercice à l'étude, ce qui comprend un renversement de charges d'intérêts de 547 millions et un renversement de charges autres que d'intérêts de 588 millions, comparativement à une provision de 21 millions (27 millions avant impôts) pour l'exercice précédent, ce qui comprend des charges d'intérêts de 30 millions et un renversement de charges autres que d'intérêts de 3 millions.
- Des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 129 millions de dollars (172 millions avant impôts) pour l'exercice considéré et de 1 533 millions (2 045 millions avant impôts) pour l'exercice précédent.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 334 millions de dollars (450 millions avant impôts) pour l'exercice à l'étude, compte tenu d'une réduction de valeur de 18 millions se rapportant à Radicle Group Inc. (Radicle) comptabilisée dans BMO Marchés des capitaux, et de 264 millions (357 millions avant impôts) pour l'exercice précédent.
- L'incidence d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis de 357 millions de dollars (476 millions avant impôts) au cours de l'exercice considéré.

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

- Une perte nette comptable de 136 millions de dollars (164 millions avant impôts) au cours de l'exercice à l'étude sur la vente d'un portefeuille de prêts liés à des véhicules récréatifs de 9,6 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars américains) dans le cadre de l'optimisation du bilan.
- Une perte de 1 461 millions de dollars (2 011 millions avant impôts) pour l'exercice précédent liée à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West sur sa juste valeur et son écart d'acquisition.
- Une dotation initiale à la provision pour pertes sur créances de 517 millions de dollars (705 millions avant impôts) pour l'exercice précédent sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West.
- L'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien au cours de l'exercice précédent, y compris une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions de dollars et une charge de 131 millions (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, ce qui comprend des revenus autres que d'intérêts de 138 millions et des charges autres que d'intérêts de 22 millions.

Le bénéfice net comptable a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des éléments susmentionnés. L'exercice considéré tient compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire. Le bénéfice net ajusté a reculé, la hausse des revenus sous-jacents ayant été plus que contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges. Le bénéfice net comptable et ajusté a diminué dans le cas de PE États-Unis, de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada et a augmenté dans le cas de BMO Gestion de patrimoine. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont comptabilisé une perte nette plus faible, comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout des éléments précités. Sur une base ajustée, les Services d'entreprise ont inscrit une hausse de la perte nette.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite du bénéfice net, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Revenus<sup>1</sup>

TABLEAU 9

(en millions de dollars canadiens, avant impôts) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2024	2023
Revenus nets d'intérêts	19 468	18 681
Revenus autres que d'intérêts	13 327	10 578
Total des revenus	32 795	29 259
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>2</sup>	-	2 011
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>3</sup>	(547)	30
Incidence de la vente du portefeuille de prêts <sup>4</sup>	164	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>5</sup>	-	138
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus	(383)	2 179
Revenus ajustés	32 412	31 438

<sup>1</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions de dollars, sur certains swaps de taux d'intérêt, comptabilisées dans les revenus de négociation, et des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisées dans les revenus nets d'intérêts.

<sup>3</sup> Incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2024 tiennent compte d'un renversement de charges d'intérêts de 547 millions de dollars se rapportant à une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'une provision pour charges d'intérêts de 30 millions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

<sup>4</sup> Perte nette comptable liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan, comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

<sup>5</sup> Incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts, dans les Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, la Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17) et l'a appliquée de manière rétrospective aux résultats de l'exercice 2023. Les résultats des activités d'assurance sont désormais présentés dans les résultats des activités d'assurance et dans le rendement des placements liés à l'assurance sous les revenus autres que d'intérêts. En raison de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17 à nos résultats de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités dans un poste distinct de l'état consolidé des résultats. Les résultats de l'exercice 2023 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre profil de revenus futur, étant donné que nous ne gérons pas antérieurement notre portefeuille d'assurance selon la nouvelle norme. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les revenus comptables se sont établis à 32 795 millions de dollars, en hausse de 3 536 millions, ou de 12 %, comparativement à l'exercice précédent, et les revenus ajustés se sont situés à 32 412 millions, en hausse de 974 millions, ou de 3 %.

Les revenus comptables et ajustés ont augmenté pour l'ensemble des groupes d'exploitation et ont tenu compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire. Les revenus des Services d'entreprise ont augmenté sur une base comptable et ils ont reculé sur une base ajustée.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des revenus, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs de négociation et d'assurance moyens, est calculée de la même manière, mais ne tient pas compte des revenus d'intérêts liés à la négociation ni des actifs productifs liés à la négociation et à l'assurance.

L'**actif productif moyen** correspond au solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts, pour la période.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. Nous tirons des revenus de la gestion rentable des positions de nos clients et, dans une mesure restreinte, de nos principales positions de négociation, sous réserve des limites prescrites. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Étant donné que les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques connexes peuvent périodiquement faire passer les revenus de négociation entre les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts, nous considérons le total des revenus de négociation comme la mesure la plus appropriée de la performance au chapitre de la négociation.

## Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts comptables se sont établis à 19 468 millions de dollars, en hausse de 787 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent, tandis que les revenus nets d'intérêts ajustés se sont chiffrés à 18 921 millions, en baisse de 173 millions, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation des revenus nets d'intérêts comptables reflète essentiellement le renversement des intérêts courus sur la provision pour frais juridiques de l'exercice 2022 au cours de l'exercice à l'étude et l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur se rapportant à Bank of the West au cours de l'exercice précédent. Le recul des revenus nets d'intérêts ajustés rend compte de la forte croissance de PE Canada attribuable aux soldes et aux marges plus élevés, de la hausse des soldes de PE États-Unis et de l'augmentation des revenus d'intérêts non liés à la négociation de BMO Marchés des capitaux, ces facteurs ayant été plus que neutralisés par une diminution des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise et une diminution des revenus nets d'intérêts liés à la négociation. Les revenus nets d'intérêts liés à la négociation se sont situés à 169 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 731 millions par rapport à l'exercice précédent, et ont été en grande partie compensés par les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation.

La marge nette d'intérêts comptable globale de BMO, établie à 1,57 %, a rétréci de 6 points de base en regard de l'exercice précédent. La marge nette d'intérêts ajustée, compte non tenu des revenus nets d'intérêts et des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs d'assurance, s'est établie à 1,85 %, en baisse de 3 points de base, du fait essentiellement de la baisse des revenus nets d'intérêts et de la hausse des actifs à faible rendement pour les Services d'entreprise, facteurs en partie contrés par l'élargissement des marges de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada.

## Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts<sup>1</sup>

**TABLEAU 10**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts <sup>2</sup>		Actif productif moyen <sup>3</sup>		Marge nette d'intérêts (en points de base)	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
PE Canada	8 852	8 043	319 795	296 164	277	272
PE États-Unis	8 162	7 607	215 987	195 363	378	389
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	17 014	15 650	535 782	491 527	318	318
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise <sup>4</sup>	2 454	3 031	701 463	654 343	s. o.	s. o.
Total comptable	19 468	18 681	1 237 245	1 145 870	157	163
Total ajusté	18 921	19 094	1 237 245	1 145 870	153	167
Revenus nets d'intérêts liés à la négociation et actifs de négociation et d'assurance	169	900	222 149	180 005	s. o.	s. o.
Total comptable compte non tenu des actifs de négociation et d'assurance	19 299	17 781	1 015 096	965 865	190	184
Total ajusté compte non tenu des actifs de négociation et d'assurance	18 752	18 194	1 015 096	965 865	185	188
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	6 006	5 635	158 919	144 732	378	389

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés selon une base d'imposition comparable (bic) dans les revenus nets d'intérêts. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.

<sup>3</sup> L'actif productif moyen représente le solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour la période. L'actif productif moyen, compte non tenu des actifs de négociation et d'assurance, exclut les actifs productifs de négociation et d'assurance.

<sup>4</sup> Pour de plus amples renseignements sur les revenus nets d'intérêts de ces autres groupes d'exploitation et des Services d'entreprise, il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

s. o. – sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Revenus autres que d'intérêts

**TABLEAU 11**

(en millions de dollars canadiens)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2024	2023
Commissions et droits sur titres	1 106	1 025
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 626	1 517
Revenus (pertes) de négociation	2 377	(216)
Commissions sur prêts	1 464	1 548
Frais de service de cartes	847	700
Gestion de placements et garde de titres	2 056	1 851
Revenus des fonds d'investissement	1 324	1 244
Commissions de prise ferme et de consultation	1 399	1 107
Profits sur titres, autres que de négociation	200	180
Revenus de change, autres que de négociation	263	234
Résultats des activités d'assurance	340	389
Rendement des placements liés à l'assurance	105	171
Quote-part du profit dans des entreprises associées et des coentreprises	207	185
Autres	13	643
<b>Total comptable</b>	<b>13 327</b>	<b>10 578</b>
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>1</sup>	-	1 628
Incidence de la vente du portefeuille de prêts <sup>2</sup>	164	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>3</sup>	-	138
<b>Revenus autres que d'intérêts ajustés</b>	<b>13 491</b>	<b>12 344</b>

<sup>1</sup> Pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché sur certains swaps de taux d'intérêt liés à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, comptabilisées dans les revenus de négociation des Services d'entreprise.

<sup>2</sup> Perte nette comptable liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan, comptabilisée dans les Services d'entreprise.

<sup>3</sup> Incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVA.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les revenus autres que d'intérêts comptables se sont élevés à 13 327 millions de dollars, en hausse de 2 749 millions, ou de 26 %, par rapport à l'exercice précédent, et les revenus autres que d'intérêts ajustés ont atteint 13 491 millions, en hausse de 1 147 millions, ou de 9 %.

Les revenus autres que d'intérêts comptables ont augmenté, en raison essentiellement de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West et de celle des mesures fiscales au Canada au cours de l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs au cours de l'exercice considéré. Les revenus autres que d'intérêts ajustés ont progressé, en raison principalement de la hausse des revenus de négociation, de commission de prise ferme et de consultation et des revenus de gestion de placements et de garde de titres ainsi que de la prise en compte d'AIR MILES, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des revenus d'assurance par suite des modifications apportées au positionnement du portefeuille lors de la transition à l'IFRS 17 et des revenus tirés des commissions sur les prêts découlant de la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts par suite de l'abandon du taux offert en dollar canadien. Les revenus de négociation sont analysés à la section ci-après.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des revenus, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Revenus de négociation<sup>1</sup>

**TABLEAU 12**

(en millions de dollars canadiens)  
(base d'imposition comparable)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2024	2023
Contrats de taux d'intérêt	1 003	770
Contrats de change	579	638
Contrats sur titres de participation	781	931
Contrats sur produits de base	150	192
Autres contrats	55	(1 526)
<b>Total (bic)<sup>2</sup></b>	<b>2 568</b>	<b>1 005</b>
Compensation selon la bic	22	321
<b>Total comptable</b>	<b>2 546</b>	<b>684</b>
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>3</sup>	-	1 628
<b>Total ajusté des revenus de négociation</b>	<b>2 546</b>	<b>2 312</b>
Présenté dans les :		
Revenus nets d'intérêts	191	1 221
Revenus autres que d'intérêts – revenus (pertes) de négociation	2 377	(216)
<b>Total (bic)</b>	<b>2 568</b>	<b>1 005</b>
Compensation selon la bic	22	321
<b>Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic</b>	<b>2 546</b>	<b>684</b>
<b>Total ajusté des revenus de négociation</b>	<b>2 546</b>	<b>2 312</b>

<sup>1</sup> Les mesures de revenus comptables et ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysées à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Les revenus de négociation, présentés selon une base d'imposition comparable (bic), sont une mesure non conforme aux PCGR. Comme le font d'autres banques, BMO analyse les revenus de négociation sur une bic, qui reflète une augmentation des revenus nets d'intérêts sur les titres exonérés d'impôt par rapport aux montants équivalents avant impôts et qui facilite les comparaisons entre les revenus de sources imposables et ceux de sources exonérées d'impôt.

<sup>3</sup> Pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché sur certains swaps de taux d'intérêt liés à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, comptabilisées dans les autres revenus de négociation des Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les revenus de négociation peuvent être présentés soit dans les revenus nets d'intérêts, soit dans les revenus autres que d'intérêts et un certain nombre de facteurs peuvent faire passer les revenus de négociation entre ces catégories. Nous considérons le total des revenus de négociation comme la mesure la plus appropriée de la performance au chapitre de la négociation. Sur une bic, les revenus de négociation comptables se sont situés à 2 568 millions de dollars, en hausse de 1 563 millions, en raison principalement de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition de Bank of the West au cours de l'exercice précédent. Sur une bic, les revenus de négociation ajustés ont diminué de 65 millions, ou de 2 %. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont augmenté de 233 millions, ou de 30 %, en raison de l'intensification des activités menées par les clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont diminué de 150 millions, ou de 16 %, y compris l'incidence de l'élimination de la déduction de certains dividendes canadiens. Les revenus de négociation de contrats de change et de contrats sur produits de base ont diminué de 59 millions, ou de 9 %, et de 42 millions, ou de 22 %, respectivement, du fait du ralentissement des activités menées par les clients. Les autres revenus de négociation ajustés ont diminué de 47 millions.

La section Risque de marché de la section Gestion globale des risques donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

## Total des dotations à la provision pour pertes sur créances

TABLEAU 13

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
<b>2024</b>							
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 326	1 274	2 600	26	367	73	3 066
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	333	389	722	5	2	(34)	695
Total des provisions pour pertes sur créances	1 659	1 663	3 322	31	369	39	3 761
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,51	0,82	0,63	0,07	0,45	n. s.	0,57
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,41	0,63	0,49	0,06	0,44	n. s.	0,47
<b>2023</b>							
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	724	364	1 088	5	9	78	1 180
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	185	142	327	13	9	649	998
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	909	506	1 415	18	18	727	2 178
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	(705)	(705)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances, après ajustement <sup>2</sup>	909	506	1 415	18	18	22	1 473
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,30	0,27	0,29	0,05	0,02	n. s.	0,35
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,24	0,19	0,22	0,01	0,01	n. s.	0,19

<sup>1</sup> Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West et comptabilisée dans les Services d'entreprise.

<sup>2</sup> Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de certains éléments tirés des résultats comptables et ils sont utilisés pour calculer nos mesures ajustées, comme elles sont présentées dans le tableau ci-dessus. La direction évalue la performance sur une base comptable et sur une base ajustée, et elle considère utile de recourir à un tel mode de présentation. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

n. s. - non significatif

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 3 761 millions de dollars, comparativement à 2 178 millions sur une base comptable et à 1 473 millions sur une base ajustée pour l'exercice précédent, qui ne tenait pas compte d'une dotation initiale à une provision de 705 millions découlant du portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 57 points de base, comparativement à 35 points de base sur une base comptable et à 24 points de base sur une base ajustée pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 3 066 millions, en hausse de 1 886 millions par rapport à l'an dernier, les dotations enregistrées étant en hausse dans toutes nos unités d'exploitation, principalement en ce qui a trait à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises aux États-Unis, alors que certaines cohortes de clients ont subi les effets de la hausse prolongée des taux d'intérêt, ce qui a resserré l'accès au crédit et entraîné des changements dans la demande des consommateurs pour les produits et services. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations bancaires s'est élevée à 47 points de base, comparativement à 19 points de base à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 695 millions pour l'exercice à l'étude, contre 998 millions sur une base comptable et 293 millions sur une base ajustée pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour l'exercice à l'étude découle principalement de la migration du crédit du portefeuille, de l'incertitude des conditions de crédit et de la mise à jour des modèles, facteurs contrebalancés en partie par une amélioration nette des perspectives macroéconomiques, notamment l'adoption d'un quatrième scénario économique au deuxième trimestre de l'exercice 2024.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente des renseignements supplémentaires sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris sur le plan géographique. Le tableau 73 de la section Données complémentaires fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La **dotation à la provision pour pertes sur créances** s'entend d'une charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, les perspectives économiques et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Risque de crédit et de contrepartie - Dotation à la provision pour pertes sur créances et à la section Estimations et jugements comptables critiques - Provision pour pertes sur créances ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Le **solde moyen net des prêts et acceptations** s'entend du solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

## Charges autres que d'intérêts

**TABLEAU 14**

(en millions de dollars canadiens, avant impôts)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2024	2023
Rémunération du personnel		
Salaires	5 747	6 557
Rémunération liée au rendement	3 742	3 561
Avantages du personnel	1 383	1 342
<b>Total de la rémunération du personnel</b>	<b>10 872</b>	<b>11 460</b>
Total des frais de bureau et de matériel	4 117	4 870
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 112	1 008
Autres charges		
Publicité et expansion des affaires	837	812
Communications	388	367
Honoraires	583	863
Honoraires d'associations et de chambres de compensation et honoraires de réglementation annuels	321	272
Autres	1 269	1 482
<b>Total des autres charges</b>	<b>3 398</b>	<b>3 796</b>
<b>Total des charges autres que d'intérêts</b>	<b>19 499</b>	<b>21 134</b>
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>1</sup>	(172)	(2 045)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>2</sup>	(450)	(357)
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>3</sup>	588	3
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>4</sup>	-	(22)
Cotisation spéciale relative à la FDIC <sup>5</sup>	(476)	-
<b>Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts</b>	<b>(510)</b>	<b>(2 421)</b>
<b>Total des charges autres que d'intérêts ajustées</b>	<b>18 989</b>	<b>18 713</b>
Ratio d'efficacité (%)	59,5	72,2
Ratio d'efficacité ajusté (%)	58,6	59,5

<sup>1</sup> Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent. Les coûts liés à l'acquisition de Bank of the West ont été comptabilisés dans les Services d'entreprise : 129 millions de dollars avant impôts à l'exercice 2024 et 2 027 millions avant impôts à l'exercice 2023. Les coûts liés à l'acquisition de Radicle et de Clearpool ont été comptabilisés dans BMO Marchés des capitaux : 20 millions avant impôts à l'exercice 2024 et 5 millions avant impôts à l'exercice 2023. Les coûts liés à l'acquisition d'AIR MILES ont été comptabilisés dans PE Canada : 23 millions avant impôts à l'exercice 2024 et 13 millions avant impôts à l'exercice 2023.

<sup>2</sup> Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent. Les chiffres de l'exercice 2024 tiennent compte d'une réduction de valeur de 18 millions de dollars liée à l'acquisition de Radicle comptabilisée dans BMO Marchés des capitaux.

<sup>3</sup> Incidence d'une poursuite liée à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Les chiffres de l'exercice 2024 tiennent compte d'un renversement de 588 millions de dollars d'une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022. Les chiffres de l'exercice 2023 tiennent compte d'un renversement de 3 millions de charges autres que d'intérêts. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

<sup>4</sup> Incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, comptabilisée dans les Services d'entreprise.

<sup>5</sup> Incidence d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis, comptabilisée dans les Services d'entreprise.

s. o. - sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 19 499 millions de dollars, en baisse de 1 635 millions, ou de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 18 989 millions, en hausse de 276 millions, ou de 1 % par rapport à l'exercice précédent.

La diminution des charges autres que d'intérêts comptables tient compte d'une baisse des coûts liés à l'intégration et du renversement de la provision pour frais juridiques de l'exercice 2022, au cours de l'exercice considéré, ce qui a été contrebalancé en partie par l'incidence d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis et une hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comparativement à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts ajustées et comptables reflètent la prise en compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire, déduction faite des synergies de coûts réalisées, l'inclusion d'AIR MILES et les gains d'efficacité opérationnelle, de même que la diminution des provisions liées aux indemnités de départ et pour frais juridiques.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des charges autres que d'intérêts, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes

TABLEAU 15

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2024	2023
Bénéfice avant impôts sur le résultat	9 535	5 947
Charge d'impôts sur le résultat	2 208	1 510
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) <sup>1</sup>		
Retenues salariales	534	517
Impôt foncier	70	40
Impôt provincial sur le capital	52	50
Taxe d'affaires	26	24
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	483	563
Divers	1	1
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes)	1 166	1 195
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes <sup>2, 3</sup>	3 374	2 705
<b>Taux d'impôt comptables</b>		
Taux d'impôt effectif (%)	23,2	25,4
Total du taux d'impôt effectif	31,5	37,9
<b>Résultats et taux d'impôt ajustés<sup>4</sup></b>		
Bénéfice avant impôts ajusté	9 662	11 252
Charge d'impôts sur le résultat ajustée	2 213	2 517
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	22,9	22,4

<sup>1</sup> Les droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

<sup>2</sup> La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>3</sup> Les chiffres de l'exercice 2024 tiennent compte d'un montant de 1 266 millions de dollars qui a été engagé au Canada, dont une tranche de 485 millions est incluse dans la charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit une tranche de 781 millions, a été comptabilisée dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes).

<sup>4</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos ratios ajustés. Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes s'est élevée à 3 374 millions de dollars pour l'exercice considéré, ce qui comprend une charge d'impôts sur le résultat de 2 208 millions et des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) de 1 166 millions, comparativement à 2 705 millions à l'exercice précédent, ce qui comprend une charge d'impôts sur le résultat de 1 510 millions et des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) de 1 195 millions.

La charge d'impôts sur le résultat a augmenté de 698 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 23,2 %, contre 25,4 % pour l'exercice précédent, du fait essentiellement de la composition des résultats, y compris de l'incidence de certaines mesures fiscales canadiennes promulguées au cours de l'exercice 2023. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 2 213 millions, comparativement à 2 517 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 22,9 %, contre 22,4 % pour l'exercice précédent.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant d'investissements dans les établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des activités de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux investissements dans les établissements à l'étranger n'est assujéti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans les établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 38 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 90 millions pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujétiées à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats de nos groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une bic.

La note 23 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient des renseignements plus détaillés sur la charge d'impôts sur le résultat.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite de la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

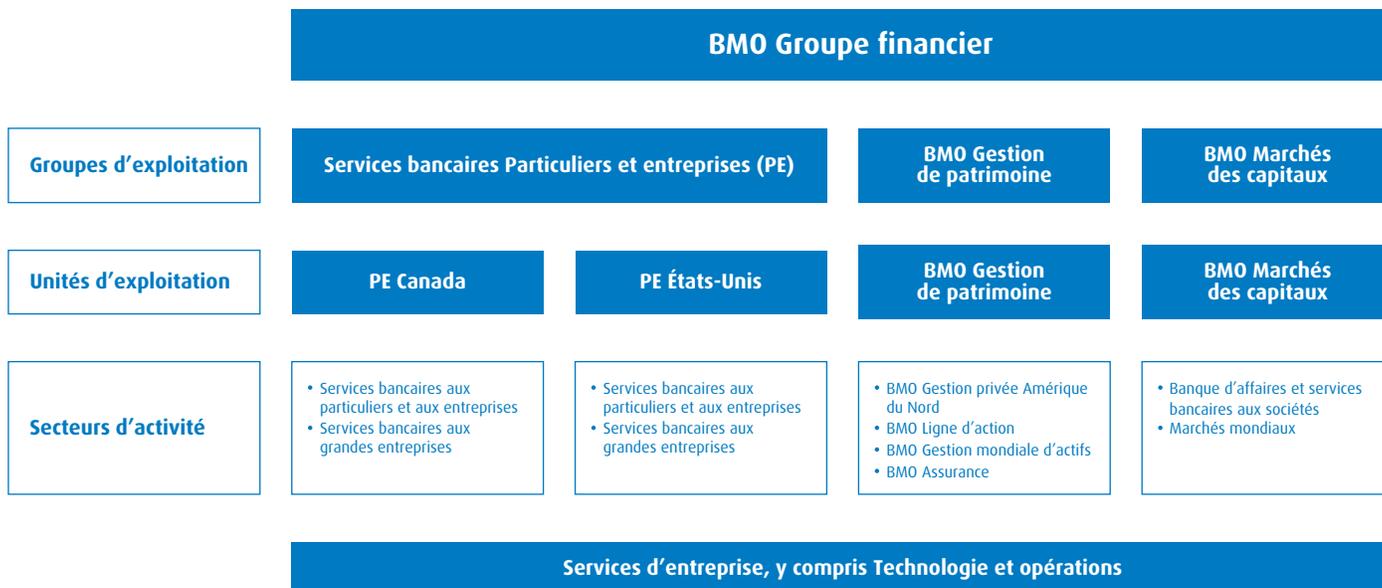
Le **taux d'impôt effectif** est un pourcentage calculé comme la charge d'impôts sur le résultat divisée par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

Le **total du taux d'impôt effectif** est un pourcentage calculé comme la charge d'impôts sur le résultat et les droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) divisés par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

# Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation

## Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation de BMO et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.



## Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

BMO présente les résultats financiers de ses trois groupes d'exploitation, dont l'un comprend deux unités d'exploitation, et ils sont tous soutenus par les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O) des Services d'entreprise. Les résultats des unités d'exploitation comprennent les ventilations, provenant des Services d'entreprise, des revenus liés à la trésorerie, des coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O, ainsi que des fonds propres.

BMO a recours à la fixation des prix de cession interne des fonds et des liquidités entre la Direction de la trésorerie et les unités d'exploitation afin d'attribuer le coût ou le crédit aux actifs et aux passifs pour faciliter l'établissement de prix et la prise de décisions commerciales efficaces et aider à l'évaluation de la performance en matière de rentabilité de chaque secteur d'activité. Ces méthodes tiennent également compte du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité et de faciliter la gestion du risque de taux d'intérêt et de liquidité dans le respect de notre cadre d'appétit pour le risque et des exigences réglementaires. Nous passons en revue nos méthodologies de prix de cession interne au moins une fois par an afin qu'elles soient conformes à nos pratiques de gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement, et nous les mettons à jour au besoin.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O sont en grande partie répartis entre les quatre unités d'exploitation, les montants restants étant pris en compte dans les Services d'entreprise. Certaines charges directement engagées pour soutenir une unité d'exploitation spécifique sont généralement attribuées à cette unité d'exploitation. Les autres charges sont généralement réparties entre les unités d'exploitation selon des montants qui reflètent raisonnablement le niveau de soutien fourni à chaque unité d'exploitation. Nous passons en revue au moins une fois par année nos méthodes de répartition des charges et nous les mettons à jour au besoin.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle soient réorientés au sein d'une unité d'exploitation ou transférés entre les unités d'exploitation et les Services d'entreprise pour appuyer nos priorités stratégiques. Les ventilations des revenus, des charges, des charges d'impôts sur le résultat et des fonds propres des Services d'entreprise aux groupes d'exploitation sont mises à jour afin de mieux refléter ces changements.

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. À compter de l'exercice 2024, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,0 % pour l'exercice 2023, afin de tenir compte du renforcement des exigences de fonds propres. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Nous passons en revue au moins une fois par année nos méthodes d'imputation des fonds propres, et nous les mettons à jour au besoin.

La Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2024, et l'a appliquée de manière rétrospective aux résultats et au solde d'ouverture des résultats non distribués de l'exercice 2023 au 1<sup>er</sup> novembre 2022. Les résultats des activités d'assurance sont désormais présentés dans les résultats des activités d'assurance et dans le rendement des placements liés à l'assurance sous les revenus autres que d'intérêt. Les résultats des activités d'assurance comprennent les revenus d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance et les résultats des activités de réassurance. Le rendement des placements liés à l'assurance englobe les rendements nets sur les actifs liés à l'assurance et l'incidence des variations des taux d'actualisation et des changements d'hypothèses financières sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance. En raison de la transition à l'IFRS 17, nous ne présentons plus les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités dans un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

Au moment de la transition à l'IFRS 17, nous avons volontairement changé de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement comptabilisés dans les actifs liés à l'assurance aux termes de l'IAS 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), dans notre bilan consolidé, en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur. Ce changement a été appliqué de manière rétrospective aux résultats de l'exercice 2023 et au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Ces changements n'ont eu aucune incidence significative sur les ratios pour les fonds propres réglementaires. Pour de plus amples détails, il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2024.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2024, nous avons volontairement changé notre méthode comptable à l'égard des transactions sur titres, en passant de la date de règlement à la date de transaction. Cette modification a été appliquée de manière rétrospective comme si nous avions toujours comptabilisé les transactions sur titres à la date de transaction. Par conséquent, les autres actifs et autres passifs ont augmenté en raison de la comptabilisation anticipée des transactions ainsi que du reclassement de certains éléments au bilan. Certains chiffres comparatifs de l'exercice 2023 ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables de la période à l'étude.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2024, la répartition de certains éléments des Services d'entreprise aux groupes d'exploitation a été mise à jour afin de les harmoniser avec les activités commerciales sous-jacentes, y compris les méthodologies de prix de cession. Les résultats et les ratios comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2024, les soldes et les revenus, charges et dotations à la provision pour pertes sur créances connexes se rapportant à nos activités de financement de prêts automobiles indirects de détail au Canada et aux États-Unis, présentés antérieurement dans les Services bancaires Particuliers et entreprises, sont présentés dans les Services d'entreprise, en raison de la sortie et de la réduction progressive des activités de cette unité d'affaires. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2023 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

À l'instar des membres de notre groupe bancaire de référence au Canada, nous analysons les revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans les états financiers consolidés annuels audités plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses unités d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à des montants équivalents avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice provenant de sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des unités est reflétée dans les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous traitons certains dividendes au Canada liés à BMO Marchés des capitaux comme étant non déductibles aux fins de l'impôt en raison de la législation adoptée par le gouvernement canadien au troisième trimestre de l'exercice 2024. C'est pourquoi nous ne présentons plus ces revenus sur une bic. Il y a lieu de se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation pour obtenir un complément d'information.

## Services bancaires Particuliers et entreprises<sup>1</sup>

TABLEAU 16

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada		PE États-Unis		Total – PE	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	8 852	8 043	8 162	7 607	17 014	15 650
Revenus autres que d'intérêts	2 587	2 516	1 602	1 573	4 189	4 089
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	11 439	10 559	9 764	9 180	21 203	19 739
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 326	724	1 274	364	2 600	1 088
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	333	185	389	142	722	327
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 659	909	1 663	506	3 322	1 415
Charges autres que d'intérêts	5 005	4 723	5 898	5 444	10 903	10 167
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 775	4 927	2 203	3 230	6 978	8 157
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	1 318	1 354	374	741	1 692	2 095
Bénéfice net comptable	3 457	3 573	1 829	2 489	5 286	6 062
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>3</sup>	17	9	–	–	17	9
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	13	6	283	234	296	240
Bénéfice net ajusté	3 487	3 588	2 112	2 723	5 599	6 311
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 415	3 534	1 773	2 438	5 188	5 972
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 445	3 549	2 056	2 672	5 501	6 221

<sup>1</sup> Les résultats ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Montants sur une base d'imposition comparable (bic) de 36 millions de dollars pour l'exercice 2024 et de 33 millions pour l'exercice 2023, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge d'impôts sur le résultat.

<sup>3</sup> Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration relatifs à AIR MILES, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net comptable des Services bancaires PE s'est chiffré à 5 286 millions de dollars pour l'exercice 2024, en baisse de 776 millions, ou de 13 %, en regard d'il y a un an. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

# Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à près de huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises aident les clients à améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un réseau de presque 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 3 200 guichets automatiques. Nos conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au Canada, offrent une expertise sectorielle précieuse, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

## Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit, des services de gestion de trésorerie, des conseils en matière de services financiers et de placement courants et d'autres services bancaires, en ayant pour objectif global d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle et de leur donner les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et mettent à leur disposition leur expertise précieuse et leurs connaissances sectorielles afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

## Priorités stratégiques et réalisations

**Grande priorité :** Stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience Un seul et même client améliorée

### Réalisations en 2024

- Nous avons maintenu une forte fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et celui des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net<sup>1</sup>.
- Le magazine *World Finance* nous a octroyé le titre de Meilleure banque commerciale au Canada pour la dixième année d'affilée et celui de Meilleure banque de services aux particuliers au Canada pour la troisième année de suite. Ces titres témoignent de notre compréhension des besoins financiers en constante évolution de nos clients et de notre engagement à leur offrir une expérience axée sur le numérique.
- Nous avons remporté, dans la catégorie *Transformation of the Year*, le prix *Excellence in Customer Service Award* de 2024 décerné par Business Intelligence Group pour la mise en œuvre agile des options libre-service du système interactif de réponse vocale de Connexion virtuelle BMO – notre centre contact clientèle –, permettant d'améliorer l'expérience client au moyen d'analyses avancées et de recherches sur la clientèle.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie Un seul et même client en renforçant la collaboration à l'échelle de nos secteurs d'activité pour répondre aux besoins des clients de façon globale.

### Accent en 2025

- Favoriser une forte fidélisation de la clientèle en misant sur des capacités améliorées dans l'ensemble des circuits
- Tirer parti de notre stratégie Un seul et même client pour offrir une expérience connectée et intégrée à nos clients, en adoptant une approche globale qui répond à leurs besoins dans tous nos secteurs d'activité

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de clients, accroître notre part de portefeuille, favoriser l'adoption des services numériques et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

### Réalisations en 2024

- Nous avons continué d'augmenter notre part de marché dans des catégories clés, notamment celles des dépôts, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit, grâce à la plus forte croissance sur 12 mois que nous ayons enregistrée au chapitre de l'acquisition de clients.
- Nous avons amélioré notre Programme de récompense AIR MILES par l'ajout de nouveaux partenariats et de nouvelles caractéristiques, y compris la campagne de la marque *Multipliez les moments*, qui propose des avantages et des options d'échange élargis.
- Nous avons aidé les clients à accroître leur épargne grâce aux objectifs d'épargne de BMO et au Compte amplificateur d'épargne BMO<sup>MD</sup> – plus d'un million de comptes ont été ouverts jusqu'à maintenant.
- Nous avons renforcé notre offre destinée aux nouveaux arrivants au Canada en leur proposant une expérience numérique et des produits primés et en nous appuyant sur un solide écosystème de partenariats :
  - Nous avons conclu un partenariat avec un bureau de crédit transfrontalier de premier plan, Nova Credit, qui nous donne accès aux antécédents de crédit à l'étranger des clients et nous permet d'accélérer, de faciliter et de rendre plus inclusive leur transition financière au Canada.
  - Nous avons donné accès à notre plateforme d'éducation financière en ligne FinancesFutées BMO<sup>MD</sup>, qui offre aux nouveaux arrivants une expérience d'apprentissage personnalisée, sur demande et interactive du système bancaire canadien.
  - Nous avons offert aux nouveaux Canadiens le programme primé Nouveau commencement avec BMO<sup>MD</sup>, qui comprend des offres bancaires spéciales et des solutions personnalisées.
  - Nous avons conclu un partenariat avec PeaceGeeks pour soutenir la littératie financière des nouveaux arrivants au moyen de l'appli Welcome to Canada.
- Nous avons amélioré le soutien offert à la clientèle autochtone en lançant la succursale virtuelle des Services bancaires aux Autochtones, une option de services bancaires axés sur la relation à l'intention des communautés autochtones rurales et du Nord, avons mis à jour notre programme de prêts hypothécaires aux Autochtones et avons lancé un programme d'éducation financière adapté par l'intermédiaire de FinancesFutées BMO<sup>MD</sup>.

<sup>1</sup> Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

**Accent en 2025**

- Favoriser l'acquisition de clients grâce à notre proposition de valeur distinctive qui repose sur des capacités d'analyse et de marketing numérique
- Offrir des produits et des services distinctifs qui répondent aux besoins des clients et leur donnent les moyens d'améliorer leurs finances
- Continuer à tirer parti de notre Programme de récompense AIR MILES en mettant à profit les relations établies avec les adhérents et les partenaires du programme à l'égard des produits.

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés et améliorer l'expérience client grâce à des capacités et à des produits novateurs, y compris des solutions axées sur la transition climatique et Le numérique au premier plan

**Réalisations en 2024**

- Nous avons maintenu notre deuxième rang au classement des parts du marché national en ce qui concerne les prêts grâce à la solidité de nos positions dans des régions clés.
- Nous avons reçu la médaille d'argent dans la catégorie *Artificial Intelligence and Advanced Analytics* des prix Commercial Banking Impact de 2024 de Datos Insights pour la mise au point de notre plateforme de réseau, qui nous permet de mieux comprendre nos clients et leurs besoins et, ainsi, d'être mieux positionnés pour leur offrir des solutions globales et sur mesure.
- Nous avons mis sur pied l'équipe Services bancaires durables et énergie propre, lancé des produits liés au climat dans l'ensemble des secteurs et déployé une formation sur les changements climatiques à l'intention des conseillers dans le but de soutenir l'ambition climatique de BMO, qui consiste à être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.
- Nous avons approfondi nos relations avec les clients grâce à notre solide plateforme des Services bancaires en ligne pour entreprises et à l'intégration des plateformes numériques des services interentreprises en Amérique du Nord, ce qui a concouru à une forte croissance des dépôts.

**Accent en 2025**

- Continuer à investir dans les secteurs et les régions de base en mettant l'accent sur l'optimisation des rendements et en gérant le risque de manière prudente
- Approfondir les relations grâce à la simplification et à l'innovation numérique afin de stimuler la croissance des dépôts
- Continuer à élaborer des solutions pour soutenir nos clients dans leur parcours de transition carbone et climatique

**Grande priorité :** Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques

**Réalisations en 2024**

- EMARKETER nous a classés au premier rang des institutions financières canadiennes dans son étude comparative des nouvelles fonctionnalités des services bancaires mobiles au Canada de 2024, nous attribuant une excellente note globale pour l'appli des services mobiles, ainsi que dans les catégories de la gestion des comptes, des alertes et de la gestion numérique des fonds.
- Nous avons reçu deux prix liés à l'expérience client numérique de la part de *The Digital Banker* pour notre leadership en matière d'innovation numérique et pour avoir donné à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances : le prix de l'utilisation exceptionnelle des circuits numériques pour une expérience client améliorée, qui récompense notre plateforme d'éducation financière FinancesFutées BMO<sup>MD</sup>, et le prix de la meilleure mise en œuvre technologique pour l'expérience client numérique, qui récompense la fonction Objectifs d'épargne de BMO dans l'appli Services mobiles BMO.
- *The Digital Banker* nous a décerné le prix du meilleur lancement de produit pour l'application Extend pour les cartes d'entreprise de BMO, une option de paiement par carte virtuelle offerte en partenariat avec Extend qui permet aux clients de créer et d'envoyer des cartes virtuelles et de gérer en ligne de manière efficace les besoins de paiement de leur entreprise – un produit unique en son genre au Canada.
- Nous avons reçu le prix Red Dot : Concept de design 2024 dans la catégorie Interaction, interface utilisateur et expérience utilisateur pour avoir remanié l'expérience des services bancaires numériques aux entreprises pour un groupe restreint de petites et moyennes entreprises clientes au Canada, faisant de BMO la première banque en Amérique du Nord à remporter ce prix.
- Nous avons renforcé l'intégration de Xero, une plateforme de comptabilité infonuagique mondiale qui permet aux clients de communiquer avec plusieurs entreprises, en améliorant les fonctionnalités et en élargissant l'offre en fonction des commentaires des clients.

**Accent en 2025**

- Continuer à simplifier et à numériser les processus afin d'améliorer l'efficacité et de faire en sorte qu'il soit plus facile et plus rapide pour les clients d'interagir avec nous
- Continuer à renforcer nos capacités numériques en tirant parti de partenariats existants et nouveaux et offrir des expériences numériques de premier plan à nos clients

**Grande priorité :** Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

**Réalisations en 2024**

- Nous avons été récompensés lors du Business Transformation & Operational Excellence Awards Summit pour avoir fait de Connexion virtuelle BMO, notre centre contact clientèle, un employeur de calibre mondial dans le secteur des services financiers virtuels.
- Nous avons enregistré d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés et de la culture de réussite, notamment dans certains domaines, comme la mobilisation, la diversité et l'éthique, où nous nous classons parmi les meilleures organisations au monde.

**Accent en 2025**

- Continuer à attirer et à perfectionner un effectif diversifié et promouvoir un milieu de travail inclusif
- Maintenir une culture de réussite de calibre mondial et continuer à favoriser une mobilisation des employés de premier ordre

TABLEAU 17

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2024	2023
Revenus nets d'intérêts	8 852	8 043
Revenus autres que d'intérêts	2 587	2 516
<b>Total des revenus</b>	<b>11 439</b>	10 559
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 326	724
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	333	185
<b>Total des dotations à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>1 659</b>	909
Charges autres que d'intérêts	5 005	4 723
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 775	4 927
Charge d'impôts sur le résultat	1 318	1 354
<b>Bénéfice net comptable</b>	<b>3 457</b>	3 573
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>2</sup>	17	9
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	13	6
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>3 487</b>	3 588
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 964	4 702
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 415	3 534
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 445	3 549

**Principales mesures de la performance**

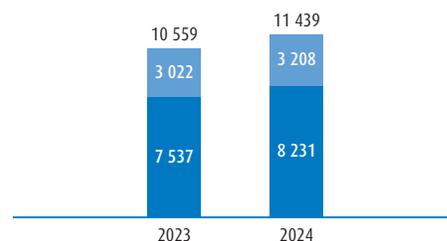
Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	8 231	7 537
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	3 208	3 022
Rendement des capitaux propres (%) <sup>4</sup>	21,4	26,6
Rendement des capitaux propres ajustés (%) <sup>4</sup>	21,5	26,7
Levier d'exploitation (%)	2,3	(0,4)
Levier d'exploitation ajusté (%)	2,7	-
Ratio d'efficience (%)	43,8	44,7
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,41	0,24
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,77	2,72
Actif productif moyen	319 795	296 164
Solde moyen brut des prêts et acceptations	324 082	307 296
Solde moyen net des prêts et acceptations	322 304	305 931
Solde moyen des dépôts	301 278	272 573
Effectif – équivalent temps plein	16 140	16 100

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés sont non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.<sup>2</sup> Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration liés à l'acquisition d'AIR MILES, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.<sup>3</sup> Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.<sup>4</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2024, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,0 % pour l'exercice 2023. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

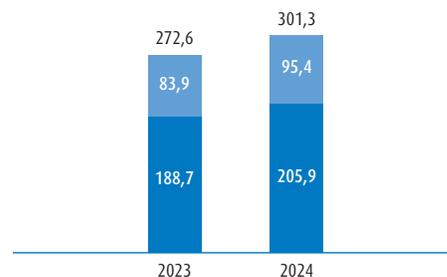
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

**Revenus par secteur d'activité**

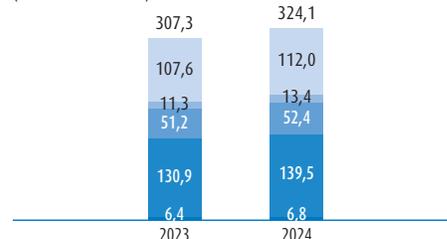
(en millions de dollars)

■ Services bancaires Particuliers et entreprises  
■ Services bancaires aux grandes entreprises**Solde moyen des dépôts**

(en milliards de dollars)

■ Services bancaires Particuliers et entreprises  
■ Services bancaires aux grandes entreprises**Solde moyen brut des prêts et acceptations\***

(en milliards de dollars)

■ Grandes entreprises  
■ Cartes de crédit  
■ Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers  
■ Prêts hypothécaires à l'habitation  
■ Entreprises

\* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 3 457 millions de dollars, en baisse de 116 millions, ou de 3 %, comparativement à il y a un an, la forte croissance des revenus ayant été plus que contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'accroissement des charges.

Le total des revenus s'est établi à 11 439 millions de dollars, soit une hausse de 880 millions, ou de 8 % par rapport à l'an dernier. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 809 millions, ou de 10 %, en raison de l'accroissement des soldes et de l'élargissement des marges nettes d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 71 millions, ou de 3 %, du fait surtout de l'inclusion des résultats d'AIR MILES et de l'augmentation des revenus tirés des commissions de distribution de fonds d'investissement et des revenus générés par les cartes de crédit, contrebalancées en partie par la baisse des revenus tirés des commissions sur les prêts aux entreprises. La marge nette d'intérêts, qui s'est située à 2,77 %, a progressé de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'élargissement des marges sur les dépôts et de la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts, contrebalancés en partie par le rétrécissement des marges sur les dépôts. La transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts des Services bancaires aux grandes entreprises a entraîné une baisse des revenus autres que d'intérêts contrebalancée dans les revenus nets d'intérêts, ainsi qu'un recul modeste de la marge nette d'intérêts.

Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 694 millions de dollars, ou de 9 %, en raison de l'augmentation des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises se sont renforcés de 186 millions, ou de 6 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts, ce qui a été compensé partiellement par une baisse des revenus autres que d'intérêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 1 659 millions de dollars, en hausse de 750 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 1 326 millions, en hausse de 602 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision liées aux Services bancaires Particuliers et entreprises, sous l'effet des segments non garantis du portefeuille de prêts à la clientèle, et aux Services bancaires aux grandes entreprises. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 333 millions a été enregistrée, comparativement à une dotation à la provision de 185 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 5 005 millions de dollars, soit une hausse de 282 millions, ou de 6 % par rapport à l'an dernier, ce qui reflète l'inclusion d'AIR MILES et l'augmentation des charges d'exploitation et des coûts liés à la technologie, contrebalancées en partie par les indemnités de départ à l'exercice précédent.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 16,8 milliards de dollars, ou de 5 %, par rapport à il y a un an. Les soldes des prêts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont progressé de 5 %. Les soldes des prêts des Services bancaires aux grandes entreprises se sont accrus de 4 %, alors que les soldes de cartes de crédit ont grimpé de 18 %. Le solde moyen des dépôts a augmenté de 28,7 milliards, ou de 11 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la forte croissance des dépôts à terme. Les soldes des dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 9 % et les soldes des dépôts des Services bancaires aux grandes entreprises ont grimpé de 14 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Les Services bancaires PE Canada ont enregistré de solides résultats au cours de l'exercice 2024, pendant que nous nous adaptions à un contexte économique en pleine évolution. L'inflation étant revenue aux niveaux ciblés, la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 125 points de base au total depuis juin 2024, mais les taux directeurs demeurent restrictifs. La croissance du PIB a légèrement ralenti par rapport à l'exercice précédent et le taux de chômage a augmenté de près de 1 % pour s'établir à 6,5 % en octobre 2024.

Le contexte de hausse des taux d'intérêt a continué à soutenir la croissance des dépôts à terme pendant la majeure partie de l'exercice 2024, y compris la migration à partir des comptes de chèques et d'épargne, laquelle a commencé à ralentir au cours des derniers mois à mesure que les taux d'intérêt diminuaient et que les marchés boursiers progressaient. En raison de l'essoufflement du marché de l'habitation, la croissance des prêts hypothécaires a ralenti par rapport à l'exercice précédent, mais est demeurée vigoureuse, soutenue par un accroissement robuste de la population et une forte acquisition de clients. La croissance liée aux cartes de crédit est demeurée forte, soutenue par la croissance continue des comptes, les dépenses de consommation et une hausse des soldes reportés. La croissance des prêts aux entreprises a ralenti, les clients continuant à gérer leurs bilans dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. Les pertes sur créances ont crû, l'augmentation du nombre de cas de défaut de paiement et d'insolvabilité des consommateurs reflétant une hausse du taux de chômage, tout comme les taux plus élevés de dépréciation des clients des Services bancaires aux entreprises et des Services bancaires aux grandes entreprises.

L'économie canadienne devrait enregistrer une croissance modérée en 2025, et on s'attend à ce que la Banque du Canada réduise les taux d'intérêt de 125 points de base supplémentaires pour les faire passer à 2,5 % d'ici juin 2025. La croissance des dépôts devrait continuer à ralentir en raison d'une baisse de la demande de dépôts à terme, les clients cherchant des produits à rendement supérieur se tournant vers les marchés boursiers. La croissance des prêts hypothécaires devrait se redresser graduellement à mesure que l'activité du marché de l'habitation s'améliorera et que de nouvelles règles hypothécaires entreront en vigueur. La croissance liée aux cartes de crédit devrait ralentir par rapport aux niveaux élevés actuels. On s'attend à ce que les prêts aux entreprises augmentent à un rythme modéré en 2025 en raison de la baisse des taux d'intérêt. La baisse du coût d'emprunt devrait atténuer la pression sur les bilans des ménages et des entreprises tout au long de l'année.

Nous continuons d'investir dans nos activités en mettant l'accent sur la prestation de solutions et de conseils exceptionnels aux clients, ainsi que sur des expériences numériques de premier plan, et de mettre en œuvre notre stratégie visant à stimuler la croissance de nos activités dans tous les contextes.

Le contexte économique au Canada durant l'année civile 2024 et les perspectives relatives à l'année civile 2025 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis offrent des produits et des services financiers à quatre millions de clients. Le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises donne aux clients les moyens d'améliorer leurs finances au moyen d'un vaste réseau de près de 1 000 succursales et d'un accès à des centres contact clientèle, à des plateformes de services bancaires numériques et à plus de 40 000 guichets automatiques BMO et Allpoint<sup>MD</sup> à l'échelle du pays. Nos conseillers du secteur des services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au pays, offrent aux clients une expertise sectorielle précieuse, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

## Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit, des services de gestion de trésorerie et d'autres services bancaires, en s'employant à offrir une expérience exceptionnelle aux clients et en leur donnant les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et mettent à leur disposition leur expertise précieuse et leurs connaissances sectorielles afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

## Priorités stratégiques et réalisations

**Grande priorité :** Stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience Un seul et même client améliorée

### Réalisations en 2024

- Nous avons enregistré un excellent taux de fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et celui des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net<sup>1</sup>.
- Nous avons été nommés meilleure banque commerciale aux États-Unis pour une deuxième année d'affilée par le magazine *World Finance*, en reconnaissance de nos efforts visant à offrir une gamme plus complète de produits et de services bancaires.
- Nous avons reçu le prix Celent Model Bank 2024 pour l'excellence en matière d'intégration et en reconnaissance des meilleures pratiques que nous avons appliquées lors de la migration et de l'intégration, en peu de temps, de près de deux millions de clients de Bank of the West à BMO, ce qui témoigne de notre approche plaçant le numérique au premier plan et axée sur le client.
- Le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis nous a décerné la note « Remarquable » aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*)<sup>2</sup> pour notre engagement à soutenir les collectivités à revenu faible ou modeste.

### Accent en 2025

- Favoriser une forte fidélisation de la clientèle en misant sur des capacités améliorées dans l'ensemble des circuits
- Tirer parti de notre stratégie Un seul et même client pour offrir une expérience connectée et intégrée à nos clients, en adoptant une approche globale qui répond à leurs besoins dans tous nos secteurs d'activité

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de nouveaux clients, accroître notre part de portefeuille, améliorer l'adoption des services numériques et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

### Réalisations en 2024

- Nous avons continué à élargir nos capacités de vente et de service numériques : plus du tiers des achats de nos produits bancaires de base ont été faits par voie numérique, notre taux d'adoption des services numériques a progressé de près de 300 points de base sur un an et plus de 80 % des transactions de service ont été effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service, ce qui a permis à nos employés de première ligne de se concentrer sur la prestation de services-conseils exceptionnels.
- Nous avons réussi à acquérir de nombreux clients dans l'ensemble de nos marchés grâce à notre proposition de valeur distinctive et à nos investissements en marketing, tirant ainsi parti de la grande notoriété de notre marque.
- Nous avons continué à donner les moyens d'agir aux membres de communautés historiquement mal desservies, et notamment aux entreprises détenues par des Asiatiques, d'anciens combattants, des membres de la communauté LGBTQ+, des Noirs, des Latino-Américains, des Autochtones et des femmes, en leur donnant accès à du crédit, à des partenariats et à des ressources abordables pour une croissance durable.
- Nous avons mené plus d'un million d'entretiens personnalisés dans le cadre de l'initiative Vérification pour l'amélioration des finances<sup>MC</sup> afin d'aider nos clients à déterminer et à atteindre leurs objectifs financiers.
- Nous avons lancé le programme Financement pour un avenir plus vert à l'intention des petites et moyennes entreprises agricoles, qui prévoit des rabais sur les prêts liés à la résilience aux changements climatiques et des services-conseils liés aux solutions vertes pour soutenir, informer et guider les propriétaires d'entreprise.

<sup>1</sup> Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

<sup>2</sup> Annoncé à l'exercice 2024 : Note « Remarquable » pour la performance de BMO aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*) de janvier 2020 à décembre 2022.

**Accent en 2025**

- Favoriser l'acquisition de clients grâce à notre proposition de valeur distinctive qui repose sur des capacités numériques et de marketing, en tirant parti de notre territoire élargi et en réalisant des synergies d'échelle
- Offrir des produits et des services distinctifs qui répondent aux besoins des clients et leur donnent les moyens d'améliorer leurs finances

**Grande priorité :** Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés et améliorer l'expérience client grâce à des capacités et à des produits novateurs, y compris des solutions axées sur la transition climatique et Le numérique au premier plan

**Réalisations en 2024**

- Nous nous sommes maintenus parmi les dix principaux fournisseurs de services bancaires aux grandes entreprises, selon le total des prêts de gros.
- Nous avons ajouté une équipe Financement des médias locale attirée à Los Angeles pour soutenir nos clients des Services bancaires aux grandes entreprises dans le secteur des médias et du divertissement, en misant sur la réussite de longue date de notre équipe au Canada.
- Nous avons élargi les services de BMO au secteur du vin et des spiritueux grâce à la croissance de l'équipe sectorielle des Services bancaires aux grandes entreprises et à l'ajout d'experts spécialisés en fusions et acquisitions pour le marché intermédiaire afin de soutenir nos activités de premier plan dans le secteur viticole.
- Nous avons été reconnus comme la meilleure banque pour les services de banque transactionnelle dans l'Ouest des États-Unis en 2024 par le magazine *Global Finance*.
- Nous avons reçu le prix d'excellence en leadership 2024 décerné par Global Midwest Alliance lors du gala *Midwest Food Matters Leadership Awards* pour le travail accompli par notre équipe Alimentation, produits de consommation et agroalimentaire.

**Accent en 2025**

- Continuer à prioriser les secteurs et les régions clés tout en tirant parti de notre présence élargie pour dégager des synergies en mettant l'accent sur l'optimisation des rendements et la gestion prudente du risque
- Approfondir les relations grâce à la simplification et à l'innovation numérique afin de stimuler la croissance des dépôts
- Continuer à élaborer des solutions et des capacités pour soutenir nos clients dans leur parcours de transition carbone et climatique

**Grande priorité :** Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques

**Réalisations en 2024**

- Nous avons augmenté les capacités numériques de Connexion virtuelle BMO, notre centre contact clientèle, ce qui a permis d'améliorer l'expérience des appelants, de réduire les temps d'attente pour les clients et de dégager des gains d'efficacité opérationnelle.
- Nous avons investi dans des capacités numériques clés, notamment en lançant PaiementFuté BMO<sup>MC</sup>, un programme de versements échelonnés pour les cartes de crédit qui simplifie les transactions par carte et aide les clients à établir leurs antécédents de crédit, et en améliorant l'expérience des clients qui utilisent les Services bancaires en ligne de BMO et l'appli Services mobiles BMO, entre autres avec l'ajout de la fonction Accroître ma sécurité.
- Nous avons établi un partenariat avec Elavon pour offrir à nos clients des Services aux commerçants une plateforme de solutions d'acquisition et de traitement des paiements novatrice dans le but de simplifier l'acceptation des paiements pour les commerçants et leurs clients.
- Nous avons lancé le service Gestion de comptes virtuels à l'intention des entreprises clientes pour les aider à réduire leurs frais d'administration, à gagner du temps, à réaliser la concordance des comptes plus efficacement et à gérer les liquidités dans toutes les entités.
- Nous avons été classés sur la liste des entreprises les plus novatrices au monde en 2024 de *Fast Company*, dans la catégorie *Personal Finance*, pour avoir remanié l'expérience des services bancaires numériques et avoir modernisé la technologie sous-jacente, ce qui a permis d'accroître la satisfaction de la clientèle.
- Nous avons été reconnus comme un chef de file dans la grille de performance des services bancaires en ligne de 2024 de Javelin, dans la catégorie *Financial Fitness*.
- Nous avons reçu le prix CIO 100 de 2024 pour BMO Alto<sup>MC</sup>, notre compte de dépôt à rendement élevé en ligne offert aux clients à l'échelle nationale.

**Accent en 2025**

- Continuer à simplifier et à numériser les processus afin d'améliorer l'efficacité et de faire en sorte qu'il soit plus facile et plus rapide pour les clients d'interagir avec nous
- Continuer à renforcer nos capacités numériques en tirant parti de partenariats existants et nouveaux et offrir des expériences numériques de premier plan à nos clients

**Grande priorité :** Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

**Réalisations en 2024**

- Nous avons obtenu la meilleure note au Disability Equality Index<sup>MC</sup> pour la neuvième année d'affilée, une reconnaissance qui témoigne de notre détermination à favoriser un milieu de travail inclusif et qui confirme que BMO est parmi les meilleurs endroits où travailler pour ce qui est de l'inclusion des personnes handicapées aux États-Unis.
- Nous avons été reconnus pour la sixième année de suite par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité.
- Nous avons élargi notre programme d'embauche et d'emploi inclusif BMORE, dont l'objectif est de favoriser l'accès aux occasions de carrières, le développement des compétences et l'avancement professionnel dans le secteur financier, en concentrant nos efforts de recrutement à Phoenix, à Los Angeles, à Chicago, à Milwaukee et à Madison.
- Nous avons enregistré d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés et de la culture de réussite, notamment dans certains domaines, comme la diversité et l'éthique, où nous nous classons parmi les meilleures organisations au monde.

**Accent en 2025**

- Continuer à attirer et à perfectionner un effectif diversifié et promouvoir un milieu de travail inclusif
- Maintenir une culture de réussite de calibre mondial et continuer à favoriser une forte mobilisation des employés

TABLEAU 18

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2024	2023
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	8 162	7 607
Revenus autres que d'intérêts	1 602	1 573
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	9 764	9 180
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 274	364
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	389	142
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 663	506
Charges autres que d'intérêts	5 898	5 444
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 203	3 230
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	374	741
Bénéfice net comptable	1 829	2 489
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	283	234
Bénéfice net ajusté	2 112	2 723
Charges autres que d'intérêts ajustées	5 517	5 129
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 773	2 438
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 056	2 672
Actif productif moyen	215 987	195 363
Solde moyen brut des prêts et acceptations	204 794	189 667
Solde moyen des dépôts	222 276	198 714
(équivalents en millions de dollars américains)		
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	6 006	5 635
Revenus autres que d'intérêts	1 179	1 165
Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	7 185	6 800
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	935	270
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	283	106
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 218	376
Charges autres que d'intérêts	4 339	4 033
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 628	2 391
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	276	548
Bénéfice net comptable	1 352	1 843
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>3</sup>	209	173
Bénéfice net ajusté	1 561	2 016
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 059	3 800
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 310	1 805
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 521	1 983
<b>Principales mesures de la performance (en dollars américains)</b>		
Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	2 769	2 607
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	4 416	4 193
Rendement des capitaux propres (%) <sup>4</sup>	5,4	8,8
Rendement des capitaux propres ajustés (%) <sup>4</sup>	6,2	9,7
Levier d'exploitation (bic) (%)	(1,9)	(30,4)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(1,1)	(20,6)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	60,4	59,3
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	56,5	55,9
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,78	3,89
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,63	0,19
Actif productif moyen	158 919	144 732
Solde moyen brut des prêts et acceptations	150 687	140 508
Solde moyen net des prêts et acceptations	149 396	139 236
Solde moyen des dépôts	163 540	147 218
Effectif – équivalent temps plein	11 540	12 177

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Montants sur une base d'imposition comparable (bic) de 36 millions de dollars pour l'exercice 2024 et de 33 millions pour l'exercice 2023, qui ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts, les revenus et la charge d'impôts sur le résultat, et pris en compte dans les ratios. Sur la base de la monnaie d'origine : 25 millions de dollars américains à la fois pour l'exercice 2024 et l'exercice 2023.

<sup>3</sup> Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Sur la base de la monnaie d'origine : 280 millions de dollars américains pour l'exercice 2024 et 233 millions de dollars américains pour l'exercice 2023.

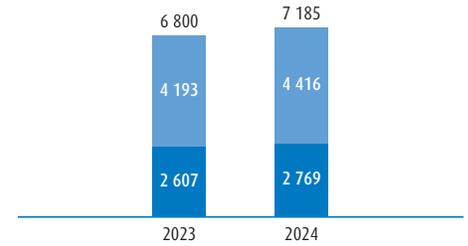
<sup>4</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. À compter de l'exercice 2024, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,0 % pour l'exercice 2023. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Revenus par secteur d'activité (bic)<sup>2</sup>

(en millions de dollars américains)

- Services bancaires Particuliers et entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises



## Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)

- Services bancaires Particuliers et entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises



## Solde moyen brut des prêts et acceptations\*

(en milliards de dollars américains)

- Services bancaires Particuliers et entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises



\*La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 1 829 millions de dollars, en baisse de 660 millions, ou de 27 %, par rapport à il y a un an. Le raffermissement du dollar américain a contribué à hauteur de 1 % à la croissance des revenus, des charges et du bénéfice net, respectivement. Tous les montants dans le reste de la présente section sont présentés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 352 millions de dollars, en baisse de 491 millions, ou de 27 %, par rapport à l'exercice précédent, la croissance des revenus ayant été plus que contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges.

Le total des revenus s'est établi à 7 185 millions de dollars, en hausse de 385 millions, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'inclusion des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 371 millions, ou de 7 %, en raison surtout de la croissance des soldes, compensée en partie par la baisse de la marge nette d'intérêt. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 14 millions par rapport à l'exercice précédent. La marge nette d'intérêts, qui s'est établie à 3,78 %, a diminué de 11 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du rétrécissement des marges sur les dépôts et les prêts, ce qui a été contré en partie par la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts.

Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 162 millions de dollars, ou de 6 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts, contrebalancée en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 223 millions, ou de 5 %, en raison de l'accroissement des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 1 218 millions de dollars, en hausse de 842 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 935 millions, en hausse de 665 millions, ce qui s'explique par l'augmentation des dotations aux provisions liées aux Services bancaires aux grandes entreprises et des dotations aux Services bancaires Particuliers et entreprises. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 283 millions a été enregistrée au cours de l'exercice à l'étude, comparativement à une dotation à la provision de 106 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 4 339 millions de dollars, en hausse de 306 millions, ou de 8 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète surtout l'incidence des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire, compte non tenu des synergies de coûts réalisées.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 10,2 milliards de dollars, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 150,7 milliards, en raison surtout de l'incidence de la prise en compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire. Les soldes des prêts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont grimpé de 15 %, déduction faite de la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, et les soldes des prêts des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 5 %. Le total des dépôts moyens a progressé de 16,3 milliards, ou de 11 %, pour s'établir à 163,5 milliards. Les dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 19 % et les soldes des prêts des Services bancaires aux grandes entreprises, de 4 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Les résultats des Services bancaires PE aux États-Unis pour l'exercice 2024 ont tiré avantage d'un trimestre supplémentaire de résultats de Bank of the West et de la réalisation de synergies sur le plan des dépenses à la suite de la conversion, de l'intégration et de l'harmonisation de la marque dans l'ensemble de nos marchés américains, mais ont subi l'incidence négative d'un contexte bancaire plus difficile. La croissance du PIB des États-Unis en 2024 a légèrement ralenti par rapport à 2023, mais est demeurée forte. Toutefois, le secteur bancaire américain a dû composer avec une faible demande pour les prêts et une concurrence soutenue pour les dépôts en raison des taux d'intérêt élevés, ce qui a augmenté les coûts de financement et exercé des pressions sur les marges nettes d'intérêts. Dans l'ensemble, la croissance des prêts aux grandes entreprises sur 12 mois a décéléré en raison des taux d'intérêt élevés, de la faiblesse du marché immobilier commercial et de l'incertitude quant au résultat de l'élection présidentielle, tandis que les prêts hypothécaires et sur valeur domiciliaire ont connu un ralentissement dans le contexte d'un marché de l'habitation moins actif. La croissance des dépôts s'est améliorée au deuxième semestre de l'exercice, notamment grâce à de bons résultats en matière d'acquisition de clients découlant d'investissements dans le marketing et les capacités numériques. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté et ont atteint un niveau élevé au deuxième semestre, résultat de l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur les coûts du service de la dette, de l'évolution des préférences des consommateurs à l'égard des produits et des services et de la faiblesse des secteurs de l'immobilier commercial et du transport.

L'économie américaine devrait croître à un rythme vigoureux, mais plus modéré durant l'année civile 2025, soutenue par des taux d'intérêt moins élevés et des politiques budgétaires expansionnistes, y compris une possible réduction du taux d'imposition des sociétés. La Réserve fédérale américaine a abaissé son taux directeur de 50 points de base pour la première fois en quatre ans en septembre 2024 et continuera probablement à réduire ses taux en 2025. Par conséquent, la demande de prêts aux entreprises et aux consommateurs devrait augmenter tout au long de l'exercice 2025, tandis que les coûts des dépôts devraient se stabiliser. La baisse du coût d'emprunt devrait atténuer la pression sur les bilans des ménages et des entreprises.

Grâce à la diversification de nos Services bancaires aux grandes entreprises, à l'élargissement de nos Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et à une plateforme nationale de dépôts numériques, nous sommes en bonne position pour stimuler une croissance rentable et la fidélisation de la clientèle. Nous continuerons à mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques.

Le contexte économique aux États-Unis durant l'année civile 2024 et les perspectives relatives à l'année civile 2025 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à améliorer leurs finances grâce à la planification, à la croissance, à la protection et à la transmission de leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'obtention d'un impact positif et l'offre de solutions et de stratégies financières novatrices à nos clients.

## Secteurs d'activité

**BMO Gestion privée Amérique du Nord** offre aux clients aisés et à valeur nette élevée et très élevée des services complets de conseil en matière de placement, des services bancaires et des services de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des solutions de planification financière personnalisées et axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie.

**BMO Ligne d'action** est en tête des services de placement numérique de la Gestion de patrimoine, qui proposent aux clients canadiens trois façons d'investir : une plateforme de négociation en ligne autogérée pour les investisseurs qui veulent garder le contrôle de leurs placements; ConseilDirect<sup>MD</sup>, pour les investisseurs qui souhaitent pouvoir prendre eux-mêmes leurs décisions de placement tout en ayant accès à des conseils et à du soutien personnalisés; et Portefeuille futé<sup>MD</sup>, pour les investisseurs qui veulent des portefeuilles gérés par des professionnels, dont les frais sont peu élevés et qui correspondent à leurs objectifs de placement.

**BMO Gestion mondiale d'actifs** offre des services de gestion de placements aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée, en leur proposant une vaste gamme de solutions et de stratégies novatrices et axées sur le client pour les aider à atteindre leurs objectifs de placement.

**BMO Assurance** offre des solutions diversifiées d'assurance et de gestion de patrimoine et est un chef de file dans l'élaboration de solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite. Elle met au point des produits d'assurance vie, d'assurance maladies graves et de rentes, de même que des fonds distincts, destinés aux particuliers.

## Priorités stratégiques et réalisations

**Grande priorité :** Consolider notre position de chef de file dans le secteur des services-conseils en gestion privée à l'échelle de l'Amérique du Nord grâce à une approche Un seul et même client afin de planifier, de faire croître, de protéger et de transmettre le patrimoine de nos clients

### Réalisations en 2024

- Nous avons obtenu nos résultats les plus élevés en matière de fidélisation dans la plupart de nos secteurs d'activité, comme le démontre notre taux de recommandation net<sup>1</sup>, ce qui reflète notre investissement continu dans l'amélioration de l'expérience client.
- Nous avons été reconnus par le magazine *World Finance* comme la meilleure banque privée au Canada pour la 14<sup>e</sup> année d'affilée, et comme la meilleure banque privée aux États-Unis pour la deuxième année de suite, ce qui témoigne de notre engagement envers les clients et les collectivités que nous servons.
- Nous avons élargi les services-conseils de la Gestion de patrimoine, É.-U. destinés aux juristes afin d'intégrer une approche nationale et d'offrir aux clients des solutions sur mesure pour les cabinets d'avocats et les avocats, ce qui a permis d'approfondir nos offres Un seul et même client auprès des entreprises clientes.
- Nous avons offert des solutions globales aux clients, continué à renforcer nos offres de service distinctives et obtenu d'importants mandats en formant des équipes de vente interfonctionnelles.
- Nous avons répondu aux besoins et aux préférences des clients en matière de placements proposant des solutions et des circuits de distribution complémentaires, qui vont des placements autogérés aux services de placement traditionnels.

### Accent en 2025

- Accélérer la croissance dans l'ensemble de notre clientèle en renforçant les offres de produits et de services, en approfondissant les relations avec les clients et en faisant croître la distribution dans les marchés principaux à l'échelle de l'Amérique du Nord, tout en maintenant des résultats de premier ordre en matière de fidélisation de la clientèle

**Grande priorité :** Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions, en élargissant notre gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance offerts dans les principaux secteurs de croissance afin de fournir des solutions de produits novatrices et concurrentielles qui répondent aux besoins en constante évolution de nos clients, y compris en matière de transition climatique

### Réalisations en 2024

- Nous avons obtenu la meilleure note de l'étude J.D. Power<sup>2</sup> Canada 2024 pour l'expérience numérique de gestion de patrimoine parmi les investisseurs clients des services de placement traditionnels.
- Le Fonds mondial d'actions BMO a reçu une cote Morningstar de 5 étoiles et la plupart des mandats mondiaux pour lesquels BMO Gestion mondiale d'actifs agit comme gestionnaire de portefeuille ont offert un rendement supérieur, ce qui a contribué à l'augmentation des flux de fonds d'investissement.
- Nous avons maintenu une position de chef de file dans les flux nets des fonds négociés en bourse (FNB)<sup>3</sup>, avec le lancement de six nouveaux FNB, y compris le FNB BMO lingots d'or, rendant ainsi le marché des métaux précieux accessible à un plus grand nombre de clients.
- Nous avons reçu 23 Trophées FundGrade A+<sup>MD</sup> de la société d'analyse de données Fundata Canada Inc. pour des fonds présentant un solide rendement corrigé du risque. BMO a remporté des prix pour quatre fonds d'investissement et 19 FNB – le plus grand nombre de prix pour FNB parmi tous les fournisseurs de fonds cotés en 2023<sup>4</sup>.
- Nous avons reçu 10 prix LSEG Lipper Fund au Canada<sup>5</sup>, qui récompensent les fonds et les sociétés de gestion de fonds qui obtiennent systématiquement un solide rendement corrigé du risque par rapport à leurs concurrents. Six FNB BMO et quatre fonds d'investissement BMO ont remporté les honneurs dans leurs catégories respectives.

<sup>1</sup> Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

<sup>2</sup> Pour plus d'information, il y a lieu de consulter le site web [www.jdpower.com/business](http://www.jdpower.com/business).

<sup>3</sup> Banque Nationale, Rapport sur les FNB, au 31 décembre 2023.

<sup>4</sup> Annoncé à l'exercice 2024.

<sup>5</sup> Annoncé à l'exercice 2024 : Prix LSEG Lipper Fund 2023 au Canada.

- BMO Assurance a été le premier fournisseur canadien à offrir une rente à intérêt garanti de 30 ans dans le cadre de nos efforts visant à proposer des solutions novatrices pour répondre aux besoins croissants des Canadiens en matière de retraite.
- Nous avons été reconnus par Institutional Connect, qui nous a remis le prix du partenaire pour la lutte contre les changements climatiques pour notre approche en matière de gestion de placements et de développement de produits, notre stratégie de gérance et le lancement d'initiatives de formation sur le marché<sup>1</sup>.
- Nous avons établi un partenariat avec Arbres Canada pour planter un arbre pour chaque compte de BMO Gestion privée ayant passé du papier à la livraison électronique des documents en septembre et en octobre 2024 et nous sommes en voie de planter plus de 4 000 arbres dans le cadre de cette initiative, ce qui témoigne de notre engagement à être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

#### Accent en 2025

- Élargir les solutions de produits et la distribution dans l'ensemble des circuits de BMO afin d'offrir des produits novateurs, concurrentiels et axés sur le client à toute la clientèle de BMO

**Grande priorité : Proposer une offre de premier ordre en matière de solutions de gestion de patrimoine numérique, en misant sur nos capacités distinctives en matière de conseils numériques afin de simplifier, de rationaliser et d'intégrer les expériences numériques des clients**

#### Réalisations en 2024

- Notre appli mobile Investissements BMO a atteint le premier rang du classement par les utilisateurs des plateformes iOS et Android, ce qui reflète notre investissement continu à l'égard de l'expérience client numérique<sup>2</sup>.
- Nous avons lancé une expérience améliorée pour les investisseurs actifs grâce à l'ajout de nouveaux outils à la plateforme de BMO Ligne d'action<sup>MD</sup>, y compris des outils d'élaboration de stratégies, des filtres d'options et la possibilité de négocier des options à plusieurs branches, et à des taux de commission réduits – parmi les plus bas au Canada.
- Nous avons élargi les services bancaires numériques de BMO afin d'inclure les virements télégraphiques numériques vers la Gestion bancaire privée, É.-U. et le Bureau de gestion familiale de BMO, permettant ainsi aux clients de faire plus facilement affaire avec BMO.
- BMO Assurance a lancé au Canada un assistant numérique optimisé par intelligence artificielle (IA), conçu pour améliorer et accélérer le processus de tarification, en plus d'avoir apporté au programme des améliorations qui simplifient les exigences et offrent un circuit numérique libre-service amélioré, ce qui rend la couverture d'assurance vie plus accessible aux clients canadiens au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

#### Accent en 2025

- Continuer à investir dans les plateformes technologiques afin de simplifier, de rationaliser et d'intégrer les expériences numériques pour nos clients, ainsi que dans des outils et un soutien de premier ordre destinés aux conseillers

**Grande priorité : Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif qui favorise l'innovation et la collaboration**

#### Réalisations en 2024

- Nous avons enregistré d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés et de la culture de réussite, notamment dans certains domaines, comme la diversité et l'éthique, où nous nous classons parmi les meilleures organisations au monde.
- Nous avons lancé des programmes qui visent à procurer des améliorations importantes sur le plan du bien-être des employés et du soutien qui leur est offert.
- Nous avons lancé de nouveaux programmes de perfectionnement en leadership afin de libérer le potentiel de croissance de notre effectif et de stimuler le rendement.
- Nous avons lancé un programme de rotation au sein de BMO Assurance pour les nouveaux diplômés dans le domaine de l'actuariat, ce qui témoigne de notre engagement à attirer et à former des talents issus de la diversité en leur donnant accès à des occasions de perfectionnement et à des expériences de carrière enrichissantes.

#### Accent en 2025

- Continuer à attirer et à perfectionner un effectif diversifié ayant des compétences essentielles qui correspondent à notre orientation stratégique

<sup>1</sup> Annoncé à l'exercice 2024 : Institutional Connect Awards 2023.

<sup>2</sup> Cote de l'App Store, au 31 octobre 2024.

**TABLEAU 19**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2024	2023
Revenus nets d'intérêts	1 313	1 380
Revenus autres que d'intérêts	4 333	4 031
Total des revenus	5 646	5 411
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	26	5
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	5	13
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	31	18
Charges autres que d'intérêts	3 968	3 878
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 647	1 515
Charge d'impôts sur le résultat	399	369
Bénéfice net comptable	1 248	1 146
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>2</sup>	7	4
Bénéfice net ajusté	1 255	1 150
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 959	3 871
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 239	1 138
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 246	1 142

**Principales mesures de la performance**

Bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine	1 012	824
Bénéfice net ajusté de Gestion d'actifs et de patrimoine	1 019	828
Bénéfice net comptable des activités d'assurance	236	322
Rendement des capitaux propres (%) <sup>3</sup>	26,0	24,6
Rendement des capitaux propres ajusté (%) <sup>3</sup>	26,1	24,7
Levier d'exploitation (%) <sup>4</sup>	2,0	11,3
Levier d'exploitation ajusté (%) <sup>4</sup>	2,1	(4,4)
Ratio d'efficacité (%)	70,3	71,7
Ratio d'efficacité ajusté (%)	70,1	71,6
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,06	0,01
Actif moyen	64 674	60 092
Solde moyen brut des prêts et acceptations	42 905	40 855
Solde moyen net des prêts et acceptations	42 855	40 809
Solde moyen des dépôts	61 453	61 627
Actifs sous administration <sup>5</sup>	361 250	416 352
Actifs sous gestion	422 701	332 947
Effectif – équivalent temps plein	6 244	6 417

**Activités aux États-Unis – Principales données financières** (en millions de dollars américains)

Total des revenus	771	766
Charges autres que d'intérêts	583	600
Bénéfice net comptable	133	119
Charges autres que d'intérêts ajustées	576	595
Bénéfice net ajusté	138	123
Solde moyen brut des prêts et acceptations	10 574	9 776
Solde moyen des dépôts	11 464	11 975

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>3</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Depuis l'exercice 2024, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,0 % pour l'exercice 2023. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>4</sup> Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous avons présenté les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Depuis le premier trimestre de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les SCVPI étant donné l'adoption et l'application rétrospective de l'IFRS 17. Pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2022, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation étaient calculés en fonction des revenus, déduction faite des SCVPI. Les revenus, déduction faite des SCVPI se sont établis à 5 190 millions de dollars pour l'exercice 2022. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont des données non conformes aux PCGR. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, dans le rapport de gestion annuel de 2023.

<sup>5</sup> Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par BMO sont inclus dans les actifs sous administration.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

**Bénéfice net comptable**

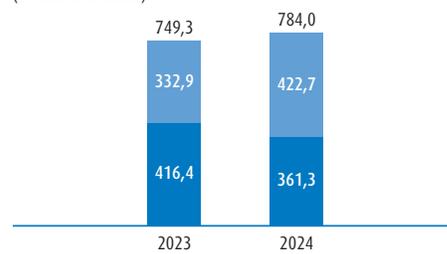
(en millions de dollars)

■ Gestion d'actifs et de patrimoine  
■ Assurance



**Actifs sous administration et actifs sous gestion**

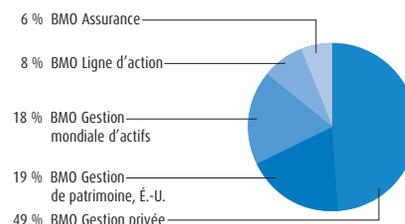
(en milliards de dollars)



■ Actifs sous administration  
■ Actifs sous gestion

**Revenus nets par secteur d'activité en 2024**

(%)



## Analyse des résultats

Les résultats comptables de BMO Gestion de patrimoine reflètent l'adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. L'IFRS 17 propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et a remplacé l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Les résultats des activités liées à l'assurance sont désormais présentés dans les résultats des activités d'assurance et dans le rendement des placements liés à l'assurance sous les revenus autres que d'intérêts. En raison de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17 à nos résultats de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 248 millions de dollars, en hausse de 102 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine s'est élevé à 1 012 millions, en hausse de 188 millions, ou de 23 %, et tenait compte des résultats de Bank of the West pour un trimestre supplémentaire, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est quant à lui élevé à 236 millions, en baisse de 86 millions, ou de 27 %.

Le total des revenus s'est établi à 5 646 millions de dollars, en hausse de 235 millions, ou de 4 %. Les revenus de Gestion d'actifs et de patrimoine se sont chiffrés à 5 279 millions, en hausse de 349 millions, ou de 7 %, en raison de l'accroissement des actifs des clients, y compris l'incidence du raffermissement des marchés mondiaux, et de l'augmentation des revenus de transactions de courtage en ligne, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des revenus nets d'intérêts attribuable aux marges plus faibles. Les revenus d'assurance se sont chiffrés à 367 millions, en baisse de 114 millions, ce qui reflète les changements dans le positionnement du portefeuille au moment de la transition à l'IFRS 17.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 31 millions de dollars, comparativement à des dotations à la provision de 18 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est accrue de 21 millions tandis que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a diminué de 8 millions.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 968 millions de dollars, en hausse de 90 millions, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des charges liées aux revenus et de nos investissements dans les talents, facteurs contrebalancés en partie par les efficacités opérationnelles.

Les actifs sous gestion ont augmenté de 89,8 milliards de dollars, ou de 27 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 422,7 milliards, sous l'effet du raffermissement des marchés mondiaux et de la croissance des actifs nets des clients. Les actifs sous administration ont diminué de 55,1 milliards, ou de 13 %, pour s'établir à 361,2 milliards, ce qui s'explique essentiellement par la sortie de nos activités liées aux services de fiducie institutionnelle au premier trimestre de l'exercice 2024, contrebalancée en partie par le raffermissement des marchés mondiaux. Le solde moyen brut des prêts a augmenté de 5 % et le solde moyen des dépôts est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

Les résultats de BMO Gestion de patrimoine ont profité de l'essor progressif des marchés boursiers à l'exercice 2024 entraîné par une modération des pressions inflationnistes et la baisse des taux d'intérêt au deuxième semestre. La hausse des actifs sous gestion résultant du raffermissement des marchés boursiers mondiaux et des flux de nouveaux fonds nets a soutenu la croissance des revenus, contrebalançant la réduction du rendement des actifs à l'échelle du secteur et la baisse des marges nettes d'intérêt découlant de la migration des dépôts vers des actifs à rendement plus élevé. Nous continuons à investir dans les plateformes technologiques afin de simplifier, de rationaliser et d'intégrer les solutions numériques pour nos clients, ainsi que dans les outils destinés aux conseillers. BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance ont élargi leur gamme de produits offerts dans les principaux secteurs de croissance afin de fournir des solutions de produits novatrices et concurrentielles qui répondent aux besoins en constante évolution de nos clients.

Les perspectives de baisse des taux d'intérêt et de reprise de l'activité des marchés devraient soutenir une croissance continue à l'exercice 2025. Toutefois, le contexte économique et les marchés boursiers continuent d'être touchés par l'évolution de la situation mondiale, l'accroissement des tensions géopolitiques et d'autres facteurs qui peuvent avoir une incidence sur le rendement global de nos activités.

Nous continuons à soutenir nos clients en leur offrant des conseils d'experts et des solutions de placement pour les aider à composer avec les répercussions de la volatilité des marchés et de l'incertitude macroéconomique et à se préparer à réintégrer les marchés lorsque les taux d'intérêt baisseront, en tirant parti de notre gamme complète de produits et de services bancaires et de placement, de nos capacités de services-conseils numériques améliorées et de nos solutions novatrices.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2024 et les perspectives relatives à l'année civile 2025 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section BMO Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 700 employés et possède 30 bureaux répartis dans le monde entier pour soutenir les aspirations de croissance de tous les clients de l'organisation.

## Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Il fournit également aux clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, et leur propose des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, de même qu'un large éventail de services bancaires et de services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux investisseurs institutionnels, aux sociétés et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Des services de développement de produits et d'émission d'instruments sont également offerts, de même que des services de gestion des risques et des services-conseils conçus pour les stratégies de couverture, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt, au change et aux prix des produits de base. Le secteur Marchés mondiaux offre en outre des services de gestion du risque de liquidité et de financement à ses clients.

## Priorités stratégiques et réalisations

**Grande priorité : Faire croître et approfondir les relations Un seul et même client en offrant des solutions intégrées et en mettant à profit notre expertise et nos connaissances**

### Réalisations en 2024

- Nous avons présenté une offre globale et intégrée à nos clients, ce qui a mené à l'obtention d'importants mandats fondés sur l'approche Un seul et même client et l'intervention de différents secteurs à l'échelle de BMO, notamment la première émission de WinCup sur le marché bancaire, en collaboration avec les Services bancaires aux grandes entreprises, et l'exécution de la plus grande série de transactions de fonds négociés en bourse dans l'histoire du marché canadien, en partenariat avec BMO Gestion de patrimoine.
- Nous avons dirigé plusieurs premières sur le marché, notamment la première opération d'accord tripartite de mise en pension de titres au Canada par l'intermédiaire du Service canadien de gestion des garanties et le plus important programme d'émission d'actions au cours du marché de l'histoire du pays, d'une valeur de 2,5 milliards de dollars, pour Enbridge.
- Nous avons été désignés et accrédités en tant que teneur de marché des valeurs de premier ordre au Royaume-Uni, ce qui nous a permis d'élargir notre présence internationale en tant que négociant principal pour répondre aux besoins en constante évolution de nos clients à l'échelle mondiale.
- Nous avons conservé notre position de chef de file mondial dans le secteur des mines et métaux et avons été reconnus par le magazine *Global Finance* comme la meilleure banque d'investissement du monde dans ce secteur pour la quinzième année d'affilée; nous avons réalisé notre toute première opération d'entreposage liée à un fonds de placement en métaux précieux réglementé au Canada et avons mené des transactions importantes dans le secteur.
- Nous avons mis à profit notre expertise et nos connaissances pour approfondir nos relations avec les clients en organisant des conférences de premier plan à l'intention des investisseurs, parmi lesquelles notre 33<sup>e</sup> conférence mondiale sur le secteur des mines, des métaux et des minéraux essentiels, notre 19<sup>e</sup> conférence sur les marchés agricoles, notre 25<sup>e</sup> conférence sur les médias et les télécommunications et le plus important forum destiné aux femmes œuvrant dans le secteur des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises des 18 dernières années.

### Accent en 2025

- Renforcer la collaboration et les liens à l'échelle de BMO afin de mieux servir nos clients et d'accroître notre part de marché dans les secteurs où nous détenons une force concurrentielle et des occasions

**Grande priorité : Tirer parti de nos forces en matière de finance durable et de notre leadership au chapitre de la lutte contre les changements climatiques**

### Réalisations en 2024

- Nous avons fait progresser les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance de BMO et favorisé l'innovation dans les solutions de finance durable, notamment en conseillant le Fonds de croissance du Canada sur son investissement dans le captage et le stockage du carbone.
- Nous nous sommes classés au premier rang des agents de structuration durable au Canada et avons joué des rôles clés dans des transactions importantes, notamment en soutenant Ontario Power Generation (OPG) lors du lancement de son nouveau cadre de finance durable et en agissant à titre de coagent de structuration durable et de cochef de file teneur de livre dans le cadre de l'émission d'obligations vertes d'OPG d'une valeur d'un milliard de dollars.

### Accent en 2025

- Continuer à offrir des solutions pour soutenir la transition climatique de nos clients

**Grande priorité : Tirer parti du numérique et des données pour améliorer l'efficacité opérationnelle et mettre en place des solutions novatrices**

### Réalisations en 2024

- Nous avons mis en œuvre des solutions numériques et fondées sur l'intelligence artificielle pour améliorer nos outils d'analyse, de couverture et de gestion des risques.
- Nous avons automatisé des processus pour améliorer les évaluations du risque, l'exactitude de la tarification et les opérations courantes du pupitre de négociation, notamment en développant une application centralisée pour la courbe des dérivés d'actions.
- Nous avons amélioré la productivité de nos employés grâce à de nouveaux moyens technologiques et outils permettant d'obtenir des renseignements exploitables, comme une application mobile de gestion des relations clientèle et un accès centralisé aux applications essentielles.
- Nous avons augmenté notre capacité d'exécution en matière de négociation électronique, ce qui nous a permis de saisir une part importante des flux de titres du Trésor américain.

**Accent en 2025**

- Favoriser la transformation des technologies, la prise de décisions axées sur les données et les solutions innovantes
- Prendre de l'expansion et maximiser le rendement du capital investi grâce à une approche de bout en bout

**Grande priorité : Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, tout en faisant progresser notre stratégie L'inclusion sans obstacles****Réalisations en 2024**

- Nous avons obtenu d'excellents résultats sur le plan de la mobilisation des employés et de la culture de réussite, notamment dans certains domaines, comme l'éthique, où nous nous classons parmi les meilleures organisations au monde.
- Nous avons investi dans la croissance et le perfectionnement de nos talents en améliorant la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et en accordant une attention accrue au développement des compétences et des capacités essentielles.
- Nous avons favorisé une culture d'inclusion en misant sur le partage de connaissances, le renforcement des collectivités et les programmes dirigés par les employés, comme le groupe d'affinité Femmes+ et les groupes-ressources d'employés.
- Nous avons fait progresser notre stratégie L'inclusion sans obstacles afin de refléter les diverses origines, études et expériences de notre effectif.
- Nous avons apporté du soutien aux collectivités que nous servons au moyen de programmes distinctifs, comme Action-Éducation et Des arbres à chaque transaction, et grâce à une contribution record des employés à la campagne BMO Générosité.

**Accent en 2025**

- Continuer à attirer et à perfectionner un effectif diversifié et à promouvoir un milieu de travail inclusif

## BMO Marchés des capitaux<sup>1</sup>

**TABLEAU 20**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2024	2023
Revenus nets d'intérêts (bic) <sup>2</sup>	1 731	2 490
Revenus autres que d'intérêts	4 785	3 902
<b>Total des revenus (bic)<sup>2</sup></b>	<b>6 516</b>	6 392
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	367	9
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	2	9
<b>Total des dotations à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>369</b>	18
Charges autres que d'intérêts	4 278	4 278
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 869	2 096
Charge d'impôts sur le résultat (bic) <sup>2</sup>	377	471
<b>Bénéfice net comptable</b>	<b>1 492</b>	1 625
Coûts d'intégration des acquisitions <sup>3</sup>	15	4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>4</sup>	31	20
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>1 538</b>	1 649
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 216	4 246
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 455	1 592
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 501	1 616

### Principales mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux	3 898	3 833
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 618	2 559
Rendement des capitaux propres (%) <sup>5</sup>	11,0	13,4
Rendement des capitaux propres ajusté (%) <sup>5</sup>	11,4	13,6
Levier d'exploitation (bic) (%)	1,9	(6,4)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	2,6	(6,4)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	65,7	66,9
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	64,7	66,4
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (%)	0,44	0,01
Actif moyen	468 963	466 030
Solde moyen brut des prêts et acceptations	83 024	77 600
Solde moyen net des prêts et acceptations	82 669	77 293
Effectif – équivalent temps plein	2 714	2 717

### Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic) <sup>2</sup>	2 286	2 028
Charges autres que d'intérêts	1 599	1 616
Bénéfice net comptable	350	283
Charges autres que d'intérêts ajustées	1 580	1 603
Bénéfice net ajusté	364	292
Actif moyen	157 876	161 628
Solde moyen brut des prêts et acceptations	31 795	29 003

<sup>1</sup> Les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>2</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous traitons certains dividendes au Canada comme non déductibles aux fins de l'impôt en raison de la législation adoptée au troisième trimestre de l'exercice 2024. Par conséquent, nous ne présentons plus ces revenus sur une base d'imposition comparable (bic). Montants sur une bic de 22 millions de dollars pour l'exercice 2024 et de 321 millions pour l'exercice 2023. Montants sur la base de la monnaie d'origine pour nos activités aux États-Unis : montants sur une bic de 2 millions pour l'exercice 2024 et de néant pour l'exercice 2023. Ces montants ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts et dans la charge d'impôts sur le résultat, et ils ont été pris en compte dans les ratios. Il y a lieu de se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation pour obtenir un complément d'information.

<sup>3</sup> Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration relatifs à Clearpool et à Radicle, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et pertes de valeur, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. L'exercice 2024 tient compte d'une réduction de valeur de 18 millions de dollars liée à l'acquisition de Radicle.

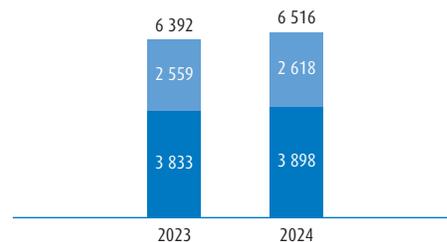
<sup>5</sup> Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Depuis l'exercice 2024, notre taux d'imputation des fonds propres a été porté à 11,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, contre 11,0 % pour l'exercice 2023. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Revenus par secteur d'activité (bic)<sup>2</sup>

(en millions de dollars)

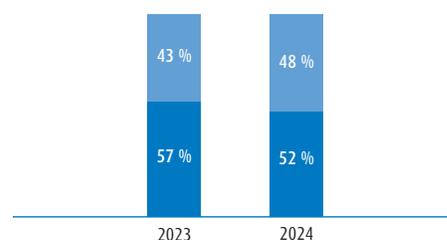
■ Marchés mondiaux  
■ Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés



## Revenus par secteur géographique (%)

(%)

■ Canada et autres pays  
■ États-Unis



## Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 1 492 millions de dollars, en baisse de 133 millions, ou de 8 %, par rapport à l'exercice précédent, la croissance des revenus ayant été plus que contrebalancée par la dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée, les charges étant demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Le total des revenus s'est établi à 6 516 millions de dollars, soit une augmentation de 124 millions, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté de 65 millions, ou de 2 %, du fait de la hausse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt et des émissions de titres d'emprunt et de capitaux propres, contrebalancée en partie par le recul des revenus de négociation de contrats sur titres de participation, y compris l'incidence de l'élimination de la déduction à l'égard de certains dividendes au Canada, et la baisse des revenus de négociation de contrats de change et de contrats sur produits de base. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté de 59 millions, ou de 2 %, en raison de la hausse des commissions de prise ferme et des revenus du secteur Banque d'affaires, contrebalancée en partie par l'incidence des réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente au cours de l'exercice considéré et la baisse des revenus de commission de consultation.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 369 millions de dollars, en hausse de 351 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 367 millions, comparativement à une dotation à la provision de 9 millions à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 2 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude en regard d'une dotation à la provision de 9 millions enregistré à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 278 millions de dollars, largement inchangées par rapport à l'exercice précédent, la baisse des frais liés au personnel, y compris la diminution de la rémunération liée au rendement, et la baisse des provisions pour frais juridiques par rapport à l'exercice précédent ayant été contrebalancées par l'augmentation des coûts liés à la technologie.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations s'est établi à 83,0 milliards de dollars, en hausse de 5,4 milliards, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

## Contexte et perspectives

BMO Marchés des capitaux a enregistré de solides résultats à l'exercice 2024, tout en faisant progresser nos priorités stratégiques. L'environnement opérationnel de l'exercice 2024 a été influencé par les tendances économiques mondiales difficiles et les risques géopolitiques grandissants. Malgré cette dynamique de marché, nous avons enregistré une hausse des émissions et des résultats de négociation solides, stimulés par les activités des clients; cependant, les activités liées aux fusions et aux acquisitions sont restées modérées, en particulier au Canada.

Nous nous attendons à ce que la volatilité des marchés persiste à l'exercice 2025 en raison de l'incertitude des perspectives économiques. Les activités liées aux services-conseils et à l'émission de titres d'emprunt devraient augmenter dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, tandis que le contexte de négociation sera probablement caractérisé par un accroissement des liquidités sur les marchés boursiers, soutenu par des taux d'intérêt moins élevés et une participation mondiale accrue. Nous continuerons de soutenir les clients grâce à un modèle de couverture amélioré et intégré, à une utilisation efficace des ressources, à une intégration numérique accrue et à des stratégies rigoureuses de gestion des risques.

Nous continuerons à mettre l'accent sur une croissance rentable et des rendements durables et, grâce à notre présence importante au Canada et à notre forte progression aux États-Unis, nous sommes bien placés pour réussir dans un environnement dynamique.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2024 et les perspectives relatives à l'année civile 2025 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

### Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, la trésorerie, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la durabilité, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières ainsi que l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et les analyses, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de contrôle interne et de gestion des risques et de conformité réglementaire, notamment la gestion, l'évaluation et la surveillance des portefeuilles de placements et des activités de financement, de liquidité et de capital, ainsi que toute exposition aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt de BMO. Pour soutenir les unités d'exploitation, les Services d'entreprise élaborent et mettent en œuvre des processus, des systèmes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir l'efficacité opérationnelle et de permettre à nos secteurs de s'adapter et d'atteindre leurs objectifs d'expérience client.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie répartis aux quatre unités d'exploitation (PE Canada, PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des dépenses résiduelles non attribuées, des activités de gestion de la trésorerie résiduelles et de l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable. Nous passons en revue annuellement ces méthodes de répartition des revenus et des charges.

## Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations<sup>1</sup>

**TABLEAU 21**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2024	2023
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(532)	(485)
Compensation sur une bic des groupes	(58)	(354)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(590)	(839)
Revenus autres que d'intérêts	20	(1 444)
Total des revenus (bic)	(570)	(2 283)
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	73	78
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(34)	649
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	39	727
Charges autres que d'intérêts	350	2 811
Perte avant impôts sur le résultat	(959)	(5 821)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(260)	(1 425)
Perte nette comptable	(699)	(4 396)
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration <sup>2</sup>	97	1 520
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West <sup>3</sup>	-	1 461
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes) <sup>4</sup>	(834)	21
Cotisation spéciale relative à la FDIC <sup>5</sup>	357	-
Incidence de la vente du portefeuille de prêts <sup>6</sup>	136	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes <sup>7</sup>	-	502
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis <sup>8</sup>	-	517
Perte nette ajustée	(943)	(375)
Total des revenus ajustés (bic)	(953)	(104)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances, après ajustement	39	22
Charges autres que d'intérêts ajustées	333	765
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(950)	(4 608)
Perte nette ajustée attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 194)	(587)
Effectif – équivalent temps plein	16 959	18 356

### Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic) <sup>9</sup>	401	(838)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	3	521
Charges autres que d'intérêts	47	1 731
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic) <sup>9</sup>	74	(860)
Bénéfice net (perte nette) comptable	277	(2 230)
Total des revenus ajustés	118	689
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances, après ajustement	3	4
Charges autres que d'intérêts ajustées	36	233
Bénéfice net ajusté	96	381

<sup>1</sup> Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments décrits dans les notes 2 à 8 du tableau.

<sup>2</sup> Coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de Bank of the West imputés aux charges autres que d'intérêts. À l'exercice 2024, les chiffres tiennent compte d'un montant de 129 millions de dollars avant impôts. À l'exercice 2023, les chiffres tiennent compte d'un montant de 2 027 millions avant impôts.

<sup>3</sup> Gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. L'exercice 2023 tient compte des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 1 628 millions de dollars sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus de négociation ainsi que des pertes de 383 millions liées à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

<sup>4</sup> Incidence d'une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank. À l'exercice 2024, les chiffres tiennent compte du renversement d'une provision pour frais juridiques inscrite à l'exercice 2022, y compris les intérêts courus, ce qui comprend un renversement de charges d'intérêts de 547 millions de dollars et de charges autres que d'intérêts de 588 millions. À l'exercice 2023, les chiffres tiennent compte d'une provision comprenant des charges d'intérêts de 30 millions et un recouvrement de charges autres que d'intérêts de 3 millions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

<sup>5</sup> Incidence d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts (476 millions de dollars avant impôts).

<sup>6</sup> Perte nette comptable liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan, comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts (164 millions de dollars avant impôts).

<sup>7</sup> Incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien. À l'exercice 2023, les chiffres tiennent compte d'une charge d'impôts ponctuelle de 371 millions de dollars constituée d'un dividende pour la relance du Canada de 312 millions et d'un montant de 59 millions lié à l'incidence de l'augmentation de 1,5 % du taux d'impôt calculée proportionnellement sur l'année d'imposition 2022, déduction faite de la réévaluation d'un actif d'impôt différé, et d'une charge de 131 millions (160 millions avant impôts) liée à la modification de la définition de « service financier » en regard de la TPS/TVH, constituée d'un montant de 138 millions comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts et d'un montant de 22 millions comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

<sup>8</sup> Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West (705 millions de dollars avant impôts).

<sup>9</sup> Montants liés à la compensation sur une bic pour nos activités aux États-Unis, comptabilisés dans les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat. Les montants sur une bic se sont établis à 27 millions de dollars américains pour l'exercice 2024 et à 25 millions de dollars américains pour l'exercice 2023.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 699 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 4 396 millions il y a un an.

L'exercice considéré tient compte du renversement d'une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022, d'une charge liée à la cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis et de la perte liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs. L'exercice précédent tenait compte d'une perte liée aux mesures de gestion de la juste valeur et de la dotation initiale à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West ainsi que de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien. L'exercice considéré et les exercices précédents tenaient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration. La perte nette comptable réduite reflète essentiellement les éléments susmentionnés. La perte nette ajustée s'est chiffrée à 943 millions de dollars, contre 375 millions il y a un an, la baisse des revenus ayant été contrebalancée en partie par la baisse des charges. Les revenus ajustés ont enregistré une baisse, ce qui s'explique par l'incidence de la baisse de la désactualisation nette des ajustements à la juste valeur de marché selon la méthode de l'acquisition, la volatilité du marché sur les positions de couverture et la hausse du bénéfice sur l'investissement de fonds propres non imputés à l'exercice précédent en prévision de la clôture de l'acquisition de Bank of the West.

La baisse des charges est principalement attribuable à la diminution des frais de bureau, y compris une charge liée à la consolidation des biens immobiliers de BMO à l'exercice précédent, et à la baisse des frais liés au personnel, y compris l'incidence de la consolidation de certains régimes de retraite aux États-Unis au cours de l'exercice à l'étude et de la hausse des indemnités de départ à l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation.

## Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

### Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles<sup>1</sup>

TABLEAU 22

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4-2024	T3-2024	T2-2024	T1-2024	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023
Revenus nets d'intérêts	5 438	4 794	4 515	4 721	4 941	4 905	4 814	4 021
Revenus autres que d'intérêts	3 519	3 398	3 459	2 951	3 378	3 147	2 975	1 078
Revenus <sup>2</sup>	8 957	8 192	7 974	7 672	8 319	8 052	7 789	5 099
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 107	828	658	473	408	333	243	196
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	416	78	47	154	38	159	780	21
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 523	906	705	627	446	492	1 023	217
Charges autres que d'intérêts	4 427	4 839	4 844	5 389	5 679	5 572	5 501	4 382
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 007	2 447	2 425	1 656	2 194	1 988	1 265	500
Charge d'impôts sur le résultat	703	582	559	364	484	423	236	367
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	2 304	1 865	1 866	1 292	1 710	1 565	1 029	133
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	27	19	26	57	433	370	549	181
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	92	79	79	84	88	85	85	6
Provision pour frais juridiques/renversement (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	(870)	13	12	11	12	(3)	6	6
Incidence de la vente du portefeuille de prêts	-	-	-	136	-	-	-	-
Cotisation spéciale relative à la FDIC	(11)	5	50	313	-	-	-	-
Incidence des mesures fiscales canadiennes	-	-	-	-	-	131	-	371
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	-	-	1 461
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis	-	-	-	-	-	-	517	-
Bénéfice net ajusté <sup>3</sup>	1 542	1 981	2 033	1 893	2 243	2 148	2 186	2 158
<b>Revenus comptables par groupe d'exploitation</b>								
PE Canada	2 934	2 908	2 819	2 778	2 796	2 716	2 490	2 557
PE États-Unis	2 468	2 453	2 389	2 454	2 488	2 414	2 544	1 734
BMO Gestion de patrimoine	1 486	1 439	1 393	1 328	1 465	1 525	1 293	1 128
BMO Marchés des capitaux	1 600	1 666	1 661	1 589	1 651	1 463	1 579	1 699
Services d'entreprise	469	(274)	(288)	(477)	(81)	(66)	(117)	(2 019)
Total des revenus <sup>2</sup>	8 957	8 192	7 974	7 672	8 319	8 052	7 789	5 099
<b>Principales mesures de la performance</b>								
Bénéfice dilué par action (\$) <sup>4</sup>	2,94	2,48	2,36	1,73	2,19	2,12	1,26	0,14
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$)	1,90	2,64	2,59	2,56	2,93	2,94	2,89	3,06
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,91	0,54	0,44	0,38	0,27	0,30	0,65	0,15
Taux d'impôt effectif (%)	23,4	23,8	23,1	22,0	22,1	21,3	18,6	73,5
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	21,7	23,9	23,3	22,4	22,9	22,1	22,5	22,0
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3641	1,3705	1,3625	1,3392	1,3648	1,3331	1,3564	1,3426

<sup>1</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

<sup>2</sup> Avec prise d'effet pour le premier trimestre de l'exercice 2024, la Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), afin de comptabiliser l'effet cumulatif de l'adoption de la norme dans le solde d'ouverture des résultats non distribués et elle a appliqué la norme de manière rétrospective aux résultats de l'exercice 2023. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2024 pour un complément d'information.

<sup>3</sup> Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos ratios ajustés. Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

<sup>4</sup> Le bénéfice net et le résultat tirés de nos activités commerciales sont attribuables aux actionnaires par l'intermédiaire du BPA et du BPA dilué. Le BPA ajusté et le BPA dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Le bénéfice afférent à certains trimestres a subi une influence des facteurs saisonniers, notamment la hausse des frais liés au personnel découlant de l'accroissement des avantages du personnel et de la rémunération fondée sur des actions du personnel admissible à la retraite, qui sont toujours passés en charges au premier trimestre de l'exercice, ainsi que l'incidence des quelques jours de moins que compte le deuxième trimestre comparativement aux autres trimestres. La conversion des monnaies étrangères a également influé sur les résultats. Le bénéfice par action trimestriel est touché par le versement semestriel de dividendes sur certains instruments de capitaux propres. Le tableau précédent présente un sommaire des résultats obtenus entre le premier trimestre de 2023 et le quatrième trimestre de 2024.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, nous avons conclu l'acquisition de Bank of the West, ce qui a contribué à accroître les revenus, les charges et la dotation à la provision pour pertes sur créances depuis le début du deuxième trimestre de l'exercice 2023, les résultats d'exploitation étant principalement comptabilisés dans PE États-Unis et BMO Gestion de patrimoine. En outre, nous avons conclu l'acquisition d'AIR MILES le 1<sup>er</sup> juin 2023, ce qui a contribué à l'augmentation des revenus et des charges dans nos Services bancaires PE Canada depuis le troisième trimestre de l'exercice 2023.

Un certain nombre de facteurs particuliers se sont répercutés sur les résultats de certains trimestres. Les résultats du quatrième trimestre de 2024 tiennent compte de la reprise d'une provision pour frais juridiques inscrite à l'exercice 2022, y compris les intérêts courus, se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank. L'exercice 2024 tient compte de l'incidence, chaque trimestre, d'une cotisation spéciale relative à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis. Les résultats du premier trimestre de l'exercice 2024 tiennent compte d'une perte liée à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs dans le cadre de l'optimisation du bilan. Les résultats des troisième et premier trimestres de l'exercice 2023 tiennent compte de l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement canadien. Les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2023 comprennent une dotation initiale à la provision pour pertes sur créances sur le portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West. Le premier trimestre de l'exercice 2023 tient compte d'une perte découlant de la gestion de la juste valeur liées à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Toutes les périodes tenaient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, qui ont augmenté au cours de l'exercice 2023 en raison de l'acquisition de Bank of the West.

La performance financière a bénéficié de la solidité et de la diversification de nos activités. Les résultats ont été touchés par la montée des taux d'intérêt et l'incertitude économique, ce qui a eu pour effet d'accroître les dotations à la provision pour pertes sur créances, de ralentir la demande pour des prêts et de réduire le niveau d'activité des clients de nos groupes sensibles aux marchés.

La progression des revenus de PE Canada est attribuable à une acquisition fructueuse de clients et à la croissance des volumes ainsi qu'à l'élargissement des marges nettes d'intérêts. Les résultats de PE États-Unis ont bénéficié de l'inclusion de Bank of the West; toutefois, les derniers trimestres ont été touchés par un système bancaire plus atone aux États-Unis, ce qui a réduit la demande de prêts et augmenté le coût des dépôts. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine ont bénéficié de la croissance soutenue des actifs des clients, dont le raffermissement des marchés mondiaux au cours de l'exercice 2024, alors que la hausse des taux d'intérêt a entraîné une modification de la composition des dépôts en faveur des dépôts à terme ainsi que le resserrement des marges. Les revenus d'assurance sont susceptibles de fluctuer en raison de l'incidence des marchés, y compris les changements dans le positionnement du portefeuille au moment de la transition à l'IFRS 17. La performance de BMO Marchés des capitaux des derniers trimestres reflète l'amélioration de la conjoncture des marchés, les résultats de activités de négociation affichant une résilience du fait du volume d'activité des clients lié aux titres plus important au cours de l'exercice 2024 et de l'accroissement des activités de prise ferme, plus particulièrement les nouvelles émissions de titres d'emprunt.

Au cours des huit derniers trimestres, le contexte de taux d'intérêt plus élevés a eu une incidence significative sur les résultats en matière de crédit pour certaines cohortes de clients, entraînant l'augmentation de la dotation à la provision liée aux prêts douteux, qui se situait auparavant à un niveau très faible, et la hausse de la dotation à la provision liée aux prêts productifs, en raison de la migration du crédit. La dotation à la provision liée aux prêts productifs a également subi l'incidence des changements dans les perspectives macroéconomiques et la pondération des scénarios.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté par suite de l'acquisition de Bank of the West et reflètent depuis lors une gestion serrée des dépenses, tandis que nous continuons d'investir dans nos activités pour stimuler la croissance des revenus. Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2024 ont bénéficié du renversement de la provision pour frais juridiques. Le troisième trimestre de l'exercice 2023 tenait compte des indemnités de départ liées à l'accélération des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de l'entreprise, ce qui, combiné à l'avantage des synergies de coûts réalisées relativement à Bank of the West, a réduit la croissance des charges au cours des derniers trimestres.

Le taux d'impôt effectif a varié à la suite de modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons nos activités, le niveau du bénéfice comptable avant impôts et le montant des investissements ou des titres qui génèrent des crédits d'impôt ou du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Le taux d'impôt effectif comptable a été touché par l'élimination des déductions d'impôt sur le résultat à l'égard de certains dividendes au Canada au cours de l'exercice 2024.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes que renferme la présente section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

## Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2024

### Comparaison du quatrième trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

#### Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 2 304 millions de dollars, en hausse de 594 millions, ou de 35 %, par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 542 millions, en baisse de 701 millions, ou de 31 %. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte des éléments particuliers indiqués dans la section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice.

Le bénéfice net comptable a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout du renversement de la provision pour frais juridiques de l'exercice 2022, y compris les intérêts courus, et de la baisse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration comparativement à l'exercice précédent. Le recul du bénéfice net ajusté reflète l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par la baisse des charges, et les revenus sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable et ajusté a diminué pour l'ensemble des unités d'exploitation. Les Services d'entreprise ont inscrit un bénéfice net comptable, comparativement à une perte nette à l'exercice précédent, et une perte nette moins élevée sur une base ajustée.

#### Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 8 957 millions de dollars, en hausse de 638 millions, ou de 8 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison du renversement des intérêts courus sur la provision pour frais juridiques au cours de l'exercice à l'étude. Les revenus ajustés, établis à 8 368 millions, sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent alors que les revenus autres que d'intérêts plus élevés ont été partiellement contrebalancés par des revenus nets d'intérêts à la baisse. Les revenus nets d'intérêts ajustés ont diminué, en raison surtout de la baisse des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et de la diminution des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise du fait de la baisse de la désactualisation nette des ajustements à la juste valeur de marché selon la méthode de l'acquisition, ces facteurs ayant été partiellement contrebalancés par la hausse des revenus nets d'intérêts de PE Canada attribuable aux soldes plus élevés et l'augmentation des revenus d'intérêts autres que de négociation de BMO Marchés des capitaux. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté, en raison principalement de la hausse des revenus de négociation, des revenus de gestion de placements et de garde de titres ainsi que des revenus tirés des commissions de distribution de fonds d'investissement, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des revenus d'assurance par suite des modifications apportées au positionnement du portefeuille lors de la transition à l'IFRS 17, l'incidence des réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente, la diminution des revenus tirés des commissions sur les prêts qui a été essentiellement compensée par les revenus nets d'intérêts reflétant la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts, et la diminution des frais de service de cartes.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 1 523 millions de dollars, comparativement à une dotation de 446 millions pour l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 91 points de base, comparativement à 27 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 1 107 millions, en hausse de 699 millions en raison d'une hausse des dotations enregistrées pour l'ensemble des unités d'exploitation, principalement en ce qui a trait à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises aux États-Unis, des segments non garantis du portefeuille de prêts à la clientèle au Canada. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 66 points de base, comparativement à 25 points de base à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 416 millions, comparativement à une dotation à la provision de 38 millions pour l'exercice précédent, en raison principalement de la migration du crédit du portefeuille et de l'incertitude des conditions de crédit.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 4 427 millions de dollars, en baisse de 1 252 millions, ou de 22 %, par rapport à l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 4 876 millions, en baisse de 100 millions, ou de 2 %. Les résultats comptables tiennent compte du renversement de la provision pour frais juridiques et d'une baisse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration pour l'exercice considéré. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont diminué en raison principalement de l'accent que nous avons continué de mettre sur l'efficacité opérationnelle, ce qui comprend les synergies de coûts relatives à Bank of the West, ainsi que de la baisse des frais de bureau, y compris la charge liée au regroupement des biens immobiliers de BMO au cours de l'exercice précédent, et des autres coûts d'exploitation.

## Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comptable s'est établie à 703 millions de dollars, en hausse de 219 millions par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2023, et la charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 427 millions, en baisse de 241 millions. Le taux d'impôt effectif comptable a été de 23,4 %, comparativement à 22,1 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, et le taux d'impôt effectif ajusté a été de 21,7 %, comparativement à 22,9 %. La variation du taux d'impôt effectif comptable en regard de celui du quatrième trimestre de 2023 est principalement attribuable à l'incidence du bénéfice plus élevé pour l'exercice à l'étude, et la variation du taux d'impôt effectif ajusté est principalement attribuable à la composition des résultats, compte tenu de l'incidence du bénéfice moins élevé pour le trimestre à l'étude.

## Comparaison du quatrième trimestre de 2024 et du troisième trimestre de 2024

Le bénéfice net comptable a augmenté de 439 millions de dollars, ou de 24 %, par rapport au trimestre précédent, et le bénéfice net ajusté a reculé de 439 millions, ou de 22 %. Le bénéfice net comptable a augmenté en raison surtout du renversement de la provision pour frais juridiques. Le recul du bénéfice net ajusté reflète l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et les charges plus élevées, contrebalancées en partie par la hausse des revenus. Le bénéfice net comptable et ajusté a diminué pour l'ensemble des unités d'exploitation. Les Services d'entreprise ont inscrit un bénéfice net sur une base comptable, comparativement à une perte nette pour le trimestre précédent, et ils ont enregistré une perte nette moins élevée sur une base ajustée. Les revenus comptables ont augmenté de 765 millions, ou de 9 % par rapport au trimestre précédent, et les revenus ajustés ont progressé de 162 millions, ou de 2 %. Les revenus comptables reflètent la hausse des revenus nets d'intérêts qui découle essentiellement du renversement des intérêts courus sur la provision pour frais juridiques. Les revenus sur une base comptable et ajustée reflètent la hausse des revenus nets d'intérêts attribuable à l'augmentation des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise et de PE Canada ainsi qu'à l'augmentation des revenus d'intérêts autres que de négociation de BMO Marchés des capitaux, partiellement contrebalancée par la baisse des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et l'augmentation des revenus autres que d'intérêts qui s'explique essentiellement par l'augmentation des revenus de négociation et des revenus de commission de prise ferme et de consultation, en partie contrée par la baisse des frais de service de cartes et des revenus tirés des commissions sur les prêts. Les charges autres que d'intérêts comptables ont diminué de 412 millions, ou de 9 %, par rapport au trimestre précédent en raison du renversement de la provision pour frais juridiques, et les charges autres que d'intérêts ajustées ont monté de 179 millions, ou de 4 %, essentiellement du fait de la hausse des honoraires et de la hausse des honoraires d'associations et de chambres de compensation et des honoraires de réglementation annuels. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 617 millions par rapport au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté de 279 millions, essentiellement du fait de la hausse des dotations aux provisions liées au portefeuille de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 416 millions, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 78 millions pour le trimestre précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2024.

## Analyse des résultats financiers de 2023

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur les résultats de l'exercice 2024. La présente section constitue un sommaire des résultats de BMO de l'exercice 2023 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2022.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, nous avons conclu l'acquisition de Bank of the West, ce qui a contribué à accroître les revenus, les charges et la dotation à la provision pour pertes sur créances depuis le début du deuxième trimestre de l'exercice 2023, les résultats d'exploitation étant principalement répartis entre PE États-Unis et BMO Gestion de patrimoine. En outre, nous avons conclu l'acquisition du Programme de récompense AIR MILES (AIR MILES) le 1<sup>er</sup> juin 2023, ce qui a contribué à l'augmentation des revenus et des charges dans nos Services bancaires PE Canada depuis le troisième trimestre de l'exercice 2023.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous avons présenté les revenus déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les SCVPI compte tenu de l'adoption et de l'application rétrospective de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les revenus, déduction faite des SCVPI, ainsi que les autres résultats et ratios ajustés dont il est question ci-après sont présentés sur une base non conforme aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

De plus, certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle sont réorientés de temps à autre pour appuyer nos priorités stratégiques, et les ventilations des revenus, des charges, des charges d'impôts sur le résultat et des fonds propres des Services d'entreprise aux groupes d'exploitation sont mises à jour afin de mieux refléter ces changements. Par conséquent, les chiffres comparatifs des périodes antérieures ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Plus de détails sur ces reclassements sont donnés à la section Analyse des résultats de 2024 des groupes d'exploitation – Mode de présentation des résultats des groupes d'exploitation.

**TABLEAU 23**

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
<b>2023</b>							
Revenus (pertes) nets d'intérêts <sup>1</sup>	8 043	7 607	15 650	1 380	2 490	(839)	18 681
Revenus autres que d'intérêts	2 516	1 573	4 089	4 031	3 902	(1 444)	10 578
Revenus <sup>1</sup>	10 559	9 180	19 739	5 411	6 392	(2 283)	29 259
Dotation à la provision pour pertes sur créances	909	506	1 415	18	18	727	2 178
Charges autres que d'intérêts	4 723	5 444	10 167	3 878	4 278	2 811	21 134
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	4 927	3 230	8 157	1 515	2 096	(5 821)	5 947
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat <sup>1</sup>	1 354	741	2 095	369	471	(1 425)	1 510
Bénéfice net (perte nette)	3 573	2 489	6 062	1 146	1 625	(4 396)	4 437
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	9	-	9	-	4	1 520	1 533
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	6	234	240	4	20	-	264
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	1 461	1 461
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	21	21
Dotation initiale à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs acquis	-	-	-	-	-	517	517
Incidence des mesures fiscales canadiennes	-	-	-	-	-	502	502
Bénéfice net (perte nette) ajusté	3 588	2 723	6 311	1 150	1 649	(375)	8 735
<b>2022</b>							
Revenus (pertes) nets d'intérêts <sup>1</sup>	7 228	4 795	12 023	1 173	3 135	(446)	15 885
Revenus autres que d'intérêts	2 416	1 265	3 681	3 334	2 977	7 833	17 825
Revenus <sup>1</sup>	9 644	6 060	15 704	4 507	6 112	7 387	33 710
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	(683)	-	-	(683)
Revenus, déduction faite des SCVPI <sup>2</sup>	9 644	6 060	15 704	5 190	6 112	7 387	34 393
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	282	(2)	280	(2)	(43)	78	313
Charges autres que d'intérêts	4 296	2 972	7 268	3 566	3 853	1 507	16 194
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 066	3 090	8 156	1 626	2 302	5 802	17 886
Charge d'impôts sur le résultat <sup>1</sup>	1 322	708	2 030	389	574	1 356	4 349
Bénéfice net	3 744	2 382	6 126	1 237	1 728	4 446	13 537
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	8	237	245
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	5	6	3	14	-	23
Incidence de dessaisissements <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	55	55
Provision pour frais juridiques (y compris les charges d'intérêts et les honoraires juridiques connexes)	-	-	-	-	-	846	846
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	(5 667)	(5 667)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	3 745	2 387	6 132	1 240	1 750	(83)	9 039

<sup>1</sup> Les revenus des groupes d'exploitation comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts et la charge d'impôts sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans le résultat des Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.

<sup>2</sup> Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022, nous avons présenté les revenus ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Depuis le premier trimestre de l'exercice 2023, nous ne présentons plus les SCVPI étant donné l'adoption et l'application rétrospective de l'IFRS 17. Les revenus, déduction faite des SCVPI, et les résultats et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

<sup>3</sup> Incidence des dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi qu'aux États-Unis à l'exercice 2022, comptabilisée dans les Services d'entreprise.

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 8 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les autres éléments d'ajustement reflétés dans le tableau ci-dessus.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Bénéfice net

Le bénéfice net comptable de l'exercice 2023 s'est établi à 4 437 millions de dollars, contre 13 537 millions pour l'exercice 2022. Le bénéfice net ajusté s'est quant à lui chiffré à 8 735 millions, en baisse de 304 millions, ou de 3 %, par rapport à l'exercice 2022. Le recul des résultats comptables reflète principalement les mesures prises pour gérer l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition de Bank of the West, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition qui ont donné lieu à une perte nette pour l'exercice 2023, en regard d'un profit net pour l'exercice 2022, et l'incidence d'une poursuite relative à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, au cours de l'exercice 2022, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, la dotation initiale à la provision pour pertes sur créances sur le portefeuille de prêts acquis de Bank of the West, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions plus élevé du fait de l'acquisition de Bank of the West au cours de l'exercice 2023, et l'incidence de certaines mesures fiscales adoptées par le gouvernement du Canada.

Le bénéfice net ajusté a reculé, car l'inclusion de Bank of the West et la hausse des revenus sous-jacents ont été plus que contrebalancées par l'accroissement des charges sous-jacentes et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté ont augmenté dans le cas de PE États-Unis et ont diminué dans le cas de BMO Gestion de patrimoine, de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont comptabilisé une perte nette pour l'exercice 2023, comparativement à un bénéfice net pour l'exercice 2022, en raison surtout des éléments précités. Sur une base ajustée, les Services d'entreprise ont inscrit une hausse de la perte nette.

## Revenus

Les revenus comptables de l'exercice 2023 se sont établis à 29 259 millions de dollars, en baisse de 4 451 millions, ou de 13 %, par rapport à l'exercice 2022, en raison principalement de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur et des charges d'intérêt liées à la provision pour frais juridiques mentionnées plus haut. Sur une base ajustée, et déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) pour l'exercice 2022, les revenus ont enregistré une hausse de 4 905 millions attribuable à l'inclusion de Bank of the West et d'AIR MILES, ainsi qu'à l'augmentation des revenus de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour l'exercice 2023 s'est établi à 2 178 millions de dollars sur une base comptable et à 1 473 millions sur une base ajustée, comparativement à 313 millions sur une base comptable et sur une base ajustée pour l'exercice 2022. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 1 180 millions pour l'exercice 2023, en hausse de 678 millions par rapport à l'exercice 2022, les dotations enregistrées dans tous nos secteurs d'activité étant en hausse. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour l'exercice 2023 s'est chiffrée à 998 millions sur une base comptable, y compris la dotation initiale de 705 millions liée au portefeuille de prêts productifs acquis de Bank of the West, et à 293 millions sur une base ajustée, comparativement à un recouvrement des pertes sur créances de 189 millions sur une base comptable et sur une base ajustée pour l'exercice 2022.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 21 134 millions de dollars pour l'exercice 2023, en hausse de 4 940 millions, ou de 31 % par rapport à l'exercice 2022, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 18 713 millions, en hausse de 3 519 millions ou de 23 % par rapport à l'exercice 2022. Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2023 tiennent compte de la hausse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, comparativement à l'exercice 2022, facteurs en partie compensés par la baisse des frais juridiques liés à la poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank. Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont augmenté, en raison principalement de l'inclusion de Bank of the West, ainsi que de la hausse des frais liés au personnel, des coûts liés à la technologie, des frais de publicité et d'expansion des affaires et des provisions pour frais juridiques au cours de l'exercice 2023.

## Charge d'impôts sur le résultat

Pour l'exercice 2023, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 510 millions de dollars, contre 4 349 millions pour l'exercice 2022. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 25,4 % pour l'exercice 2023, comparativement à 24,3 % pour l'exercice 2022, la hausse étant essentiellement imputable à l'incidence de certaines mesures fiscales canadiennes au cours de l'exercice 2023. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est chiffrée à 2 517 millions pour l'exercice 2023, contre 2 670 millions pour l'exercice 2022. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 22,4 % pour l'exercice 2023, comparativement à 22,8 % pour l'exercice 2022.

# Analyse de la situation financière

## Sommaire du bilan

**TABLEAU 24**

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2024	2023
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	68 738	82 043
Valeurs mobilières	396 880	320 084
Titres pris en pension ou empruntés	110 907	115 662
Solde net des prêts	678 016	656 665
Instruments dérivés	47 253	39 976
Autres actifs	107 853	132 576
<b>Total des actifs</b>	<b>1 409 647</b>	<b>1 347 006</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Dépôts	982 440	910 879
Instruments dérivés	58 303	50 193
Titres mis en pension ou prêtés	110 791	106 108
Autres passifs	165 450	195 475
Dette subordonnée	8 377	8 228
Capitaux propres	84 250	76 095
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	36	28
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>1 409 647</b>	<b>1 347 006</b>

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

### Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 62,6 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2023, pour se chiffrer à 1 409,6 milliards. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une augmentation des actifs de 2,0 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 54,5 milliards par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1 325,4 milliards. Le raffermissement du dollar américain a fait augmenter les passifs de 1,8 milliard, compte non tenu de l'incidence des passifs dérivés. Le total des capitaux propres, établi à 84,3 milliards, a augmenté de 8,2 milliards en regard du 31 octobre 2023.

### Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont diminué de 13,3 milliards de dollars, en raison principalement de la baisse des soldes détenus auprès des banques centrales.

### Valeurs mobilières

**TABLEAU 25**

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2024	2023
Titres de négociation	168 926	123 718
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	19 064	16 733
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titres de créance et titres de participation <sup>2</sup>	93 702	62 819
Titres de créance évalués au coût amorti <sup>3</sup>	115 188	116 814
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>396 880</b>	<b>320 084</b>

<sup>1</sup> Comprend des titres obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 6 850 millions de dollars au 31 octobre 2024 (6 730 millions au 31 octobre 2023) et des titres désignés à la juste valeur de 12 214 millions au 31 octobre 2024 (10 003 millions au 31 octobre 2023).

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 3 millions de dollars au 31 octobre 2024 (3 millions au 31 octobre 2023).

<sup>3</sup> Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 4 millions de dollars au 31 octobre 2024 (3 millions au 31 octobre 2023).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 76,8 milliards de dollars, essentiellement en raison de l'intensification des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, de la hausse des soldes de PE États-Unis attribuable à la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs et à l'achat connexe de titres de premier rang aux fins de l'optimisation du bilan, ainsi que des soldes plus élevés des Services d'entreprise.

### Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont diminué de 4,8 milliards de dollars, en raison de la réduction des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux.

### Solde net des prêts

**TABLEAU 26**

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2024	2023
Prêts hypothécaires à l'habitation	191 080	177 250
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	92 687	104 042
Cartes de crédit	13 612	12 294
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	384 993	366 886
<b>Solde brut des prêts</b>	<b>682 372</b>	<b>660 472</b>
Provision pour pertes sur créances	(4 356)	(3 807)
<b>Total du solde net des prêts</b>	<b>678 016</b>	<b>656 665</b>

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Le solde net des prêts a augmenté de 21,4 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2023. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont progressé de 18,1 milliards, ce qui reflète la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts par suite de l'abandon du taux offert en dollar canadien (Canadian Dollar Offered Rate, ou CDOR) ainsi que la croissance des prêts des Services bancaires aux grandes entreprises dans PE Canada. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont diminué de 11,4 milliards en raison de la baisse des soldes dans le cas de PE États-Unis, ce qui s'explique par la vente du portefeuille de prêts susmentionnée et par des soldes moindres des Services d'entreprise, ce qui reflète la sortie et la liquidation de nos activités de financement indirectes de prêts automobiles pour la clientèle de détail au Canada et aux États-Unis. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 13,8 milliards grâce à la croissance enregistrée par nos Services bancaires PE. Les soldes de cartes de crédit ont augmenté de 1,3 milliard.

Le tableau 67 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 68 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la section Risque de crédit et de contrepartie – Information sur la qualité du crédit et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

### Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont augmenté de 7,3 milliards de dollars, ce qui reflète surtout l'augmentation de la valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, la juste valeur des contrats sur titres de participation et des contrats de change ayant monté, ce qui a été contré en partie par la diminution de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les sûretés en trésorerie, les actifs liés à l'assurance, les bureaux et le matériel, les métaux précieux, les actifs d'impôt exigible et différé, les débiteurs, les charges payées d'avance et les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les autres actifs ont diminué de 24,7 milliards de dollars principalement dans BMO Marchés des capitaux, du fait des variations du solde des transactions sur titres non réglées et de la baisse des acceptations reflétant la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts mentionnée plus haut. De plus amples renseignements sur les autres actifs se trouvent aux notes 9, 11, 12 et 23 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

### Dépôts

TABLEAU 27

(en millions de dollars canadiens)  
Au 31 octobre

	2024	2023
Banques	33 266	29 587
Entreprises et administrations publiques	618 761	575 957
Particuliers	330 413	305 335
<b>Total des dépôts</b>	<b>982 440</b>	<b>910 879</b>

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Les dépôts ont augmenté de 71,6 milliards de dollars. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 42,8 milliards, ce qui reflète la croissance des dépôts des clients dans l'ensemble des groupes d'exploitation et la hausse des soldes pour financer les activités menées par les clients des Marchés mondiaux, ce qui a été contré en partie par une baisse du financement de gros des Services d'entreprise. Les dépôts des particuliers ont augmenté de 25,1 milliards, du fait principalement de la croissance des dépôts des clients des Services bancaires PE. Les dépôts d'autres banques ont augmenté de 3,7 milliards, ce qui reflète la hausse du financement de gros pour les activités menées par les clients des Marchés mondiaux. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels audités et dans la section Risque de liquidité et de financement.

### Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont augmenté de 8,1 milliards de dollars, en raison principalement de la hausse de la juste valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, ainsi que de l'augmentation de la juste valeur des contrats sur titres de participation, ce qui a été contré en partie par la diminution de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 4,7 milliards de dollars, du fait surtout de l'intensification des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux.

### Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés à l'assurance et les charges à payer. Les autres passifs ont diminué de 30,0 milliards de dollars, sous l'effet des variations du solde des transactions sur titres non réglées dans BMO Marchés des capitaux, de la réduction des avances de la Federal Home Loan Bank, de la diminution des titres vendus à découvert en raison des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux et de la diminution des acceptations reflétant la transition des expositions aux acceptations bancaires aux prêts susmentionnée, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des passifs liés à la titrisation de BMO Marchés des capitaux et l'accroissement des passifs liés à l'assurance.

De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Dettes subordonnées

La dette subordonnée est demeurée relativement inchangée par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une nouvelle émission, compte non tenu d'un remboursement. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Capitaux propres

**TABLEAU 28**

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2024	2023
Capital social		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	<b>8 087</b>	6 958
Actions ordinaires	<b>23 921</b>	22 941
Surplus d'apport	<b>354</b>	328
Résultats non distribués	<b>46 469</b>	44 006
Cumul des autres éléments du résultat global	<b>5 419</b>	1 862
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>84 250</b>	76 095

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Le total des capitaux propres a augmenté de 8,2 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2023. Les actions ordinaires ont progressé de 1,0 milliard du fait de l'émission d'actions aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Le cumul des autres éléments du résultat global a progressé de 3,6 milliards, en grande partie du fait du recul du cumul des autres éléments de la perte globale liés aux couvertures de flux de trésorerie, ce qui a été contré en partie par les pertes sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur. Les résultats non distribués ont monté de 2,5 milliards en raison du bénéfice net gagné pendant l'exercice qui a été compensé en partie par des dividendes et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ont augmenté de 1,1 milliard en raison de l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 4 et de série 5, au cours de l'exercice considéré, déduction faite des rachats d'actions privilégiées, série 27, série 46 et série 29.

L'état consolidé des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés annuels audités présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées ci-après.

## Gestion globale du capital

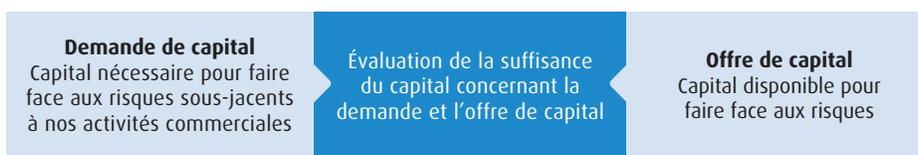
### Gestion du capital

#### Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences de ses actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Nous sommes conscients de la tendance mondiale qui consiste au rehaussement des exigences en matière de fonds propres réglementaires et nous gérons notre assise financière en conséquence. Notre objectif est de maintenir une situation de capital solide et optimisée, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu des ratios cibles de BMO pour les fonds propres réglementaires et de son évaluation interne des exigences en matière de capital économique;
- soutient les stratégies des groupes d'exploitation de BMO et tient compte du contexte du marché;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation et permet le versement de dividendes, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme aux cotes de crédit cibles de BMO.

#### Cadre



Les principes et les éléments clés de notre cadre de gestion du capital sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans le plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres sur le plan réglementaire et économique. Les résultats obtenus servent de base à l'établissement des cibles et à la mise en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital annuel est élaboré en tenant compte des résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec le plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre les stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur notre profil de risque et sur les exigences en matière de fonds propres.

Le cadre de gestion du capital vise à garantir que le capital de la Banque est suffisant pour lui permettre de faire face aux risques qu'elle assume dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont appliquées à la gestion du bilan, des niveaux de risque et des exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée, de l'entité juridique et des groupes d'exploitation. Nous cherchons à optimiser notre capital grâce à une utilisation efficace de notre bilan et des risques connexes que nous prenons, et il se peut que nous utilisions des leviers comme les transactions de transfert des risques et la vente d'actifs. Tout au long de l'exercice, nous évaluons la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport à nos cibles de capital en tenant compte des modifications de nos activités commerciales et de notre profil de risque, des conditions d'exploitation, de nos concurrents et des attentes réglementaires actuelles et futures.

Nous répartissons les fonds propres entre les groupes d'exploitation pour évaluer le rendement de l'organisation et tenons compte des incidences sur le capital dans la prise de nos décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre les groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure de la performance des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser les rendements pour nos actionnaires ajustés en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant.

Cette méthode vise à protéger les parties intéressées contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en fournissant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique, ainsi que pour permettre le versement de dividendes.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités sont présentés à la section Gestion globale des risques.

## Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire du Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital de la Banque. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de la Banque. En outre, les résultats des évaluations de la suffisance du capital obtenus dans le cadre du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital sont approuvés par le Conseil d'administration, sur la recommandation du Comité d'évaluation des risques. Le Comité de gestion globale du capital assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les enjeux importants relatifs à la gestion du capital, ainsi que le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre de nos politiques générales et de nos cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie l'adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus. Il y a lieu de se reporter à la section Cadre de gestion globale des risques pour obtenir plus de détails.

## Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le BSIF, en fonction du dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, les ratios actuels des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6,0 % et ratio du total des fonds propres de 8,0 %. En plus de ces exigences de fonds propres minimales, le BSIF exige que les banques d'importance systémique nationale (BISN), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de réponse initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux BISN, auxquels s'ajoute une réserve anticyclique, qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée. Si les ratios des fonds propres d'une banque descendent en deçà des limites combinées des réserves de fonds propres minimales et de celles au titre du premier pilier, des restrictions pourront lui être imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque. Les réserves au titre du deuxième pilier couvrent les risques associés aux vulnérabilités systémiques et comprennent la réserve pour stabilité intérieure, qui peut varier de 0 % à 4,0 % des actifs pondérés en fonction des risques et qui était de 3,5 % au 31 octobre 2024. Le niveau de la réserve est fixé deux fois par an par le BSIF, soit en juin et en décembre. Toutefois, le BSIF peut le modifier à tout moment au besoin. En vertu des lignes directrices du BSIF, les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas automatiquement de restrictions liées aux distributions de capital. Advenant une dérogation, le BSIF exigerait un plan de mesures correctrices et s'attendrait à ce qu'il soit mis en place en temps opportun. Les banques peuvent être tenues de détenir des réserves de fonds propres réglementaires supplémentaires qui s'appliquent aux ratios des fonds propres, au ratio de levier et au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

La TLAC comprend le total des instruments de fonds propres et des autres instruments de TLAC pouvant être convertis, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et répondant aux critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC). Les autres instruments de TLAC comprennent les titres d'emprunt de premier rang non garantis aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada dont la durée initiale jusqu'à l'échéance est supérieure à 400 jours et la durée restante jusqu'à l'échéance est supérieure à 365 jours. Au 31 octobre 2024, les exigences minimales relatives à la TLAC établies par le BSIF sont un ratio de la TLAC de 21,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 %.

Le ratio de levier minimal actuel précisé dans la ligne directrice Exigences de levier (EL) du BSIF est de 3,0 %. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, les BISN doivent respecter une exigence de réserve supplémentaire de 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier TLAC.

Le tableau suivant résume les exigences du BSIF au 31 octobre 2024.

TABLEAU 29

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ou de l'exposition aux fins du ratio de levier)	Exigences minimales relatives aux fonds propres, au levier financier et à la TLAC	Réserves de fonds propres totales au titre du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve de fonds propres de catégorie 1 <sup>2</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>3</sup>	Exigences minimales relatives aux fonds propres, au levier financier et à la TLAC, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres, de levier et de la TLAC de BMO au 31 octobre 2024
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	s. o.	3,5 %	11,5 %	13,6 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	s. o.	3,5 %	13,0 %	15,4 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	s. o.	3,5 %	15,0 %	17,6 %
Ratio de la TLAC	21,5 %	s. o.	s. o.	3,5 %	25,0 %	29,3 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	0,5 %	s. o.	3,5 %	4,4 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s. o.	0,5 %	s. o.	7,25 %	8,3 %

<sup>1</sup> Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier, constituées des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BISN de 1,0 % et une réserve anticyclique, comme il est stipulé par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de l'exercice 2024).

<sup>2</sup> Les BISN doivent respecter une exigence de réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier TLAC.

<sup>3</sup> La réserve pour stabilité intérieure a été confirmée à 3,5 % en juin 2024.

s. o. - sans objet

## Ratios de fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

Les **fonds propres de catégorie 1** sous forme d'actions ordinaires sont constitués des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, y compris une marge sur services contractuels, s'il y a lieu, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments, qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, un déficit au titre des provisions ou d'autres éléments spécifiés.

Les **fonds propres de catégorie 1** sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués d'actions privilégiées, et d'autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, y compris des billets avec remboursement de capital à recours limité.

Les **fonds propres de catégorie 2** sont constitués de débiteures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

Le **total des fonds propres** comprend les fonds propres des catégories 1 et 2.

La **capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins les déductions réglementaires.

Les **ratios des fonds propres** représentent les fonds propres respectifs, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

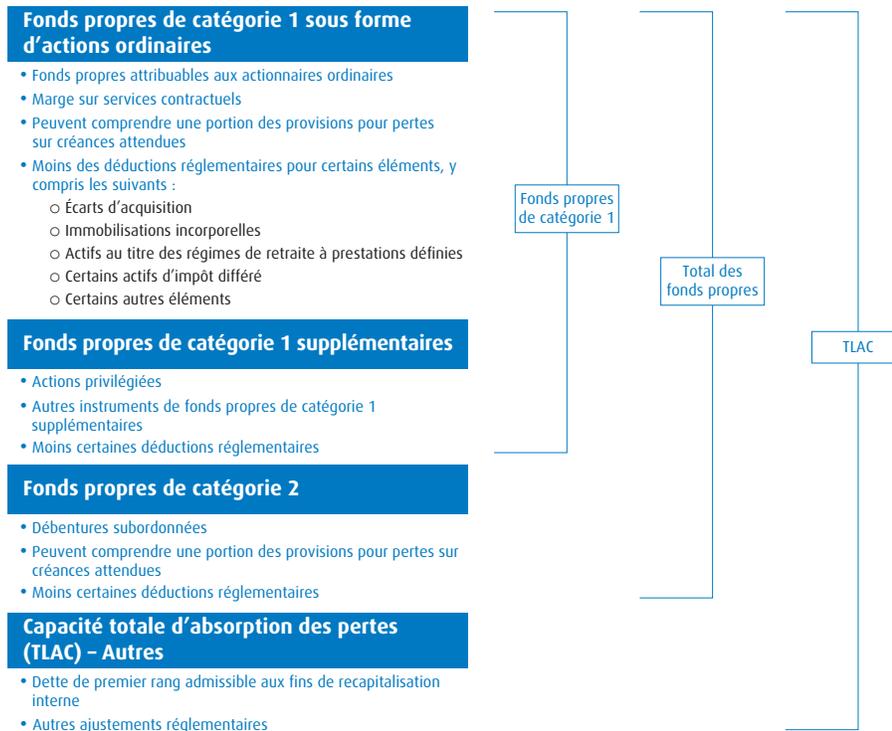
Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier, soit la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Le **ratio de levier TLAC** représente la TLAC, divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier.

Les mesures et ratios ci-dessus sont calculés conformément aux lignes directrices Normes de fonds propres (NFP), Exigences de levier et Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) établies par le BSIF.

## Composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'offrir une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes se résument comme suit :



La ligne directrice NFP du BSIF comprend des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), aux termes desquelles les instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 devraient être convertis en actions ordinaires si le BSIF venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité. Conformément aux principes énoncés dans la ligne directrice NFP, une conversion en actions ordinaires respecterait la hiérarchie des créances en cas de liquidation, faisant ainsi en sorte que les détenteurs d'instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 bénéficient d'un résultat économique plus favorable que les détenteurs d'actions ordinaires existants.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne.

## Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles définies par le BSIF en matière de fonds propres réglementaires, qui comprennent l'approche standard et les approches fondées sur les notations internes ou les modèles internes pour le risque de crédit et le risque de marché, et l'approche standard pour le risque opérationnel.

Nous utilisons principalement l'approche fondée sur les notations internes (NI) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI comprend l'approche fondée sur les notations internes fondation (approche NI fondation) pour les expositions aux portefeuilles des institutions financières et des grandes entreprises, et l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour toutes les autres expositions.

L'approche NI avancée met en application des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations des paramètres de risque comme la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD), et en fonction du terme à courir et du type de catégorie d'actifs, comme le définissent les règles du BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des modèles internes qui s'appuient sur les données historiques du portefeuille et d'études comparatives, selon le cas, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces modèles sont en place afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques. L'approche NI fondation utilise les mêmes estimations internes de la PD que l'approche NI avancée, mais les paramètres liés à la PCD et à l'ECD sont prescrits par le BSIF. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de notations établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit. Ces portefeuilles sont conformes aux exemptions et aux dispenses en vigueur à l'égard de l'approche NI approuvées par le BSIF. Pour en savoir plus sur les approches respectives mentionnées ci-dessus, il y a lieu de consulter la section Risque de crédit et de contrepartie – Évaluation du risque de crédit et de contrepartie.

Nous utilisons l'approche standard pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires rattachées au risque de marché et au risque opérationnel.

Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, le total des actifs pondérés en fonction des risques doit être relevé si le plancher de fonds propres calculé selon l'approche standard, multiplié par un facteur d'ajustement du plancher de fonds propres, est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon l'approche de mesure interne plus sensible aux risques, s'il y a lieu. Sauf pendant le premier trimestre de l'exercice 2023, le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué pour BMO aux exercices 2024 et 2023.

## Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires

La version révisée de la ligne directrice NFP, publiée par le BSIF en octobre 2023, est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024 et comprend des exigences réglementaires accrues en matière de capital pour les prêts hypothécaires dont le solde augmente parce que les versements sont insuffisants pour couvrir les intérêts, et d'autres changements qui fournissent des précisions supplémentaires sur l'application de la ligne directrice.

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2023, la réserve pour stabilité intérieure est passée de 3,0 % à 3,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

La mise en œuvre au Canada des réformes de Bâle III relatives au risque de marché et au risque lié au rajustement de la valeur du crédit est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024, accompagnée d'une augmentation du facteur d'ajustement du plancher de fonds propres de 65,0 % à 67,5 %. Le 5 juillet 2024, le BSIF a annoncé un report d'un an pour la prochaine augmentation du facteur d'ajustement du plancher de fonds propres afin d'avoir le temps d'examiner l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III dans d'autres territoires. Compte tenu du report d'un an, le facteur d'ajustement demeurera au taux actuel de 67,5 % pour l'exercice 2025, après quoi il augmentera de 2,5 % pour s'établir à 70,0 % pour l'exercice 2026, puis à 72,5 % pour l'exercice 2027.

Le cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique nationale (BISN), publié par le BSIF le 12 septembre 2023, est entré en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2024. L'objectif du cadre est de s'assurer qu'une BISN non viable a une capacité d'absorption des pertes suffisante, en tant qu'entité juridique autonome, pour assurer sa résolution, ce qui faciliterait ensuite la résolution ordonnée de la BISN tout en minimisant les répercussions négatives pour la stabilité du secteur financier, en assurant la continuité des fonctions essentielles et en réduisant autant que possible le risque de pertes pour les contribuables. Nous avons dépassé l'exigence minimale en matière de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de 21,5 %.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, la Banque a adopté la norme internationale d'information financière (IFRS) 17, *Contrats d'assurance*. Lors de la transition vers l'IFRS 17, nous avons volontairement modifié nos méthodes comptables en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement* pour l'évaluation des immeubles de placement inscrits dans les actifs liés à l'assurance de notre bilan consolidé, en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur. Ce changement n'a pas eu d'incidence importante sur les ratios pour les fonds propres réglementaires. Pour de plus amples détails, il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2024.

## Analyse des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris une réserve pour stabilité intérieure de 3,5 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 13,6 % au 31 octobre 2024, alors qu'il était de 12,5 % au 31 octobre 2023. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la génération interne de fonds propres, des actions ordinaires émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de la baisse des actifs pondérés en fonction des risques libellés dans la monnaie d'origine. Le renversement d'une provision pour frais juridiques de l'exercice 2022 associée à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, a eu une incidence positive sur le ratio et a donné lieu à une augmentation, de la génération interne de fonds propres et à une diminution des actifs pondérés en fonction des risques.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 15,4 % et à 17,6 % au 31 octobre 2024, alors qu'ils étaient respectivement de 14,1 % et de 16,2 % au 31 octobre 2023. La hausse des ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres est attribuable aux mêmes facteurs que ceux influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ainsi qu'aux émissions de billets avec remboursement de capital à recours limité (billets ARL) totalisant 1,75 milliard de dollars américains, contrebalancés en partie par les rachats d'actions privilégiées.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres de BMO a été largement compensée. Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. Nous gérons l'incidence des fluctuations des cours de change sur les actifs pondérés en fonction des risques et les déductions au titre des fonds propres dans nos ratios des fonds propres.

Notre ratio de levier s'établissait à 4,4 % au 31 octobre 2024, par rapport à 4,2 % au 31 octobre 2023, une hausse principalement causée par une augmentation des fonds propres de catégorie 1, compensée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier.

Au 31 octobre 2024, notre ratio TLAC était de 29,3 %, et notre ratio de levier TLAC, de 8,3 %, comparativement à 27,0 % et à 8,1 %, respectivement, au 31 octobre 2023.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte de notre capital de base consolidé, nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

À la suite de l'acquisition de Bank of the West à l'exercice 2023, notre société de portefeuille bancaire américaine intermédiaire, BMO Financial Corp. (BFC), est devenue une institution de catégorie III en vertu des normes prudentielles plus strictes émises par le Conseil de la Réserve fédérale (CRF) américaine. BFC doit respecter certaines normes réglementaires accrues en matière de capital, de liquidité et de gestion des risques, y compris le respect des limites de crédit pour les contreparties individuelles du CRF. BFC doit également se soumettre tous les ans au processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi *Dodd-Frank* du CRF.

Le 26 juin 2024, le CRF a publié ses résultats du processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi que de la simulation de crise prévue en vertu de la loi *Dodd-Frank* pour 2024. Le 28 août 2024, il a annoncé les exigences de fonds propres pour chacune des grandes banques, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Le CRF a attribué à BFC une exigence de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10,0 %, qui comprend le ratio minimal de 4,5 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ainsi qu'une réserve de fonds propres pour les périodes de crise de 5,5 %. BFC est bien capitalisée, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,8 % au 30 septembre 2024.

## Fonds propres réglementaires et TLAC<sup>1</sup>

TABLEAU 30

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre

	2024	2023
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves</b>		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	24 275	23 269
Résultats non distribués	46 469	44 920
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	5 419	1 862
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(20 349)	(20 899)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 240	3 762
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>57 054</b>	<b>52 914</b>
<b>Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires</b>		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	7 787	6 958
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(106)	(87)
<b>Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires</b>	<b>7 681</b>	<b>6 871</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)</b>	<b>64 735</b>	<b>59 785</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions</b>		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	8 230	8 082
Provision générale	954	902
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(8)	(51)
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>9 176</b>	<b>8 933</b>
<b>Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)</b>	<b>73 911</b>	<b>68 718</b>
<b>Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires</b>		
Instruments de TLAC admissibles émis directement	49 465	45 773
Total des ajustements réglementaires appliqués à d'autres instruments de TLAC	(88)	(89)
<b>Autres instruments de TLAC</b>	<b>49 377</b>	<b>45 684</b>
<b>TLAC (TLAC = fonds propres de catégorie 1 et autres instruments de TLAC)</b>	<b>123 288</b>	<b>114 402</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier</b>		
Actifs pondérés en fonction des risques	420 838	424 197
Exposition aux fins du ratio de levier	1 484 962	1 413 036
<b>Ratios des fonds propres (%)</b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,6	12,5
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,4	14,1
Ratio du total des fonds propres	17,6	16,2
Ratio de la TLAC	29,3	27,0
Ratio de levier	4,4	4,2
Ratio de levier TLAC	8,3	8,1

<sup>1</sup> Calculés conformément à la ligne directrice NFP et à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, le cas échéant. Les instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et de fonds propres de catégorie 2 non admissibles ont été progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevaient à 57,1 milliards de dollars au 31 octobre 2024, comparativement à 52,9 milliards au 31 octobre 2023. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté en raison de la génération interne de fonds propres, de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de la reprise de la provision pour frais juridiques.

Les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres s'élevaient respectivement à 64,7 milliards de dollars et à 73,9 milliards au 31 octobre 2024, comparativement à 59,8 milliards et à 68,7 milliards, respectivement, au 31 octobre 2023. Les hausses des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont principalement attribuables aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ainsi qu'aux émissions de billets ARL totalisant 1,75 milliard de dollars américains, contrebalancées en partie par les rachats d'actions privilégiées.

### Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 420,8 milliards de dollars au 31 octobre 2024, en baisse par rapport à 424,2 milliards au 31 octobre 2023. Au 31 octobre 2024, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit s'établissaient à 350,3 milliards et demeuraient relativement inchangés par rapport à 349,9 milliards au 31 octobre 2023, résultat d'augmentations dans la taille de l'actif et de changements apportés à la qualité des actifs nets contrebalancés par des mises à jour de la méthodologie et la vente d'un portefeuille de prêts pour véhicules récréatifs. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2024, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 17,8 milliards, contre 17,0 milliards au 31 octobre 2023, une hausse principalement attribuable aux changements apportés au portefeuille et à la croissance de celui-ci au cours de l'exercice. Les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 52,8 milliards au 31 octobre 2024, en baisse par rapport à 57,4 milliards au 31 octobre 2023, surtout en raison de la reprise de la provision pour frais juridiques. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué au 31 octobre 2024 ni au 31 octobre 2023.

TABLEAU 31

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2024						2023	
	Exposition totale <sup>1,2</sup>	Coefficient de pondération du risque moyen	Actifs pondérés en fonction des risques <sup>1</sup>			Total		Total des actifs pondérés en fonction des risques
			Approche standard	Approche NI				
			Approche NI fondation	Approche NI avancée				
<b>Risque de crédit</b>								
<b>Services de gros</b>								
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	405 215	45,1 %	31 325	69 424	82 171	182 920	180 523	
Prêts aux petites et moyennes entreprises	32 050	62,3 %	3 499	4	16 478	19 981	20 869	
États souverains	278 919	1,7 %	170	-	4 700	4 870	4 081	
Banques	25 137	16,6 %	32	4 148	-	4 180	4 837	
<b>Services de détail</b>								
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	190 200	11,3 %	4 257	-	17 260	21 517	18 867	
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	75 049	10,7 %	953	-	7 065	8 018	7 877	
Crédit renouvelable admissible	56 887	24,5 %	540	-	13 386	13 926	10 738	
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	31 046	55,7 %	10 467	-	6 821	17 288	26 657	
Prêts aux petites et moyennes entreprises	19 239	66,0 %	3 445	-	9 252	12 697	12 140	
Capitaux propres	11 819	136,7 %	16 154	-	-	16 154	14 574	
Portefeuille de négociation	53 033	23,0 %	4 829	6 328	1 043	12 200	12 421	
Titrisation	91 327	14,7 %	2 462	-	10 963	13 425	12 627	
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	20 210	114,2 %	23 085	-	-	23 085	23 641	
<b>Total du risque de crédit</b>	<b>1 290 131</b>	-	<b>101 218</b>	<b>79 904</b>	<b>169 139</b>	<b>350 261</b>	<b>349 852</b>	
Risque de marché	-	-	17 797	-	-	17 797	16 981	
Risque opérationnel	-	-	52 780	-	-	52 780	57 364	
<b>Actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher de fonds propres</b>	<b>1 290 131</b>	-	<b>171 795</b>	<b>79 904</b>	<b>169 139</b>	<b>420 838</b>	<b>424 197</b>	
Ajustement au titre du plancher de fonds propres <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>1 290 131</b>	-	<b>171 795</b>	<b>79 904</b>	<b>169 139</b>	<b>420 838</b>	<b>424 197</b>	

<sup>1</sup> L'exposition et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés en fonction de la catégorie d'actifs du débiteur.

<sup>2</sup> L'exposition représente l'exposition en cas de défaut (ECD) après l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et d'un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit pour les expositions inutilisées.

<sup>3</sup> En ce qui a trait au plancher de fonds propres, la Banque est assujettie aux exigences énoncées dans la ligne directrice NFP du BSIF. Pour tenir compte de l'ajustement du plancher, le total des actifs pondérés en fonction des risques est relevé d'un montant calculé selon l'approche standard. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué au 31 octobre 2024 ni au 31 octobre 2023.

s.o. - sans objet

## Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

## Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(Au 31 octobre 2024)

	BMO Groupe financier				
Unités d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
<b>Capital économique par type de risque (%)</b>					
Risque de crédit	79 %	86 %	36 %	66 %	23 %
Risque de marché	-	-	22 %	16 %	77 %
Risque opérationnel et autres risques	21 %	14 %	42 %	18 %	-
<b>Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars canadiens)</b>					
Risque de crédit	92 784	139 881	22 487	69 972	25 137
Risque de marché	-	-	77	17 691	29
Risque opérationnel	18 013	15 222	8 276	11 269	-

## Activités de gestion du capital

Le 5 décembre 2024, nous avons annoncé notre intention de procéder à une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités d'un maximum de 20 millions d'actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto. L'OPRA dans le cours normal des activités fait partie intégrante de notre stratégie de gestion du capital. Une fois les approbations obtenues, l'OPRA nous permettra de racheter les actions ordinaires à des fins d'annulation. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons émis environ 8,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons procédé à des émissions et à des rachats d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2, qui sont indiqués dans le tableau suivant.

Le 25 novembre 2024, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie B, série 31, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) en circulation pour un montant total de 300 millions de dollars.

## Émissions et rachats d'instruments de fonds propres

TABLEAU 32

Au 31 octobre 2024	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en millions)	Montant (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
<b>Actions ordinaires émises</b>		8,6	980 \$
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>			
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4, à 7,700 %	8 mars 2024		1 000 \$ US
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 27, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 mai 2024	20,0	500 \$
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 46, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 mai 2024	14,0	350 \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, série 5, à 7,300 %	17 juillet 2024		750 \$ US
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 29, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2024	16,0	400 \$
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>			
Émission de billets à moyen terme, série M, Tranche 2	3 juillet 2024		1 000 \$
Rachat de billets à moyen terme, série J, Tranche 1	17 septembre 2024		1 000 \$

## Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

TABLEAU 33

Au 31 octobre	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2024	2023	2022
<b>Actions ordinaires</b>	730	<b>6,12 \$</b>	5,80 \$	5,44 \$
<b>Actions privilégiées de catégorie B</b>				
Série 27 <sup>* 1</sup>	–	<b>0,48 \$</b>	0,96 \$	0,96 \$
Série 29 <sup>* 2</sup>	–	<b>0,68 \$</b>	0,91 \$	0,91 \$
Série 31 <sup>* 3</sup>	300 \$	<b>0,96 \$</b>	0,96 \$	0,96 \$
Série 33 <sup>* 4</sup>	200 \$	<b>0,76 \$</b>	0,76 \$	0,76 \$
Série 44 <sup>* 5</sup>	400 \$	<b>1,70 \$</b>	1,21 \$	1,21 \$
Série 46 <sup>* 4</sup>	–	<b>0,64 \$</b>	1,28 \$	1,28 \$
Série 50 <sup>* 6</sup>	500 \$	<b>73,73 \$</b>	73,73 \$	24,64 \$
Série 52 <sup>* 6</sup>	650 \$	<b>70,57 \$</b>	57,52 \$	–
<b>Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires<sup>*</sup></b>				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 % <sup>5</sup>	500 \$ US	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % <sup>6</sup>	1 250 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 % <sup>6</sup>	750 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 % <sup>6</sup>	1 000 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4 à 7,700 % <sup>6</sup>	1 000 \$ US	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 5 à 7,300 % <sup>6</sup>	750 \$ US	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
<b>Billets à moyen terme<sup>* 7</sup></b>				
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Série J, Tranche 2	1 250 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Série K, Tranche 1	1 000 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Billets subordonnés à 3,088 %	1 250 \$ US	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Série L, Tranche 1	750 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Série M, Tranche 1	1 150 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
Série M, Tranche 2	1 000 \$	<b>S. o.</b>	S. o.	S. o.
<b>Options sur actions</b>				
Droits acquis	2,9			
Droits non acquis	3,7			

\* Convertibles en actions ordinaires.

<sup>1</sup> Rachetées le 25 mai 2024.

<sup>2</sup> Rachetées le 25 août 2024.

<sup>3</sup> Rachetées le 25 novembre 2024.

<sup>4</sup> Rachetées le 25 mai 2024.

<sup>5</sup> Les billets avaient un taux d'intérêt initial de 4,800 %, qui a été rajusté à 6,709 % le 25 août 2024.

<sup>6</sup> Convertibles en actions ordinaires en vertu du recours aux actions privilégiées, série 48, série 49, série 51, série 53 et série 54, respectivement. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

<sup>7</sup> La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente des détails sur les billets à moyen terme compris dans les FPUNV.

S. o. – sans objet

La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels audités traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, les instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché des actions ordinaires de BMO à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur dix jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 4,2 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 16 et 17 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

## Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2024 se sont élevés à 6,12 \$, soit une hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 64 % du bénéfice net comptable et 63 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les 12 derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, selon les résultats obtenus au cours des 12 derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. Notre fourchette du ratio de distribution cible vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de notre action ordinaire s'établissait à 5 % selon le cours de clôture. Le 5 décembre 2024, nous avons annoncé que le Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,59 \$ par action, une hausse de 0,04 \$ par action par rapport au trimestre précédent, et de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende doit être versé le 26 février 2025 aux actionnaires inscrits le 30 janvier 2025.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

Aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2024, de nouvelles actions ordinaires ont été émises visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires à un prix reflétant un escompte de 2 % et calculé conformément aux modalités du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Au troisième trimestre de l'exercice 2024, et jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires seront achetées sur le marché libre sans escompte. Au cours de l'exercice 2023, de nouvelles actions ordinaires ont été émises visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires à un prix reflétant un escompte de 2 % et calculé conformément aux modalités du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

## Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

### Mise en garde

La présente section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Arrangements hors bilan

Dans le cadre normal de nos activités, nous concluons un certain nombre d'arrangements hors bilan, ce qui comprend les entités structurées (ES), les instruments de crédit et les garanties.

### Entités structurées et titrisation

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des ES dont nous nous servons pour obtenir des sources de liquidités et gérer le capital en titrisant certains de nos actifs financiers, réaliser des transactions pour le compte de clients, ou transférer notre exposition au risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des ES dans lesquelles nous transférons des actifs, y compris des emprunts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement afin d'avoir accès à d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités donne une description des activités de titrisation de prêts menées dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers, comme le Programme des Obligations hypothécaires du Canada et le Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, qui renferme d'autres renseignements sur notre participation dans des ES qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Aux termes des IFRS, nous consolidons une ES lorsqu'elle est sous notre contrôle. Nous consolidons nos propres entités de titrisation, certaines entités de capital et de financement ainsi que d'autres entités structurées créées pour satisfaire aux besoins de nos clients et à nos besoins. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles des placements sont détenus. D'autres renseignements sur les entités de titrisation des clients sont donnés ci-après.

### Entités de titrisation soutenues par BMO

Nous soutenons plusieurs entités qui financent des actifs émanant de nous (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de nos clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et d'une entité américaine de titrisation des clients). Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Ces commissions se sont approximativement élevées à 160 millions de dollars à l'exercice 2024 (149 millions à l'exercice 2023).

### Entités de titrisation des clients

Nos entités de titrisation des clients procurent aux clients un accès à du financement provenant soit de nous, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent soit leurs actifs, soit une participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA soit à l'intention d'investisseurs, soit à notre intention, pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs cédés, et ils sont les premiers à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption des pertes de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés conclus avec elles et au soutien de trésorerie fourni aux entités financées sur le marché. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Trois de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une quatrième est financée directement par la Banque. Nous ne contrôlons pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients.

Au 31 octobre 2024, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 11,2 milliards de dollars (12,2 milliards au 31 octobre 2023). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché au Canada est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's, et le PCAA émis par des entités financées sur le marché aux États-Unis est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Les avoirs de PCAA que nous détenons à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 170 millions de dollars au 31 octobre 2024 (518 millions au 31 octobre 2023).

Nous fournissons aux entités financées sur le marché des facilités de trésorerie, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et du montant non utilisé des entités financées par BMO était de 19,3 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (19,8 milliards au 31 octobre 2023). Ce montant représente une partie des engagements décrits à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en des participations dans des lots diversifiés de créances automobiles et de prêts hypothécaires à l'habitation conventionnels au Canada et de créances automobiles et de prêts pour équipement aux États-Unis. Ces deux catégories d'actifs représentent 67 % (63 % pour l'exercice 2023) au Canada et 86 % (niveau inchangé par rapport à 2023) aux États-Unis du total des actifs de ces entités au 31 octobre 2024 et au 31 octobre 2023, respectivement.

## Garanties et autres instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons divers garanties et engagements. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal des activités, les types de produits de garantie que nous offrons sont notamment des lettres de crédit de soutien, des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation. Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 47 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (40 milliards au 31 octobre 2023).

Les autres engagements de crédit sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés. Il s'agit notamment des concours de trésorerie, des crédits documentaires et des lettres de crédit commerciales, et des crédits fermes. Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces autres engagements de crédit s'élevait à 261 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (249 milliards au 31 octobre 2023).

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Le montant qui précède ne représente pas notre risque de crédit probable ni les besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie de nos clients auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Mise en garde

La présente section Arrangements hors bilan contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

# Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, BMO est exposé aux divers risques que posent chacune de ces activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien de nos atouts concurrentiels.

La section **Gestion globale des risques** décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes que posent ces activités, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

68	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	100	Risque opérationnel non financier
72	Cadre de gestion globale des risques	104	Risque juridique et réglementaire
77	Risque de crédit et de contrepartie	107	Risque de stratégie
85	Risque de marché	107	Risque environnemental et social
90	Risque d'assurance	109	Risque de réputation
91	Risque de liquidité et de financement		

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2024. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1 et à la note 5 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

## Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

### Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Des événements internes et externes qui évoluent peuvent avoir une incidence sur le profil de risque global de BMO. Ces événements pourraient influencer sur nos activités, nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers. Notre cycle de vie de la gestion des risques est un processus continu conçu pour détecter, évaluer, gérer, surveiller et signaler les risques découlant de ces événements. Ces risques liés aux événements font l'objet d'échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders dans diverses plateformes, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes. L'examen et l'évaluation des risques se font par l'analyse de scénarios. Notre exposition à certains événements est gérée au moyen de plans d'action élaborés sur la base de ces évaluations des risques.

Les risques suivants sont considérés comme pouvant influencer de façon importante sur les résultats financiers, l'efficacité opérationnelle, l'orientation stratégique ou la réputation de BMO.

### Situation économique générale

La situation économique au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités a une incidence sur nos résultats financiers et nos activités commerciales, notamment en raison du niveau de croissance économique, des taux d'intérêt et des interventions des banques centrales, du taux d'inflation, des marchés du travail et des taux de chômage, ainsi que du niveau d'activité et de la volatilité des marchés financiers. L'économie canadienne a perdu de la vigueur pendant l'exercice 2024 en raison de la montée des taux d'intérêt tout en continuant d'afficher une récupération, alimentée par les niveaux élevés d'épargne des ménages, des politiques budgétaires expansionnistes et la forte progression de la population attribuable à l'immigration. Les modifications apportées aux politiques du Canada en matière d'immigration devraient freiner la croissance démographique. Même si le marché du travail s'est affaibli dans les deux pays, la croissance de l'emploi reste positive. L'inflation a reculé, quoique certaines pressions sur les prix persistent dans le secteur des services. Le taux d'inflation a régressé après avoir atteint des sommets inégalés depuis quatre décennies au cours de l'exercice 2022, en réaction au ralentissement des marchés du travail, à la baisse des prix des produits de base et à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Les taux directeurs diminuent au Canada et aux États-Unis, mais les coûts d'emprunt à long terme, bien qu'ils soient en baisse, demeurent élevés. Étant donné la renégociation à venir de l'Accord commercial Canada – États-Unis – Mexique en 2026, il existe un risque que l'accord de libre-échange prenne fin, ce qui pourrait donner lieu à l'imposition de tarifs douaniers perturbateurs et coûteux sur les échanges commerciaux entre les trois pays. Ces facteurs sont source de risques pour la stabilité du marché et la croissance économique. Des changements dans les conditions économiques peuvent se répercuter sur les dépenses de consommation, les prix des habitations, les investissements des entreprises et l'activité sur les marchés des capitaux et, par ricochet, avoir une incidence sur nos activités, notamment la demande visant nos produits de crédit et de dépôt, les revenus nets d'intérêts, les revenus tirés des commissions, les charges d'exploitation, les pertes sur créances et la valeur des actifs. Au cours de l'exercice 2024, les facteurs susmentionnés ont eu une incidence sur les consommateurs et sur les activités de nos clients, incidence qui pourrait se poursuivre, ainsi qu'un effet négatif sur notre bénéfice, notamment un recul de la demande de prêts et de dépôts et une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

La direction surveille régulièrement le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités afin de repérer les changements importants survenant dans les principaux indicateurs économiques, de sorte que nous puissions nous assurer de la pertinence du portefeuille et des stratégies d'affaires de BMO et élaborer des plans d'urgence pour pallier une détérioration des conditions.

### Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information

Le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information découle de la dépendance toujours plus grande de nos activités commerciales à l'égard de l'Internet et des technologies infonuagiques et du recours aux technologies numériques avancées pour le traitement des données, combinés à l'adoption du mode de travail hybride. Par ailleurs, les tensions géopolitiques qui s'accroissent contribuent à une plus grande exposition, à l'échelle mondiale, aux risques liés à la cybersécurité. Ces risques pourraient avoir des répercussions sur la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données et des informations de BMO dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et de notre clientèle. Nous sommes la cible de tentatives de cyberattaques et nous devons continuellement surveiller et développer nos systèmes afin de préserver l'intégrité et la fonctionnalité de notre infrastructure technologique, de même que l'accès à nos données et la sécurité de celles-ci. Des atteintes à la sécurité des données résultant d'attaques peuvent entraîner l'exposition ou la perte de données, y compris des renseignements sur les clients ou les employés et des informations stratégiques ou d'autres informations internes sensibles de la Banque et ainsi donner lieu à des vols d'identité, à des fraudes ou à des pertes commerciales. Des cyberattaques pourraient causer des pannes de réseau et une interruption des services, et exposer la Banque à un risque de litige et à un risque réglementaire, ainsi qu'à une atteinte à sa réputation. Les campagnes de menace sont de plus en plus complexes et bien organisées, et elles sont souvent menées par l'entremise de tiers fournisseurs, ce qui peut avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre marque et notre réputation de même que sur l'acquisition et la fidélisation de clients.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier pour une analyse plus détaillée du programme de cybersécurité et de sécurité de l'information de BMO.

### Risque lié à la résilience de la technologie et à l'innovation

Le risque lié à la résilience de la technologie découle de l'incapacité de maintenir des niveaux de service acceptables pendant et après des perturbations majeures des processus d'importance critique et des systèmes de technologie de l'information qui les soutiennent. L'exposition croissante au risque lié à la résilience de la technologie entraîne de nouvelles obligations réglementaires et attentes des clients plus étoffées en matière de résilience opérationnelle. Ce risque met les banques au défi d'offrir leurs programmes au-delà des plans de reprise après sinistre et de poursuite des activités, de se doter d'un mécanisme de réponse aux menaces d'interruption de services causées par des facteurs internes et externes. La résilience de la technologie revêt un caractère essentiel pour favoriser une expérience en ligne uniforme pour nos clients dans l'ensemble de nos circuits numériques. Vu que nos clients se fient de plus en plus aux plateformes technologiques pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement, il est important que nous maintenions des plateformes qui assurent des niveaux élevés de fiabilité et de résilience opérationnelles afin de protéger et de garantir la disponibilité, l'intégrité et la recouvrabilité des données critiques, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques.

Les technologies émergentes continuent d'évoluer rapidement et créent des pressions concurrentielles dans l'ensemble du secteur. Le risque lié à l'innovation est l'incapacité d'offrir de nouvelles solutions technologiques et de nouveaux services, processus et produits qui soient à la hauteur des attentes évoluant rapidement des clients et des nouveaux concurrents sans causer de perturbations des systèmes critiques. Les nouvelles technologies peuvent aussi donner lieu à un risque réglementaire, un risque stratégique et un risque de réputation plus complexes. En conformité avec notre stratégie Le numérique au premier plan, nous continuons d'investir dans des technologies émergentes et des talents pour nous adapter à l'environnement dynamique et offrir des produits et services concurrentiels et axés sur le numérique afin de satisfaire aux attentes de nos clients qui veulent des services bancaires personnalisés et sur demande, de rechercher de nouvelles occasions de croissance des affaires et d'accroître l'efficacité opérationnelle. Nous restons déterminés à adopter de nouvelles technologies de manière prudente et responsable.

En conformité avec la stratégie Le numérique au premier plan de BMO, nous continuons d'investir dans des activités de gestion du risque technologique qui peuvent également améliorer l'expérience client, rationaliser les processus et réduire leur complexité.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier pour une analyse plus détaillée du programme de gestion du risque technologique de BMO.

### Risque lié aux tiers

Notre recours à des relations avec des tiers continue d'évoluer et de prendre de l'ampleur, ce qui nous permet d'offrir de nouvelles solutions novatrices au sein de la Banque ainsi qu'à nos clients. Bien que les relations avec des tiers puissent être avantageuses pour la Banque, elles peuvent donner lieu à des risques susceptibles de mettre en péril la résilience opérationnelle de BMO, par exemple en compromettant des données de clients ou en perturbant l'accès à des produits et services essentiels, ce qui peut entraîner des répercussions financières pour la Banque. Nous continuons d'améliorer et de faire évoluer nos capacités afin d'assurer le maintien d'une gestion éclairée et d'une surveillance efficace du risque lié aux tiers, ainsi que la livraison efficiente des produits et services qui sont tributaires de tierces parties.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque opérationnel non financier pour une analyse plus détaillée du programme de gestion du risque lié aux tiers de BMO.

### Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux

L'incertitude géopolitique et les conflits entre pays ont des répercussions sur les économies mondiales et peuvent rendre les marchés volatils. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a eu une incidence persistante à l'échelle mondiale se traduisant notamment par une hausse des prix de l'énergie et l'érosion de la confiance des entreprises. Les sanctions financières, énergétiques et technologiques imposées à la Russie par les alliés de l'Ukraine pourraient provoquer des troubles politiques, économiques et militaires à long terme entre les pays de l'Ouest et la Russie.

Le conflit qui sévit au Moyen-Orient a exacerbé grandement les tensions dans cette région et le risque d'une escalade pourrait mener à une hausse des prix de l'énergie, fragiliser les marchés financiers et freiner davantage la croissance de l'économie mondiale, ce qui aurait une incidence directe et indirecte sur nos clients.

Les relations du Canada et des États-Unis avec la Chine demeurent tendues, notamment en raison des différends commerciaux et des tensions à l'égard de Taïwan. Le climat politique aux États-Unis pourrait conduire à l'imposition d'une nouvelle série de droits de douane et l'engagement qu'ont pris les États-Unis pour accroître les échanges commerciaux avec Taïwan pourrait exacerber davantage les tensions. De plus, les relations de concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine mènent à une grande fragmentation du marché à l'échelle mondiale, puisque ces pays visent à renforcer leur autonomie, à limiter les situations de vulnérabilité et à isoler leurs secteurs technologiques. Ceci pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada, qui comptent sur un vaste marché d'exportation. Les différends qui persistent entre le Canada et la Chine concernant l'ingérence politique sont une autre preuve de ce désaccord.

Les relations diplomatiques entre le Canada et l'Inde se sont également détériorées, ce qui pourrait menacer de perturber le flux des échanges commerciaux, le tourisme et l'immigration entre les deux pays.

Nous surveillons de près les événements et les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos secteurs d'activité à la lumière de ces événements et tendances. Même si notre portefeuille de prêts comporte peu d'exposition directe hors de l'Amérique du Nord, nos clients sont tributaires du commerce international et d'une croissance économique soutenue. Pour atténuer l'exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons constamment, ce qui se greffe aux plans d'urgence visant à préparer BMO à une éventuelle détérioration des conditions. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de nos fonds propres à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences et de contrer ces répercussions.

Les tableaux 67 à 73 de la section Données complémentaires ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités indiquent la répartition géographique de l'exposition au risque de crédit de BMO.

## Risque environnemental et social, y compris les changements climatiques

BMO est exposé à des risques d'ordre environnemental et social, en particulier les risques climatiques, découlant des conditions environnementales et des phénomènes climatiques extrêmes qui pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse du bénéfice ou des pertes éventuelles. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les plans de continuité des activités et de reprise des activités nous procurent les feuilles de route et les outils pour restaurer, maintenir et gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

Nous sommes également exposés à des risques liés aux emprunteurs qui peuvent subir des pertes financières ou une hausse des coûts d'exploitation du fait de changements radicaux ou chroniques des conditions climatiques, de politiques et/ou de litiges liés au climat, notamment en ce qui concerne la tarification des émissions de carbone, ou une baisse de revenus du fait de la perturbation ou de la modification de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes et l'évolution des préférences des consommateurs. L'ambition climatique de BMO consiste à être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Notre stratégie consiste à saisir les occasions de commercialisation en travaillant de concert avec nos clients dans leur quête de décarbonation.

Des risques juridiques et réglementaires ou un risque de réputation pourraient découler d'actions ou d'inaction, réelles ou présumées, dans le cadre de nos activités et celles de nos clients en matière de changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de notre présentation d'informations sur ces questions. Les risques liés à ces questions pourraient également nuire à nos clients, fournisseurs ou autres parties intéressées, ce qui pourrait engendrer de nouveaux risques. À l'échelle mondiale, de nouvelles obligations liées au climat plus contraignantes sont en cours d'élaboration, ce qui pourrait accroître les exigences de conformité. Des litiges ou des mesures d'application pourraient découler de ces obligations en matière de gestion et de signalement des risques liés au climat.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse plus détaillée de ces risques.

## Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Le niveau d'endettement élevé des ménages continue d'être un boulet pour les dépenses des ménages et l'activité économique en général. Ensemble, la politique de taux d'intérêt directeur toujours restrictive qui se traduit par des paiements hypothécaires plus élevés au renouvellement et le taux de chômage en hausse pourraient engendrer une nouvelle augmentation des pertes sur créances, surtout au titre du crédit à la consommation non garanti. Même si les baisses de taux récentes et prévues de la Banque du Canada atténuent la pression sur les ménages canadiens, la reprise du marché de l'habitation sera probablement freinée du fait des problèmes persistants d'accessibilité à la propriété, surtout en Ontario et en Colombie-Britannique, susceptibles de limiter les volumes des nouveaux prêts hypothécaires. Les ratios prêt/valeur peu élevés et les pratiques prudentes en matière de souscription de prêts qui mettent à l'épreuve la capacité des clients d'assurer le service de leurs prêts hypothécaires à des taux d'intérêt plus élevés permettent d'atténuer en partie le risque de pertes sur créances dans notre portefeuille de prêts hypothécaires. Les analyses par simulation de crise du portefeuille suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et une conjoncture difficile, les pertes demeureront à un niveau pouvant être géré, principalement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette des biens immobiliers détenus par les propriétaires ayant des prêts consentis depuis plus longtemps, mais des défauts de paiement et des cas d'insolvabilité dans notre portefeuille pourraient nuire à nos résultats et à notre situation financière. Par ailleurs, les pertes sur les prêts à la consommation pourraient augmenter si un ralentissement économique inattendu devait provoquer une nouvelle hausse substantielle du taux de chômage.

## Contexte réglementaire et modifications

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et BMO fait face à des exigences et à des attentes réglementaires de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Il est possible que les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité soient davantage relevées et que les coûts de conformité s'accroissent du fait de ces réformes, ce qui pourrait affaiblir ses rendements et sa croissance. Ces réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ampleur des activités de tenue de marché de la Banque. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par certaines autorités réglementaires nationales pourraient offrir des avantages à notre concurrence internationale, et ce faisant, affaiblir notre propre compétitivité. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis. BMO est partie à des poursuites judiciaires, y compris des enquêtes menées par des organismes de réglementation. Notre incapacité à nous conformer aux exigences et aux attentes juridiques et réglementaires pourrait se solder par d'autres poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires, des amendes, des mesures d'application ainsi que des condamnations et sanctions pénales et des restrictions opérationnelles, ou encore l'incapacité de mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, une détérioration de la confiance des investisseurs et des clients et une atteinte à notre réputation.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque juridique et réglementaire pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

## Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

### Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent

Les politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous sommes présents peuvent avoir une incidence sur la rentabilité et renforcer l'incertitude sur le plan économique dans certains secteurs et sur les marchés. Elles peuvent avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui peut réduire la rentabilité et accentuer le risque de pertes sur créances. Le niveau d'endettement des entreprises demeure élevé en raison des effets résiduels de la pandémie et de la perte des mesures de soutien gouvernementales, ce qui pourrait se répercuter sur nos marchés et sur nos résultats d'exploitation. Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit de nos prêts consentis aux clients, et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous avons accès.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle d'autres monnaies ont eu, et pourraient continuer d'avoir, une incidence sur les activités commerciales et les résultats des clients dont les revenus ou les coûts des intrants libellés en monnaies étrangères sont importants. Nos investissements dans des établissements ailleurs qu'au Canada sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du cours de change sur nos actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité de nos ratios de fonds propres. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour une analyse plus détaillée sur ces risques. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution des activités américaines à la rentabilité en dollars canadiens.

La Banque peut recourir à des positions de couverture afin de gérer les répercussions des expositions au risque de taux d'intérêt et de change et de contrer en partie l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur ses résultats financiers.

Il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats financiers de 2024 - Change et à la section Risque de marché pour une analyse plus détaillée de notre exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

## Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur le bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts des gouvernements fédéraux canadien et américain, des autres gouvernements du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour augmenter les impôts, élargir l'assiette fiscale, à l'échelle mondiale, et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. Par exemple, au cours de l'exercice 2024, le gouvernement du Canada a promulgué une loi portant sur l'adoption du plan de réforme de la fiscalité internationale reposant sur deux piliers du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'OCDE/du G20 (deuxième pilier) qui assujettira les entreprises mondiales à un impôt minimum de 15 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Modifications futures de méthodes comptables – IAS 12, *Impôts sur le résultat* pour plus de détails.

## Modification du portefeuille d'activités

Dans le cadre de sa stratégie commerciale globale, BMO peut faire l'acquisition d'entreprises, d'activités ou d'actifs. Même si nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de conclure ces acquisitions, il est possible que le rendement de certaines acquisitions ne soit pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, nous pourrions devoir obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile d'établir si nous pourrions obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent faire diminuer les revenus ou la rentabilité, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'événements générateurs de pertes d'exploitation, d'autres charges imprévues qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité des résultats obtenus après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise et des activités ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés.

BMO évalue également les cessions potentielles d'actifs et d'entreprises qui pourraient ne plus répondre aux objectifs stratégiques et financiers. Lorsque nous cherchons à vendre des actifs ou à nous départir d'une entreprise, nous pouvons avoir des difficultés à trouver des acheteurs ou à élaborer d'autres façons de se départir de l'entreprise à des conditions acceptables ou en temps opportun, ce qui peut retarder l'atteinte des objectifs stratégiques. Nous pouvons également céder des actifs ou une entreprise à des conditions moins favorables que prévu ou qui entraînent des conséquences opérationnelles ou financières négatives, qui occasionnent des perturbations plus importantes que prévu, ou qui font en sorte que l'incidence du désinvestissement sur la croissance des revenus pourrait être plus importante que prévu. Les cessions peuvent être tributaires de la satisfaction de certaines conditions et de l'obtention d'approbations gouvernementales ou réglementaires selon des modalités acceptables, lesquelles, si elles ne sont pas satisfaites ou obtenues, peuvent nuire à la réalisation d'une cession aux conditions souhaitées, voire l'empêcher.

## Estimations et jugements comptables critiques et normes comptables

BMO dresse ses états financiers consolidés conformément aux IFRS. Les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Les changements futurs qui seront apportés aux méthodes comptables sont décrits à la section Modifications futures de méthodes comptables, ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que les modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, les résultats financiers de BMO pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations et jugements comptables critiques présente de plus amples renseignements à ce sujet.

## Mise en garde

La section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la présente section Gestion globale des risques contiennent des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives. D'autres facteurs indépendants de la volonté de BMO qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives. BMO tient à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

## Cadre de gestion globale des risques

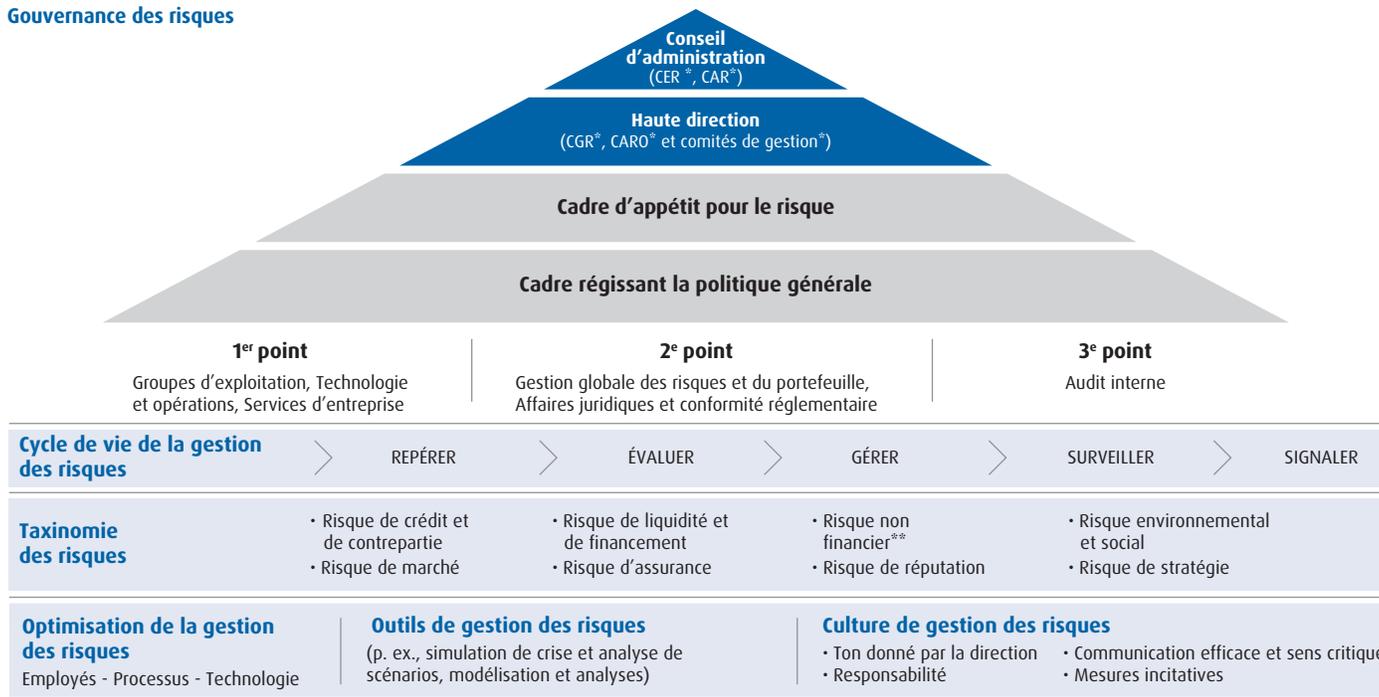
L'approche de BMO en matière de gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon fonctionnement du cadre de gestion globale des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques contribuent à une gestion de risques éclairée et efficace et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

Le cadre de gestion globale des risques oriente nos activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Nous avons établi un cadre de gouvernance des risques qui s'inscrit dans le cadre de gestion globale des risques sur lequel prend appui la gestion systématique et efficace des risques auxquels fait face la Banque. Il présente notre approche pour ce qui est de comprendre et de gérer les risques, de préserver la réputation de BMO, de diversifier et de restreindre les risques extrêmes, de maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité et d'optimiser le rapport risque-rendement. En outre, le cadre de gestion globale des risques définit les rôles et responsabilités pour les trois points de contrôle. Il intègre notre cycle de vie de la gestion des risques tout en orientant nos efforts en vue de repérer, d'évaluer, de gérer (y compris atténuer), de surveiller et de signaler notre exposition aux risques importants. Le cadre repose sur nos employés, nos processus et notre technologie, et sur une gamme d'outils de gestion des risques, dont des techniques de modélisation et d'analyses, des simulations de crise et l'analyse de scénarios, ainsi que notre taxinomie des risques. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques s'appuient sur notre culture de gestion des risques et ils assurent une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion du risque intégrée.

### Cadre de gestion globale des risques

<b>Approche en gestion des risques</b>	Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité	Diversifier et restreindre les risques extrêmes	Optimiser le rapport risque-rendement	Comprendre et gérer	Préserver notre réputation
--	--	---	---------------------------------------	---------------------	----------------------------

### Gouvernance des risques



\* CER : Comité d'évaluation des risques, CAR : Comité d'audit et de révision, CGR : Comité de gestion des risques, CARO : Comité des affaires réglementaires de l'organisation, et les comités de gestion

CGRR : Comité de gestion du risque de réputation, CGCO : Comité de gestion du capital de l'organisation et CGAP : Comité de gestion de l'actif et du passif

\*\* Englobe les risques opérationnels non financiers et le risque juridique et réglementaire.

### Gouvernance des risques

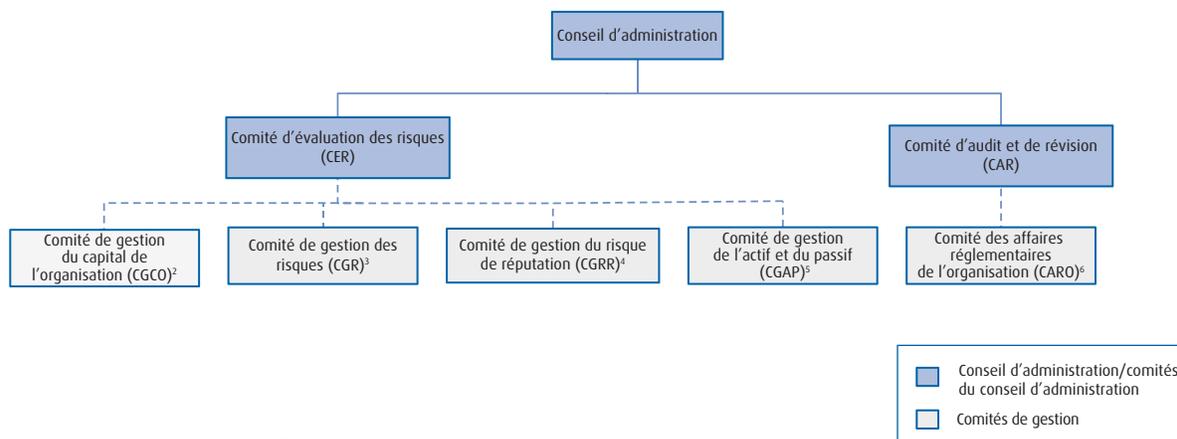
Le cadre de gestion globale des risques expose une approche de gouvernance qui englobe une supervision hautement efficace par le Conseil d'administration et la haute direction, un cadre d'appétit pour le risque, le cadre régissant la politique générale et les rôles correspondants du modèle opérationnel comportant trois points de contrôle.

#### Surveillance du Conseil d'administration et de la haute direction

Des politiques spécifiques approuvées par notre Conseil d'administration régissent notre approche à l'égard de la gestion des risques importants et une surveillance est exercée à chacun des échelons de l'organisation au moyen d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à faire en sorte que les objectifs généraux reposent sur une stratégie de gestion des risques solide, un appétit pour le risque prudent et un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos secteurs d'activité et nos autres services. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité de surveillance générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque. La haute direction examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute, au besoin, des plans d'action à mettre en œuvre, en exerçant la supervision des risques, la gouvernance des risques assumés par l'organisation ainsi que des processus grâce auxquels l'exposition à ces risques est repérée, évaluée, gérée, surveillée et signalée conformément aux politiques, aux limites approuvées et au degré d'appétit pour le risque.

Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente les activités de prise de risques.

## Surveillance au nom du Conseil d'administration et de la haute direction<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Relations hiérarchiques indiquées en pointillés et sous-comités indiqués par des lignes continues.

<sup>2</sup> Ce comité est coprésidé par le chef des finances et le chef de la gestion globale des risques.

<sup>3</sup> Ce comité est présidé par le chef de la gestion globale des risques.

<sup>4</sup> Ce comité est présidé par le conseiller général.

<sup>5</sup> Ce comité est coprésidé par le chef des finances et le chef de la gestion globale des risques.

<sup>6</sup> Ce comité est coprésidé par le conseiller général et le chef de la gestion globale des risques.

Outre les activités de surveillance exercées par le Conseil d'administration et la haute direction, le cadre efficace de gouvernance des risques de la Banque relève des comités de gestion et intègre le modèle opérationnel en trois points de contrôle pour faire face aux risques dans l'ensemble des groupes d'exploitation et des Services d'entreprise.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques (CER)** du Conseil d'administration est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques, ce qui inclut maintenir une solide culture du risque; superviser la détection, l'évaluation et la gestion des risques de BMO; s'assurer du respect des politiques générales de gestion des risques et de la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques; et évaluer l'efficacité du chef de la gestion globale des risques, en collaboration avec le Comité des ressources humaines, y compris la planification de sa relève. Le cadre de gestion globale des risques est revu au moins une fois l'an par le CER, oriente les activités de prise de risques et établit l'approche de la Banque en matière de gestion des risques.

Le **Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration** est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance afin d'assurer l'intégrité de l'information financière et des rapports sur la durabilité de BMO, y compris l'efficacité de ses contrôles internes; de la fonction d'audit interne; des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs indépendants; de la conformité de BMO aux lois et aux règlements; des transactions impliquant des parties liées; des conflits d'intérêts; du traitement des renseignements confidentiels; des normes de conduite des affaires et d'éthique; de la cybersécurité; et des mesures de protection des consommateurs et des plaintes de ces derniers.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du CGR et relève du CER pour les questions relatives aux risques. Le chef de la gestion globale des risques est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de

l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion globale des risques et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Les **comités de gestion** qui supervisent les questions liées aux risques, notamment le Comité de gestion du capital de l'organisation (CGCO), le Comité de gestion des risques (CGR), le Comité de gestion du risque de réputation (CGRR), le Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) et le Comité des affaires réglementaires de l'organisation (CARO), réunissent des membres de la haute direction de BMO pour superviser la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Les comités, qui sont présidés par des membres du Comité de direction, exercent la surveillance et la gouvernance de leurs risques respectifs aux plus hauts niveaux de la direction.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille**, qui constitue le deuxième point de contrôle, assure une surveillance de la gestion des risques par la direction ainsi qu'une remise en question et une évaluation indépendante des risques et des activités de prise de risque. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en exerçant ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation et les Services d'entreprise**, y compris l'unité Technologie et opérations, sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leurs opérations et leur secteur d'activité respectifs selon leur degré établi d'appétit pour le risque. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et maintenir des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces de sorte que les questions concernant les risques importants sont soumises et examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent les limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil d'administration, les premières étant subordonnées aux secondes.

## Cadre d'appétit pour le risque

Nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés et notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque :

- **Comprendre et gérer** en n'assumant que les risques qui sont transparents et clairement définis.
- **Préserver la réputation de BMO** en adhérant à des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi qu'à des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- **Diversifier et restreindre les risques extrêmes** en visant une diversification de nos activités qui réduit la volatilité du bénéfice et l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé.
- **Maintenir une situation enviable pour ce qui est de la situation en matière de capital et de liquidité** qui respectent, voire dépassent, les exigences réglementaires et les attentes du marché.
- **Optimiser le rapport risque-rendement** en gérant les expositions ajustées en fonction des risques et en prenant des décisions visant la création de valeur pour les actionnaires.

Notre cadre d'appétit pour le risque est constitué d'un énoncé d'appétit pour le risque, de limites de risque et d'un aperçu des responsabilités du Conseil d'administration, de ses comités et de la haute direction. L'énoncé d'appétit pour le risque intègre un appétit pour le risque réunissant des énoncés qualitatifs et des mesures quantitatives (y compris des limites de risque) et indique le niveau global et les types de risques que la Banque est disposée à assumer afin de favoriser de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. L'appétit pour le risque est intégré dans nos objectifs stratégiques et commerciaux et dans nos plans de capital et de liquidité, ainsi que dans les plans de reprise et de résolution de la Banque. Notre appétit pour le risque est établi en fonction des principes du cadre d'appétit pour le risque, il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales et il est élaboré de manière à respecter les exigences réglementaires, tant dans des conditions normales qu'en situation de crise. Le cadre d'appétit pour le risque aide la haute direction et le Conseil d'administration à évaluer le profil de risque de la Banque par rapport à notre appétit pour le risque. Le cadre d'appétit pour le risque et l'énoncé d'appétit pour le risque sont passés en revue et approuvés chaque année par le Conseil d'administration. Notre appétit pour le risque est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les groupes d'exploitation, principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

### Limites de risque

Les limites de risque sont établies de manière à ce que les activités de prise de risque continuent de refléter l'appétit pour le risque de BMO, la diversification des risques, l'exposition aux pertes et les rendements ajustés en fonction des risques. Ces limites permettent d'élaborer des stratégies et de prendre des décisions et elles sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration, la direction ou ses comités, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- **Risque de marché** – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes variations des marchés de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- **Risque d'assurance** – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- **Risque de liquidité et de financement** – limites minimales relatives au scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- **Risque opérationnel non financier** – mesures clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels et des autres risques non financiers qui pourraient avoir des conséquences financières.

Après avoir analysé les recommandations du CER et du CGR, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leurs activités, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques. Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

### Politique globale de gestion des risques

La Politique globale de gestion des risques englobe un ensemble complet de politiques générales sur les risques, qui sont toutes approuvées par le CER, le CAR ou le Conseil d'administration, ainsi que des normes d'application, émises conformément à ces politiques générales, qui ont été examinées par le CGR et approuvées par la haute direction. Les politiques générales et les normes établissent collectivement les principes, les attentes ainsi que les rôles et responsabilités de la haute direction dans le but de s'assurer que l'exposition aux principaux risques a été détectée, évaluée, gérée, surveillée et signalée. Ces politiques générales et normes sont examinées et mises à jour tous les deux ans au moins.

La Politique globale de gestion des risques comprend également les directives et procédures qui s'appliquent au premier comme au deuxième point de contrôle afin de mettre en pratique les exigences, rôles et responsabilités, ainsi que de mettre en œuvre des cadres qui y sont décrits.

## Modèle opérationnel en trois points de contrôle

L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion globale des risques, comme il est décrit ci-dessous :

- Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, constituent notre premier point de contrôle. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent le degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer (y compris atténuer), surveiller et signaler les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques, en établissant des contrôles internes appropriés et conformes au cadre de gestion globale des risques et en surveillant l'efficacité de ces contrôles. Ces processus et contrôles fournissent un cadre aux secteurs d'activité leur permettant d'agir dans les limites de risque définies par les politiques générales et par le cadre d'appétit pour le risque. Les Services d'entreprise, bien qu'ils intègrent notre premier point de contrôle, peuvent également assurer le maintien de la gouvernance lorsque des rôles et responsabilités précis sont attribués à des particuliers ou à des groupes dans le cadre de la politique globale de gestion des risques. Dans de tels cas, la reddition de comptes en matière de gouvernance est exercée indépendamment des personnes ou des groupes responsables de la prise de risques.
- Le deuxième point de contrôle est constitué de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire. Ceux-ci exercent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, la conformité réglementaire et les processus et contrôles de gestion des risques appliqués au premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, des cadres, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par les premier et deuxième points de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer (y compris d'atténuer), de surveiller ainsi que de signaler les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques, et présente ses constatations au Conseil d'administration.

## Taxinomie des risques

Notre taxinomie des risques classe les risques clés auxquels BMO est exposé et offre un cadre pour ce qui est du cycle de vie de la gestion des risques par rapport à chacun des risques clés. Notre taxinomie des risques tient compte des expositions aux risques financiers (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché, risque d'assurance et risque de liquidité et de financement), aux risques non financiers (risque opérationnel non financier et risque juridique et réglementaire) ainsi qu'aux risques transversaux lesquels recoupent les risques financiers et non financiers (risque de stratégie, risque environnemental et social et risque de réputation). Nous avons établi des sous-catégories pour chacun des risques de catégorie 1 à l'appui des pratiques efficaces de gestion des risques conformément au cadre de gestion globale des risques. Un manquement dans la gestion de ces risques ou le contrôle de nos expositions s'y rapportant pourrait avoir d'importantes conséquences financières pour BMO.

## Cycle de vie de la gestion des risques

### Détection, évaluation et gestion des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels BMO est exposé, d'évaluer les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Notre taxinomie des risques documente les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre de notre cadre qui régit le degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui comprend les recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui comportent des enjeux de nature juridique, réglementaire, comptable ou fiscale importants sont examinés par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et sont également évalués aux termes du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque d'importance. Les transactions qui peuvent engendrer un risque de réputation significatif ou accru sont examinées par le Comité de gestion du risque de réputation.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen du processus d'évaluation et d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les Services d'entreprise, en fonction de la taille des dépenses à l'égard des initiatives de placement et de leur risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et les procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, qui sont offerts aux clients sont la responsabilité des premier et deuxième points de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et des membres de la haute direction des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

## Surveillance et signalement des risques

### Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires. Il s'agit de deux mesures globales des risques que la Banque assume en vue de l'atteinte de ses objectifs financiers et elles lui permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions courantes ou des portefeuilles reflètent la conjoncture actuelle et future des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et mis à jour, si cela est approprié. Les modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

## Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à une simulation divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur les portefeuilles et les activités dans l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires.

Des modèles et outils quantitatifs ainsi que des évaluations qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur l'état des résultats et sur le bilan ainsi que la solidité de l'assise financière de la Banque sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance de notre capital.

Le cadre de simulations de crise de BMO instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et intègre les résultats des simulations de crise dans le cadre de l'élaboration des stratégies, de la planification des activités et de la prise de décisions. La Gestion globale des risques et du portefeuille et les secteurs d'activité réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vise à étayer le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) de BMO ainsi que l'établissement des objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bénéfice, notre bilan et notre situation en matière de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques et des répercussions potentielles des tendances nouvelles ou émergentes sur les profils de risque ainsi que sur la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques qui extrait de ces scénarios des variables macroéconomiques et des paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration des modèles de perte en période de tension et d'outils et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que BMO pourrait subir du fait d'une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le PIEAFP, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. La supervision et la gouvernance des simulations de crise liées au Horizontal Capital Review (HCR), lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont exercées de la même manière au niveau du conseil d'administration de cette filiale par l'intermédiaire de son Comité de supervision des risques et des fonds propres.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse de notre programme d'analyse de scénarios liés au climat.

## Culture de gestion des risques

À BMO, la culture de gestion des risques regroupe un ensemble de normes, d'attitudes et de comportements communs liés à la sensibilisation au risque, à la prise de risque et à la gestion des risques. Une culture de gestion des risques saine est conçue pour favoriser les comportements et les jugements appropriés en matière de prise de risques et favorise une gestion efficace des risques ainsi que l'harmonisation des activités de prise de risques et de l'appétit pour le risque de BMO. Notre culture de gestion des risques alimente et soutient notre culture organisationnelle globale. Nous nous engageons à assurer le respect de normes éthiques élevées, fondées sur nos valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. La Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre et à la promotion d'une culture de gestion des risques saine et rigoureuse à l'échelle de l'organisation. Dans la poursuite de ce mandat, la Gestion globale des risques et du portefeuille travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'éthique des Affaires juridiques et conformité réglementaire et avec le groupe Talent et Culture. La culture de gestion des risques de BMO repose sur quatre principes directeurs qui, ensemble, renforcent son efficacité à l'échelle de la Banque : Ton donné par la direction, Responsabilité, Communication efficace et sens critique, et Mesures incitatives.

- **Ton donné par la direction** : Notre culture de gestion des risques s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. En faisant comprendre, par ses agissements, l'importance de cette responsabilité, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Le Conseil d'administration supervise les objectifs généraux de BMO et l'exigence qu'ils reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités.
- **Responsabilité** : L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion globale des risques de BMO. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit. BMO favorise un environnement où les préoccupations peuvent être soulevées sans représailles.
- **Communication efficace et sens critique** : Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer les partenaires d'affaires aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à la prise de décisions de BMO. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels l'organisation est exposée, ce qui fait que les employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle solide et des plus efficaces.
- **Mesures incitatives** : La rémunération et d'autres mesures incitatives concordent avec une prise de risques empreinte de prudence de sorte qu'elles récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes du cadre de gestion globale des risques, et découragent la prise de risques démesurés. Les gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques. Nous offrons également des programmes de formation conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et de gestion du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi aux employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent.

## Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir des pertes financières si un débiteur (soit un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles nous prenons part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit et de contrepartie représente le plus important risque mesurable auquel nous sommes exposés. Une gestion efficace du risque de crédit et de contrepartie est un facteur essentiel à notre réussite puisque l'incapacité à le faire aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

### Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

Le cadre de gestion du risque de crédit vise à garantir que les risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, évalués, gérés, surveillés et signalés de manière régulière. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion des risques importants auxquels BMO fait face, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués par l'entremise de procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue du risque de crédit et de contrepartie.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Dans certains cas, des transactions moins importantes peuvent être évaluées au moyen d'un processus de prise de décision automatique ou approuvées par des preneurs fermes de premier niveau ayant la formation, l'indépendance et un devoir de surveillance. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions de plus grande ampleur ou les transactions comportant un risque plus important et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations pertinentes et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel du premier et du deuxième point de contrôle sont soumis à un processus de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, le cas échéant, lesquelles sont revues une fois l'an, ou plus fréquemment si nécessaire. Le Conseil d'administration délègue annuellement au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, en fonction de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à un éventail de normes, de politiques et de procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément à l'énoncé d'appétit pour le risque de BMO ainsi que la conformité aux politiques, normes et procédures d'entreprise en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des emprunteurs de gros qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, nous avons mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent, au besoin. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs qui font face à des difficultés financières et de ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes d'achats en gros productifs sont passés en revue régulièrement, généralement au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à des déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donnent lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet de soutenir le CER et les comités de la haute direction dans leur prise de décisions, au besoin.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet de la surveillance du crédit, de limites, d'un cadre de gestion du risque et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont aussi surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, les transactions sont souvent assorties de garanties, et les opérations peuvent être compensées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réglementées réduisent le risque de défaillance d'une contrepartie au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres provisions. Nos expositions à des contreparties centrales réglementées sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit que nous appliquons à tous les autres comptes de grandes entreprises.

### Gestion du risque de crédit et de contrepartie

#### Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'emprunteurs de gros, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que BMO conclue, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre des activités mettant en jeu du financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives aux positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie de BMO sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur.

Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc., souvent avec une annexe au soutien de crédit, pour documenter nos relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés.

Une annexe au soutien de crédit donne à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties à transférer peuvent comprendre la marge de variation ou la marge initiale et la marge de variation. Les annexes au soutien de crédit renferment, entre autres mesures, certains seuils et certaines dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables, une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), la disponibilité de la sûreté à la remise en garantie par son bénéficiaire ainsi que le mode de calcul des intérêts.

Pour documenter nos relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas de certains types de garanties qui changent souvent (p. ex. comptes clients et stocks), la surveillance prend la forme de rapports des emprunteurs, de clauses restrictives et/ou de déclencheurs, selon le cas, qui donnent l'alerte rapidement en cas de baisse de valeur des garanties. Les garanties physiques peuvent être soumises régulièrement à des inspections, lorsque cela est approprié, tenant compte du type de garantie, du profil de risque de l'emprunteur et de la possibilité de mener de telles inspections. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, ou plus fréquemment au besoin, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur initial est de moins de 80 %, une évaluation indépendante du bien est obtenue systématiquement au montage du prêt. Aux États-Unis, dans le cas des prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, une évaluation indépendante du bien est obtenue pour les prêts qui seront détenus dans le portefeuille de prêts de BMO. Dans le cas de certains prêts immobiliers montés à l'égard de biens destinés à être vendus à des agences parrainées par le gouvernement, cette exigence peut être levée en présence d'une évaluation existante au dossier de l'agence en question.

Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par un fournisseur de services de gestion des évaluations indépendant pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire à l'habitation assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur initial de plus de 80 %, il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur actuelle du bien.

### Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Nos politiques de gouvernance du risque de crédit exigent un degré acceptable de diversification dans le but d'éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un nombre relativement important de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé, pays, produit ou titulaire de compte. Nous avons recours à une gamme d'outils pour réduire les expositions au risque de crédit de notre portefeuille de prêts. Ces outils comprennent la vente d'actifs, la titrisation traditionnelle ou l'achat d'une protection de crédit sous la forme de swaps sur défaillance ou d'assurance crédit et de transactions comportant un transfert de risque. Le risque de crédit est atténué en obtenant une protection auprès d'une contrepartie mieux notée ou une garantie de grande qualité. Les activités d'atténuation du risque de crédit soutiennent notre gestion en matière de capital et de concentration de crédit individuel et de portefeuille.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition au risque de crédit en cas de défaut la plus importante au 31 octobre 2024 relevait de particuliers et totalisait 353 309 millions de dollars (344 912 millions au 31 octobre 2023).

Les rajustements de la valeur du crédit (RVC) sont des rajustements de la juste valeur visant à prendre en compte le risque de contrepartie dans nos évaluations des dérivés. Les profits et pertes liés aux RVC sont comptabilisés quotidiennement et permettent d'atténuer la perte attribuable au défaut d'une contrepartie en constatant la perte sur créances attendue compte tenu de la probabilité de défaut de la contrepartie, ainsi que de notre risque de crédit. Les risques découlant des RVC sont assujettis à notre cadre de gouvernance des risques et sont surveillés activement par une unité d'affaires faisant rapport à la direction des activités de négociation qui a été désignée pour gérer les profits et pertes liés aux RVC pour la Banque. Des couvertures de marché sont utilisées pour gérer les risques liés aux RVC. Cette activité est assujettie au cadre de contrôle des risques de la Banque afin de gérer l'efficacité des couvertures et pour assurer une surveillance et un examen indépendants. La Banque calcule l'exigence de fonds propres en regard du RVC selon l'approche standard et selon l'approche de base à l'égard du risque lié aux RVC.

### Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie augmente en même temps que la qualité du crédit de cette contrepartie se détériore. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions accrues, quelles qu'elles soient.

## Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

BMO quantifie le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité du bénéfice, gérer les pertes sur créances attendues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de la perte économique de BMO, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue de BMO dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle III, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes « fondation » (approche NI fondation) et l'approche fondée sur les NI avancée (approche NI avancée). BMO a principalement recours à l'approche fondée sur les NI qui englobe l'approche NI fondation et l'approche NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de ses portefeuilles, dont ceux de sa filiale BMO Financial Corp. En vertu de la réforme de Bâle III, il est impératif d'appliquer l'approche NI fondation à un sous-ensemble de risques conformément à l'approche fondée sur les NI lorsque la PCD et l'ECD sont fondées sur des valeurs prescrites par des organismes de réglementation. Il y a lieu de se reporter aux Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour de plus amples détails sur l'exposition totale (calculée comme étant l'ECD) des portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que des portefeuilles de prêts de la clientèle de gros aux termes de l'approche fondée sur les NI servant à déterminer les fonds propres réglementaires. Le reste de l'exposition reflète les exemptions aux modèles axés sur l'approche fondée sur les NI et est assujéti à l'approche standard, sous réserve de l'approbation du BSIF. Nous continuons la transition à l'approche fondée sur les NI pour toutes les positions importantes de cette catégorie. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant le cadre régissant les fonds propres réglementaires de BMO que celui relatif au capital économique de BMO exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de PD ou de PCD plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

L'exposition totale au risque de crédit, par type et par secteur d'activité, au 31 octobre 2024 et 2023, selon les catégories de classement de Bâle III, est présentée dans le tableau ci-dessous :

**TABLEAU 34**

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés <sup>3,7</sup>		Engagements (non utilisés) <sup>3,8</sup>		Autres éléments hors bilan <sup>3,9</sup>		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote <sup>4,10</sup>		Transactions de type mise en pension <sup>4,5,11</sup>		Total <sup>1</sup>	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Particuliers	287 741	281 087	65 568	63 812	-	13	-	-	-	-	353 309	344 912
Institutions financières	105 378	95 366	20 484	18 690	7 447	7 201	27 393	19 307	17 712	16 177	178 414	156 741
Administrations publiques	230 353	219 795	3 024	2 551	1 760	1 575	4 481	8 193	1 070	5 870	240 688	237 984
Secteur manufacturier	33 561	33 046	15 555	16 059	1 696	1 915	1 049	807	-	-	51 861	51 827
Secteur immobilier	66 650	61 734	8 632	11 843	1 234	971	412	224	-	-	76 928	74 772
Commerce de détail	30 595	27 825	4 262	4 621	645	441	152	129	-	-	35 654	33 016
Services	54 433	56 588	13 830	13 552	3 192	3 172	990	696	-	-	72 445	74 008
Commerce de gros	21 868	19 997	7 212	7 618	670	611	268	167	-	-	30 018	28 393
Industrie pétrolière et gazière	3 180	3 335	3 010	2 889	623	788	610	1 444	-	-	7 423	8 456
Services publics	10 068	11 101	9 304	8 767	3 799	4 547	2 444	1 850	-	-	25 615	26 265
Autres <sup>2</sup>	54 173	63 210	19 247	18 132	4 343	4 009	2 306	1 634	-	-	80 069	86 985
Total de l'exposition en cas de défaut <sup>6</sup>	898 000	873 084	170 128	168 534	25 409	25 243	40 105	34 451	18 782	22 047	1 152 424	1 123 359

<sup>1</sup> Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

<sup>2</sup> Comprend les secteurs restants qui individuellement comptent pour moins de 2 % de l'exposition totale.

<sup>3</sup> Représente le montant brut de l'exposition au risque de crédit compte non tenu des sûretés.

<sup>4</sup> L'exposition au risque de crédit en cas de défaut comprend les sûretés.

<sup>5</sup> Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'incidence des sûretés sur le risque de crédit liée aux opérations de type mise en pension s'est élevée à 270 482 millions de dollars (228 691 millions pour l'exercice 2023).

<sup>6</sup> Ne tient pas compte des risques découlant des dérivés et des opérations de type mise en pension compensés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ou d'une contrepartie centrale totalisant 7 086 millions de dollars (9 025 millions pour l'exercice 2023).

<sup>7</sup> Les expositions aux engagements utilisés visent notamment les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières.

<sup>8</sup> Les engagements non utilisés comprennent les autorisations non utilisées relatives aux expositions aux engagements utilisés mentionnés ci-dessus, y compris les autorisations qui sont révoquées sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.

<sup>9</sup> Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires.

<sup>10</sup> Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans des comptes d'opérations effectuées au nom de la Banque et qui comportent une exposition au risque de crédit en plus d'un risque de marché. Le calcul de l'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprend les sûretés.

<sup>11</sup> L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent aux positions.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont surveillés, examinés et validés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la section Risque de modèle pour obtenir des détails sur le processus d'atténuation du risque de modèle.

### Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles, des prêts afférents à des véhicules récréatifs, des prêts afférents à des bateaux et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2024.

Des processus de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. Nous disposons d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacun des portefeuilles de prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles s'appuient généralement sur des données historiques internes enregistrées sur une période de plusieurs années pour au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires ainsi que des données les plus récentes dans le processus de leur estimation. Les facteurs de risque utilisés dans les modèles employés pour les prêts à la clientèle de détail peuvent englober des attributs personnalisés tels que la situation de défaut et les notations de crédit ainsi que des attributs portant sur les comptes, tels que le montant du prêt et son utilisation.

- Une **PD estimative** est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.
  - Une **PCD estimative** est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.
  - Une **ECD estimative** est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.
- Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter des conditions de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

#### Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

TABLEAU 35

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

#### Clientèle de gros (États souverains, banques, entreprises et grandes entreprises)

Pour nos portefeuilles de la clientèle de gros, un cadre global de notation des risques est appliqué à toutes les contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Nous comptons toute une gamme de cotes de risque d'emprunteur générales et propres à un secteur élaborées en interne ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille.

Les modèles de cotes de risque d'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang relatif du risque de défaut. Les modèles s'appuient essentiellement sur des données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque d'emprunteur sont généralement examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD qui tient compte de la probabilité d'une situation de défaut sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue également.

Nous employons une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque d'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plusieurs années qui englobe au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire, et des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Aux fins des capitaux propres, les paramètres de PCD et d'ECD sont calibrés pour refléter des conditions économiques défavorables. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque peut concorder avec ceux des agences de notation externes.

#### Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

TABLEAU 36

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
<b>Acceptable</b>		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
<b>Liste de comptes à surveiller</b>		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
<b>En défaut / Douteux</b>		
De D-1 à D-4	C	De C à D

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2024.

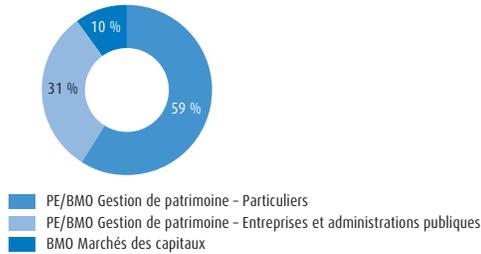
## Information sur la qualité du crédit

### Analyse des portefeuilles

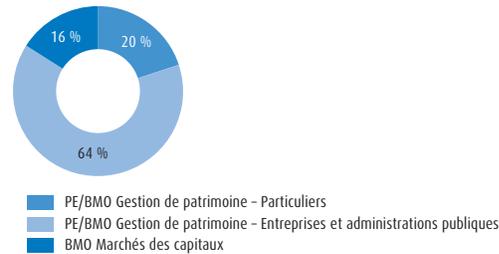
Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 1 152,4 milliards de dollars au 31 octobre 2024, soit 568,5 milliards comptabilisés au Canada, 535,8 milliards, aux États-Unis et 48,1 milliards, dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 29,1 milliards, ou de 3 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 14,1 milliards de dollars, ou de 2 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 682,7 milliards au 31 octobre 2024. La répartition géographique des portefeuilles canadiens et américains de BMO a représenté respectivement 57,5 % et 40,7 % du total des prêts, contre 55,9 % et 42,4 % à l'exercice précédent. Les portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 43,6 % du portefeuille global, en légère baisse par rapport à 43,9 % à l'exercice précédent, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 56,4 % du portefeuille total, en légère hausse par rapport à 56,1 % à l'exercice précédent.

#### Canada et autres pays



#### États-Unis



### Prêts destinés à l'immobilier commercial

Les prêts destinés à l'immobilier commercial s'entendent de prêts octroyés dans le but de financer des bâtiments ou des terrains devant générer des profits, qu'ils soient tirés de la vente d'un bien ou de revenus locatifs. Les prêts destinés à l'immobilier commercial s'adressent principalement à deux types d'activités immobilières, soit des immeubles productifs de revenus (bureaux, locaux industriels et commerciaux et immeubles résidentiels comportant plus de quatre logements) et la construction de ces biens ainsi que l'aménagement de terrains et la construction de biens destinés à la vente (lotissements, copropriétés et autres catégories de biens). Nous cibons les portefeuilles d'immeubles commerciaux productifs de revenus affichant une performance opérationnelle stable, des portefeuilles diversifiés, un faible endettement et un accès continu à des capitaux, ce qui comprend les entreprises ayant une structure juridique comme les fiducies de placement immobilier (FPI), les fonds de placement immobiliers, les sociétés d'exploitation immobilière (REOC) ainsi que les caisses de retraite et autres propriétaires établis d'immeubles commerciaux productifs de revenus.

Notre portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial s'est chiffré à 75,4 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (69,7 milliards au 31 octobre 2023), et il comptait pour 11 % du total du solde brut des prêts et acceptations (10 % au 31 octobre 2023). Le portefeuille est bien géré, respecte des normes d'octroi du crédit cohérentes et prudentes et est assorti de critères d'octroi du crédit stricts et d'une résilience structurelle. Au 31 octobre 2024, les prêts douteux représentaient 1 % du portefeuille (1 % au 31 octobre 2023).

Notre portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial est bien diversifié en termes d'entreprises, de types de propriétés et de régions. En raison de l'adoption généralisée des modes de travail à distance et hybride, les immeubles à bureaux sont l'un des segments à risque plus élevé du secteur des immeubles commerciaux. Les prêts destinés aux immeubles à bureaux s'élevaient à 7,7 milliards de dollars au 31 octobre 2024, dont 5,5 milliards aux États-Unis (8,3 milliards et 5,9 milliards, respectivement, au 31 octobre 2023). En plus de gérer les limites que nous avons imposées pour le portefeuille de prêts destinés à l'immobilier commercial, nous appliquons des limites inférieures à chacun des segments, dont celui des immeubles à bureaux, ce qui nous permet d'atténuer l'exposition aux risques connexes.

### Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts garantis par un bien immobilier englobent les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit sur valeur domiciliaire que nous consentons à des particuliers et garantis par des biens immobiliers résidentiels lesquels sont définis comme étant des structures résidentielles de un à quatre logements. La majoration des taux d'intérêt préférentiels au cours des exercices 2022 et 2023 a eu une incidence sur les prêts hypothécaires à taux variable qui s'est traduite par un amortissement négatif et prolongé. Les mesures prises par les clients et les baisses de taux d'intérêt au cours de l'exercice 2024 ont donné lieu à une réduction de l'amortissement négatif et prolongé par rapport à l'exercice précédent. Ces hausses de taux n'ont eu aucune répercussion immédiate sur les prêts hypothécaires à taux fixe puisqu'ils sont assortis d'un taux fixe jusqu'à leur renouvellement.

Nous soumettons régulièrement nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont actuellement considérées comme gérables.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit sur valeur domiciliaire par région ainsi que l'encours des prêts assurés et non assurés. Les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit sur valeur domiciliaire sont garantis par des propriétés résidentielles.

### Prêts garantis par un bien immobilier au Canada

TABLEAU 37

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>	Marges de crédit sur la valeur domiciliaire amortissables	Total des prêts garantis par un bien immobilier amortissables	Prêts garantis par un bien immobilier non amortissables	Total des prêts garantis par un bien immobilier au Canada
<b>Au 31 octobre 2024</b>	<b>158 910</b>	<b>36 326</b>	<b>195 236</b>	<b>13 614</b>	<b>208 850</b>
Au 31 octobre 2023	150 575	35 741	186 316	12 982	199 298

<sup>1</sup> Les soldes des prêts hypothécaires à l'habitation des périodes antérieures comprenaient certains prêts hypothécaires pour immeubles multirésidentiels reclassés ultérieurement comme des biens immobiliers commerciaux (1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2023).

Prêts hypothécaires à l'habitation<sup>1</sup>

TABLEAU 38

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 octobre 2024					Au 31 octobre 2023				
	Encours			Pour la période de 12 mois close le		Encours			Pour la période de 12 mois close le	
	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Total	En % du total	RPV moyen non assuré <sup>4</sup>	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Total	En % du total	RPV moyen non assuré <sup>4</sup>
Région <sup>2</sup>										
Atlantique	3 261	3 802	7 063	3,7 %	70 %	3 347	3 452	6 799	3,8 %	71 %
Québec	8 811	13 647	22 458	11,8 %	71 %	9 242	12 903	22 145	12,5 %	71 %
Ontario	14 199	64 107	78 306	41,0 %	70 %	14 643	56 798	71 441	40,3 %	70 %
Alberta	9 551	8 175	17 726	9,3 %	73 %	9 885	7 302	17 187	9,7 %	73 %
Colombie-Britannique	4 504	25 011	29 515	15,4 %	68 %	4 746	24 391	29 137	16,5 %	67 %
Ailleurs au Canada	2 180	1 662	3 842	2,0 %	72 %	2 264	1 602	3 866	2,2 %	73 %
Total au Canada	42 506	116 404	158 910	83,2 %	70 %	44 127	106 448	150 575	85,0 %	70 %
États-Unis	67	32 103	32 170	16,8 %	76 %	68	26 607	26 675	15,0 %	77 %
Total	42 573	148 507	191 080	100 %	71 %	44 195	133 055	177 250	100 %	71 %

<sup>1</sup> Les méthodes de présentation de l'information utilisées sont conformes à ce qui est énoncé en vertu de la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée « Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels ».

<sup>2</sup> La région est déterminée selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire.

<sup>3</sup> Les prêts hypothécaires assurés s'entendent des prêts hypothécaires assurés individuellement ou par portefeuille par l'intermédiaire d'un assureur admissible (c.-à-d. la SCHL et Sagen MI Canada<sup>MC</sup>).

<sup>4</sup> Le ratio prêt/valeur (RPV) est fonction de l'encours initial des prêts hypothécaires et des montants autorisés pouvant être prélevés sur les marges de crédit sur valeur domiciliaire, divisés par la valeur de la garantie au moment du montage.

Marges de crédit sur valeur domiciliaire<sup>1</sup>

TABLEAU 39

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 octobre 2024					Au 31 octobre 2023				
	Portefeuille			Pour la période de 12 mois close le		Portefeuille			Pour la période de 12 mois close le	
	Encours	En %	Montants autorisés	En %	RPV moyen <sup>4</sup>	Encours	En %	Montants autorisés	En %	RPV moyen <sup>4</sup>
Région <sup>2</sup>										
Atlantique	1 051	1,9 %	2 028	1,7 %	62 %	996	1,8 %	1 922	1,7 %	60 %
Québec	9 216	16,3 %	18 530	15,9 %	68 %	9 149	16,6 %	18 071	15,9 %	67 %
Ontario	25 313	44,8 %	47 222	40,6 %	60 %	24 601	44,6 %	45 351	40,0 %	59 %
Alberta	3 200	5,7 %	7 156	6,1 %	61 %	3 203	5,8 %	6 970	6,2 %	62 %
Colombie-Britannique	10 432	18,5 %	19 867	17,1 %	59 %	10 029	18,2 %	18 899	16,7 %	59 %
Ailleurs au Canada	728	1,3 %	1 485	1,3 %	65 %	745	1,3 %	1 474	1,3 %	66 %
Total au Canada	49 940	88,5 %	96 288	82,7 %	61 %	48 723	88,3 %	92 687	81,8 %	61 %
États-Unis	6 497	11,5 %	20 146	17,3 %	59 %	6 471	11,7 %	20 615	18,2 %	60 %
Total	56 437	100 %	116 434	100 %	61 %	55 194	100 %	113 302	100 %	61 %

Il y a lieu de se reporter aux notes du tableau Prêts hypothécaires à l'habitation ci-dessus.

Prêts hypothécaires à l'habitation par période d'amortissement restante<sup>1, 2</sup>

TABLEAU 40

Au 31 octobre 2024	Période d'amortissement							
	Moins de 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	Plus de 35 ans
Canada <sup>3</sup>	0,7 %	2,6 %	6,6 %	16,1 %	33,8 %	26,5 %	3,6 %	10,1 %
États-Unis <sup>4</sup>	0,4 %	1,7 %	4,0 %	2,4 %	9,0 %	82,3 %	0,1 %	0,1 %
Total	0,6 %	2,5 %	6,2 %	13,8 %	29,6 %	35,9 %	3,0 %	8,4 %

Au 31 octobre 2023	Période d'amortissement							
	Moins de 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	Plus de 35 ans
Canada <sup>3</sup>	0,7 %	2,5 %	6,1 %	13,6 %	32,1 %	18,0 %	2,1 %	24,9 %
États-Unis <sup>4</sup>	0,5 %	2,2 %	5,3 %	2,8 %	10,4 %	78,6 %	0,1 %	0,1 %
Total	0,7 %	2,5 %	5,9 %	12,0 %	28,8 %	27,1 %	1,8 %	21,2 %

<sup>1</sup> La période d'amortissement restante tient compte de l'encours actuel, du taux d'intérêt, des montants des paiements effectués par les clients et de la fréquence des paiements au Canada.

<sup>2</sup> Les échéances contractuelles sont utilisées aux États-Unis.

<sup>3</sup> Les méthodes de présentation de l'information utilisées sont conformes à ce qui est énoncé en vertu de la ligne directrice B-20 du BSIF.

<sup>4</sup> À la suite des hausses des taux d'intérêt, le portefeuille comprenait des prêts hypothécaires à taux variables à amortissement négatif totalisant 9,3 milliards de dollars (29,9 milliards au 31 octobre 2023), les paiements contractuels de la période courante étant tous appliqués aux intérêts et la portion des intérêts exigibles non visée par des versements étant appliquée au capital.

<sup>5</sup> Une vaste proportion des prêts hypothécaires contractés aux États-Unis dont les périodes d'amortissement sont les plus longues sont principalement associés aux programmes de modifications de prêts destinés aux emprunteurs en difficulté et aux programmes de refinancement de prêts hypothécaires instaurés par un organisme de réglementation.

Financement à levier financier<sup>1</sup>

Nous définissons les prêts à levier financier comme étant les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. Nous gérons les prêts à l'aide d'un cadre de gestion du risque de crédit, lequel comporte des éléments structurels, des limites et des éléments d'atténuation des risques. Au 31 octobre 2024, le total des prêts à levier en cours, compte tenu de l'atténuation des risques, s'élevait à 31,9 milliards de dollars et représentait de 2 % du total des actifs (29,5 milliards et 2 %, respectivement, au 31 octobre 2023), dont une tranche de 10,0 milliards ou 31 % de l'encours (9,4 milliards ou 32 % au 31 octobre 2023) représentait un plus faible niveau de risque de crédit en raison des actifs de grande qualité donnés en garantie, dont des prêts garantis par des actifs et des biens immobiliers. Le reste du portefeuille est bien diversifié en termes de secteurs et il englobe des prêts consentis à des emprunteurs où notre exposition aux risques est relativement faible. Au 31 octobre 2024, une tranche de 1,3 milliard, ou de 4 %, de l'ensemble des prêts à levier financier était classée dans les prêts douteux (589 millions de dollars ou 2 % au 31 octobre 2023). Ce portefeuille est géré de façon étroite par des équipes spécialisées, à l'intérieur d'une structure de limites. En plus de monter des prêts à levier financier, nous souscrivons aussi des prêts à levier financier, et ces activités sont gérées aux termes du cadre de gestion du risque de marché.

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Solde brut des prêts douteux

Le total du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPD) s'est situé à 5 843 millions de dollars, en hausse par rapport à 3 960 millions à l'exercice précédent. La hausse des prêts douteux a été essentiellement enregistrée dans le secteur des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, des augmentations ayant été enregistrées dans plusieurs secteurs. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,86 % pour l'exercice 2024, en hausse par rapport à 0,59 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 7 419 millions de dollars, en hausse par rapport à 4 047 millions en 2023, ce qui a découlé d'une hausse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les portefeuilles de prêts à la clientèle de gros et de prêts aux particuliers. Sur le plan géographique, 38 % du total des nouveaux prêts de l'exercice 2024 ont été enregistrés au Canada, en regard de 42 % pour l'exercice 2023.

Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 69 de la section Données complémentaires et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Variations du solde brut des prêts douteux et acceptations douteuses

**TABLEAU 41**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)  
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2024	2023
<b>SBPD à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 960</b>	1 991
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	7 419	4 047
Acquisition de prêts douteux au cours de l'exercice	-	415
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(1 086)	(545)
Remboursements, montant net	(1 938)	(1 214)
Montants sortis du bilan	(2 430)	(753)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-
Cessions de prêts	(107)	(24)
Fluctuations des cours de change et autres variations	25	43
<b>SBPD à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 843</b>	3 960
SBPD en % du solde brut des prêts et acceptations	0,86	0,59

## Provision pour pertes sur créances

Nous recourons à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de nos portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. Nous maintenons une provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs, conformément aux IFRS. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

Nous maintenons notre provision pour pertes sur créances à un montant que nous jugeons approprié pour absorber les pertes sur créances liées à ces prêts. Au 31 octobre 2024, le total de la provision pour pertes sur créances se situait à 4 936 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 669 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant une augmentation des provisions liées aux prêts productifs et aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 731 millions au 31 octobre 2024 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 4 205 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 78 millions et une provision liée aux prêts productifs de 502 millions à l'égard d'engagements non utilisés et de lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 36 millions par rapport aux 695 millions constatés au cours de l'exercice précédent. La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 633 millions par rapport à celle de 3 572 millions constituée au cours de l'exercice précédent, du fait principalement de la migration du crédit du portefeuille, de l'incertitude des conditions de crédit et de la mise à jour des modèles, facteurs contrebalancés en partie par l'amélioration des perspectives macroéconomiques, y compris l'adoption d'un quatrième scénario économique, et l'incidence de la vente d'un portefeuille de prêts afférents à des véhicules récréatifs.

D'autres détails sur les hypothèses clés servant à évaluer la provision pour pertes sur créances sont présentés à la section Estimations et jugements comptables critiques; l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit est présentée dans les tableaux 71 et 72 de la section Données complémentaires ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Expositions internationales

Les expositions géographiques de BMO dans des régions autres que le Canada et les États-Unis sont assujetties à un cadre de gestion des risques qui comprend des évaluations des risques économiques et politiques dans chaque région ou pays. Ces expositions sont également gérées dans des limites fondées sur le produit, l'entité et le pays du risque ultime. Le montant net de nos expositions à ces régions est présenté dans le tableau ci-après.

Le tableau suivant indique les montants nets des expositions associées aux tranches financées des prêts, aux engagements inutilisés, aux titres, (dont des produits de trésorerie, des titres de crédit négociables et des swaps sur défaillance), aux opérations de type mise en pension et aux dérivés. Les expositions associées aux opérations de type mise en pension et aux dérivés sont présentées à la valeur de marché. Les expositions aux dérivés comprennent la compensation des transactions lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe au soutien de crédit est en vigueur.

## Expositions par région

TABLEAU 42

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024								Au 31 octobre 2023					
	Tranche financée des prêts et engagements				Titres				Opérations de type mise en pension et dérivés				Montant net des expositions	Montant net des expositions
Région	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total		
Europe (exclusion faite du Royaume-Uni)	1 025	3 357	-	4 382	354	159	4 802	5 315	671	150	152	973	10 670	11 281
Royaume-Uni	51	7 278	362	7 691	416	130	1 219	1 765	97	872	68	1 037	10 493	6 135
Amérique latine	2 891	5 345	-	8 236	-	110	-	110	3	266	13	282	8 628	10 270
Asie-Pacifique	3 625	2 317	130	6 072	575	32	3 097	3 704	138	193	197	528	10 304	12 289
Moyen-Orient et Afrique	1 785	908	105	2 798	-	-	18	18	10	130	983	1 123	3 939	2 471
Autres <sup>1</sup>	-	6	52	58	9	-	3 592	3 601	3	-	1 543	1 546	5 205	5 575
<b>Total</b>	<b>9 377</b>	<b>19 211</b>	<b>649</b>	<b>29 237</b>	<b>1 354</b>	<b>431</b>	<b>12 728</b>	<b>14 513</b>	<b>922</b>	<b>1 611</b>	<b>2 956</b>	<b>5 489</b>	<b>49 239</b>	<b>48 021</b>

<sup>1</sup> Reflète principalement l'exposition à des institutions supranationales.

## Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence des contrats sur dérivés hors cote de BMO, soit les contrats qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et les contrats qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser les contrats sur dérivés hors cote de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques de perte liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance. En outre, nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite au bilan consolidé.

## Contrats sur dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

TABLEAU 43

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	Au 31 octobre 2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Swaps	469 244	413 856	16 376 733	9 197 174	16 845 977	9 611 030
Contrats à terme de gré à gré	7 464	5 439	3 406 985	127 214	3 414 449	132 653
Options achetées	253 694	130 000	-	-	253 694	130 000
Options vendues	255 721	118 524	-	-	255 721	118 524
<b>Total des contrats de taux d'intérêt</b>	<b>986 123</b>	<b>667 819</b>	<b>19 783 718</b>	<b>9 324 388</b>	<b>20 769 841</b>	<b>9 992 207</b>
<b>Contrats de change<sup>1</sup></b>						
Swaps de devises	102 302	95 932	-	-	102 302	95 932
Swaps de taux d'intérêt et de devises	900 021	685 022	-	-	900 021	685 022
Contrats de change de gré à gré	673 839	555 031	6 088	9 335	679 927	564 366
Options achetées	76 576	51 143	-	-	76 576	51 143
Options vendues	88 210	55 370	-	-	88 210	55 370
<b>Total des contrats de change</b>	<b>1 840 948</b>	<b>1 442 498</b>	<b>6 088</b>	<b>9 335</b>	<b>1 847 036</b>	<b>1 451 833</b>
<b>Contrats sur produits de base</b>						
Swaps	20 326	18 573	2	1	20 328	18 574
Options achetées	5 495	5 319	-	-	5 495	5 319
Options vendues	4 268	4 218	-	-	4 268	4 218
<b>Total des contrats sur produits de base</b>	<b>30 089</b>	<b>28 110</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>30 091</b>	<b>28 111</b>
<b>Contrats sur titres de participation</b>	<b>138 194</b>	<b>116 011</b>	<b>320</b>	<b>129</b>	<b>138 514</b>	<b>116 140</b>
<b>Contrats de crédit<sup>2</sup></b>						
Achetés	1 902	1 705	21 448	15 222	23 350	16 927
Vendus	1 279	1 080	14 932	8 930	16 211	10 010
<b>Total des swaps sur défaillance</b>	<b>3 181</b>	<b>2 785</b>	<b>36 380</b>	<b>24 152</b>	<b>39 561</b>	<b>26 937</b>
<b>Total</b>	<b>2 998 535</b>	<b>2 257 223</b>	<b>19 826 508</b>	<b>9 358 005</b>	<b>22 825 043</b>	<b>11 615 228</b>

<sup>1</sup> Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

<sup>2</sup> Sont exclus des contrats de crédit les dérivés au titre d'engagements de prêts d'un montant nominal de référence de 2 498 millions de dollars au 31 octobre 2024 (1 805 millions au 31 octobre 2023).

## Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Le risque de marché découle de nos activités de négociation et de prise ferme ainsi que de nos activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui peuvent garantir la détection, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

### Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de prise de risques sont assujetties à un cadre de gouvernance étendu. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques (CGR) examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et les évalue, en plus d'assurer une surveillance continue de nos activités de prise de risques au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout événement qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés à ces positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction de notre cadre de gouvernance et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer notre cadre de gouvernance des risques, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, garantissent la détection, l'évaluation, la surveillance indépendante et le contrôle de nos risques de marché.

### Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients, comme les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

### Détection et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation rigoureux sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, les positions liées aux activités de négociation ou autres, la prise ferme de prêts à levier, d'obligations et de titres de capitaux propres et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés et elles incluent la valeur à risque, les simulations de crise, la sensibilité aux facteurs de risque de marché et les concentrations des positions. Les résultats sont communiqués régulièrement aux secteurs d'activité appropriés, au CGR et au CER.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. Elle intègre le risque, pour la valeur des portefeuilles de négociation et de prise ferme de la Banque, découlant des variations des taux d'intérêt, des cours de change, des écarts de taux, des cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que de leur volatilité implicite et de leurs corrélations.

Même si la VaR constitue un indicateur utile du risque, elle comporte des limites comme toute mesure fondée sur un modèle. Elle pose l'hypothèse que toutes les positions du portefeuille peuvent être liquidées en une journée et que les données historiques peuvent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De plus, les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités intrajournalières.

Les **simulations de crise** servent à déterminer les répercussions potentielles des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur les portefeuilles de négociation et de prise ferme. Les portefeuilles sont évalués quotidiennement par rapport à divers scénarios intégrant des hypothèses et des événements historiques, comme la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19, ainsi que les incidences propres au portefeuille et des scénarios par catégorie d'actifs. Les scénarios sont constamment affinés pour refléter les conditions de marchés les plus récentes ainsi que les expositions aux risques liés au portefeuille. L'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin. De plus, diverses hypothèses, dont celles portant sur la durée du scénario et les mesures de gestion, sont intégrées dans les simulations de crise afin de mieux refléter les répercussions prévues sur les activités de négociation et de prise ferme.

La VaR et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Notre modèle de la VaR fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours et part de l'hypothèse que la position à la clôture des marchés, la veille, n'a pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée.

Les modèles soutiennent la mesure de notre exposition au risque d'issues défavorables touchant le bénéfice, les résultats non distribués et les capitaux. Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Comme les données et les corrélations sous-jacentes à nos modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent la conjoncture actuelle des marchés.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché sont calculés suivant une approche standard selon Bâle III pour les activités du portefeuille de négociation et compte tenu du risque de change dans le portefeuille bancaire. Des politiques définissant les activités admissibles aux exigences des fonds propres réglementaires relatives au portefeuille de négociation et au portefeuille bancaire servent à délimiter les activités visées. Les exceptions aux hypothèses générales relatives aux catégories des portefeuilles de négociation et bancaire sont signalées au BSIF. De telles exceptions découlent principalement d'instruments désignés comme étant détenus à des fins de négociation selon les IFRS mais utilisés pour couvrir les risques de marché liés au portefeuille bancaire, et de la couverture de régimes de rémunération différée. La juste valeur des instruments faisant l'objet d'exceptions représente un passif net de 1 459 millions de dollars et un montant brut de 11 571 millions.

## Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Des limites sont fixées pour nos activités de négociation et de prise ferme et elles font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers. Les expositions sont communiquées et signalées à la haute direction en conformité avec nos politiques de gestion des risques. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Des transactions de transfert de risque interne sont utilisées pour couvrir le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de taux et le risque sur actions du portefeuille bancaire par l'intermédiaire du portefeuille de négociation. Cette activité est encadrée par des politiques qui visent à assurer la conformité à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF. Il n'y a pas eu d'instruments réaffectés entre les portefeuilles de négociation et bancaire au cours de l'exercice 2024.

## Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

### VaR liée aux activités de négociation

La moyenne du total de la VaR liée aux activités de négociation n'a que peu varié par rapport à l'exercice 2023, les variations de l'exposition des portefeuilles et la plus faible volatilité des marchés ayant été contrebalancées par une diversification moindre.

### Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) - Négociation<sup>1</sup>

TABLEAU 44

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2024				2023			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	2,1	3,8	5,4	2,0	4,0	2,4	6,1	1,2
VaR liée aux titres de participation	24,0	16,1	24,0	8,1	13,6	14,0	24,5	8,5
VaR liée au change	1,0	1,2	2,9	0,4	1,7	2,9	5,6	1,3
VaR liée aux taux d'intérêt <sup>2</sup>	23,0	30,8	44,7	22,1	38,3	38,2	54,8	26,0
Diversification	(17,6)	(19,7)	n. s.	n. s.	(25,0)	(25,4)	n. s.	n. s.
<b>Total de la VaR - Négociation</b>	<b>32,5</b>	<b>32,2</b>	<b>45,5</b>	<b>23,1</b>	<b>32,6</b>	<b>32,1</b>	<b>47,9</b>	<b>21,2</b>

<sup>1</sup> Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

<sup>2</sup> La VaR liée aux taux d'intérêt comprend le risque d'écart de crédit général.

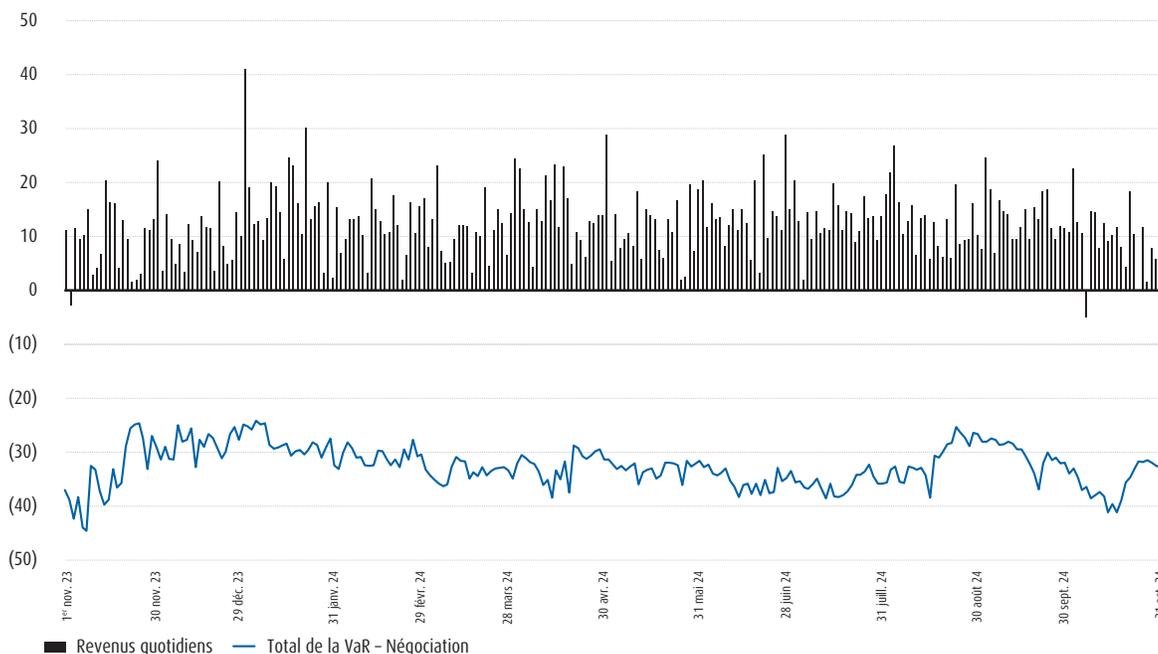
n. s. - non significatif

## Revenus nets liés à la négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition quotidienne de ces revenus nets. Au cours de l'exercice 2024, des pertes de négociation nettes ont été enregistrées pendant deux jours et aucune de ces pertes n'a dépassé le total de la VaR liée aux activités de négociation. Ces pertes pour ces jours s'expliquent principalement par les variations défavorables du marché, qui ont eu une incidence défavorable sur certaines de nos positions.

### Revenus nets de négociation par rapport à la valeur à risque

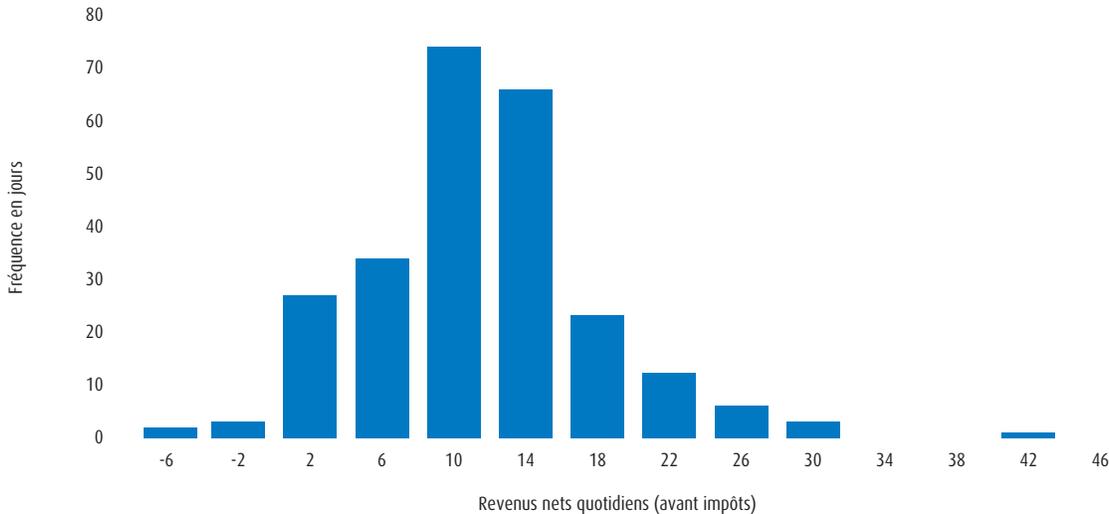
(avant impôts et en millions de dollars canadiens)



Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2024.

## Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024 (en millions de dollars)



### Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires, comme celles visant les prêts et les dépôts, et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

#### Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard du résultat à risque et de la sensibilité de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve notre Conseil d'administration, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché, examine régulièrement les positions qui y sont exposées et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision permanente des positions qui y sont exposées et des activités connexes au nom de la haute direction.

#### Évaluation du risque structurel de marché

##### Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs nets découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a un risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. La Banque gère la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil d'échéance cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier le moment des sorties de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour limiter l'exposition à ce risque.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

Les modèles servant à mesurer le risque structurel de taux d'intérêt font intervenir l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable de nos clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), les modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates et ce calendrier. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), l'exposition est évaluée au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats générés par ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux futurs et au comportement des clients, lesquelles pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2024.

Tous les modèles sont soumis au cadre de gestion du risque de modèle de BMO, qui est décrit plus en détail à la section Cadre de gestion globale des risques.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous.

La sensibilité de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt et les avantages d'une baisse des taux d'intérêt ont diminué par rapport au 31 octobre 2023, surtout du fait que les taux des dépôts qui ont été modélisés ont été moins sensibles en raison des niveaux des taux d'intérêt prévus moins élevés suivant la baisse des taux du marché à terme au cours de l'exercice. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les 12 mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. Les avantages, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflètent surtout l'incidence positive du réinvestissement de nos fonds propres nets et de nos dépôts non sensibles aux taux d'intérêt à des actifs assortis de taux à terme plus élevés. Les avantages d'une hausse des taux d'intérêt pour le résultat structurel ont légèrement augmenté par rapport au 31 octobre 2023. L'exposition du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt a diminué par rapport au 31 octobre 2023, en raison principalement de la perception d'indemnités de remboursement anticipé modélisées à l'égard de certains instruments susceptibles de remboursement anticipé.

En 2024, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat sont demeurées dans les limites fixées par le conseil d'administration.

## Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt<sup>1, 2</sup>

TABLEAU 45

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique				Sensibilité du résultat			
	31 octobre 2024		31 octobre 2023		31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	Canada <sup>3</sup>	États-Unis	Total	Total	Canada <sup>3</sup>	États-Unis	Total	Total
Hausse de 100 points de base	(693)	(790)	(1 483)	(1 849)	139	228	367	304
Baisse de 100 points de base	597	63	660	1 492	(101)	(109)	(210)	(325)

<sup>1</sup> Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

<sup>2</sup> Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une évolution parallèle immédiate et durable des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement à la fin de la période, sur la base d'un bilan constant.

<sup>3</sup> Comprend le dollar canadien et les autres monnaies.

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

TABLEAU 46

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Taux fixe <sup>1</sup>		
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés dans les 3 mois	213 314	213 854
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés après 3 mois	254 872	248 688
Taux variable <sup>2</sup>	202 031	186 327
Non sensibles aux taux d'intérêt <sup>3</sup>	8 158	15 907
Total	678 375	664 776

<sup>1</sup> Comprend les prêts fondés sur un indice.

<sup>2</sup> Les prêts à taux variable tiennent compte des prêts dont le taux est renégocié immédiatement à la suite de changements dans les taux d'intérêt.

<sup>3</sup> Tiennent compte des soldes de cartes de crédit qui sont réglés lorsqu'exigibles, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

## Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant des activités d'assurance de BMO. Au cours de l'exercice 2024, nous avons conclu des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des taux d'intérêt et des valeurs du marché boursier sur nos résultats. La sensibilité tient compte de l'incidence de ces relations de couverture. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Rendements des placements liés à l'assurance de notre état consolidé des résultats, une variation correspondante étant comptabilisée au poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance de notre bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt ci-dessus.

La Banque a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17) le 1<sup>er</sup> novembre 2023. L'IFRS 17 modifie les principes fondamentaux utilisés dans la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance, dont les contrats d'assurance vie, les contrats de réassurance détenus et les contrats de placement avec participation discrétionnaire. Ce changement a une incidence sur le moment où le revenu tiré des placements est réalisé ainsi que sur les sensibilités au risque de marché connexes étant donné que les taux d'actualisation utilisés pour le calcul de la valeur actualisée des passifs liés à l'assurance ne sont plus fondés sur les actifs qui soutiennent ces passifs, mais plutôt sur les caractéristiques inhérentes aux passifs liés à l'assurance. Ainsi, le risque de marché lié à l'assurance reflète principalement le risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance des flux de trésorerie liés aux passifs et aux actifs.

Au moment de la transition, nous avons opté pour l'application rétrospective intégrale à l'égard de nos activités visant les créances et pour l'approche fondée sur la juste valeur pour tous les autres produits souscrits avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Le tableau suivant présente les répercussions immédiates estimées de certaines variations des taux d'intérêt sur notre bénéfice net ou de la sensibilité de ce dernier à ces variations et tient compte de l'incidence estimée des arrangements de couverture.

**TABLEAU 47**

(en millions de dollars canadiens avant impôts)	2024 <sup>1</sup>	2023
Hausse de 50 points de base	6	23
Baisse de 50 points de base	(9)	(30)

<sup>1</sup> Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une évolution parallèle uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement à la clôture d'une période et aucune variation du taux sans risque ultime.

Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2024 et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. De plus, des renseignements sur la gouvernance du risque d'assurance sont présentés à la section Gestion globale des risques.

### Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé à nos investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié au bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion découle des conséquences possibles que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que nous présentons. Nous gérons d'un point de vue économique l'incidence des variations des cours de change sur nos ratios des fonds propres. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction découle de l'incidence éventuelle que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers; cependant, nous n'avons conclu aucun arrangement de couverture au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2024, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 26 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucun arrangement de couverture n'ait été réalisé. Il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats financiers de 2024 – Change pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur nos résultats.

### Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

**TABLEAU 48**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024				Au 31 octobre 2023				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Éléments négociés <sup>1</sup>	Éléments non négociés <sup>2</sup>		Bilan consolidé	Éléments négociés <sup>1</sup>	Éléments non négociés <sup>2</sup>		
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65 098	-	65 098	-	77 934	-	77 934	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 640	201	3 439	-	4 109	236	3 873	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	396 880	153 833	243 047	-	320 084	122 926	197 158	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	110 907	-	110 907	-	115 662	-	115 662	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	678 016	6 085	671 931	-	656 665	4 412	652 253	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	47 253	42 879	4 374	-	39 976	34 004	5 972	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	359	-	359	-	8 111	-	8 111	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	107 494	9 485	59 070	38 939	124 465	4 734	82 008	37 723	Taux d'intérêt
<b>Total des actifs</b>	<b>1 409 647</b>	<b>212 483</b>	<b>1 158 225</b>	<b>38 939</b>	<b>1 347 006</b>	<b>166 312</b>	<b>1 142 971</b>	<b>37 723</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts	982 440	45 223	937 217	-	910 879	35 300	875 579	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	58 303	54 713	3 590	-	50 193	43 166	7 027	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	359	-	359	-	8 111	-	8 111	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	35 030	35 030	-	-	43 774	43 774	-	-	Taux d'intérêt
Titres mis en pension ou prêtés	110 791	-	110 791	-	106 108	-	106 108	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	130 061	-	129 590	471	143 590	33	143 497	60	Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	8 377	-	8 377	-	8 228	-	8 228	-	Taux d'intérêt
<b>Total des passifs</b>	<b>1 325 361</b>	<b>134 966</b>	<b>1 189 924</b>	<b>471</b>	<b>1 270 883</b>	<b>122 273</b>	<b>1 148 550</b>	<b>60</b>	

<sup>1</sup> Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

<sup>2</sup> Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ainsi qu'à des transactions de financement garanties. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2024.

## Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance et il englobe le risque de réclamation, le risque lié au comportement des titulaires de police et le risque lié aux frais.

Le risque d'assurance comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, d'assurance vie et de rentes (ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite), l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, ainsi qu'à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Nos pratiques en matière de gouvernance des risques assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque de BMO Assurance vise la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève du chef de la gestion globale des risques, BMO Gestion de patrimoine. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion des risques de BMO Assurance supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports aux conseils d'administration des sociétés d'assurance trimestriellement. De plus, le Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant à la détection, à l'évaluation et à la gestion des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré ou cédé de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, atténue aussi notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. BMO Assurance s'est retiré du marché de la réassurance de dommage, les derniers traités ayant pris fin en janvier 2021, ce qui a diminué sensiblement notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes et, par ricochet, les risques découlant des changements climatiques. Toutefois, une certaine partie de notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes demeurera jusqu'à ce que tous les portefeuilles soient liquidés et jusqu'à ce que toutes les réclamations effectuées avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

Le tableau suivant présente les sensibilités avant et après l'application de mesures d'atténuation du risque au moyen de la réassurance, en présumant que toutes les autres variables demeurent constantes.

**TABLEAU 49**

(en millions de dollars canadiens)	2024				2023			
	Marge sur services contractuels		Bénéfice ou perte		Marge sur services contractuels		Bénéfice ou perte	
	Brute	Nette	Brut	Net	Brute	Nette	Brut	Net
<b>Hypothèses relatives aux polices</b>								
Taux de mortalité (hausse de 1 %)¹	(17)	10	1	1	(14)	9	-	-
Taux de déchéance (hausse de 10 %)²	(151)	(52)	(10)	(4)	(161)	(63)	(4)	(2)
Charges (hausse de 5 %)³	(15)	(15)	-	-	(9)	(9)	-	-

¹ La mortalité a trait à la survenance des décès et il s'agit d'une hypothèse clé pour nos activités d'assurance vie.

² Les polices sont résiliées à la déchéance et au rachat. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime alors que le rachat correspond à l'interruption volontaire des polices par les titulaires de polices.

³ Les hypothèses relatives aux charges d'exploitation directement attribuables portent sur les coûts prévus pour maintenir et gérer les polices en vigueur, comme les frais généraux attribuables directement s'y rapportant.

### Mise en garde

La présente section Risque d'assurance contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** est le risque potentiel que nous ne soyons pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de maintenir un niveau d'actifs liquides et une capacité de financement suffisants nous permettant d'honorer nos engagements financiers, même en période de tension.

### Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la détermination, de l'évaluation et de la gestion continue du risque de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie est responsable de surveiller l'exposition au risque de liquidité et de financement et de communiquer l'information relative à ceux-ci à l'échelle de l'organisation et elle conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, l'énoncé d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, assure la surveillance, procède à l'évaluation indépendante des risques et assure un contrôle efficace des cadres, des politiques, des limites, de la supervision et de la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de gestion des risques (CGR) et le Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités afin de réaliser les priorités stratégiques de BMO. Le Comité d'évaluation des risques (CER) surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

### Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et en accord avec des politiques approuvées par notre Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, nous avons instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent le degré d'appétit pour le risque de BMO à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PLN en période de tension), les ratios réglementaires de liquidité, la capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de nos activités de négociation et de nos activités structurelles), ainsi que les activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir la tolérance pour les concentrations d'échéances de même que les besoins de diversification des obligations envers les contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie engagées et non engagées qui peuvent être utilisés.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace des risques advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou toutes expositions à d'autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux lois et aux règlements applicables à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des lois et des règlements applicables.

BMO a continué à maintenir une solide position de liquidité au cours de l'exercice 2024. Les prêts et dépôts des clients ont continué de croître alors que le financement de gros a diminué, reflète des échéances nettes. Nos paramètres de liquidité, y compris le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et le ratio de liquidité à long terme (RLLT), ont dépassé les cibles internes et les exigences réglementaires tout au long de l'exercice 2024.

### Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. Nous nous servons de la PLN en période de tension comme principale mesure du risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant des scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des dépôts (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement éventuels sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport à notre degré établi d'appétit pour le risque, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le RLCT, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le RLLT.

## Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond aux besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes du cadre de gestion du risque de BMO reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre de nos activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de se conformer aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. La capacité de BMO d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, nous pouvons donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir nos activités de négociation et notre participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, nous pouvons obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et pouvons les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de nos activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, telles la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs donnés en garantie, totalisait 396,3 milliards de dollars au 31 octobre 2024, comparativement à 357,9 milliards au 31 octobre 2023.

La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de l'augmentation des soldes de valeurs mobilières, contrebalancée en partie par la diminution des soldes de trésorerie. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par BMO Bank N.A. et par nos activités de courtage. Outre nos actifs liquides, nous avons accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine, au Sterling Monetary Framework et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de notre position de liquidité, nous ne tenons pas compte des facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières que nous détenons, nous pouvons également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Actifs liquides<sup>1</sup>

TABLEAU 50

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					Au 31 octobre 2023
	Actifs appartenant à la Banque	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts <sup>2</sup>	Actifs grevés	Actifs nets non grevés <sup>3</sup>	Actifs nets non grevés <sup>3</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65 098	–	65 098	80	65 018	77 809
Dépôts à d'autres banques	3 640	–	3 640	–	3 640	4 109
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	180 915	103 484	284 399	134 273	150 126	122 686
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines et titres garantis par des créances hypothécaires	105 081	11 147	116 228	54 499	61 729	56 729
Titres de créance d'entreprises et autres	37 994	21 374	59 368	15 646	43 722	34 358
Titres de participation d'entreprises	72 890	59 066	131 956	79 627	52 329	42 716
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	396 880	195 071	591 951	284 045	307 906	256 489
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) <sup>4</sup>	25 266	–	25 266	5 492	19 774	19 502
<b>Total des actifs liquides</b>	<b>490 884</b>	<b>195 071</b>	<b>685 955</b>	<b>289 617</b>	<b>396 338</b>	<b>357 909</b>

<sup>1</sup> Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2024, nous avons modifié notre méthode comptable pour comptabiliser les transactions sur titres à la date de transaction, au lieu de la date de règlement, ce qui a donné lieu à une augmentation des autres actifs et des autres passifs en raison de la comptabilisation anticipée des transactions et du reclassement de certains éléments au bilan. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2023 ont été reclassés en fonction de la méthodologie adoptée pour la période à l'étude. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications futures de méthodes comptables en 2024 pour obtenir plus de détails.

<sup>2</sup> Les actifs bruts comprennent les actifs appartenant à la Banque ainsi que les éléments de trésorerie et les valeurs mobilières reçus de tiers.

<sup>3</sup> Les actifs nets liquides non grevés désignent le total des actifs bruts, moins les actifs grevés.

<sup>4</sup> Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Actifs grevés<sup>1</sup>

TABLEAU 51

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2024	Total des actifs bruts <sup>2</sup>	Actifs grevés <sup>3</sup>		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés <sup>4</sup>	Actifs pouvant être donnés en garantie <sup>5</sup>
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	68 738	-	80	-	68 658
Valeurs mobilières <sup>6</sup>	617 217	233 907	55 630	24 824	302 856
Prêts	652 750	69 615	1 804	427 863	153 468
Autres actifs					
Instruments dérivés	47 253	-	-	47 253	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	359	-	-	359	-
Bureaux et matériel	6 249	-	-	6 249	-
Écart d'acquisition	16 774	-	-	16 774	-
Immobilisations incorporelles	4 925	-	-	4 925	-
Actifs d'impôt exigible	2 219	-	-	2 219	-
Actifs d'impôt différé	3 024	-	-	3 024	-
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	31 916	-	-	31 916	-
Actifs divers	42 387	10 314	-	32 073	-
Total des autres actifs	155 106	10 314	-	144 792	-
Total des actifs	1 493 811	313 836	57 514	597 479	524 982

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2023	Total des actifs bruts <sup>2</sup>	Actifs grevés <sup>3</sup>		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés <sup>4</sup>	Actifs pouvant être donnés en garantie <sup>5</sup>
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	82 043	-	125	-	81 918
Valeurs mobilières <sup>6</sup>	535 215	209 091	50 133	14 612	261 379
Prêts	632 682	93 931	511	342 398	195 842
Autres actifs					
Instruments dérivés	39 976	-	-	39 976	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 111	-	-	8 111	-
Bureaux et matériel	6 241	-	-	6 241	-
Écart d'acquisition	16 728	-	-	16 728	-
Immobilisations incorporelles	5 216	-	-	5 216	-
Actifs d'impôt exigible	2 052	-	-	2 052	-
Actifs d'impôt différé	3 420	-	-	3 420	-
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	53 002	-	-	53 002	-
Actifs divers	37 806	10 596	-	27 210	-
Total des autres actifs	172 552	10 596	-	161 956	-
Total des actifs	1 422 492	313 618	50 769	518 966	539 139

<sup>1</sup> Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2024, nous avons modifié notre méthode comptable pour comptabiliser les transactions sur titres à la date de transaction, au lieu de la date de règlement, ce qui a donné lieu à une augmentation des autres actifs et des autres passifs en raison de la comptabilisation anticipée des transactions et du reclassement de certains éléments au bilan. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2023 ont été reclassés en fonction de la méthodologie adoptée pour la période à l'étude. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications futures de méthodes comptables en 2024 pour obtenir plus de détails.

<sup>2</sup> Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

<sup>3</sup> Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs qui font l'objet de restrictions de nature juridique ou autre, tels que les dépôts minimaux requis auprès de banques centrales, les actifs liés à des ventes à découvert et certains titres émis par des agences américaines qui ont été vendus à des tiers, mais qui sont consolidés selon les IFRS.

<sup>4</sup> Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces actifs se composaient de valeurs mobilières d'un montant de 24,8 milliards de dollars au 31 octobre 2024, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, les titres liés au financement par le vendeur de même que certains investissements détenus par notre unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

<sup>5</sup> Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui peuvent servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de BMO, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances de la Federal Home Loan Bank (FHLM) des États-Unis.

<sup>6</sup> Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

## Actifs nets liquides non grevés par entité juridique<sup>1</sup>

TABLEAU 52

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024	Au 31 octobre 2023
BMO (société mère)	240 796	225 913
BMO Bank N.A.	128 521	109 476
Courtiers	27 021	22 520
Total des actifs nets liquides non grevés par entité juridique	396 338	357 909

<sup>1</sup> Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2024, nous avons modifié notre méthode comptable pour comptabiliser les transactions sur titres à la date de transaction, au lieu de la date de règlement, ce qui a donné lieu à une augmentation des autres actifs et des autres passifs en raison de la comptabilisation anticipée des transactions et du reclassement de certains éléments au bilan. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2023 ont été reclassés en fonction de la méthodologie adoptée pour la période à l'étude. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications futures de méthodes comptables en 2024 pour obtenir plus de détails.

## Stratégie de financement

Selon la stratégie de financement de BMO, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

Nous maintenons une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à notre situation en matière de capital importante, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 715,3 milliards de dollars au 31 octobre 2024, en hausse par rapport à ceux de 654,3 milliards pour l'exercice 2023, en raison essentiellement de la forte croissance des dépôts sous-jacents dans l'ensemble des groupes d'exploitation.

L'encours du financement de gros, garanti et non garanti, constitué en grande partie de titres négociables, totalisait 255,5 milliards de dollars au 31 octobre 2024 et, de ce montant, une tranche de 67,5 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 188,0 milliards, de financement non garanti. L'encours du total du financement de gros a diminué en regard de celui de 269,6 milliards au 31 octobre 2023, en raison principalement des échéances nettes du financement de gros au cours de l'exercice. La composition et les échéances du financement de gros à terme de BMO sont présentées plus loin dans la présente section. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent également dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Nous maintenons un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 396,3 milliards au 31 octobre 2024 et 357,9 milliards au 31 octobre 2023, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section ci-dessus intitulée Actifs liquides non grevés, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

## Échéances du financement de gros<sup>1</sup>

TABLEAU 53

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024								Au 31 octobre 2023
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	2 531	1 283	556	1 222	5 592	7	-	5 599	7 714
Certificats de dépôt et papier commercial	12 023	23 099	23 525	30 838	89 485	864	-	90 349	94 372
Billets de dépôt au porteur	1 437	2 332	462	407	4 638	-	-	4 638	954
Papier commercial adossé à des actifs	1 702	2 453	5 114	343	9 612	-	-	9 612	6 005
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	609	5 120	3 096	12 443	21 268	7 374	39 271	67 913	70 749
Billets structurés non garantis de premier rang <sup>2</sup>	-	-	14	297	311	498	10 283	11 092	9 415
Financement garanti									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	25	781	909	1 474	3 189	2 752	12 246	18 187	17 916
Obligations sécurisées	-	-	-	4 117	4 117	12 267	10 585	26 969	28 412
Autres titrisations adossées à des actifs <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	1 330	5 786	7 116	7 661
Avances de la Federal Home Loan Bank	-	-	-	1 460	1 460	1 391	2 782	5 633	18 148
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	25	8 378	8 403	8 227
<b>Total</b>	<b>18 327</b>	<b>35 068</b>	<b>33 676</b>	<b>52 601</b>	<b>139 672</b>	<b>26 508</b>	<b>89 331</b>	<b>255 511</b>	269 573
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	1 727	3 234	6 023	7 394	18 378	17 740	31 399	67 517	78 142
Financement non garanti	16 600	31 834	27 653	45 207	121 294	8 768	57 932	187 994	191 431
<b>Total<sup>4</sup></b>	<b>18 327</b>	<b>35 068</b>	<b>33 676</b>	<b>52 601</b>	<b>139 672</b>	<b>26 508</b>	<b>89 331</b>	<b>255 511</b>	269 573

<sup>1</sup> Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées à la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

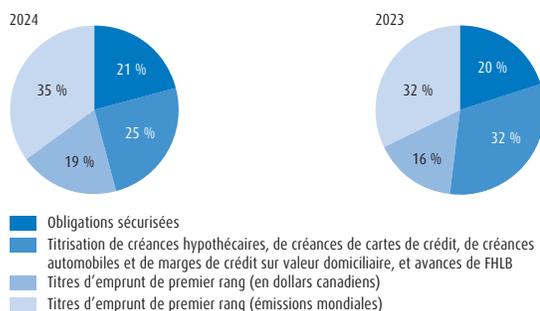
<sup>2</sup> Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

<sup>3</sup> Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.

<sup>4</sup> Le total du financement de gros était constitué de 51,8 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 203,7 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2024.

La diversification de nos sources de financement de gros à terme constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Notre financement de gros à terme est bien diversifié, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. Nous nous assurons d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, de prêts au financement de matériel de transport, des obligations sécurisées et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

#### Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Grâce à notre plan de financement de gros à terme, nous visons à obtenir une capacité de financement qui nous permet de mettre de l'avant nos stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs des secteurs d'activité dans le cadre de notre processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan est examiné annuellement par les comités de la haute direction à qui incombent des responsabilités précises, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

Le BSIF a annoncé des changements proposés à sa ligne directrice Normes de liquidité (NL) qui devraient entrer en vigueur au cours de l'exercice 2025. Selon la proposition, BMO sera tenue de soumettre régulièrement au BSIF des rapports portant sur la gestion des liquidités intrajournalières. Ces changements ne devraient pas avoir une incidence significative sur nos pratiques ou nos exigences en matière de liquidité et de financement.

### Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si les cotes de BMO se détérioraient, notre coût de financement pourrait augmenter et l'obtention du financement et du capital sur les marchés de gros pourrait être limitée. Un abaissement majeur des cotes de BMO pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Au cours de l'exercice 2024, Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch et DBRS ont confirmé leurs cotes et maintenu des perspectives stables à l'égard de BMO.

#### TABLEAU 54

Au 31 octobre 2024

Agence de notation	Dette à court terme	Dette de premier rang <sup>1</sup>	Dépôts à long terme / ancienne dette de premier rang <sup>2</sup>	Dette subordonnée (FPUNV)	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1 (hybr.)	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA	A	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

<sup>1</sup> Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.

<sup>2</sup> Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si les cotes de crédit de BMO sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2024, si nos cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 189 millions de dollars, 440 millions et 979 millions, respectivement.

## Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (RLCT) est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF, et il est résumé dans le tableau ci-après. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance jouissant d'une bonne cote de crédit et émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et d'actions inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres ainsi que d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Le RLCT ne tient pas compte des liquidités dépassant 100 % dans BMO Financial Corp. (BFC) en raison des restrictions quant au transfert de liquidités entre BFC et la banque mère. Les banques d'importance systémique nationale, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RLCT minimal de 100 %. Le RLCT moyen quotidien pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 a été de 132 %, ce qui se traduit par un excédent de 61,0 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal et une hausse de 4 % par rapport à 128 % pour l'exercice 2023, la hausse des actifs liquides de haute qualité ayant plus que compensé la hausse des sorties nettes de trésorerie. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels nous pourrions recourir au cours d'une période de tension. Tous les actifs liquides de BMO sont indiqués dans le tableau qui suit.

**TABLEAU 55**

	Au 31 octobre 2024	
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) <sup>1,2</sup>	Total de la valeur pondérée (moyenne) <sup>2,3</sup>
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	253,4
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises, dont :	302,3	21,7
Dépôts stables	139,9	4,2
Dépôts moins stables	162,4	17,5
Financement de gros non garanti, dont :	312,7	137,4
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	153,5	38,0
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	140,0	80,2
Dettes non garanties	19,2	19,2
Financement de gros garanti	*	23,0
Exigences supplémentaires, dont :	258,7	52,4
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	32,4	8,7
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2,7	2,7
Facilités de crédit et de liquidité	223,6	41,0
Autres obligations de financement contractuelles	0,8	-
Autres obligations de financement conditionnelles	544,3	11,3
Total des sorties de trésorerie	*	245,8
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	164,0	24,1
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	18,1	9,9
Autres entrées de trésorerie	19,4	19,4
Total des entrées de trésorerie	201,5	53,4
		<b>Total de la valeur ajustée<sup>4</sup></b>
Total des actifs liquides de haute qualité		253,4
Total des sorties nettes de trésorerie		192,4
Ratio de liquidité à court terme (%)		132
		<b>Total de la valeur ajustée<sup>4</sup></b>
Trimestre clos le 31 octobre 2023		
Total des actifs liquides de haute qualité		228,4
Total des sorties nettes de trésorerie		178,5
Ratio de liquidité à court terme (%)		128

\* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

<sup>1</sup> Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

<sup>2</sup> Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 62 jours ouvrables au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

<sup>4</sup> Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice NL.

## Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme (RLLT) est une mesure réglementaire qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF. Contrairement au RLCT, qui est une mesure à court terme, le RLLT calcule la résilience à moyen et à long terme d'une banque. Le RLLT s'entend du montant du financement stable disponible (FSD) par rapport à celui du financement stable requis (FSR). Le montant du FSD représente la part des fonds propres et des passifs censée être disponible de manière fiable pour une banque à un horizon de un an (ce qui comprend les dépôts de clients, le financement de gros à long terme et le capital). Les exigences relatives au financement stable pour chacune des institutions sont établies par le BSIF et fondées sur la liquidité et les caractéristiques inhérentes à la durée de ses actifs inscrits au bilan et des autres éléments hors bilan. Les pondérations prescrites par le BSIF s'appliquent aux soldes nominaux des actifs et passifs, afin de calculer le FSD, le FSR et le RLLT. Les banques d'importance systémique nationale, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RLLT minimal de 100 %. Le RLLT de BMO était de 117 % au 31 octobre 2024, ce qui se traduit par un excédent de 115,4 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal. Le RLLT a augmenté par rapport à celui de 115 % au 31 octobre 2023, puisque l'accroissement du FSD a plus que compensé la hausse du FSR.

**TABLEAU 56**

	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2024				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée <sup>2</sup>
	Sans échéance <sup>1</sup>	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 1 an	
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)					
<b>Élément de financement stable disponible (FSD)</b>					
Fonds propres :	-	-	-	95,4	95,4
Fonds propres réglementaires	-	-	-	95,4	95,4
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises :	227,4	70,2	41,8	74,4	379,8
Dépôts stables	114,2	27,5	17,3	15,4	166,5
Dépôts moins stables	113,2	42,7	24,5	59,0	213,3
Financement de gros :	310,0	275,0	66,4	106,4	293,0
Dépôts opérationnels	151,0	-	-	-	75,5
Autres financements de gros	159,0	275,0	66,4	106,4	217,5
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1,3	0,6	13,9	-
Autres passifs :	3,0	*	*	77,5	20,5
Passifs d'instruments dérivés du RLLT	*	*	*	5,3	*
Tous les autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	3,0	51,5	0,3	20,4	20,5
<b>FSD total</b>	*	*	*	*	<b>788,7</b>
<b>Élément de financement stable requis (FSR)</b>					
Total des actifs liquides de haute qualité du RLLT	*	*	*	*	18,5
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	0,2	-	-	0,1
Prêts et titres productifs :	202,3	211,3	74,3	362,1	538,3
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	-	94,1	3,2	-	4,0
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions non garantis	32,0	61,5	8,7	21,3	65,0
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	124,8	39,4	44,3	167,8	287,9
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	13,6	13,8	17,7	143,7	127,9
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	13,6	13,8	17,7	143,7	127,9
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	31,9	2,5	0,4	29,3	53,5
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1,3	0,6	13,9	-
Autres actifs :	46,6	*	*	101,7	94,6
Produits de base physiques, y compris l'or	9,5	*	*	*	8,1
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	*	*	*	17,7	15,0
Actifs d'instruments dérivés du RLLT	*	*	*	3,8	-
Passifs d'instruments dérivés du RLLT avant déduction de la marge de variation versée	*	*	*	14,6	0,7
Tous les autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	37,1	41,0	0,3	24,3	70,8
Éléments hors bilan	-	-	-	623,3	21,8
<b>FSR total</b>	*	*	*	*	<b>673,3</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme (%)</b>	*	*	*	*	<b>117</b>
					Total de la valeur ajustée <sup>2</sup>
Trimestre clos le 31 octobre 2023					
FSD total					724,1
FSR total					627,8
<b>Ratio de liquidité à long terme (%)</b>					<b>115</b>

<sup>1</sup> Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLLT.

<sup>1</sup> Les éléments classés dans la colonne « Sans échéance » ne sont assortis d'aucune échéance stipulée. Ces éléments peuvent inclure notamment des dépôts sans échéance, des positions vendeurs, des positions à échéance ouverte, des titres autres que des actifs liquides de haute qualité, des produits de base physiques et des prêts à vue.

<sup>2</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice NL établie par le BSIF eu égard au FSD et au FSR.

## Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant (escompte), de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

TABLEAU 57

2024										
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>										
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 827	-	-	-	-	-	-	-	2 271	65 098
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 513	628	481	18	-	-	-	-	-	3 640
Valeurs mobilières	6 787	14 011	7 840	6 707	9 720	21 264	84 775	172 886	72 890	396 880
Titres pris en pension ou empruntés	85 185	16 803	5 701	2 330	888	-	-	-	-	110 907
<b>Prêts<sup>1</sup></b>										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 683	3 284	6 413	6 653	9 252	52 489	77 867	33 227	212	191 080
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	581	974	1 703	1 827	2 671	14 815	24 595	18 830	26 691	92 687
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	13 612	13 612
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	8 647	14 418	16 461	19 448	21 828	63 613	105 740	32 444	102 394	384 993
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 356)	(4 356)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	10 911	18 676	24 577	27 928	33 751	130 917	208 202	84 501	138 553	678 016
<b>Autres actifs</b>										
Instruments dérivés	5 573	7 996	7 211	2 482	1 660	6 365	8 374	7 592	-	47 253
Engagements de clients aux termes d'acceptations	359	-	-	-	-	-	-	-	-	359
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	31 916	-	-	-	-	-	-	-	-	31 916
Divers	3 847	1 012	948	31	14	13	13	7 717	61 983	75 578
Total des autres actifs	41 695	9 008	8 159	2 513	1 674	6 378	8 387	15 309	61 983	155 106
Total des actifs	209 918	59 126	46 758	39 496	46 033	158 559	301 364	272 696	275 697	1 409 647

TABLEAU 58

2024										
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts <sup>2, 3</sup>	47 637	74 759	69 479	68 110	48 835	51 789	87 297	25 602	508 932	982 440
<b>Autres passifs</b>										
Instruments dérivés	6 769	10 541	10 828	3 311	2 160	6 470	9 112	9 112	-	58 303
Acceptations	359	-	-	-	-	-	-	-	-	359
Titres vendus à découvert <sup>4</sup>	35 030	-	-	-	-	-	-	-	-	35 030
Titres mis en pension ou prêtés <sup>4</sup>	99 364	7 777	721	106	1 016	1 807	-	-	-	110 791
Titrisation et passifs liés aux entités structurées	44	981	1 072	2 183	152	4 353	9 913	21 466	-	40 164
Passifs liés à l'assurance	93	89	18	18	30	83	195	701	17 543	18 770
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	34 407	-	-	-	-	-	-	-	-	34 407
Divers	12 409	2 968	805	144	1 611	2 492	4 058	2 799	9 434	36 720
Total des autres passifs	188 475	22 356	13 444	5 762	4 969	15 205	23 278	34 078	26 977	334 544
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	25	25	8 327	-	8 377
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	84 286	84 286
Total des passifs et des capitaux propres	236 112	97 115	82 923	73 872	53 804	67 019	110 600	68 007	620 195	1 409 647

<sup>1</sup> Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

<sup>2</sup> Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

<sup>3</sup> Des dépôts de 29 136 millions de dollars au 31 octobre 2024 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

<sup>4</sup> Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

TABLEAU 59

2024										
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Engagements hors bilan</b>										
Crédits fermes <sup>1</sup>	3 720	5 220	10 229	16 052	16 284	47 054	130 664	7 048	-	236 271
Lettres de crédit <sup>2</sup>	2 109	5 235	6 113	6 761	6 163	2 310	3 689	36	-	32 416
Concours de trésorerie	283	213	213	3 408	1 132	3 047	9 110	818	-	18 224
Autres engagements <sup>3</sup>	30	78	94	87	187	399	486	98	-	1 459

<sup>1</sup> Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

<sup>2</sup> Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur échéance contractuelle déclarée.

<sup>3</sup> Les autres engagements comprennent les obligations d'achat et les engagements sur bail pour les baux signés, mais non encore en vigueur.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2024.

TABLEAU 60

	2023									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Instruments financiers inscrits au bilan</b>										
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75 473	-	-	-	-	-	-	-	2 461	77 934
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 775	680	383	153	118	-	-	-	-	4 109
Valeurs mobilières	4 115	8 556	7 225	5 585	6 602	29 930	64 250	139 501	54 320	320 084
Titres pris en pension ou empruntés	93 707	12 311	6 903	2 491	-	250	-	-	-	115 662
<b>Prêts<sup>1</sup></b>										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 121	2 188	3 403	4 246	4 761	27 229	107 347	26 689	266	177 250
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	285	621	1 028	1 343	1 542	8 094	35 467	29 992	25 670	104 042
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	12 294	12 294
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	19 671	10 920	12 550	16 370	16 953	49 366	114 289	27 880	98 887	366 886
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 807)	(3 807)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	21 077	13 729	16 981	21 959	23 256	84 689	257 103	84 561	133 310	656 665
<b>Autres actifs</b>										
Instruments dérivés	2 797	4 539	2 670	2 827	1 555	7 804	9 325	8 459	-	39 976
Engagements de clients aux termes d'acceptations	4 682	3 423	6	-	-	-	-	-	-	8 111
Montants à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	53 002	-	-	-	-	-	-	-	-	53 002
Divers	3 580	814	336	42	4	10	19	7 629	59 029	71 463
Total des autres actifs	64 061	8 776	3 012	2 869	1 559	7 814	9 344	16 088	59 029	172 552
Total des actifs	261 208	44 052	34 504	33 057	31 535	122 683	330 697	240 150	249 120	1 347 006

TABLEAU 61

	2023									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts <sup>2, 3</sup>	48 986	63 728	64 939	60 911	52 040	47 624	80 829	18 624	473 198	910 879
<b>Autres passifs</b>										
Instruments dérivés	3 103	8 450	3 033	2 278	2 014	7 694	11 748	11 873	-	50 193
Acceptations	4 682	3 423	6	-	-	-	-	-	-	8 111
Titres vendus à découvert <sup>4</sup>	43 774	-	-	-	-	-	-	-	-	43 774
Titres mis en pension ou prêtés <sup>4</sup>	99 006	4 751	476	539	-	1 336	-	-	-	106 108
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	97	717	1 199	2 195	592	4 896	9 870	7 528	-	27 094
Passifs liés à l'assurance	81	86	15	15	39	77	163	546	13 436	14 458
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	53 754	-	-	-	-	-	-	-	-	53 754
Divers	13 185	2 188	101	95	69	14 032	2 601	5 614	10 399	48 284
Total des autres passifs	217 682	19 615	4 830	5 122	2 714	28 035	24 382	25 561	23 835	351 776
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	25	8 203	-	8 228
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	76 123	76 123
Total des passifs et des capitaux propres	266 668	83 343	69 769	66 033	54 754	75 659	105 236	52 388	573 156	1 347 006

<sup>1</sup> Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

<sup>2</sup> Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

<sup>3</sup> Des dépôts de 30 852 millions de dollars au 31 octobre 2023 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

<sup>4</sup> Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables.

TABLEAU 62

	2023									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
<b>Engagements hors bilan</b>										
Crédits fermes <sup>1</sup>	2 216	4 874	9 377	14 499	14 190	41 713	129 634	5 927	-	222 430
Lettres de crédit <sup>2</sup>	1 641	5 088	5 739	5 397	6 065	3 663	3 778	48	-	31 419
Concours de trésorerie	212	241	666	2 207	2 039	3 951	8 643	846	-	18 805
Autres engagements <sup>3</sup>	46	91	106	101	155	354	626	141	-	1 620

<sup>1</sup> Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

<sup>2</sup> Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur échéance contractuelle déclarée.

<sup>3</sup> Les autres engagements comprennent les obligations d'achat et les engagements sur bail pour les baux signés, mais non encore en vigueur.

#### Mise en garde

La présente section Risque de liquidité et de financement contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque opérationnel non financier

Le **risque opérationnel non financier** englobe un large éventail de risques non financiers, dont ceux liés à un changement dans les activités commerciales, à la relation de confiance avec les clients, à la réputation et aux données, tous ces éléments pouvant entraîner des pertes financières. Ces pertes peuvent découler de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, d'inconduite et d'événements externes qui peuvent avoir une incidence, directe ou indirecte, sur la juste valeur des actifs que nous détenons dans nos portefeuilles de prêts ou d'investissements. Parmi ces risques, on compte par exemple le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information, le risque technologique, le risque de fraude et le risque lié à la continuité de l'exploitation, mais ils excluent le risque juridique et réglementaire, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risque financier.

Le risque opérationnel non financier est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO. Comme d'autres organisations de services financiers, nous sommes exposés à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance de nos processus internes, de nos systèmes de technologie et de nos employés ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de nos processus et de nos contrôles, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de l'interruption de nos activités, d'infractions à la sécurité informatique, du vol ou de la fraude, de menaces à la cybersécurité, de l'exposition au risque lié aux relations avec des tiers ainsi que des dommages matériels. Par exemple, compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités commerciales et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel non financier n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles que nous utilisons pour gérer les risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait empêcher de gérer ou d'atténuer des risques et entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances des processus internes, systèmes ou employés ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO.

Du fait de la nature de nos activités commerciales, nous sommes également exposés au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions avec des clients ou des contreparties. BMO se fie à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information à des contrôles diligents et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information transmise par les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que ce fait n'est pas découvert pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous avons mis en œuvre divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence de nos tiers fournisseurs, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique ou d'autres situations d'urgence, les troubles civils, les actes de guerre ou les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement les expositions aux principaux risques et aux risques émergents qui pourraient avoir des répercussions sur l'entreprise et les activités de BMO, et nous évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Comme pour notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer les expositions au risque non financier.

Il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs pour obtenir plus de renseignements sur ces risques.

### Gouvernance du risque opérationnel non financier

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques (CGR), constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance de toutes les questions liées à la gestion du risque opérationnel non financier. Son mandat consiste notamment à orienter et à superviser les objectifs stratégiques et les prestations et à accroître la résilience opérationnelle dans le but de préserver la réputation de BMO quant à la prévention des échecs et des erreurs opérationnels évitables. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel examine et recommande les politiques et normes générales au Comité d'évaluation des risques (CER), au CGR et aux hauts dirigeants pour qu'ils les examinent et les approuvent au besoin, ainsi que les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel non financier. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement afin de confirmer qu'elle intègre de saines pratiques de gouvernance et qu'elle est conforme au degré d'appétit pour le risque de BMO. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le CGR et le CER, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gouvernance de ce risque. La communication sur le risque opérationnel permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication afin de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

### Gestion du risque opérationnel non financier

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise sont responsables de la gestion quotidienne du risque non financier, y compris les chefs de la gestion globale des risques de nos unités d'affaires, qui assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, ainsi que les Services d'entreprise, qui assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de nos groupes d'exploitation, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles de l'environnement de gestion des risques et de contrôle lié à nos produits, à nos services et à nos processus, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées.

Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, qui est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies efficaces afférentes aux risques, des outils et des politiques qui s'y rapportent et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel non financier établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel non financier, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à évaluer, à gérer, à surveiller, à atténuer et à signaler les principales expositions au risque opérationnel, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. En outre, le cadre de gestion du risque opérationnel non financier définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion des risques opérationnels non financiers.

La mise en œuvre des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel non financier suppose également d’ancre encore plus profondément notre culture de gestion des risques et de favoriser les comportements éthiques et responsables en établissant des attentes claires de la part des dirigeants, en lançant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension du risque non financier au sein des trois points de contrôle, en tirant les leçons des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, en fournissant de la formation et des communications sur le sujet ainsi qu’en cherchant à assurer un renforcement positif et une gestion des conséquences efficaces. Le Conseil d’administration de BMO assume la responsabilité globale de la culture de BMO. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en ce qui concerne les capacités de soutien et de supervision en ayant recours à un modèle opérationnel de gestion du risque opérationnel non financier amélioré qui fait intervenir une approche différenciée basée sur la nature du risque sous-jacent et les structures organisationnelles existantes.

Nous visons à maintenir, au moyen de l’implantation et de la surveillance du cadre de gestion du risque opérationnel non financier, un profil de risque opérationnel conforme à notre degré d’appétit pour le risque, qui est étayé d’un capital approprié et qui reflète notre engagement envers une culture éthique définie par les valeurs de BMO, notamment l’intégrité et la gestion responsable du risque, et qui est renforcé par une meilleure résilience opérationnelle. La résilience opérationnelle s’entend de la capacité d’une organisation à protéger et à soutenir les principaux produits et services commerciaux qui sont essentiels pour ses clients, autant dans le cours normal des activités qu’en cas de tensions ou de perturbations opérationnelles. Elle suppose la capacité à faire face à des événements imprévisibles et à s’adapter aux changements et aux conditions externes, et représente le résultat d’une gestion efficace du risque opérationnel non financier. La résilience opérationnelle est un outil stratégique positif et tourné vers l’avenir qui nous permet de prendre des risques mesurés en toute confiance et prépare BMO à surmonter les enjeux du marché découlant d’événements tant prévus qu’inattendus.

En août 2024, le BSIF a publié la ligne directrice E-21, qui énonce des exigences révisées en matière de gestion du risque opérationnel et de nouvelles exigences en matière de résilience opérationnelle pour les institutions financières. Nous avons continué d’améliorer notre programme afin de nous conformer à ces exigences d’ici septembre 2026.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel non financier qui nous aident lors de la révision continue de notre profil de risque opérationnel non financier :

- BMO a effectué la transition vers un nouveau programme d’évaluation des risques non financiers, qui s’appelle **Évaluation des risques liés aux produits, aux services et aux processus**. Ce programme est utilisé par nos groupes d’exploitation et les Services d’entreprise pour évaluer les contrôles et les expositions résiduelles au risque de leurs activités commerciales en mettant l’accent sur les contrôles clés appliqués à leurs produits, services, activités internes et processus. Ce processus donne un aperçu actuel et prospectif de l’incidence à la fois des contrôles internes et du contexte commercial externe sur le profil de risque de nos groupes d’exploitation et des Services d’entreprise, ce qui permet des mesures proactives d’identification, d’évaluation, de gestion, de surveillance et d’atténuation des risques.
- Le **processus d’évaluation et d’approbation des projets** de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver les nouveaux produits et services lorsque de nouvelles activités et de nouveaux produits et services sont mis au point ou lorsque des produits et services existants sont perfectionnés, ainsi qu’à examiner les projets qui pourraient avoir une incidence sur l’environnement de contrôle existant. Ce processus permet un suivi continu de l’évolution de l’exposition aux risques du fait de l’établissement d’exigences spécifiques en matière de contrôle préalable, d’approbation, de suivi et de communication qui s’appliquent à tous les paliers de l’organisation.
- Les grandes tendances, mesures et évaluations des risques, lesquelles englobent les **indicateurs de risque clés**, la **gestion des facteurs** et les **données internes sur les pertes**, sont une partie intégrante d’un profil de risque opérationnel et ces éléments servent à évaluer l’exposition au risque précis par rapport au degré d’appétit pour le risque de BMO.
- Les **données historiques sur les pertes internes** sont enregistrées et tenues à jour au sein de la plateforme centrale de risque opérationnel de la Banque. Nos politiques et nos normes exigent la présentation rapide, concise et exacte des événements, y compris la remise en question efficace du deuxième point de contrôle. L’analyse des causes profondes porte sur les événements significatifs et les données relatives aux pertes font l’objet d’un suivi en fonction de l’appétit pour le risque de la Banque.
- **Évaluation des fonds propres rattachées au risque opérationnel** : les fonds propres rattachés au risque opérationnel de la Banque sont calculés selon l’approche standard de Bâle III, et correspondent au produit de la composante indicateur d’activité (CIA) et du multiplicateur de pertes interne (MPI). La CIA est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers représentant les activités au sein de la Banque et le MPI est une mesure qui représente l’environnement de contrôle relatif aux activités. Le MPI est un calcul mathématique fondé sur les pertes historiques moyennes sur 10 ans (déduction faite des recouvrements) et la CIA moyenne sur trois ans.
- **L’analyse des scénarios de simulation de crise** évalue l’incidence potentielle de scénarios graves, hypothétiques mais plausibles couvrant les risques significatifs et les risques émergents, ainsi que les processus opérationnels essentiels de la Banque. Les résultats des scénarios de simulation de crise sont utilisés pour calculer les projections de pertes opérationnelles qui peuvent être utilisées aux fins de la gestion des risques (compréhension des domaines de concentration, de la vulnérabilité, de la priorisation des stratégies d’atténuation des risques supplémentaires, etc.) et de l’évaluation des risques (compréhension des expositions, de l’analyse comparative, de l’élaboration des indicateurs de risque clés, des contrôles et soutien aux présentations réglementaires en matière de simulation de crise).
- Le groupe **Gestion des risques et assurance** de BMO constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Il lui incombe aussi d’établir et de maintenir le programme d’assurance offert à l’échelle de l’entreprise. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d’une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue. La structure des polices et les critères de couverture de nos assurances font l’objet d’une évaluation une fois l’an pour confirmer la concordance avec le degré d’appétit pour le risque de BMO.
- BMO fait évoluer son approche de surveillance du risque de paiement en évaluant horizontalement les risques financiers et non financiers, qui peuvent survenir à n’importe quelle étape du cycle de vie global de ses produits et services.

Ce qui suit constitue des exemples de risques opérationnels non financiers qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO.

### Risque lié au blanchiment d’argent, au financement du terrorisme et aux sanctions

Les risques liés au blanchiment d’argent, au financement du terrorisme et aux sanctions sont associés au blanchiment des produits de la criminalité, au financement des activités terroristes ou à la violation de sanctions économiques en recourant aux produits et services de la Banque. La conformité aux mesures applicables portant sur la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu’à celles concernant les sanctions afférentes est essentielle pour la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous nous consacrons à la gestion efficace des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu’à la conformité aux lois et règlements pertinents dans les territoires où nous sommes présents. La non-conformité à ces exigences peut avoir pour conséquences des poursuites judiciaires, des pertes financières, des mesures d’application réglementaires, des sanctions et des amendes, des condamnations et sanctions pénales et des restrictions opérationnelles, ou encore l’incapacité de mettre en œuvre certaines stratégies d’affaires, une détérioration de la confiance des investisseurs et des clients et une atteinte à notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d’argent, le programme de conformité de LBA-FAT et de sanctions global de BMO encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes nos activités et met en place des politiques, des évaluations des risques, un processus de contrôle diligent et des formations, y compris des formations ciblées et une formation annuelle obligatoire pour tous les employés. Le programme de conformité de BMO a recours à des analyses de données, à la technologie et à l’expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. BMO a mis en œuvre un programme de connaissance du client dont l’objectif est de mieux

comprendre qui sont ses clients de même que les propriétaires véritables des entités détenant des produits de BMO. En outre, les clients et les opérations sont régulièrement soumis à un filtrage en fonction des sanctions en vigueur, des activités terroristes et d'autres listes de surveillance désignées. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent transmet régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration et à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme de conformité. L'Audit interne procède, de manière régulière, à un examen et à une évaluation indépendante de l'efficacité du programme de conformité au régime de LBA-FAT et de respect des sanctions. Nous nous engageons à assurer une conformité efficace et à déployer encore des efforts pour veiller à protéger le système financier.

### Risque lié à l'intelligence artificielle

Le risque lié à l'intelligence artificielle (IA) découle du développement, de la mise en œuvre et de l'utilisation erronée ou biaisée des systèmes d'IA, y compris les résultats des systèmes d'apprentissage machine ou d'IA générative, ce qui pourrait entraîner des pertes financières, une expérience client médiocre et une atteinte à notre réputation.

Les capacités d'IA à la disposition du secteur ont évolué à un rythme sans précédent, mettant en évidence de nouvelles possibilités d'innovation pour une vaste gamme de produits et de services. L'IA devrait devenir un moteur essentiel de l'efficacité opérationnelle future, à condition que nous adoptions et intégrions les nouvelles technologies de façon prudente et responsable. Notre utilisation de l'IA peut présenter des risques pour l'organisation qui recourent les cadres de gestion des risques existants (p. ex., le risque de modèle). Ces risques liés à l'IA peuvent être exacerbés par l'ampleur, la portée et la vitesse de traitement de l'IA, ou peuvent prendre de nouvelles formes. De plus, l'utilisation de l'IA en dehors de BMO peut compliquer l'environnement des menaces et avoir une incidence sur d'autres cadres de gestion des risques, lesquels évoluent pour répondre à ces menaces plus complexes.

Notre gestion et notre surveillance du risque lié à l'IA, y compris les risques découlant de l'utilisation de l'IA générative, s'inscrivent dans notre cadre de gestion globale des risques, utilisent notre modèle en trois points de contrôle et tiennent compte des cadres normalisés du secteur et des exigences réglementaires existantes comme les lois sur la protection de la vie privée. Les initiatives importantes en matière d'IA sont examinées par un groupe interfonctionnel avant qu'elles ne soient mises en œuvre, et ce groupe prend en considération les éventuels risques et répercussions négatives, y compris les résultats inéquitables ou biaisés produits par les systèmes d'IA, et les mesures pour atténuer ces risques. Nous nous concentrons sur notre engagement à servir nos clients d'une façon qui favorise la confiance par rapport à notre utilisation juste, sûre, transparente et éthique de ces technologies, grâce à nos pratiques en gestion du risque, à nos principes mondiaux en matière de vie privée et à nos mécanismes internes, comme la surveillance, le suivi et la mise à l'essai, qui assurent que nous faisons une utilisation responsable de l'IA. Nous continuons de faire évoluer notre approche à l'égard de l'utilisation responsable de l'IA, y compris l'IA générative, et de l'adapter au contexte réglementaire en constante évolution des territoires où nous exerçons nos activités.

### Risque lié à la continuité de l'exploitation

Le risque lié à la continuité de l'exploitation découle de la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, de poursuivre ou de rétablir nos activités commerciales essentielles au cours et/ou à la suite d'un événement qui empêche BMO d'exercer ses activités dans le cours normal.

La gestion de la continuité des opérations devait permettre à BMO de reprendre, de maintenir et de gérer les processus d'importance critique, ainsi que de protéger les intérêts et le bien-être de nos clients, actionnaires et employés. En cas de perturbations opérationnelles, des plans efficaces de continuité de l'exploitation visent à réduire au minimum toute incidence négative pour nos clients, employés et autres parties intéressées. Des intempéries graves, des défaillances technologiques, des cyberattaques ou d'autres événements pouvant se solder par un échec sont au nombre de ces perturbations opérationnelles. Nous avons établi un cadre qui facilite la reprise rapide et en temps opportun des opérations d'importance critique, comme la disponibilité de nos employés, de nos processus, de nos installations et de notre technologie ainsi que le maintien de nos relations avec des tiers. Notre stratégie étoffée de gestion de la continuité des opérations englobe l'élaboration, la mise à l'essai et le maintien de stratégies et de plans de reprise visant à faire en sorte que les processus critiques et les relations avec des tiers demeurent résilients pendant toute interruption.

### Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information

Le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information découle de la possibilité que les activités de BMO puissent subir des répercussions importantes attribuables à des incidents de sécurité comme la perte, le vol ou l'utilisation inappropriée de renseignements regroupant tous les types de données (p. ex. les renseignements sur les clients et les employés ainsi que les données exclusives à l'organisation) et l'omission de se conformer aux règles concernant la diffusion des renseignements ou la cybersécurité. Nous sommes la cible de tentatives de cyberattaques et nous devons continuellement surveiller et développer nos systèmes afin de préserver l'intégrité et la fonctionnalité de notre infrastructure technologique, de même que l'accès à nos données et la sécurité de celles-ci. Des atteintes à la sécurité des données résultant d'attaques peuvent entraîner l'exposition ou la perte de données, y compris des renseignements sur les clients ou les employés et des informations stratégiques ou d'autres informations internes sensibles de la Banque et ainsi donner lieu à des vols d'identité, à des fraudes ou à des pertes commerciales. Des cyberattaques pourraient causer des pannes de réseau et une interruption des services, et exposer la Banque à un risque de litige et à un risque réglementaire, ainsi qu'à une atteinte à sa réputation. Les campagnes de menace sont de plus en plus complexes et bien organisées, et elles sont souvent menées par l'entremise de tiers fournisseurs, ce qui peut avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre marque et notre réputation de même que sur l'acquisition et la fidélisation de clients. Du fait de notre interconnectivité avec des vendeurs tiers (et leurs fournisseurs de services respectifs), des agents centraux, des bourses, des chambres de compensation et d'autres institutions financières, nous pourrions subir des répercussions négatives si l'une ou l'autre de ces parties fait l'objet d'une cyberattaque réussie ou d'un autre incident touchant la sécurité de l'information. Les répercussions possibles sont notamment la perte d'accès aux renseignements ou aux services du tiers ou l'accès non autorisé aux renseignements sur les clients ou les employés ou à d'autres renseignements confidentiels ou la divulgation de ces renseignements, ce qui pourrait causer une interruption de nos activités et avoir une incidence néfaste sur nos activités et notre réputation.

La cybersécurité et la sécurité de l'information sont essentielles à la réalisation des stratégies, des initiatives et des objectifs de la Banque. La technologie évolue rapidement et les capacités de connectivité des appareils numériques ne cessent de croître, ce qui entraîne une évolution des cybermenaces et des cyberrisques. Ces menaces comprennent des violations de nos systèmes ou activités ainsi qu'un accès non autorisé aux informations à propos de BMO, de nos clients ou de nos employés ou l'utilisation ou la dissémination de celles-ci. À BMO, nous répondons à cet enjeu en investissant dans notre Unité Crime financier et notre infrastructure technologique, afin que notre équipe puisse détecter les menaces à la cybersécurité et y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Malgré les efforts que nous déployons pour assurer l'intégrité de nos systèmes et de nos renseignements, nous pourrions être incapables de prévoir, de détecter ou de mettre en œuvre des mesures préventives pour contrer toutes les cybermenaces, car les techniques utilisées sont de plus en plus complexes, changent fréquemment et souvent, ne sont pas reconnues avant d'être lancées. En raison de ces risques, nous pourrions faire l'objet d'actions en justice ou devant des organismes de réglementation, voir notre réputation entachée et subir des dommages opérationnels, ainsi que subir des pertes financières soit non assurées, soit non entièrement couvertes par les polices d'assurance de BMO.

### Risque lié aux données et à l'analyse

Le risque lié aux données et à l'analyse découle de la possibilité qu'une perte ou des dommages résultent de l'identification, de la gestion, de l'exactitude ou de l'actualité inadéquates ou déficientes des données structurées ou non structurées utilisées à l'appui des processus opérationnels et de la prise de décision, y compris les analyses. La qualité des données, les stratégies de gouvernance et l'architecture de données ont une incidence sur notre compréhension et notre gestion des données de BMO ainsi que sur la qualité des résultats d'analyse.

Nous continuons d'investir dans de nouvelles capacités à l'appui de la transformation numérique de BMO. Notre aptitude à gérer efficacement et à protéger nos données cruciales se répercute directement sur le déploiement fructueux de nos processus numériques et sur notre capacité d'élaboration et de mise en place de nouvelles capacités d'analyse novatrices à l'aide d'outils et de systèmes fondés sur l'IA. Notre gestion du risque lié aux données et à l'analyse est axée sur la qualité, la résilience, la conservation et la gouvernance des données de BMO, lesquelles constituent un pilier de notre stratégie commerciale et de la croissance future, y compris le programme Le numérique au premier plan de BMO.

### Risque lié à la fraude et à la sécurité physique

Le risque lié à la fraude découle de la possibilité qu'un acte délibéré, une anomalie ou une omission destinée à tromper autrui puisse entraîner une perte pour la cible visée et un gain pour l'auteur de l'acte. La fraude peut être commise par nos employés, nos fournisseurs ou d'autres tiers comme des clients de BMO. Les fraudeurs continuent de cibler le secteur financier en recourant à des méthodes de plus en plus élaborées afin de faciliter la fraude et de virer des fonds dans des comptes frauduleux. BMO maintient un programme de gestion du risque lié à la fraude pour assurer une gestion proactive du risque lié à la fraude auquel est exposée la Banque.

La gestion du risque lié à la sécurité physique vise à assurer la protection de la Banque, de ses clients, employés et tiers contre un risque de pertes, de perturbation et d'accès physique non autorisé, de dommages ou de préjudices auxquels ils peuvent être exposés en lien avec les activités de la Banque. Des risques liés à la sécurité physique peuvent émerger de diverses menaces comme des activités criminelles, des attaques terroristes, des troubles sociopolitiques, des erreurs humaines, des catastrophes naturelles et/ou des menaces géopolitiques. Les mesures de sécurité physique peuvent également aider dans la gestion d'autres risques, dont les risques liés à la sécurité des renseignements, à la vie privée et à la fraude.

### Risque lié à la gestion de projets et de changements

Le risque lié à la gestion de projets et de changements s'entend du risque de perte découlant de la possibilité que BMO subisse une perte découlant d'initiatives inadéquates qui pourraient faire en sorte que l'organisation n'atteigne pas les résultats escomptés et qu'elle fasse l'objet d'autres contrôles réglementaires.

La Banque a instauré un cadre de gestion du risque lié à la gestion de projets et de changements dans le but d'assurer l'uniformité de la prestation d'une initiative dans un environnement de contrôle prescrit. Ce cadre énonce les principes et les processus de gouvernance, de surveillance et de communication de l'information ainsi que les rôles et responsabilités pour faire face au risque lié à la gestion de projets et de changements à l'échelle de l'organisation afin de répondre aux attentes des parties intéressées ou de les dépasser.

### Risque lié à la technologie

Le risque lié à la technologie, incluant les risques liés à la technologie émergente et aux plateformes numériques, s'entend de la possibilité que le caractère inadéquat, l'utilisation inappropriée, les perturbations ou la défaillance des systèmes de technologie de l'information, de l'infrastructure ou des données puissent entraîner une incapacité de répondre aux besoins de l'entreprise. Les mesures de gestion du risque lié à la technologie visent à protéger les systèmes, les données et les biens de BMO ainsi qu'à en assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Comme l'adoption des canaux bancaires numériques continue de prendre de l'expansion, nous investissons encore dans de nouvelles capacités technologiques novatrices afin de répondre aux attentes de nos clients et de veiller à ce que leurs données restent en sécurité. En conformité avec notre cadre de gestion du risque opérationnel, nous suivons un programme qui aborde les expositions au risque lié à la technologie avec l'aide d'une équipe d'experts en gestion du risque lié à la technologie.

### Risque lié aux tiers

Le risque lié aux tiers s'entend du risque de perte découlant du fait qu'une entité omet de fournir des biens, des activités commerciales, des fonctions et/ou des services, omet de protéger les données ou les systèmes de la Banque ou expose BMO à d'autres conséquences négatives. Le cadre de gestion du risque lié aux tiers de BMO définit les exigences liées à la façon de procéder au repérage, à l'évaluation, à la gestion, à la surveillance, à l'atténuation et à la communication d'information portant sur le risque lié aux tiers à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers. Ce cadre s'appuie sur un programme de gestion du risque lié aux tiers centralisé.

Nous continuons d'améliorer et de développer nos capacités afin de maintenir de solides pratiques de gestion des risques, de soutenir des objectifs en matière de résilience opérationnelle et d'assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Pour une analyse plus détaillée du risque lié aux tiers, il y a lieu de se reporter à la section Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information.

### Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées et une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils d'analyse quantitative qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique, économique et algorithmique ou d'autres techniques avancées, telles que l'IA et l'apprentissage machine, pour traiter les données d'entrée et générer des données de sortie ou des estimations quantitatives. Ces outils d'analyse vont de méthodes quantitatives très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui fournissent un large éventail d'estimations prospectives. Ces outils analytiques génèrent des résultats qui alimentent la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils d'analyse fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, nous atténuons le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation de tous les modèles au sein de l'organisation. Nous cherchons également à nous assurer que les autres outils d'analyse, y compris les calculs critiques et les autres approches d'estimation, telles que les superpositions de modèles utilisées pour la prise de décisions d'affaires, sont intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils font l'objet de critiques efficaces par le personnel ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

## Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité et qui convertissent des données en estimations ou en prévision des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle ou des données générées par le modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion du risque de modèle qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et établi en fonction des risques.

### Cycle de vie des modèles



Le cadre de gestion du risque de modèle définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et de gestion de ce risque dans les limites de notre appétit pour le risque. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent les principes directeurs de la gestion de ce risque, décrivent de façon détaillée les processus de gestion connexes et indiquent les rôles et les responsabilités des parties intéressées, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Gestion du risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Notre groupe Gestion du risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir notre cadre de gestion du risque de modèle conformément aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité des processus relatifs aux modèles, de la collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Ce cadre intègre des directives sur la gestion des risques, l'adoption des derniers progrès, de manière responsable et sécuritaire, relatifs à l'automatisation utilisés en matière de prise de décision, tels que les grands modèles de langage et le commerce algorithmique, ainsi que d'autres applications d'IA et d'apprentissage machine. Notre Comité de gestion du risque de modèle de l'organisation est un groupe interfonctionnel qui représente les principales parties intéressées de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par BMO, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

### Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant, y compris l'analyse des résultats, plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable et les fourchettes de tolérance, ce qui pourrait se traduire par d'autres mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, le cas échéant. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps. Des contrôles sont en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale de nos modèles.

Tous les modèles utilisés par BMO, y compris ceux qui intègrent des techniques fondées sur l'IA et l'apprentissage machine, font l'objet d'une validation et d'un suivi continu afin de confirmer qu'ils sont utilisés conformément à notre cadre et aux attentes des organismes de réglementation, par exemple en ce qui a trait à l'éthique, à la protection de la vie privée, à l'équité et à l'explicabilité. Ce cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque non financier aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

#### Mise en garde

La présente section Risque opérationnel non financier contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences juridiques ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès des activités commerciales de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et soumis à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et d'autres pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous sommes exposés à des risques dans le cadre d'enquêtes réglementaires ou gouvernementales, d'enquêtes et de mesures exécutoires, et de poursuites criminelles. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin que BMO soit en mesure de réagir en instaurant des changements si nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui définissent les mesures à prendre pour détecter, évaluer, gérer, surveiller et transmettre des informations au sujet de l'exposition aux risques de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des mesures et des stratégies de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des poursuites judiciaires et des mesures d'exécution, y compris les poursuites et les litiges en droit civil, les accusations criminelles ainsi que les examens et les audits réglementaires.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements dans les attentes des organismes de réglementation et de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements. Le fait de ne pas se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires ou des amendes, des mesures d'application, des condamnations et des peines criminelles, limiter ou entraver la mise en œuvre de certaines stratégies commerciales, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation. Certaines activités sont assujetties à des exigences fiduciaires, y compris à des politiques et à des pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications.

BMO est partie à des poursuites judiciaires, y compris des enquêtes menées par des organismes de réglementation, qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles poursuites judiciaires peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie, nos fonds propres ou nos cotes de crédit, en plus d'exiger une modification importante de nos activités, d'entraîner des restrictions opérationnelles ou une incapacité à mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, d'entraîner la perte de clients et de porter atteinte à notre réputation. Le volume des poursuites judiciaires et le montant des dommages et pénalités imposés aux termes de celles-ci pourraient augmenter dans l'avenir. Des renseignements sur les poursuites judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties sont compris dans la section Poursuites judiciaires de la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. Nos contrôles et procédures de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. Cependant, certaines poursuites judiciaires peuvent être très complexes et faire appel à des théories ou prétentions juridiques nouvelles ou non établies. L'issue de ces procédures peut être difficile à prévoir tant qu'elles ne sont pas parvenues à un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années.

Le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par la voie de son programme mondial, élaboré des principes et des procédures clés nécessaires pour soutenir la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où nous menons des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter, à empêcher les manœuvres frauduleuses et à communiquer l'information s'y rapportant tout en prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption. Le risque lié à la conformité aux lois sur la concurrence et antitrust en constante évolution est géré à l'échelle mondiale par le Bureau de la conformité aux lois sur la concurrence et antitrust de BMO, qui est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien d'un programme de conformité à l'appui de la surveillance efficace des lois sur la concurrence et antitrust ou des attentes réglementaires.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant leurs attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Le fait de ne pas respecter ces attentes pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires ou des amendes, des mesures d'application, des condamnations et des peines criminelles, des restrictions opérationnelles ou une incapacité de mettre en œuvre certaines stratégies d'affaires, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de l'appréciation, de la gouvernance et de la supervision des principes et des procédures qui appuient la surveillance efficace de la conformité aux lois et aux règlements ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la section Gestion du risque opérationnel non financier – Risque lié à la lutte contre le blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux sanctions.

BMO a bâti sa réputation sur de solides pratiques commerciales éthiques, une culture de service à la clientèle et son expérience en matière de gestion responsable des risques. Nous avons adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite de BMO, pour appuyer la conduite éthique de nos employés et du conseil d'administration et pour atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. Agir avec intégrité et livrer concurrence de façon éthique et responsable démontrent notre volonté de maintenir une solide culture de gestion des risques. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Cadre de gestion globale des risques – Culture du risque.

Tous ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise gèrent quotidiennement les risques en mettant en œuvre et en surveillant des politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de détecter, d'évaluer et de gérer les risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables et il exige que les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles en vue de répondre à ces lois et à ces règlements. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous détectons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Tous les membres du personnel de BMO doivent régulièrement prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les politiques, normes et directives visant les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent, la concurrence/antitrust et le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe l'incidence des changements apportés aux exigences concernant les fonds propres et la liquidité. Ces faits nouveaux comprennent les faits nouveaux en matière de durabilité et de changements climatiques, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières et questions liées à la protection de la vie privée, dont il est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital et à la section Risque de liquidité et de financement. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations et jugements comptables critiques, à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, et à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation.

### Questions relatives à la durabilité et aux changements climatiques

Nous continuons à suivre de près les activités des autorités de réglementation et à participer à des programmes et à des consultations qui portent précisément sur la gestion et la communication des risques liés aux questions relatives à la durabilité, ainsi que sur les tendances en matière de litiges liés au climat. À l'échelle mondiale, nous suivons également l'émergence et la finalisation de cadres réglementaires de supervision officiels régissant l'analyse et la présentation d'information sur les risques en lien avec la durabilité et les changements climatiques, notamment les cadres au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne. De plus, les exigences réglementaires actuelles et émergentes dans certains États américains peuvent appliquer des restrictions ou des sanctions aux institutions financières qui imposent des normes environnementales plus strictes que les exigences légales ou réglementaires en vigueur des États où elles exercent leurs activités. Les tendances en matière de litiges et d'enquêtes des autorités de réglementation sont en pleine évolution et la législation et les directives réglementaires portant sur les pratiques en matière d'information ou les activités de financement liées aux questions relatives au climat et à la durabilité, ainsi qu'aux allégations d'écoblanchiment, continuent aussi d'évoluer. Nous sommes à l'affût de ces tendances et évaluons leur incidence possible dans le contexte de la finance durable liée au climat et des activités d'investissement responsable de BMO, de la gestion du risque environnemental et social ainsi que des pratiques en matière d'information sur les questions relatives au climat et à la durabilité. Pour une analyse plus détaillée, il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social.

## Protection des consommateurs

La protection des consommateurs continue d'être une priorité pour les organismes de réglementation et les gouvernements, y compris les mesures visant à protéger les consommateurs vulnérables et l'accent mis sur la protection des consommateurs contre les fraudes. Au Canada, l'accent est toujours mis sur l'obligation pour les institutions financières d'appuyer les détenteurs de prêts hypothécaires à risque, comme il est énoncé dans la Charte hypothécaire canadienne du gouvernement fédéral. De plus, le gouvernement prend des mesures pour réduire les coûts des services bancaires, y compris en réduisant les frais bancaires au moyen d'un plafond sur les frais de fonds insuffisants, ce qui aura pour effet de réduire nos revenus tirés des frais lorsqu'il sera en vigueur. Par ailleurs, plusieurs provinces renforcent la protection des consommateurs, comme dans les domaines tels que la fraude à la consommation, en apportant des modifications législatives à leur régime de protection des consommateurs. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance ont adopté des changements dans le but d'harmoniser et d'améliorer la présentation des coûts courants, y compris les frais incorporés, associés à la détention de fonds d'investissement et de fonds distincts. Aux États-Unis, les organismes de réglementation bancaire portent une attention accrue aux questions relatives à l'équité raciale, à l'inclusion financière et à la protection des consommateurs, dont les répercussions des fraudes pour les consommateurs ou les processus visant la protection des consommateurs contre les fraudes. Les principales préoccupations relatives aux consommateurs, notamment en ce qui concerne le crédit équitable et les pratiques ou actes déloyaux, trompeurs ou abusifs, font maintenant l'objet de contrôles réglementaires accrus dans le cadre des programmes d'examen des banques. Tant au Canada qu'aux États-Unis, la question des droits des consommateurs en matière de données revêt une importance croissante et les deux pays ont commencé à mettre en place des cadres réglementaires régissant le système bancaire ouvert qui obligeront les banques à partager les données autorisées par les consommateurs avec des tiers autorisés.

## Protection de la vie privée

La protection des renseignements personnels est cruciale pour maintenir la confiance de nos clients. Notre traitement des renseignements personnels revêt une importance croissante à mesure que nous poursuivons notre stratégie Le numérique au premier plan. La réglementation sur la protection de la vie privée, l'utilisation et la sauvegarde des informations personnelles fait l'objet d'une attention croissante, et nous continuons à améliorer notre programme visant la vie privée afin de nous conformer à la législation nouvelle et modifiée là où nous exerçons nos activités. Au Canada, on s'attend à une réforme importante des lois fédérales sur la protection de la vie privée aux termes du projet de loi C-27, y compris de nouveaux pouvoirs réglementaires et des sanctions ainsi que des lois complémentaires portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. Au Québec, la loi 25 (anciennement le projet de loi 64) est entrée en vigueur en trois étapes, depuis l'exercice 2021 jusqu'à septembre 2024. Cette loi modernise le régime de protection de la vie privée dans le secteur privé de la province, présente de nouveaux règlements visant la biométrie et les décisions automatisées et confère de nouveaux pouvoirs aux organismes de réglementation pour imposer des sanctions administratives pécuniaires. À l'étranger, des amendes et des règlements importants ont été imposés pour violation du droit à la vie privée et non-respect des exigences réglementaires en matière de protection de la vie privée, ce qui témoigne d'une vigilance et d'une application réglementaires accrues. La *California Consumer Privacy Act*, qui constitue actuellement la loi la plus complète pour un État sur la protection de la vie privée aux États-Unis, a été bonifiée et modifiée en 2023 par la *California Privacy Rights Act*. D'autres États ont adopté des lois sur la protection de la vie privée, ce qui donne lieu à une mosaïque croissante de lois sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Dans l'Union européenne (UE) et au Royaume-Uni, les préoccupations persistent quant au transfert de données personnelles vers des pays ne prônant pas une protection adéquate de la vie privée. Les risques liés à la protection des renseignements personnels, y compris les risques d'atteintes à la vie privée, se sont accrus en raison du contexte des menaces. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information et à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité de l'information.

## Faits nouveaux en matière de réglementation aux États-Unis

Plusieurs dispositions réglementaires envisagées sont susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de BMO aux États-Unis, notamment les suivantes :

- **Fonds propres** : En juillet 2023, les organismes de réglementation du système bancaire aux États-Unis ont proposé de nouvelles règles visant à réviser le cadre pour la gestion du capital réglementaire d'importantes sociétés de portefeuille bancaire américaines et de leurs institutions de dépôts, notamment BMO Financial Corp. (BFC), la société de portefeuille américaine de BMO, et BMO Harris Bank N.A. Ces propositions instaурeraient des normes de capital fondées sur les risques prévues dans le cadre des réformes de Bâle III (appelées les réformes finales de Bâle III) qu'a publiées le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le 10 septembre 2024, le Conseil de la Réserve fédérale a indiqué que les règles proposées seront révisées et publiées de nouveau sous la forme d'une nouvelle proposition.
- **Dette à long terme** : En août 2023, les organismes de réglementation du système bancaire aux États-Unis ont proposé de nouvelles règles aux termes desquelles les grandes banques dont l'actif total est d'au moins 100 milliards de dollars seraient tenues de maintenir un certain niveau de titres d'emprunt à long terme, ce qui améliorerait la stabilité financière grâce à la résolvabilité et à la résilience accrues de ces institutions.

Les répercussions de ces règles proposées sur nos résultats dépendront des règles définitives publiées par les agences bancaires américaines. À l'heure actuelle, nous ne nous attendons pas à ce que ces règles entraînent une modification importante de nos activités de financement dans l'ensemble de l'organisation si elles sont adoptées telles quelles.

BFC est réglementée en tant qu'entreprise de catégorie III en vertu des normes prudentielles plus strictes (Enhanced Prudential Standards) émises par le Conseil de la Réserve fédérale. La section Gestion globale du capital contient des renseignements supplémentaires sur les exigences réglementaires qui s'appliquent à BFC.

### Mise en garde

La présente section Risque juridique et réglementaire contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** s'entend de la possibilité d'une perte financière ou d'une atteinte à la réputation attribuable à des stratégies commerciales inefficaces, à l'incapacité de mettre en œuvre des stratégies choisies ou à l'incapacité de réagir adéquatement aux changements du contexte commercial, y compris aux conditions du marché.

Le risque de stratégie découle du risque que l'adoption de stratégies d'entreprise ou d'affaires n'aboutisse pas au résultat attendu en raison d'une mauvaise prise de décision, d'une mise en œuvre inefficace des stratégies ou de l'absence de prise en compte des changements dans l'environnement de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre efficace de ces stratégies. L'incidence de ce risque peut être limitée grâce à un cadre de gestion du risque de stratégie efficace et à des simulations de crise.

Le groupe Stratégies de l'organisation de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité et les Services d'entreprise afin de détecter, de surveiller et d'atténuer les risques à l'échelle de l'organisation. Notre cadre de gestion du risque de stratégie rigoureux favorise une approche cohérente de l'élaboration des plans stratégiques au moyen d'un processus intégré et pluriannuel de planification financière et stratégique qui cadre avec notre degré d'appétit pour le risque.

Le cadre promeut la cohérence et la conformité aux normes de gestion, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, y compris une modification du contexte macroéconomique, les grandes tendances du secteur, les mesures prises par les concurrents actuels et nouveaux ainsi que les faits nouveaux réglementaires, sont analysées dans ce processus, ce qui permet de prendre des décisions éclairées dans chacun des secteurs d'activité. Il incombe au Comité de direction et au Conseil d'administration de surveiller le risque stratégique par un examen annuel des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation au moyen de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur. Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille examine les stratégies d'affaires pour confirmer qu'elles sont élaborées et mises en œuvre conformément au cadre de gestion globale des risques et qu'elles respectent notre appétit pour le risque, nos tolérances et nos limites établies. Au besoin, ces stratégies sont révisées pour tenir compte de faits nouveaux ou inattendus.

Le risque stratégique englobe également le risque d'entreprise découlant des activités propres à l'entreprise et les répercussions qu'elles pourraient avoir sur les résultats. Au sein de BMO, chaque groupe d'exploitation est chargé de contrôler son propre risque commercial en évaluant, en gérant et en atténuant les risques. Pour gérer les expositions aux risques d'entreprise transversaux (c'est-à-dire ceux qui touchent plusieurs secteurs d'activité, comme les changements climatiques), le groupe de Stratégie de l'organisation travaille de concert avec les partenaires commerciaux concernés pour mettre au point des approches d'atténuation efficaces.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Les objectifs en matière de performance sont établis dans le cadre du processus de planification stratégique et nos progrès vers l'atteinte de ces objectifs font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance absolue et relative, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous effectuons un examen minutieux des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

## Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice, direct ou indirect, découlant des facteurs environnementaux et sociaux qui touchent BMO ou ses clients et de l'incidence de BMO sur l'environnement et sur la société.

En raison de ses caractéristiques uniques, le risque environnemental et social est classé en tant que risque transversal dans la taxinomie des risques de BMO qui peut se manifester à travers d'autres types de risque, notamment le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque stratégique et le risque de réputation. Le risque environnemental et social peut survenir sur différentes périodes, à court terme ou à long terme. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un risque environnemental et social s'entendent notamment des changements climatiques, de la pollution et des déchets, de l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, de la biodiversité, de l'utilisation de terres, des droits de la personne, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, des normes du travail, de la santé communautaire, de la santé et de la sécurité, de l'acquisition de terrains et des réinstallations forcées, des droits des peuples autochtones ainsi que de l'héritage culturel. Nos poursuivons nos travaux axés sur l'identification des risques en repérant ces facteurs et déterminant toute exposition au risque pouvant être touchée par la transversalité de ces facteurs.

Nous constatons que les changements climatiques englobent l'exposition à des risques physiques et à des risques de transition. Les risques physiques se rapportent aux changements climatiques, qui peuvent entraîner des effets physiques graves et durables. Les risques peuvent se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques tels que les tempêtes, les inondations, les incendies de forêt et les vagues de chaleur, ou par des changements à plus long terme, tels que les changements de température, l'élévation du niveau de la mer et les modifications de la productivité des sols. À ce jour, les principaux indicateurs du changement climatique, les événements météorologiques et les recherches scientifiques connexes indiquent que l'exposition mondiale aux risques liés au changement climatique semble s'accroître. Les risques de transition sont associés au passage à une économie carboneutre. Ces risques peuvent découler de changements apportés aux politiques liées au climat, de changements technologiques et de changements de comportement faisant intervenir des mécanismes de tarification du carbone ou une évolution des préférences des consommateurs vers des produits et services à plus faible émission de carbone. Nous continuons à suivre de près ces changements, dont certains peuvent survenir plus rapidement que d'autres, à mesure que les consommateurs, les clients, les investisseurs, les gouvernements et les communautés agissent pour améliorer leur résilience face aux risques liés au climat.

Nous pouvons avoir une exposition directe au risque environnemental et social associé à la propriété et à l'exploitation des activités de BMO. Nous pouvons être indirectement exposés au risque de pertes financières ou à des atteintes à notre réputation si nos clients ou nos fournisseurs sont touchés par des facteurs environnementaux ou sociaux ou associés à des répercussions négatives sur le plan environnemental ou social à tel point qu'ils ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations financières ou autres envers nous ou qu'ils causent des risques à la réputation de BMO. Des facteurs environnementaux et sociaux peuvent également donner lieu à un risque d'atteinte à notre réputation, si nous sommes perçus comme ne réagissant pas de façon adéquate à ces facteurs ou comme donnant lieu, contribuant ou étant liés à des conséquences néfastes sur l'environnement ou la société, comme il est expliqué à la section Risque de réputation.

### Gouvernance

Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'évaluation des risques (CER), approuve l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social et la politique générale de gestion du risque environnemental et social comme il est analysé plus loin. Le CER seconde le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance ayant trait à la détection, l'évaluation et la gestion de notre exposition au risque environnemental et social, notamment les risques découlant des changements climatiques, du respect global des politiques générales de gestion des risques et de la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité d'audit et de révision (CAR) évalue l'efficacité de la gouvernance, par BMO, des questions de durabilité et approuve les rapports et les

informations fournies sur la durabilité de BMO, dont notre Rapport de durabilité et Déclaration annuelle, et notre Rapport climatique. Le Comité des ressources humaines est responsable d'harmoniser la rémunération des hauts dirigeants avec la performance, y compris la performance de BMO sur le plan des objectifs environnementaux et sociaux. Le Comité de gouvernance et de mise en candidature examine régulièrement les chartes de notre Conseil d'administration et de ses comités afin d'évaluer la couverture et l'alignement de leurs responsabilités de surveillance liées aux questions ESG et leurs mandats respectifs.

Le conseiller général de BMO est le dirigeant promoteur, Durabilité et climat, et il assume la responsabilité relative au risque juridique et réglementaire, au risque de réputation, à la conduite des affaires et à l'éthique ainsi qu'à la durabilité, y compris les changements climatiques. Notre Comité de direction ESG est formé de membres du Comité de direction provenant des secteurs d'activité et des Services d'entreprise, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité, y compris notre ambition climatique. En plus du Comité de direction ESG, BMO a un Conseil de la durabilité, qui sert de forum du leadership pour faire avancer les initiatives de développement durable. La haute direction supervise le risque environnemental et social par l'intermédiaire des comités de gestion et des forums qui assurent la supervision, et elle reçoit des mises à jour sur les questions de durabilité et le risque environnemental et social qui proviennent notamment du Comité de communication de l'information, du Comité de gestion des risques, du Comité de gestion du risque de réputation, du Comité des affaires réglementaires de l'organisation, du groupe de travail sur la commercialisation des données sur le climat, du Comité de placement de fonds d'investissement d'impact et du Comité de placement BMO Gestion mondiale d'actifs. D'autres comités, forums et groupes de travail peuvent être mis sur pied au besoin. En outre, les comités du Conseil d'administration et tous les comités de gestion qui exercent leurs activités sur d'autres territoires reçoivent des mises à jour et supervisent le risque environnemental et social du territoire visé. Ils reçoivent aussi des mises à jour sur les questions liées à la durabilité et au risque environnemental et social qui touchent l'entreprise en général.

Le chef de la gestion globale des risques, qui dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille appuyé par le Comité des dirigeants sur les risques, constitue le deuxième point de contrôle pour assurer la gestion des répercussions de la transversalité du risque environnemental et social sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque opérationnel non financier, pour surveiller l'appétit pour le risque relatif au risque environnemental et social dans le contexte de ces risques ainsi que pour faire rapport sur le risque environnemental et social au Conseil d'administration, à son CER et au CGR.

## Stratégie

Notre ambition climatique est d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Cette ambition est directement liée à notre stratégie commerciale à l'échelle de l'organisation et nous travaillons à concrétiser cette ambition en établissant une stratégie qui repose sur quatre piliers : Engagement; Capacités; Partenariat avec les clients et commercialisation; et Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques. Notre stratégie consiste à saisir les occasions de commercialisation en travaillant de concert avec nos clients dans leur quête de décarbonation. Cette stratégie est mise en œuvre par nos groupes d'exploitation supervisés par le Comité de direction ESG et qui sont soutenus par l'Institut pour le climat de BMO qui permet d'accélérer les efforts déployés par BMO vers la transition liée au climat et il agit en tant que facilitateur interne et externe sur la lutte contre les changements climatiques.

Pour être à l'affût de tout nouveau risque environnemental et social, nous participons à des groupes de travail à l'échelle mondiale constitués d'autres institutions financières et nous maintenons une communication ouverte avec les autres parties externes.

## Gestion du risque environnemental et social

La prospérité de BMO et de ses clients est tributaire de la durabilité de l'environnement, des collectivités et des économies dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous cherchons à saisir les effets que pourraient avoir des facteurs de risque environnemental et social sur notre contexte commercial, nos clients, nos portefeuilles et nos activités. En les comprenant, nous sommes mieux à même de prendre des décisions stratégiques éclairées.

Notre politique générale de gestion du risque environnemental et social qui s'applique à tous les employés de BMO définit notre approche visant à intégrer le risque environnemental et social au cadre de gestion globale des risques. Elle est étayée par le modèle opérationnel en trois points de contrôle de BMO, qui repose sur notre culture de gestion des risques. La mise en œuvre de la politique implique de créer de nouvelles capacités tout en mettant à contribution nos mécanismes et nos ressources de gouvernance des risques existants pour détecter, évaluer, gérer et surveiller des effets potentiels sur nos clients, nos portefeuilles et nos activités. La politique générale de gestion du risque environnemental et social est appuyée par deux documents stratégiques à l'échelle de l'organisation : une norme générale sur le risque climatique, qui favorise la gestion efficace du risque climatique et la conformité aux lois et aux règlements, et une directive-cadre sur la gestion du risque environnemental et social, qui appuie la mise en œuvre de la politique générale.

Nous avons élaboré un énoncé qualitatif d'appétit pour le risque relatif au risque environnemental et social, notamment le risque lié aux changements climatiques. De plus, nous avons apporté des améliorations à une mesure clé liée au risque de transition assortie de seuils de tolérance aux risques qui permet de mesurer notre exposition au risque de crédit relative aux éléments d'actif liés au carbone en pourcentage de notre exposition au risque de crédit totale. Parallèlement, nous avons également ajouté un indicateur de risque clé pour quantifier l'exposition de BMO aux risques physiques d'inondations et nous continuerons d'étendre et d'améliorer ces mesures et indicateurs de risque clés au besoin pour surveiller les concentrations du risque climatique.

Notre cadre de gestion du risque de crédit traite également du risque environnemental et social, y compris les dispositions relatives à la gouvernance et à la reddition de comptes, au processus de diligence raisonnable amélioré ainsi que les seuils de recours hiérarchiques et d'exceptions. Des lignes directrices sur le financement propres aux différents secteurs nous aident à détecter et à gérer l'exposition au risque environnemental et social dans les secteurs à risque plus élevé et à prendre en compte l'incidence de ces risques dans notre prise de décisions, qui tient aussi compte de facteurs comme les changements climatiques et la consultation des Autochtones. La directive de financement général au titre de la Gestion du risque environnemental et social agit comme deuxième point de contrôle à l'échelle de l'organisation qui s'applique aux transactions de prêts à la clientèle de gros, établit notre appétit pour le risque en matière d'octroi de prêts pour ce qui est du risque environnemental et social, décrit le processus de contrôle préalable amélioré soutenu par des outils d'évaluation de notation du risque environnemental et social conçus pour des secteurs comportant des risques accrus, et expose les considérations et les recours à un palier hiérarchique de niveau supérieur relatifs aux prêts. La directive de financement général au titre de la Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur les emprunteurs et leurs activités, y compris les changements apportés à la réglementation et/ou à la législation.

Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié afin de limiter notre exposition à tout secteur ou à toute région susceptibles d'être exposés aux risques liés au climat et nous effectuons toujours des analyses sectorielles dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts afin d'évaluer l'exposition aux secteurs sensibles au climat. Les exigences environnementales et sociales relatives aux mécanismes de financement et aux transactions font l'objet d'un suivi par secteur d'activité dans le cadre de notre processus global de surveillance. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions comportant des enjeux importants sur le plan environnemental ou social.

Nous continuons d'élaborer notre programme d'analyse de scénarios climatiques dans le but d'explorer les vulnérabilités propres au climat et d'améliorer notre résilience face aux risques liés au climat, à la lumière des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce programme tire parti de nos capacités existantes de gestion des risques ainsi que de notre expertise, de nos outils et de nos données en matière de changements climatiques. Il englobe l'évaluation des risques de transition et des risques physiques au moyen de scénarios climatiques exhaustifs pour les portefeuilles et les types de risques, ainsi que l'intégration de l'incidence des scénarios à l'échelle de l'organisation. Grâce à cette capacité, la Banque peut effectuer des analyses de scénarios réglementaires, comme l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF. Ces analyses nous aident à cerner les risques et

les concentrations éventuels en lien avec les risques climatiques à court, à moyen et à long terme et pourraient orienter notre stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir. À titre d'exemple, nous avons cerné les canaux par lesquels le risque climatique se manifeste dans le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque de liquidité et le risque d'assurance. En outre, nous avons mis au point une approche intégrée d'évaluation des pertes afin d'intégrer le risque climatique au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque.

Nous continuons à évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité pour la prise de décision de diverses approches visant le calcul, l'évaluation et la présentation de l'information ainsi que la façon dont ils pourraient être intégrés à notre programme de gestion des risques climatiques et à la communication d'informations connexe.

### Gestion du risque environnemental et social dans la chaîne d'approvisionnement

Notre groupe responsable de la durabilité s'allie avec les groupes d'approvisionnement et des affaires immobilières pour les questions qui touchent la durabilité opérationnelle. Ensemble, ces groupes sont chargés d'établir et de maintenir une approche opérationnelle de gestion environnementale, ce qui comprend l'application du cadre énoncé dans la norme ISO 14001 à l'ensemble de nos installations essentielles, ainsi que de définir les objectifs visant à harmoniser nos activités avec nos objectifs de performance en matière de durabilité.

Approuvé par notre Conseil d'administration, le code de conduite de BMO décrit notre engagement à gérer nos activités de manière responsable. Nous publions notre déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015*, de la *Australian Modern Slavery Act 2018* et la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada, et nous avons mis en place un code de conduite destiné à nos fournisseurs qui décrit nos normes en matière d'intégrité, de traitement équitable et de durabilité. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils connaissent, comprennent et se conforment au code de conduite destiné aux fournisseurs.

Les informations fournies par BMO seront mises à jour afin de répondre à l'évolution des attentes relatives à la législation pertinente, conformément aux échéanciers applicables.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La réglementation, les cadres et les lignes directrices liés aux facteurs environnementaux et sociaux évoluent rapidement et nous continuons d'en surveiller l'évolution et de mettre à jour nos pratiques de gestion du risque et les informations, au besoin.

En mars 2024, le BSIF a publié des mises à jour à la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*, afin de l'harmoniser avec la version finale de la norme IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, du conseil des normes internationales d'information sur la durabilité. Nous avons tenu compte de ces mises à jour dans nos plans de mise en œuvre pour le premier volet d'informations à fournir, qui est en vigueur pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, et qui seront rendues publiques au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice, ainsi que pour le deuxième volet d'informations à fournir, qui entrera en vigueur le 31 octobre 2025.

Nous évaluons également l'incidence de la directive de l'Union européenne sur la publication d'information en matière de durabilité par les entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive ou CSRD), qui exige la présentation d'informations sur divers sujets liés à la durabilité, comme il est expliqué dans les normes européennes d'information sur la durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS).

### Mesures et cibles

Notre divulgation d'information concernant les mesures et cibles relatives aux changements climatiques comprend une analyse des sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 de BMO, qui ont été calculées suivant le Protocole des GES, ainsi que de nos sources d'émission de portée 3 calculées selon le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Le Rapport climatique contient une analyse plus détaillée et une analyse des cibles des émissions financées pour certains secteurs. Le rapport de durabilité et le rapport climatique de BMO contiennent des mesures, y compris le suivi de la finance durable, qui sont pertinentes aux fins de la durabilité, mais qui peuvent ne pas être directement liées aux objectifs de carboneutralité ou aux résultats en matière de réduction des émissions. Les auditeurs des actionnaires fournissent une assurance limitée à l'égard de certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans le Rapport de durabilité et dans le Rapport climatique.

#### Mise en garde

La présente section Risque environnemental et social contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation, qui est l'un de nos actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes les activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, le recours aux données et aux technologies (y compris l'intelligence artificielle), les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres du personnel des lignes directrices sur les comportements attendus pour qu'ils puissent faire le bon choix au moment de prendre une décision. Le renforcement continu des engagements énoncés dans le code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner des comportements regrettables ou de mauvaises décisions. Nous reconnaissons que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative aussi importante que celle que peuvent avoir les risques financiers. Nous faisons donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et nous les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles spécifiques visant à gérer le risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation auprès des clients, des organismes de réglementation et d'autres parties intéressées. Lorsque nous repérons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation (CGRR) de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef de l'éthique, qui est responsable de la communication de l'information sur la conduite du personnel à l'échelle de l'organisation, peut signaler les cas d'inconduite relative au risque de réputation important au CGRR de BMO aux fins d'examen, le cas échéant.

# Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

## Estimations et jugements comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres et des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés aux contrats d'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration; les transferts d'actifs financiers; la consolidation d'entités structurées; et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris de Bank of the West. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés relativement aux transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités. La note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures.

En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement des états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous avons mis en place des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements portés lorsque les estimations sont faites sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que les estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

### Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose principalement des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et tient compte de la ligne directrice publiée par le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Plus particulièrement, les exigences de l'IFRS 9 en matière de pertes de crédit attendues comprennent les éléments suivants qui font l'objet d'un degré élevé de jugement : l'évaluation des pertes sur créances sur 12 mois et sur la durée de vie; la détermination du moment où une augmentation importante du risque de crédit s'est produite; la prévision de l'information prospective pour de multiples scénarios et la détermination de la pondération probabiliste de chaque scénario; et l'application d'un jugement de crédit éclairé.

Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de quatre scénarios économiques et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'établissement d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite la prise en compte de nombreux facteurs qui varient en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la PD depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues, si nous le jugeons nécessaire. Nous faisons appel à notre jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour tenir compte de l'incidence du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de tout changement sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à des scénarios économiques, lesquels reflètent notre point de vue quant à la conjoncture économique et aux conditions des marchés. Au cours de l'exercice 2024, nous avons ajouté un quatrième scénario pour refléter une baisse moins importante, ce qui nous permet d'améliorer la fourchette de prévisions économiques utilisées dans l'estimation de la provision. Le scénario de référence représente à notre avis le résultat le plus probable, et il y a aussi le scénario optimiste, le scénario pessimiste et le scénario pessimiste grave, lesquels sont tous élaborés par notre groupe Études économiques.

La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque des variations de la performance économique sont mesurées dans nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité (VIX), les écarts de taux de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Nous tenons également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes, une hausse des soldes de prêts ou une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts feraient chacune augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les exercices clos le 31 octobre 2024 et 2023 se trouvent à la section Total des dotations à la provision pour pertes sur créances. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs détenus à des fins de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance, et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous avons recours à une hiérarchie de la juste valeur fondée sur les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur de nos instruments financiers. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les dérivés, certains autres actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2024 et 2023 sont présentées à la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels audités. Dans le cas des

instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et optimisons l'utilisation des informations de marché observables.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, cherche à s'assurer que les justes valeurs comptabilisées des instruments financiers sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques, des procédures et des méthodologies d'évaluation conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences réglementaires;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des données d'entrée;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Lorsque le Contrôle de l'évaluation des produits détermine que des ajustements aux évaluations sont nécessaires pour mieux refléter les estimations de la juste valeur fondées sur des données provenant de ses sources de taux officielles, les ajustements sont soumis à l'examen et à l'approbation du comité de direction de l'évaluation.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de notre haute direction. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des questions d'évaluation de nos portefeuilles et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation au besoin afin d'améliorer la fiabilité de nos estimations de la juste valeur. Le comité sert de principal forum de discussion des sources d'incertitude en matière d'évaluation et de la manière dont elles ont été traitées par la direction. Certains instruments financiers, tels que les titres de participation de sociétés, sont évalués par les groupes respectifs. Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction.

Au 31 octobre 2024, les ajustements de l'évaluation totaux correspondaient à une diminution nette de valeur de 268 millions de dollars au titre des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan consolidé (baisse nette de 135 millions au 31 octobre 2023).

### Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Des actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Les écarts entre les chiffres réels et les hypothèses posées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 22 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Dépréciation de titres et d'investissements dans des entreprises associées et des coentreprises

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances correspond au montant des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des titres divers et de la provision pour pertes sur créances attendues connexe, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, aux notes 3 et 18 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités.

Nous passons en revue nos investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, lesquels sont inclus dans les autres actifs, à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les investissements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de ces investissements à un montant inférieur à leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

### Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis les questions fiscales est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce à des contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à gérer, à surveiller et à signaler tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer de bien comprendre notre exposition financière à ces risques.

Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des ajustements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale et nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous cherchons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état consolidé des résultats, à l'état consolidé du résultat global ou à l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant estimé requis pour régler les obligations fiscales. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si l'interprétation et les hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, la charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que les actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs utilisés pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, les prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de notre évaluation de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Les autorités fiscales canadiennes ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 1 465 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2018. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, certaines déductions pour

dividendes ont été refusées du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En général, les points relatifs aux règles fiscales soulevés par les autorités fiscales canadiennes ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. Nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire est en litige. Nous demeurons convaincus que nos positions adoptées dans nos déclarations fiscales étaient adéquates et nous entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Toutefois, si ces contestations sont infructueuses, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur le bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 23 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de chaque UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable d'une UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation devrait être effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition d'entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chacune de nos UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation.

Au 31 octobre 2024 et 2023, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisée étant donné que la juste valeur estimative des UGT était supérieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, elle sera ramenée à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les estimations de flux de trésorerie d'exécution, incluant un ajustement au titre du risque, ainsi que la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent aux flux de trésorerie futurs estimés afférents à la période de couverture résiduelle et aux sinistres survenus antérieurement; ces flux de trésorerie sont alors pondérés par leur probabilité d'occurrence et actualisés. Cela est fondé sur des hypothèses en matière de risque non financier portant notamment sur la mortalité, les déchéances de polices et les charges; ces hypothèses s'appuient sur une combinaison de données propres au secteur d'activité et à une entité et, pour ce qui est des charges, elles sont fondées sur l'analyse de données historiques selon lesquelles les charges découlent des activités d'assurance. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. De plus, nous recourons à un ajustement au titre du risque non financier afin de porter le degré de confiance à l'égard de la suffisance des réserves entre 70 % et 80 %. La marge sur services contractuels est un composant du passif qui représente les profits non acquis que nous comptabilisons lorsque les services seront rendus.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés aux contrats d'assurance se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section Risque d'assurance et à la section Risque de marché lié à l'assurance.

### Dotations à la provision

Une dotation à la provision pour pertes sur créances est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation. Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Par exemple, BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités. Les facteurs pris en compte pour estimer toute obligation liée à ces recours juridiques comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, l'expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Certaines provisions sont également liées aux initiatives de restructuration que nous avons entreprises. Ces provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation de la direction quant aux montants qui seront finalement versés.

Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section Risque juridique et réglementaire et à la note 25 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

### Transferts d'actifs financiers

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Nous achetons ou montons aussi certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux qui sont par la suite vendus et décomptabilisés, et nous achetons des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs.

Nous déterminons si la quasi-totalité des risques et avantages ou le contrôle des actifs ont été transférés afin d'établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux actifs titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire ces instruments financiers et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

## Consolidation d'entités structurées

Dans le cours normal des activités, nous concluons des arrangements qui impliquent des entités structurées comme il est décrit à la section Arrangements hors bilan. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons des droits à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements. En ce qui a trait à certaines entités structurées, nous exerçons notre jugement au moment de déterminer si nous contrôlons l'entité.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts dans des entités structurées à la section Arrangements hors bilan, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Acquisition de Bank of the West – Évaluation des actifs et des passifs

Des jugements et des hypothèses importants ont été utilisés pour calculer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de Bank of the West, notamment le portefeuille de prêts, les immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base, ainsi que les autres immobilisations incorporelles découlant de relations clients et les dépôts à échéance fixe.

Il y a lieu de se reporter aux notes 4 et 10 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités pour de plus amples informations concernant la comptabilisation de cette acquisition.

### Mise en garde

La présente section Estimations et jugements comptables critiques contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Modifications de méthodes comptables en 2024

### IFRS 17, Contrats d'assurance, et IAS 40, Immeubles de placement

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2023, nous avons adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et qui a remplacé l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Au moment de la transition à l'IFRS 17, nous avons volontairement changé de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement comptabilisés dans les actifs liés à l'assurance, dans les autres actifs dans notre bilan consolidé, en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur. Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective à nos résultats de l'exercice 2023.

Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour obtenir un complément d'information.

### IFRS 9, Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2023, nous avons modifié volontairement notre méthode pour comptabiliser des contrats normalisés visant l'achat ou la vente d'actifs financiers à la date de transaction, au lieu de la date de règlement, et nous avons appliqué cette modification de manière rétrospective.

### IAS 12, Impôts sur le résultat

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2023, nous avons adopté une modification à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12) qui restreint l'exception prévue à l'IAS 12 visant à exclure les transactions qui donnent lieu à des différences temporaires égales et compensatoires.

Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour obtenir un complément d'information.

## Modifications futures de méthodes comptables

### IFRS 9, Instruments financiers

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), comprenant des indications additionnelles relativement à deux domaines. La première modification porte sur les actifs financiers présentant des clauses conditionnelles ainsi que sur le moment où ces clauses peuvent être considérées comme concordant avec un contrat de prêt de base, auquel cas l'instrument peut être évalué au coût amorti. La deuxième modification a trait au moment de la décomptabilisation des passifs financiers lorsque ceux-ci sont réglés à l'aide d'un système de paiement électronique et que certaines conditions sont satisfaites. Ces modifications entreront en vigueur à compter de notre exercice qui débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2026. Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications sur nos états financiers consolidés.

### IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2023, l'IASB a publié une modification à l'IAS 12. La modification répond aux préoccupations relatives à la comptabilisation de l'impôt complémentaire minimum mondial, comme l'indique le plan de réforme de la fiscalité internationale reposant sur deux piliers élaboré par les membres du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20. La modification à l'IAS 12 prévoit une exemption temporaire obligatoire de la comptabilisation des impôts différés afférents à l'impôt complémentaire. Nous avons appliqué l'exemption temporaire obligatoire aux impôts différés dans les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités où la loi sur l'impôt complémentaire a été adoptée ou quasi adoptée. Les règles relatives à l'impôt minimum mondial entreront en vigueur à compter de notre exercice qui débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2024. En conséquence, nous nous attendons à ce que notre taux d'impôt effectif enregistré une hausse pouvant atteindre 65 points de base pour l'exercice 2025.

### IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (IFRS 18) qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2027. L'IFRS 18 modifie la façon dont les informations sont regroupées et présentées dans les états financiers et exige que certaines mesures de la performance choisies par la direction soient incluses dans les états financiers. Nous évaluons actuellement quel sera l'impact de cette norme sur la présentation de nos états financiers consolidés.

### Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Nous continuons de surveiller l'évolution d'autres faits nouveaux en matière de réglementation, y compris celle dont il est fait mention ailleurs dans le présent rapport de gestion, et de nous y préparer.

Pour une analyse plus poussée des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital, Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, Risque de liquidité et de financement et Risque juridique et réglementaire.

### Nouvelles mesures fiscales canadiennes

Le 20 juin 2024, le gouvernement du Canada a adopté des dispositions législatives portant sur un certain nombre de mesures, notamment une règle qui, dans certains cas, permet de refuser une déduction pour des dividendes reçus après 2023. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous ne présentons plus ces revenus liés à certains dividendes canadiens sur une base d'imposition comparable dans BMO Marchés des capitaux.

Par ailleurs, cette nouvelle législation comprenait la *Loi de l'impôt minimum mondial*, qui instaure un impôt minimum mondial de 15 % sur le revenu gagné par les grands groupes de multinationales, et qui entrera en vigueur pour notre exercice qui sera ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2024, comme il est indiqué à la section Modifications futures de méthodes comptables sous IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

### Cotisation de la Federal Deposit Insurance Corporation des États-Unis

En novembre 2023, la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) des États-Unis a approuvé la règle définitive visant à exiger une cotisation spéciale pour les institutions de dépôts en vue de recouvrer les pertes subies par le fonds d'assurance-dépôts attribuables aux coûts de la couverture des déposants non assurés de Silicon Valley Bank et de Signature Bank. BMO a comptabilisé une charge de 357 millions de dollars (476 millions avant impôts) liée à la cotisation spéciale relative à la FDIC au cours de l'exercice 2024. Nous nous attendons à ce que le montant de la cotisation spéciale change encore au cours des périodes ultérieures à mesure que la FDIC aura une idée plus juste du montant définitif des pertes.

### Réforme des taux interbancaires offerts (TIO)

BMO a procédé à la transition de l'ensemble de ses expositions au taux offert en dollar canadien (CDOR) vers des taux de référence complémentaires en date du 31 octobre 2024. Il y a lieu de consulter la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour obtenir un complément d'information sur les taux de référence.

#### Mise en garde

La présente section Autres faits nouveaux en matière de réglementation contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

## Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires au personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons aux clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Des services bancaires sont fournis aux coentreprises et aux entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

### Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration, qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique pertinentes pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et posant le plus de difficultés;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2024, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité des communications des auditeurs, leur connaissance du secteur, leur exécution de l'audit, leur indépendance et leur esprit critique. En outre, le dernier examen complet a été effectué en 2020, conformément aux dernières recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO. Le CAR a examiné les risques et les avantages de la rotation des cabinets d'audit, y compris les rapports publiés par le CCRC et par CPA Canada. Le CAR a conclu que les exigences existantes, y compris l'examen des cabinets d'audit et la rotation des membres de l'équipe d'audit, assurent l'indépendance de l'auditeur tout en maintenant et en améliorant la qualité de l'audit qui peut être compromis par la rotation des cabinets d'audit. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

### Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de sa politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous ces services doivent être conformes à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO.

### Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

TABLEAU 63

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Honoraires <sup>1</sup>		
Honoraires d'audit <sup>2</sup>	<b>30,5</b>	34,4
Honoraires pour services liés à l'audit <sup>3</sup>	<b>3,4</b>	2,6
Taxes et frais de service <sup>4</sup>	<b>0,1</b>	0,2
Tous les autres honoraires <sup>5</sup>	<b>2,1</b>	1,3
<b>Total</b>	<b>36,1</b>	38,5

<sup>1</sup> La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

<sup>2</sup> Comprend les honoraires versés pour l'audit des états financiers consolidés de la Banque, y compris l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque et tout audit des états financiers des filiales de la Banque. Les honoraires d'audit comprennent également les honoraires versés pour les services fournis relativement aux documents législatifs et réglementaires, y compris ceux qui sont liés aux prospectus.

<sup>3</sup> Comprend les honoraires versés relativement à certaines procédures concernant la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres services de BMO et à la traduction en français des états financiers, des informations continues connexes et d'autres documents d'information publique contenant des informations financières.

<sup>4</sup> Comprend les frais payés pour les services de conformité fiscale fournis à divers complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

<sup>5</sup> Comprend les autres frais payés par les complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO et pour les services liés aux facteurs ESG.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

## Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2024, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis au Canada dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2024, les contrôles et procédures de communication de l'information de BMO étaient efficaces.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2024, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013.

### Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur notre contrôle interne à l'égard de notre information financière.

# Données complémentaires

## Statistiques des dix derniers exercices

**TABEAU 64**

(en millions de dollars)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Bilan consolidé résumé</b>										
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65 098	77 934	87 466	93 261	57 408	48 803	42 142	32 599	31 653	40 295
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 640	4 109	5 677	8 303	9 035	7 987	8 305	6 490	4 449	7 382
Valeurs mobilières	396 880	320 084	272 551	232 849	234 260	189 438	180 935	163 198	149 985	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	110 907	115 662	113 194	107 382	111 878	104 004	85 051	75 047	66 646	68 066
Prêts, déduction faite des provisions pour pertes sur créances	678 016	656 665	551 814	458 262	447 420	426 984	384 172	358 507	357 518	321 531
Autres	155 106	172 552	142 695	88 118	89 260	74 979	72 688	73 763	77 709	73 689
<b>Total des actifs</b>	<b>1 409 647</b>	<b>1 347 006</b>	<b>1 173 397</b>	<b>988 175</b>	<b>949 261</b>	<b>852 195</b>	<b>773 293</b>	<b>709 604</b>	<b>687 960</b>	<b>641 881</b>
<b>Passifs</b>										
Dépôts	982 440	910 879	776 547	685 631	659 034	568 143	520 928	479 792	470 281	438 169
Autres	334 544	351 776	317 662	238 128	225 218	225 981	199 862	180 438	170 910	159 383
Dettes subordonnées	8 377	8 228	8 150	6 893	8 416	6 995	6 782	5 029	4 439	4 416
<b>Total des passifs</b>	<b>1 325 361</b>	<b>1 270 883</b>	<b>1 102 359</b>	<b>930 652</b>	<b>892 668</b>	<b>801 119</b>	<b>727 572</b>	<b>665 259</b>	<b>645 630</b>	<b>601 968</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>84 286</b>	<b>76 123</b>	<b>71 038</b>	<b>57 523</b>	<b>56 593</b>	<b>51 076</b>	<b>45 721</b>	<b>44 345</b>	<b>42 330</b>	<b>39 913</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>1 409 647</b>	<b>1 347 006</b>	<b>1 173 397</b>	<b>988 175</b>	<b>949 261</b>	<b>852 195</b>	<b>773 293</b>	<b>709 604</b>	<b>687 960</b>	<b>641 881</b>
<b>État consolidé résumé des résultats</b>										
Revenus nets d'intérêts	19 468	18 681	15 885	14 310	13 971	12 888	11 438	11 275	10 945	9 796
Revenus autres que d'intérêts	13 327	10 578	17 825	12 876	11 215	12 595	11 467	10 832	10 015	9 593
<b>Total des revenus</b>	<b>32 795</b>	<b>29 259</b>	<b>33 710</b>	<b>27 186</b>	<b>25 186</b>	<b>25 483</b>	<b>22 905</b>	<b>22 107</b>	<b>20 960</b>	<b>19 389</b>
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) <sup>1</sup>	-	-	(683)	1 399	1 708	2 709	1 352	1 538	1 543	1 254
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 761	2 178	313	20	2 953	872	662	746	771	544
Charges autres que d'intérêts	19 499	21 134	16 194	15 509	14 177	14 630	13 477	13 192	12 916	12 250
<b>Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>	<b>9 535</b>	<b>5 947</b>	<b>17 886</b>	<b>10 258</b>	<b>6 348</b>	<b>7 272</b>	<b>7 414</b>	<b>6 631</b>	<b>5 730</b>	<b>5 341</b>
Charge d'impôts sur le résultat	2 208	1 510	4 349	2 504	1 251	1 514	1 961	1 292	1 100	936
<b>Bénéfice net</b>	<b>7 327</b>	<b>4 437</b>	<b>13 537</b>	<b>7 754</b>	<b>5 097</b>	<b>5 758</b>	<b>5 453</b>	<b>5 339</b>	<b>4 630</b>	<b>4 405</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	6 932	4 094	13 306	7 510	4 850	5 547	5 269	5 153	4 471	4 253
<b>État consolidé résumé des variations des capitaux propres</b>										
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	8 087	6 958	6 308	5 558	6 598	5 348	4 340	4 240	3 840	3 240
Actions ordinaires	23 921	22 941	17 744	13 599	13 430	12 971	12 929	13 032	12 539	12 313
Surplus d'apport	354	328	317	313	302	303	300	307	294	299
Résultats non distribués	46 469	44 006	45 117	35 497	30 745	28 725	25 850	23 700	21 207	18 930
Cumul des autres éléments du résultat global	5 419	1 862	1 552	2 556	5 518	3 729	2 302	3 066	4 426	4 640
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	36	28	-	-	-	-	-	-	24	491
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>84 286</b>	<b>76 123</b>	<b>71 038</b>	<b>57 523</b>	<b>56 593</b>	<b>51 076</b>	<b>45 721</b>	<b>44 345</b>	<b>42 330</b>	<b>39 913</b>

BMO a adopté diverses normes IFRS nouvelles et modifiées en 2015, l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), en 2018, et l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), en 2020 de façon prospective, sans apporter de changements aux périodes précédentes. En 2019, BMO a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et a choisi de reclasser les montants de 2017 et de 2018. BMO a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), avec prise d'effet en 2024. BMO a également changé volontairement de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur au moment de la transition à l'IFRS 17, ainsi que sa méthode comptable à l'égard des transactions sur titres, en passant de la date de règlement à la date de transaction. Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective à nos résultats de l'exercice 2023.

<sup>1</sup> Depuis 2023, la Banque ne présente plus les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) de même que les ratios et mesures non conformes aux PCGR, déduction faite des SCVPI, en raison de l'adoption de l'IFRS 17 et de son application rétrospective.

TABLEAU 64 (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)  
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Autres mesures financières</b>										
<b>Données sur les actions ordinaires (\$)</b>										
Bénéfice de base par action	9,52	5,77	20,04	11,60	7,56	8,68	8,19	7,93	6,94	6,59
Bénéfice dilué par action	9,51	5,76	19,99	11,58	7,55	8,66	8,17	7,90	6,92	6,57
Dividendes déclarés par action	6,12	5,80	5,44	4,24	4,24	4,06	3,78	3,56	3,40	3,24
Valeur comptable de l'action	104,40	95,90	95,60	80,18	77,40	71,54	64,73	61,91	59,57	56,31
Cours de clôture de l'action	126,88	104,79	125,49	134,37	79,33	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	729 530	720 909	677 107	648 136	645 889	639 232	639 330	647 816	645 761	642 583
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	92,6	75,5	85,0	87,1	51,2	62,3	62,9	64,0	55,1	48,9
Ratio cours/bénéfice	13,3	18,2	6,3	11,6	10,5	11,3	12,0	12,5	12,3	11,6
Ratio cours/valeur comptable	1,22	1,09	1,31	1,68	1,02	1,36	1,52	1,60	1,43	1,35
Rendement de l'action (%)	4,8	5,5	4,3	3,2	5,3	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3
Ratio de distribution (%)	64,3	100,5	27,1	36,5	56,1	46,8	46,1	44,9	49,0	49,2
<b>Mesures et ratios financiers (%)</b>										
Rendement des capitaux propres	9,7	6,2	22,9	14,9	10,1	12,6	13,3	13,2	12,1	12,5
Ratio d'efficacité	59,5	72,2	48,0	57,0	56,3	57,4	58,8	59,7	61,6	63,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,57	1,63	1,62	1,59	1,64	1,70	1,67	1,74	1,76	1,69
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	0,57	0,35	0,06	-	0,63	0,20	0,17	0,20	0,22	0,17
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,47	0,19	0,10	0,11	0,33	0,17	0,18	0,22	0,22	-
Rendement des actifs moyens	0,53	0,34	1,22	0,79	0,54	0,69	0,72	0,74	0,65	0,66
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) <sup>2</sup>	1,74	1,10	3,89	2,38	1,51	1,86	1,97	1,98	1,71	1,84
Actif moyen (en millions de dollars)	1 369 415	1 299 524	1 106 512	981 140	942 450	833 252	754 295	722 626	707 122	664 391
<b>Mesures des fonds propres (%)<sup>2</sup></b>										
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,6	12,5	16,7	13,7	11,9	11,4	11,3	11,4	10,1	10,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,4	14,1	18,4	15,4	13,6	13,0	12,9	13,0	11,6	12,3
Ratio du total des fonds propres	17,6	16,2	20,7	17,6	16,2	15,2	15,2	15,1	13,6	14,4
Ratio de levier	4,4	4,2	5,6	5,1	4,8	4,3	4,2	4,4	4,2	4,2
<b>Autres renseignements statistiques</b>										
Effectif	53 597	55 767	46 722	43 863	43 360	45 513	45 454	45 200	45 234	46 353
Nombre de succursales bancaires	1 861	1 890	1 383	1 405	1 409	1 456	1 483	1 503	1 522	1 535
Nombre de guichets automatiques bancaires	5 766	5 765	4 717	4 851	4 820	4 967	4 828	4 731	4 599	4 761

BMO a adopté diverses normes IFRS nouvelles et modifiées en 2015, l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), en 2018, et l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), en 2020 de façon prospective, sans apporter de changements aux périodes précédentes. En 2019, BMO a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et a choisi de reclasser les montants de 2017 et de 2018. BMO a adopté l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), avec prise d'effet en 2024. BMO a également changé volontairement de méthode comptable pour l'évaluation des immeubles de placement en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement* (IAS 40), en passant de l'évaluation au coût à l'évaluation à la juste valeur au moment de la transition à l'IFRS 17, ainsi que sa méthode comptable à l'égard des transactions sur titres, en passant de la date de règlement à la date de transaction. Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective à nos résultats de l'exercice 2023.

<sup>2</sup> Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice NFP établie par le BSIF, le cas échéant.

## Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

TABLEAU 65

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2024			2023		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
<b>Actifs</b>						
<b>En dollars canadiens</b>						
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers						
portant intérêt	24 992	5,23	1 307	33 105	4,77	1 579
Valeurs mobilières	106 313	4,30	4 574	93 723	4,12	3 859
Titres pris en pension ou empruntés	46 510	5,73	2 665	47 239	4,90	2 316
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	152 790	4,46	6 816	143 958	3,96	5 696
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	68 681	6,20	4 256	69 614	5,70	3 970
Prêts sur cartes de crédit	11 225	15,44	1 733	9 519	14,69	1 399
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	129 118	5,55	7 170	114 720	4,86	5 574
Total des prêts	361 814	5,52	19 975	337 811	4,93	16 639
Total en dollars canadiens	539 629	5,29	28 521	511 878	4,77	24 393
<b>En dollars américains et autres monnaies</b>						
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers						
portant intérêt	62 340	5,17	3 221	66 212	4,33	2 866
Valeurs mobilières	267 313	3,91	10 464	217 804	3,46	7 533
Titres pris en pension ou empruntés	68 998	6,05	4 177	69 405	5,11	3 544
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	28 485	4,90	1 395	20 168	4,41	890
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	23 931	6,73	1 611	29 021	6,54	1 899
Prêts sur cartes de crédit	1 509	12,23	185	1 264	10,70	135
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	239 652	6,85	16 411	225 568	6,35	14 314
Total des prêts	293 577	6,68	19 602	276 021	6,25	17 238
Total en dollars américains et autres monnaies	692 228	5,41	37 464	629 442	4,95	31 181
Actifs divers ne portant pas intérêt	137 558			158 204		
<b>Total - toutes monnaies</b>						
Total des actifs et des revenus d'intérêts	1 369 415	4,82	65 985	1 299 524	4,28	55 574
<b>Passifs</b>						
<b>En dollars canadiens</b>						
Dépôts						
Banques	4 362	2,47	108	4 415	2,01	89
Entreprises et administrations publiques	201 417	3,91	7 881	181 936	3,46	6 301
Particuliers	181 924	2,72	4 950	166 015	2,02	3 352
Total des dépôts	387 703	3,34	12 939	352 366	2,76	9 742
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	54 882	5,17	2 839	54 948	4,26	2 340
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	26 077	3,83	999	25 750	3,58	921
Total en dollars canadiens	468 662	3,58	16 777	433 064	3,00	13 003
<b>En dollars américains et autres monnaies</b>						
Dépôts						
Banques	27 243	5,12	1 395	25 940	4,43	1 148
Entreprises et administrations publiques	397 331	4,18	16 626	368 237	3,70	13 617
Particuliers	136 679	2,65	3 620	119 710	1,70	2 040
Total des dépôts	561 253	3,86	21 641	513 887	3,27	16 805
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	106 751	5,68	6 068	100 084	4,95	4 957
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	34 188	5,94	2 031	33 403	6,37	2 128
Total en dollars américains et autres monnaies	702 192	4,24	29 740	647 374	3,69	23 890
Passifs divers ne portant pas intérêt	119 015			145 830		
<b>Total - toutes monnaies</b>						
Total des passifs et des charges d'intérêts	1 289 869	3,61	46 517	1 226 268	3,01	36 893
Total des capitaux propres	79 546			73 256		
<b>Total des passifs, des capitaux propres et des charges d'intérêts</b>	<b>1 369 415</b>	<b>3,40</b>	<b>46 517</b>	<b>1 299 524</b>	<b>2,84</b>	<b>36 893</b>
<b>Marge nette d'intérêts</b>						
- fondée sur l'actif productif		1,57			1,63	
- fondée sur le total des actifs		1,42			1,44	
<b>Revenus nets d'intérêts</b>			<b>19 468</b>			<b>18 681</b>

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables. Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

TABLEAU 66

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2024/2023		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total
<b>Actifs</b>			
<b>En dollars canadiens</b>			
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	(387)	115	(272)
Valeurs mobilières	518	197	715
Titres pris en pension ou empruntés	(36)	385	349
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	349	771	1 120
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	(53)	339	286
Prêts sur cartes de crédit	251	83	334
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	700	896	1 596
Total des prêts	1 247	2 089	3 336
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	1 342	2 786	4 128
<b>En dollars américains et autres monnaies</b>			
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	(168)	523	355
Valeurs mobilières	1 713	1 218	2 931
Titres pris en pension ou empruntés	(21)	654	633
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	367	138	505
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	(333)	45	(288)
Prêts sur cartes de crédit	26	24	50
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	894	1 203	2 097
Total des prêts	954	1 410	2 364
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	2 478	3 805	6 283
<b>Total - toutes monnaies</b>			
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	3 820	6 591	10 411
<b>Passifs</b>			
<b>En dollars canadiens</b>			
Dépôts			
Banques	(1)	20	19
Entreprises et administrations publiques	675	905	1 580
Particuliers	321	1 277	1 598
Total des dépôts	995	2 202	3 197
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	(3)	502	499
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	11	67	78
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	1 003	2 771	3 774
<b>En dollars américains et autres monnaies</b>			
Dépôts			
Banques	58	189	247
Entreprises et administrations publiques	1 077	1 932	3 009
Particuliers	289	1 291	1 580
Total des dépôts	1 424	3 412	4 836
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	330	781	1 111
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	50	(147)	(97)
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	1 804	4 046	5 850
<b>Total - toutes monnaies</b>			
Variation du total des charges d'intérêts (b)	2 807	6 817	9 624
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 013	(226)	787

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables. Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Solde net des prêts et acceptations<sup>1,2</sup>

TABLEAU 67

(en millions de dollars)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Prêts aux particuliers</b>								
Prêts hypothécaires à l'habitation	158 902	150 570	32 168	26 675	-	-	191 070	177 245
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	69 557	69 921	22 962	33 969	-	-	92 519	103 890
Prêts sur cartes de crédit	12 271	10 880	1 341	1 414	-	-	13 612	12 294
Total des prêts aux particuliers	240 730	231 371	56 471	62 058	-	-	297 201	293 429
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>								
Secteur immobilier commercial	41 317	34 399	34 032	35 242	3	48	75 352	69 689
Construction (non immobilière)	2 712	2 378	4 402	5 112	82	-	7 196	7 490
Commerce de détail	17 682	16 526	15 555	13 631	58	184	33 295	30 341
Commerce de gros	6 968	6 580	18 470	16 757	51	182	25 489	23 519
Agriculture	13 449	13 087	5 031	5 321	-	-	18 480	18 408
Communications	817	1 310	559	600	-	-	1 376	1 910
Produits de financement	-	-	7 070	4 566	-	144	7 070	4 710
Secteur manufacturier	7 949	8 188	30 678	31 067	1 593	1 201	40 220	40 456
Mines	1 015	763	433	744	1 876	1 731	3 324	3 238
Industrie pétrolière et gazière	2 345	2 914	860	605	261	164	3 466	3 683
Transport	4 594	4 976	9 936	10 525	16	96	14 546	15 597
Services publics	7 031	7 401	3 365	3 940	589	783	10 985	12 124
Produits forestiers	708	601	648	693	-	-	1 356	1 294
Services	27 695	27 234	36 052	37 833	386	469	64 133	65 536
Services financiers	11 965	11 057	52 757	53 944	7 076	6 285	71 798	71 286
Administrations publiques	1 870	1 912	341	450	459	370	2 670	2 732
Divers	3 232	2 264	873	188	16	5	4 121	2 457
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	151 349	141 590	221 062	221 218	12 466	11 662	384 877	374 470
Total du solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	392 079	372 961	277 533	283 276	12 466	11 662	682 078	667 899
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	(1 531)	(1 272)	(2 141)	(1 833)	(31)	(18)	(3 703)	(3 123)
Total du solde net des prêts et acceptations	390 548	371 689	275 392	281 443	12 435	11 644	678 375	664 776

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

<sup>2</sup> Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables. Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

## Solde net des prêts et acceptations – Au Canada par province<sup>1</sup>

TABLEAU 68

(en millions de dollars)	2024	2023
Au 31 octobre		
<b>Solde net des prêts et acceptations au Canada par province</b>		
Atlantique	19 431	17 741
Québec	57 974	55 978
Ontario	177 878	171 423
Prairies	60 975	57 877
Colombie-Britannique et territoires	74 290	68 670
Solde net des prêts et acceptations au Canada	390 548	371 689

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables. Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

Solde brut des prêts douteux<sup>1</sup>

TABLEAU 69

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre		2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Prêts aux particuliers</b>									
Prêts hypothécaires à l'habitation		444	249	213	175	-	-	657	424
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		369	290	208	259	-	-	577	549
Total des prêts aux particuliers		813	539	421	434	-	-	1 234	973
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>									
Secteur immobilier commercial		270	187	463	240	-	-	733	427
Construction (non immobilière)		82	63	162	60	-	-	244	123
Commerce de détail		269	181	239	298	-	-	508	479
Commerce de gros		75	61	294	182	-	-	369	243
Agriculture		84	53	85	82	-	-	169	135
Communications		7	3	2	1	-	-	9	4
Produits de financement		-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier		155	136	635	286	-	-	790	422
Mines		15	-	1	2	-	-	16	2
Industrie pétrolière et gazière		1	-	2	22	-	-	3	22
Transport		246	17	218	153	-	-	464	170
Services publics		2	2	3	1	-	-	5	3
Produits forestiers		4	3	1	1	-	-	5	4
Services		410	363	760	505	3	-	1 173	868
Services financiers		4	10	22	42	-	-	26	52
Administrations publiques		-	2	-	1	-	-	-	3
Divers		76	9	19	21	-	-	95	30
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques		1 700	1 090	2 906	1 897	3	-	4 609	2 987
Total du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPD)		2 513	1 629	3 327	2 331	3	-	5 843	3 960
<b>Ratios liés à la situation</b>									
SBPD en % du solde brut des prêts et acceptations									
Particuliers		0,34	0,23	0,75	0,70	-	-	0,41	0,33
Entreprises et administrations publiques		1,12	0,77	1,31	0,86	0,02	-	1,20	0,80
Total		0,64	0,44	1,20	0,82	0,02	-	0,86	0,59

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Variation du solde brut des prêts douteux<sup>1</sup>

TABLEAU 70

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre		2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice</b>									
Prêts aux particuliers		539	391	434	216	-	-	973	607
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		1 090	767	1 897	604	-	13	2 987	1 384
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice		1 629	1 158	2 331	820	-	13	3 960	1 991
<b>Prêts douteux acquis</b>									
Prêts aux particuliers		-	-	-	104	-	-	-	104
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		-	-	-	311	-	-	-	311
Total des prêts douteux acquis		-	-	-	415	-	-	-	415
<b>Augmentation des prêts et acceptations douteux</b>									
Prêts aux particuliers		1 355	897	351	332	-	-	1 706	1 229
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		1 491	819	4 219	1 994	3	5	5 713	2 818
Total des augmentations		2 846	1 716	4 570	2 326	3	5	7 419	4 047
<b>Réduction des prêts et acceptations douteux<sup>2</sup></b>									
Prêts aux particuliers		(649)	(506)	(168)	(80)	-	-	(817)	(586)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		(480)	(413)	(1 810)	(723)	1	(18)	(2 289)	(1 154)
Total de la réduction des prêts et acceptations douteux		(1 129)	(919)	(1 978)	(803)	1	(18)	(3 106)	(1 740)
<b>Montants sortis du bilan<sup>3</sup></b>									
Prêts aux particuliers		(432)	(243)	(196)	(138)	-	-	(628)	(381)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		(401)	(83)	(1 400)	(289)	(1)	-	(1 802)	(372)
Total des prêts sortis du bilan		(833)	(326)	(1 596)	(427)	(1)	-	(2 430)	(753)
<b>SBPD à la clôture de l'exercice</b>									
Prêts aux particuliers		813	539	421	434	-	-	1 234	973
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		1 700	1 090	2 906	1 897	3	-	4 609	2 987
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice		2 513	1 629	3 327	2 331	3	-	5 843	3 960

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

<sup>2</sup> Inclut le solde des prêts et acceptations douteux classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence des fluctuations du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui n'ont pas été constatés dans les nouveaux prêts douteux.

<sup>3</sup> Ne tiennent pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

## Total de la provision pour pertes sur créances<sup>1,2</sup>

**TABLEAU 71**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Prêts aux particuliers</b>								
Prêts hypothécaires à l'habitation	8	5	2	-	-	-	10	5
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	136	118	32	34	-	-	168	152
<b>Total Particuliers</b>	<b>144</b>	<b>123</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>178</b>	<b>157</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>								
Secteur immobilier commercial	24	31	15	3	-	-	39	34
Construction (non immobilière)	33	29	11	26	-	-	44	55
Commerce de détail	28	80	18	87	-	-	46	167
Commerce de gros	24	23	14	20	-	-	38	43
Agriculture	2	2	5	2	-	-	7	4
Communications	1	-	1	-	-	-	2	-
Produits de financement	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	48	45	44	16	-	-	92	61
Mines	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie pétrolière et gazière	1	22	1	-	-	-	2	22
Transport	46	5	22	15	-	-	68	20
Services publics	2	2	-	-	-	-	2	2
Produits forestiers	3	2	-	-	-	-	3	2
Services	93	86	17	22	-	-	110	108
Services financiers	2	2	-	7	-	-	2	9
Administrations publiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	10	5	10	(5)	-	-	20	-
<b>Total Entreprises et administrations publiques</b>	<b>317</b>	<b>334</b>	<b>158</b>	<b>193</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>475</b>	<b>527</b>
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	461	457	192	227	-	-	653	684
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	1 531	1 272	2 141	1 833	31	18	3 703	3 123
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts	1 992	1 729	2 333	2 060	31	18	4 356	3 807
Provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan	193	169	318	287	69	4	580	460
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 185</b>	<b>1 898</b>	<b>2 651</b>	<b>2 347</b>	<b>100</b>	<b>22</b>	<b>4 936</b>	<b>4 267</b>
<b>Ratios de couverture</b>								
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux								
Prêts aux particuliers	17,71	22,82	8,08	7,83	-	-	14,42	16,14
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	18,65	30,64	5,44	10,17	-	-	10,31	17,64
<b>Total</b>	<b>18,34</b>	<b>28,05</b>	<b>5,77</b>	<b>9,74</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11,18</b>	<b>17,27</b>

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

<sup>2</sup> Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan qui est comptabilisée dans les autres passifs.

## Variation de la provision pour pertes sur créances<sup>1</sup>

**TABLEAU 72**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice</b>								
Particuliers	1 074	851	462	173	-	-	1 536	1 024
Entreprises et administrations publiques	824	797	1 885	1 162	22	15	2 731	1 974
<b>Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 898</b>	<b>1 648</b>	<b>2 347</b>	<b>1 335</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>4 267</b>	<b>2 998</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances<sup>2</sup></b>								
Particuliers	1 225	789	258	437	-	-	1 483	1 226
Entreprises et administrations publiques	407	124	1 778	845	83	(9)	2 268	960
<b>Total des dotations à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>1 632</b>	<b>913</b>	<b>2 036</b>	<b>1 282</b>	<b>83</b>	<b>(9)</b>	<b>3 751</b>	<b>2 186</b>
<b>Recouvrements</b>								
Particuliers	230	121	143	63	-	-	373	184
Entreprises et administrations publiques	106	26	88	55	-	-	194	81
<b>Total des recouvrements</b>	<b>336</b>	<b>147</b>	<b>231</b>	<b>118</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>567</b>	<b>265</b>
<b>Montants sortis du bilan</b>								
Particuliers	(1 032)	(621)	(316)	(196)	-	-	(1 348)	(817)
Entreprises et administrations publiques	(401)	(83)	(1 400)	(289)	(1)	-	(1 802)	(372)
<b>Total des montants sortis du bilan</b>	<b>(1 433)</b>	<b>(704)</b>	<b>(1 716)</b>	<b>(485)</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(3 150)</b>	<b>(1 189)</b>
<b>Divers, y compris les variations des cours de change</b>								
Particuliers	(132)	(66)	(103)	(15)	-	-	(235)	(81)
Entreprises et administrations publiques	(116)	(40)	(144)	112	(4)	16	(264)	88
<b>Total - Divers, y compris les variations des cours de change</b>	<b>(248)</b>	<b>(106)</b>	<b>(247)</b>	<b>97</b>	<b>(4)</b>	<b>16</b>	<b>(499)</b>	<b>7</b>
<b>PPC à la clôture de l'exercice</b>								
Particuliers	1 365	1 074	444	462	-	-	1 809	1 536
Entreprises et administrations publiques	820	824	2 207	1 885	100	22	3 127	2 731
<b>Total de la PPC à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 185</b>	<b>1 898</b>	<b>2 651</b>	<b>2 347</b>	<b>100</b>	<b>22</b>	<b>4 936</b>	<b>4 267</b>
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen net des prêts et acceptations <sup>3</sup>	0,29	0,15	0,54	0,15	0,01	-	0,39	0,15

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

<sup>2</sup> Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

<sup>3</sup> Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

## Dotation à la provision pour pertes sur créances<sup>1</sup>

TABLEAU 73

(en millions de dollars)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Pour l'exercice clos le 31 octobre	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Particuliers</b>								
Prêts hypothécaires à l'habitation	38	18	10	1	-	-	48	19
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	420	266	80	113	-	-	500	379
Prêts sur cartes de crédit	496	314	108	52	-	-	604	366
Total des prêts aux particuliers	954	598	198	166	-	-	1 152	764
<b>Entreprises et administrations publiques</b>								
Secteur immobilier commercial	29	30	143	30	-	-	172	60
Construction (non immobilière)	16	13	49	24	-	-	65	37
Commerce de détail	(4)	18	106	95	-	-	102	113
Commerce de gros	23	15	229	16	-	-	252	31
Agriculture	8	5	8	(55)	-	-	16	(50)
Communications	6	1	2	-	-	-	8	1
Produits de financement	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	50	12	315	25	-	-	365	37
Mines	37	(1)	-	-	-	(5)	37	(6)
Industries pétrolière et gazière	1	(11)	(7)	1	-	-	(6)	(10)
Transport	71	9	188	60	-	-	259	69
Services publics	-	-	1	-	-	-	1	-
Produits forestiers	1	1	-	1	-	-	1	2
Services	95	48	354	44	1	-	450	92
Services financiers	1	1	63	13	62	-	126	14
Administrations publiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	53	30	13	(4)	-	-	66	26
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	387	171	1 464	250	63	(5)	1 914	416
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 341	769	1 662	416	63	(5)	3 066	1 180
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	296	138	378	865	21	(5)	695	998
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 637	907	2 040	1 281	84	(10)	3 761	2 178
<b>Ratios de rendement (%)</b>								
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,44	0,25	0,75	0,51	0,73	(0,09)	0,57	0,35
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations								
Particuliers	0,41	0,27	0,36	0,34	0,00	-	0,40	0,28
Entreprises et administrations publiques	0,27	0,12	0,67	0,12	0,55	(0,04)	0,51	0,12
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,36	0,21	0,61	0,17	0,55	(0,04)	0,47	0,19

<sup>1</sup> L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

## Dépôts moyens<sup>1,2</sup>

TABLEAU 74

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
<b>Dépôts domiciliés au Canada</b>				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	62 464	4,58	52 270	4,08
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	64 555	-	71 789	-
Dépôts à préavis	135 487	3,59	125 664	3,08
Dépôts à échéance fixe	329 317	4,55	292 597	4,11
Total des dépôts domiciliés au Canada	591 823	3,84	542 320	3,33
<b>Dépôts domiciliés aux États-Unis</b>				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	10 577	5,00	17 837	3,30
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	10 244	-	26 656	-
Dépôts à préavis	195 017	2,19	164 149	1,74
Dépôts à échéance fixe	93 339	4,97	71 644	4,43
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis	309 177	3,05	280 286	2,36
<b>Dépôts domiciliés dans d'autres pays</b>				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	106	2,64	183	2,46
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	6	-	44	-
Dépôts à préavis	2 202	5,20	2 161	4,27
Dépôts à échéance fixe	45 642	5,07	41 259	4,35
Total des dépôts domiciliés dans d'autres pays	47 956	5,07	43 647	4,34
<b>Total des dépôts moyens<sup>1</sup></b>	<b>948 956</b>	<b>3,64</b>	<b>866 253</b>	<b>3,06</b>

<sup>1</sup> Au 31 octobre 2024 et au 31 octobre 2023, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 123 141 millions de dollars et à 114 104 millions, respectivement.

<sup>2</sup> Les dépôts moyens à terme fixe comprenaient respectivement 26 millions de dollars, 44 501 millions et 18 427 millions de fonds fédéraux achetés et de papier commercial émis ainsi que d'autres éléments du passif-dépôts au 31 octobre 2024 (88 millions, 44 520 millions et 17 664 millions, respectivement, au 31 octobre 2023).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des modifications de méthodes comptables. Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités.

# Glossaire de termes financiers

**Acceptation bancaire** Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement par la banque de l'émetteur en contrepartie d'une commission et elle peut être négociée sur le marché monétaire.

**Actif productif moyen** Solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts pour la période.

**Actifs liquides de haute qualité** Correspondent à la trésorerie ou aux actifs pouvant être convertis en liquidités avec peu ou pas de perte de valeur afin de répondre aux besoins de liquidité à court terme.

**Actifs pondérés en fonction des risques** Correspondent aux expositions inscrites au bilan et hors bilan ajustées selon un facteur réglementaire pondéré en fonction des risques par rapport à un niveau de risque comparable, selon les lignes directrices établies par le BSIF.

**Actifs sous administration et actifs sous gestion** Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

**Base d'imposition comparable (bic)** Les revenus des unités d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis relativement à des titres exonérés d'impôt sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. La compensation des ajustements sur une bic des unités d'exploitation est reflétée dans les revenus et la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

**Bénéfice avant dotation et impôts** Bénéfice calculé comme étant le bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances. Nous utilisons le bénéfice avant dotation et impôts sur une base comptable et ajustée pour évaluer notre capacité à générer une croissance soutenue des revenus à l'exception des pertes sur créances, qui sont influencées par la nature cyclique d'un cycle de crédit.

**Bénéfice et mesures ajustés** Le bénéfice et les mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et excluent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts, de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat qui peuvent ne pas refléter la performance courante des secteurs. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance sous-jacente continue, tel qu'il est indiqué à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

**Bénéfice par action (BPA)** Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base à BMO et au secteur pour évaluer la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA.

**Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)** Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

**Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)** Elle correspond au total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins certaines déductions réglementaires, selon les lignes directrices établies par le BSIF.

**Capital économique** Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel non financier, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

**Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

**Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires** Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes.

**Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés** Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet

d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité.

**Conventions-cadres de compensation** Accords entre deux parties afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

**Couverture** Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

**Dotation à la provision pour pertes sur créances** Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, les perspectives économiques et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs.

**Entités structurées (ES)** Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. BMO est tenue de consolider une ES si elle contrôle cette entité, à savoir qu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

**Évaluation à la valeur de marché** Évaluation d'instruments financiers à la juste valeur à la date du bilan.

**Expositions aux fins du ratio de levier** Elles sont composées de la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

**Fonds propres de catégorie 1** Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées et d'autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, y compris, des billets avec remboursement de capital à recours limité.

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, y compris la marge sur services contractuels qui s'applique, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui pourraient inclure une partie des dotations à la provision pour pertes sur créances attendues ou une insuffisance des provisions ou d'autres éléments précis.

**Fonds propres de catégorie 2** Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

**Garantie** Une garantie est un actif cédé en garantie de prêts ou d'autres obligations.

**Garanties et lettres de crédit de soutien** Obligation de la Banque qui s'engage, pour le compte d'un client, à effectuer des paiements à un tiers si le client n'est pas en mesure de le faire ou qu'il n'est pas en mesure de respecter ses autres engagements contractuels.

**Instruments dérivés** Contrats qui nécessitent peu ou pas d'investissement initial dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé est utilisé pour transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

**Instruments financiers hors bilan** Ils sont constitués de divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

**Juste valeur** Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

**Levier d'exploitation** Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

**Marge nette d'intérêts** Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs de négociation et des actifs d'assurance moyens, est calculée de la même manière que si l'on excluait les revenus d'intérêts liés à la négociation ainsi que les actifs productifs liés à la négociation et à l'assurance.

**Marge sur services contractuels** Elle représente les profits non acquis résultant d'un groupe de contrats d'assurance que nous prévoyons comptabiliser dans l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

**Montant nominal de référence** Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

**Options** Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.

**Papier commercial adossé à des actifs** Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

**Point de base** Il équivaut à un centième de point.

**Prêts douteux** Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

**Provision pour pertes sur créances** Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu.

**Rajustement de la valeur du crédit (RVC)** Représente les rajustements de la juste valeur pour tenir compte du risque de crédit de contrepartie dans nos évaluations des dérivés.

**Ratio de distribution** Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

**Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus)** Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation).

**Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** Ce ratio reflète la mesure du TLAC, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio de levier** Mesure réglementaire aux termes de Bâle III calculée en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les expositions aux fins du ratio de levier, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

**Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** Ce ratio correspond à la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

**Ratio de liquidité à court terme** Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension, selon les lignes directrices établies par le BSIF.

**Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances** Ce ratio correspond au total des dotations à la

provision pour pertes sur créances annualisé en pourcentage du solde moyen net des prêts et acceptations.

**Ratio de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux** Ce ratio correspond à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** Ce ratio s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

**Ratio du solde brut des prêts et acceptations douteux** Ce ratio correspond au solde brut des prêts et acceptations douteux exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations.

**Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT)** Ce ratio est une mesure réglementaire de la liquidité qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF.

**Rendement de l'action** Il correspond aux dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture de l'action.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0)** Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des pertes de valeur, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

**Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués.

**Rendement total des capitaux propres (RTCP)** Rendement annualisé qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période visée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

**Rendements des placements liés à l'assurance** Ils représentent les rendements nets sur les actifs liés à l'assurance et l'incidence des modifications apportées au taux d'actualisation et aux hypothèses financières afférents aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

**Résultats des activités d'assurance** Ils représentent les revenus afférents aux activités d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance et

les résultats des activités de réassurance.

**Revenus de négociation** Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché.

**Revenus nets d'intérêts** Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

**Risque de liquidité et de financement** Ce risque désigne la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

**Risque de marché** Ce risque représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

**Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)** Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

**Sensibilité de la valeur économique** Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

**Sensibilité du résultat** Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projetée sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

**Solde brut des prêts et acceptations douteux** Il est calculé comme le solde des prêts douteux et des engagements de clients aux termes d'acceptations.

**Swap** Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie en fonction de montants nominaux pendant une période donnée.

**Taux d'impôt effectif** Pourcentage calculé comme la charge d'impôts sur le résultat divisée par le bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat.

**Titres garantis par des créances hypothécaires** Titres de créance comportant plusieurs tranches émises par

des entités structurées et garantis par des portefeuilles de créances hypothécaires. Chaque tranche comporte différents termes, taux d'intérêt et risques.

**Titres mis en pension ou prêtés** Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

**Titres pris en pension ou empruntés** Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

**Titrisation** Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.

**Total des fonds propres** Il englobe les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

**Valeur à risque (VaR)** Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détection de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

**Valeur comptable de l'action** Correspond aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires à la clôture d'une période.